





LETTRES

ÉDIFIANTES

ET CURIEUSES.

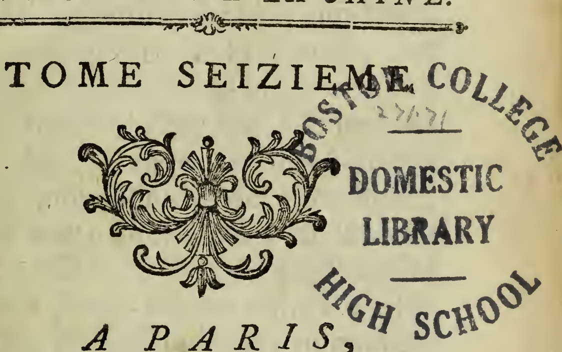
LETTRES
ÉDIFIANTES
ET CURIEUSES,
ÉCRITES

DES MISSIONS ÉTRANGERES.

NOUVELLE ÉDITION.

MÉMOIRES DE LA CHINE.

TOME SEIZIEME.



A PARIS,

Chez J. G. MERIGOT le jeune, Libraire, Quai des Augustins, au coin de la rue Pavée.

M. DCC. LXXXI.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.



PRÉFACE

DES MÉMOIRES

DE LA CHINE.

Ces Mémoires ſur le Tong-king, la Cochinchine & la Chine, ont de quoi intéreſſer & inſtruire ceux qui daigneront les lire. Ce ne ſont plus des Sauvages ou des Nations dans une déplorable ſervitude, dont nous allons offrir le tableau à nos lecteurs. Ce ſont des Peuples depuis long-temps réunis en ſociété, & jouiſſant des avantages d'une légiſlation ſage & d'un Gouvernement occupé à maintenir l'ordre & la police.

Ils n'en étoient peut-être que plus difficiles à éclairer des lu-

mieres de l'Evangile. Une longue habitude de culte ſuperſtitieux, un reſpect immodéré pour d'anciens uſages, la fierté & la foibleſſe de la raiſon, des préjugés invétérés, des paſſions qu'on étoit accoutumé de ſuivre ſans contrainte & ſans remords, étoient autant d'ennemis de notre ſainte loi. Auſſi n'ont-ils ceſſé de s'oppoſer aux travaux des Miſſionnaires, de les traverſer, de les perſécuter.

Le Tong-king & la Cochinchine par où nous commençons ces Mémoires, nous offrent une peinture effrayante de tout ce qu'avoient à ſouffrir ces hommes Apoſtoliques. Ils nous en rendent compte avec la ſimplicité des fideles des premiers ſiecles du Chriſtianiſme, & mêlent à leurs relations des obſervations ſur les uſages, les mœurs, les loix, les productions du pays qu'ils parcouroient, & qu'ils arroſoient de leurs ſueurs & même de

leur ſang, car pluſieurs d'entre eux ont eu le bonheur & la gloire de le répandre pour la défenſe de la foi. Ils nous ont auſſi donné des cartes géographiques & une notice très-étendue ſur l'hiſtoire du Tongking & de la Cochinchine.

Ces deux Royaumes firent longtemps partie du grand Empire de la Chine; mais les peuples mécontens de leurs Gouverneurs, qui loin de leur Souverain abuſoient ſouvent de l'autorité qui leur étoit confiée, ſe révolterent, prirent les armes, choiſirent un Roi de leur Nation, & ſecouerent le joug des Chinois.

Ces deux Etats qui ſont ſur le bord de la mer, entre Siam & la Chine, obéirent pendant pluſieurs ſiecles à un même Prince. Ce n'eſt que depuis environ trois cens ans qu'ils ſe ſont diviſés, & qu'ils ont leurs Rois particuliers.

Il y a beaucoup d'apparence,

comme l'obſerve M. Deshautrayes, (1) que le nom de Chine nous eſt venu des Arabes, qui appelloient cet Empire *Sin*, du nom qu'il porta ſous la famille ou dynaſtie des *Tſin*, fondée par Che-hoang-ti, 255 ans avant Jeſus-Chriſt.

Vers la fin du douzieme ſiecle de l'ere chrétienne, *Ginghiskam*, Empereur des Tartares Mongols occidentaux, fut appellé par l'Empereur de la Chine pour l'aider à ſe défendre des Tartares orientaux.

Ginghiskam ſe rendit maître lui-même du pays qui imploroit ſon ſecours, & étendit ſes conquêtes dans un eſpace de plus de huit cens lieues de l'eſt à l'oueſt, & de plus de mille du nord au midi. Ses quatre fils régnerent ſucceſſivement ſur ce vaſte Empire, & le dernier avoit donné à ſa famille le nom d'*Yven*.

(1) Voyez la Préface des Mémoires ſur la Chine, imprimés à Paris chez Nyon.

Une famille Chinoiſe chaſſa ces Tartares Mongols, monta ſur le trône, & prit le nom de *Ming*. Elle a régné juſqu'en 1644, que les Tartares Mant-cheoux ou orientaux ſe rendirent maîtres de la Chine. Ils y regnent aujourd'hui ſous le nom *Tſing*. C'eſt la vingt-deuxieme des familles ou dynaſties qui ont ſucceſſivement occupé le trône Impérial de la Chine.

Jean Carpin, Polonois, de l'Ordre de ſaint François, eſt le premier connu, qui, dans le douzieme ſiecle, pénétra dans la Chine; il nous a donné une relation de ſon voyage, ainſi que Rubruquis, Capucin & François, qui ne dit pas y avoir pénétré après Carpin, mais qui raconte comme lui des choſes merveilleuſes de la Chine, qu'il appelle le Royaume de *Katay*, & qui nous parle de ſes richeſſes, des arts, des manufactures & des ſciences qui y fleuriſſoient.

Marc Paole, Vénitien, & après lui Nicolas & Matthieu Paole, de la même famille, y ont fait deux voyages. On les regarde comme les Peres des découvertes modernes; Henri III, Prince de Portugal, d'un génie hardi & éclairé, apperçut à travers les notions obscures qu'ils nous donnoient qu'il seroit possible de pénétrer en Asie par une voie plus courte & plus sûre que celle qu'on connoissoit. En 1418 il expédia deux vaisseaux pour reconnoître la mer, ses caps & ses promontoires. Ils lui ouvrirent la route des Indes.

Le Viceroi de ces parties découvertes & conquises, Loppez Zouza Portugais, s'occupa du soin d'établir une branche de commerce avec la Chine.

Il fit partir en 1517 de Goa, une escadre de huit vaisseaux chargés de marchandises, sous le commandement de Fernand d'Andrada, avec Thomas Pereira, revêtu du

caractere d'Ambassadeur du Roi de Portugal vers l'Empereur de la Chine. D'Andrada, d'un caractere doux & liant, gagna l'amitié du Viceroi de Canton, qui fit avec lui un traité de commerce avantageux.

Pereira partit pour se rendre à Peking, mais dans cet intervalle les Portugais qui étoient restés au bas de la riviere de Canton, userent de violence envers les Chinois, les forcerent à prendre les armes, & les irriterent au point qu'on tenta d'arrêter tous ces étrangers. L'Empereur promptement informé de ces excès, reçut fort mal Pereira, le fit charger de chaînes & reconduire à Canton, où il mourut en prison.

Cependant quelques années après ce voyage de d'Andrada, les Portugais eurent occasion de bien mériter des Chinois, & réparerent la faute qu'ils avoient commise. Ils

envelopperent & prirent un pirate qui infestoit les mers de la Chine & en désoloient les côtes. C'est en reconnoissance de ce service que l'Empereur leur accorda la permission de s'établir à Macao, mais avec des restrictions qui annoncent la prudence ou la défiance naturelle aux Chinois.

Quelques Missionnaires enflammés par l'exemple de saint François-Xavier, arriverent dans cette place avec le projet de pénétrer à la Chine. Le Pere Ricci, Jésuite, très-habile mathématicien, éleve de *Clavius*, parvint après mille dangers à s'y établir en 1582; il fut même mandé à Peking, où il mourut en 1610 à l'âge de 88 ans.

Pendant la conquête des Tartares orientaux, qui se fit, comme nous l'avons déja observé, en 1644, les Missionnaires furent obligés de se disperser & de se cacher dans les provinces. La Religion chré-

tienne fit alors très-peu de progrès, & ne commença à refleurir que lorſque les troubles furent calmés.

L'Empereur Kang-hi, Prince éclairé, ami des arts & des ſciences de l'Europe, fut très-favorable aux Miſſionnaires; il les honora publiquement de ſa protection, il les employa avec ſuccès, leur accorda par un édit ſolemnel, daté du mois de mars 1692, la permiſſion de prêcher leur loi, qu'il avoit étudiée & qu'il eſtimoit, en occupa pluſieurs dans ſon Palais, & ſur-tout dans le Tribunal des mathématiques.

Le nombre des Miſſionnaires augmenta, il en vint de différens Ordres religieux. Les Jéſuites charmés de cette augmentation d'ouvriers évangéliques, les virent arriver avec une vraie conſolation, les aiderent, les ſoutinrent dans les établiſſemens qu'ils avoient formés, & parurent, quoiqu'on en diſe, fort éloignés de vouloir être les ſeuls à travailler à la converſion

des Chinois ; on en peut juger par les premiers témoignages que rendirent à leur zèle & à leur charité ces nouveaux débarqués. Bien loin de les traverſer comme ils en avoient la facilité , ils les reçurent comme leurs freres, & leur rendirent tous les ſervices qu'ils pouvoient en attendre.

Les eſprits ne s'aliénerent qu'au bout de quelques années ; & ne ſeroit-ce point à la faveur du Prince pour les premiers venus, qu'il faut attribuer en partie les troubles qui déſolerent cette égliſe naiſſante ? elle excita la rivalité , la jalouſie peut-être de quelques autres Miſſionnaires.

On accuſa de complaiſance criminelle ceux que l'Empereur honoroit de ſa bienveillance. Le zèle de la pureté du culte que nous devons rendre à Dieu en fut alarmé. De-là tant de clameurs , tant d'accuſations bien ou mal fondées. Nous n'entreprenons ni de les diſ-

cuter, ni de les réfuter : nous nous contenterons d'obſerver que les Jéſuites n'ont point attaqué les premiers, qu'ils n'ont pas cru devoir repouſſer la main bienfaiſante d'un Empereur qui ſe déclaroit leur protecteur & celui de la religion ; qu'ils n'ont jamais refuſé d'employer leur crédit pour tous les ouvriers indiſtinctement qui travailloient dans la vigne du Seigneur ; que dans leurs lettres ils ne ſe plaignent de qui que ce ſoit, & paroiſſent ſe faire un plaiſir de rendre juſtice aux vertus & aux talens ſans acception de perſonne, & qu'enfin lorſque Rome a parlé, ils ſe ſont ſoumis avec reſpect à tous les décrets qui en ſont émanés.

Ils étoient hommes, ils pouvoient ſe tromper, défendre même de bonne foi une opinion erronée, juſqu'à ce que la puiſſance qui avoit le droit de prononcer l'eût enfin proſcrite. Mais ils n'ont montré ni

aigreur, ni entêtement, & leur douceur, leur docilité ne feroit-elle pas dans eux comme dans les autres fideles, une vertu digne d'être louée & imitée par ceux qui les ont si souvent, si constamment poursuivis.

Les Chinois ont, généralement parlant, les mœurs très-douces. Si leur caractere est sans cette vivacité piquante qui nous plaît, parce qu'elle nous est presque naturelle; il est aussi très-éloigné des emportemens & de la violence qu'on peut reprocher à beaucoup d'Européens.

L'éducation est excellente à la Chine: elle est fondée sur la piété filiale, le respect pour les anciens, & des égards minutieux si l'on veut, mais nécessaires, ou du moins utiles au maintien de l'ordre, de la paix & de la confiance. On ne peut s'élever que par l'étude & le travail; il y a dans toutes les

villes des écoles où la jeunesse est instruite aux frais du Gouvernement, & subit des examens rigoureux avant que d'être promue aux trois dégrés de littérature qui donnent droit aux charges & aux honneurs.

La noblesse n'est point héréditaire, & les enfans d'un pere illustre ont besoin de s'illustrer eux-mêmes pour ne pas tomber dans l'obscurité.

La jurisprudence, la morale, les caracteres Chinois, sont les sciences qu'on cultive principalement dans les écoles Chinoises, & la doctrine de *Confucius*, ce célébre philosophe qui vivoit environ 500 ans avant Jesus-Christ, est la base de toutes les études.

L'administration politique de la Chine roule uniquement sur les devoirs réciproques des peres & des enfans. L'Empereur est le pere & la mere de l'Empire. Un Vice-

Roi eſt le pere de la province où il commande, comme un Mandarin eſt le pere de la ville qu'il gouverne.

Cette conſtitution de gouvernement eſt ſi naturelle, ſi douce à la Chine, les peuples y ſont ſi accoutumés, qu'ils n'imaginent pas qu'on puiſſe en avoir de meilleure.

On obéit par reſpect, on commande avec bonté, & quand il faut de la fermeté, c'eſt celle d'un pere & non d'un deſpote. Il y a cependant, comme on le verra même dans ces lettres, quelques exceptions fâcheuſes, & les Rois & les peuples ont quelquefois éprouvé qu'il eſt bien difficile de ne jamais mal uſer du pouvoir abſolu.

Tous les Tribunaux de juſtice ſont tellement ſubordonnés les uns aux autres, qu'il eſt preſqu'impoſſible que la prévention, le crédit

ou la vénalité dictent les jugemens, puiſque tout procès civil ou criminel eſt ſoumis à la déciſion d'un & de pluſieurs Tribunaux ſupérieurs.

Lorſqu'il eſt queſtion de condamner un homme à mort, il n'y a pas de précaution qui paroiſſe exceſſive aux Chinois. Il faut pour le dernier du peuple, comme pour le plus grand Seigneur, l'arrêt de l'Empereur lui-même, & aucun Juge ne peut faire mettre à mort un citoyen, ſi ce n'eſt en cas de ſédition où de révolte.

Rien ne contribue plus à la tranquillité dont jouit ce vaſte Empire, que la police qui s'obſerve dans les villes; elle eſt exacte, vigilante, ſévere, & les Mandarins répondent, ſous peine de perdre leur emploi, du moindre déſordre qui régne dans leur département.

Malgré tant de ſageſſe, de pré-

cautions & de ſoins paternels, le peuple Chinois eſt peuple comme par-tout. Il s'y commet des fautes & même des crimes; mais ils y ſont peut-être plus rares, ils n'y ſont point tolérés, & le vice ne s'y montre point avec audace, ſurtout dans l'intérieur de l'Empire, car ſur les côtes & dans les villes frontieres, le commerce avec les étrangers a altéré le caractere du Chinois & la pureté de ſes mœurs.

Auſſi ne faut-il point juger de cette Nation par ce que nous en diſent des étrangers qui ne l'ont vu que ſuperficiellement, & qui n'en connoiſſent que les limites.

L'agriculture eſt en grand honneur à la Chine; le commerce y fleurit, & l'aſtronomie ainſi que la géométrie y ont été conſtamment cultivés. Il falloit bien qu'ils euſſent des principes pour creuſer & conduire ces immenſes canaux qui traverſent de grandes provinces,

& servent à les préserver des inondations, & à faciliter les communications si nécessaires dans un si vaste Empire.

On reproche aux Chinois l'infanticide ou l'usage d'exposer leurs enfans. Cette affreuse coutume est effectivement tolérée à la Chine; mais le Gouvernement a tâché de remédier à un si grand mal : il a établi des hôpitaux où l'on reçoit ces malheureuses victimes de la pauvreté ou du libertinage de leurs parens. Tous les jours à une heure marquée, des voitures parcourent les différens quartiers des grandes villes pour y recueillir les enfans abandonnés. S'ils vivent encore on les fait élever; s'ils sont morts on leur donne la sépulture aux frais du Gouvernement. Le luxe & la pauvreté, fille du luxe, sont la véritable cause de ce désordre affreux: ce n'est que dans les grandes villes qu'il s'est introduit. Dans les cam-

pagnes, dans tous les endroits un peu éloignés des capitales de province on n'expoſe pas les enfans vivans; il eſt même rare qu'on expoſe les enfans morts, & cela n'arrive que lorſque les parens ſont abſolument hors d'état de leur procurer la ſépulture.

Les Miſſionnaires trompés quelquefois par des Catéchiſtes peu fidéles & intéreſſés, ont pu exagérer le nombre des enfans qu'on baptiſe en danger de mort, & ſouvent bleſſés & preſque dévorés par les bêtes qui les trouvoient expoſés, mais il eſt malheureuſement vrai qu'on n'en expoſe que trop; il l'eſt auſſi qu'on ne recherche pas les auteurs de ces infanticides; il l'eſt encore que le Gouvernement, par de très-beaux établiſſemens, a cherché à remédier à cette affreuſe barbarie, en adoptant en quelque ſorte les enfans rejettés & abandonnés par les auteurs de leurs jours.

Sur cet article comme ſur beaucoup d'autres, l'avantage de l'Europe ſur la Chine, vient de ce que l'Europe eſt chrétienne, que la charité eſt plus induſtrieuſe & plus vigilante que l'humanité, & que dans un Gouvernement chrétien, les précautions contre le mal ſont & doivent être plus efficaces que dans celui qui ne ſe conduit que par une horreur naturelle & toute humaine du crime.

La langue Chinoiſe, ſelon le Pere Lecomte & tous les autres Miſſionnaires, n'a aucune analogie avec toutes celles qui ont cours dans le monde. Rien de commun ni dans le ſon des paroles, ni dans la prononciation des mots, ni dans l'arrangement des idées. Tout eſt myſtérieux dans cette langue : on peut en apprendre les termes dans deux heures, quoiqu'il faille pluſieurs années d'étude pour la parler. On peut ſçavoir lire tous les livres,

& les bien entendre ſans y rien comprendre, ſi un autre en fait la lecture. Un docteur pourra compoſer des ouvrages avec beaucoup d'élégance & de politeſſe, & le même docteur n'en ſçaura pas toujours aſſez pour s'expliquer dans les converſations ordinaires. Un muet inſtruit dans les caracteres, pourra avec les doigts ſans écriture, ſe faire entendre aſſez rapidement pour ne pas ennuyer ſes auditeurs, ou plutôt ſes ſpectateurs. Enfin les mêmes mots ſignifient ſouvent des choſes oppoſées, & de deux perſonnes qui les prononcent, ce ſera un compliment dans la bouche de l'un, & des injures atroces dans la bouche de l'autre.

Ces paradoxes, quelque ſurprenans qu'ils paroiſſent, ne laiſſent pas d'être véritables; mais il faut avoir long-temps vécu à la Chine, pour ſe perſuader qu'une langue ſi pauvre en apparence, car elle n'a

qu'environ

qu'environ trois cens mots tous d'une ſyllabe, devient cependant féconde, abondante, & harmonieuſe dans la bouche & ſous le pinceau de ceux qui ſe ſont appliqués à l'étudier.

Les Européens ont trouvé les arts & les ſciences cultivés à la Chine, mais on s'y bornoit à une ſorte de routine; le reſpect des Chinois pour leurs peres, leur faiſoit croire qu'on ne pouvoit rien trouver au-delà de ce qu'ils avoient inventé, il éteignoit dans eux tout deſir de mieux faire, il étouffoit cette activité que donnent le génie & l'amour de la perfection.

Les Miſſionnaires la réveillerent, ſur-tout dans l'Empereur Kang-hi, Prince né avec un eſprit vaſte, ſage & curieux. Il ſçut apprécier leurs connoiſſances, & tout occupé qu'il étoit du gouvernement de ſes Etats, il trouva le temps de ſatisfaire le goût ſingulier qu'il avoit

pour les ſciences d'Europe, il s'appliqua aux mathématiques, & ſurtout à l'algébre, à la géométrie & à l'aſtronomie; il fit traduire les livres Européens où il y avoit quelque nouveau ſyſtême & quelque invention utile & nouvelle; il plaça des Miſſionnaires dans les Tribunaux des mathématiques, il les employa à lever des cartes de ſon Empire, à conſtruire des machines, à orner ſes palais; ils crurent pouvoir & devoir ſe prêter à ſon goût dans tout ce qu'il avoit d'indifférent, d'utile & de louable; leur complaiſance rendit ce Prince extrêmement favorable à la Religion chrétienne; elle fit de très-grands progrès ſous ſon regne, on y élevoit par-tout des égliſes, on la prêchoit publiquement, on la goûtoit, on l'embraſſoit ſans crainte, & ſes progrès auroient encore été plus rapides, ſi l'homme ennemi n'avoit pas ſemé la zizanie dans ce

champ du Pere de famille. Nous ne parlerons ni de l'origine, ni des ſuites de ces malheureuſes conteſtations, & nous nous bornons à deſirer qu'on en parle ſans partialité, & que tous ceux qui écriront ſur ces matieres ſe défient ou de leurs paſſions, ou de la paſſion de ceux qui ont écrit avant eux. Quand il s'agit de perſonnes de mœurs irréprochables, qui ont tout quitté pour Dieu, qui ſe ſont dévoués à la vie la plus triſte & la plus pénible, & qui n'attendent que du Ciel la récompenſe de leurs fatigues & de leurs travaux, il faut des preuves bien claires & bien évidentes pour oſer les accuſer de rébellion, d'idolâtrie, de poiſon & de tant d'autres crimes odieux.

Je reviens à l'Empereur Kang-hi: ſa vénération pour notre ſainte religion, ſon affection conſtante pour les Miſſionnaires, méritent bien que nous tranſcrivions ici

l'éloge qu'on en fait dans l'épître préliminaire du tome XVII de l'ancienne édition.

Ce grand Prince digne de tous nos regrets, ne fut pas ſeulement pour les peuples de l'Aſie un objet d'admiration ; ſon mérite extraordinaire, & la gloire de ſon régne, ont pénétré au-delà de ces vaſtes mers qui nous ſéparent de ſon Empire, & lui ont attiré l'attention & l'eſtime de toute l'Europe. Auſſi eſt-il vrai de dire qu'il poſſédoit ſouverainement l'art de régner, & qu'il réuniſſoit en lui toutes les qualités qui font l'honnête homme & le grand Monarque.

Son port, ſa taille, les traits de ſon viſage, certain air de majeſté tempéré de bonté & de douceur, inſpiroient d'abord l'amour & le reſpect pour ſa perſonne, & annonçoient, dès la premiere vue, le maître d'un des plus grands Empires de l'Univers.

Les qualités de ſon ame le rendoient beaucoup plus reſpectable. Il avoit un génie vaſte, élevé, & d'une pénétration que le déguiſement ou la diſſimulation ne purent jamais ſurprendre ; une mémoire heureuſe & fidelle, une fermeté d'ame à l'épreuve des événemens, un ſens droit & un jugement ſolide, qui dans les affaires douteuſes le fixa toujours au parti le plus ſage.

Toujours égal & maître de lui-même, il ne donna jamais à entrevoir ſes vues ni ſes deſſeins, & il eut l'art de ſe rendre impénétrable aux yeux les plus perçans. Capable de former de grandes entrepriſes, il ne fut pas moins habile à les conduire & à les terminer.

Loin de ſe repoſer ſur des favoris ou ſur des Miniſtres, du gouvernement de ſes vaſtes Etats, il prenoit connoiſſance de tout, & régloit tout par lui-même.

Avec cette autorité ſuprême &

abſolue qu'il exerçoit ſur des peuples ſoumis & preſque idolâtres de leur Prince, il ne perdit point de vue l'équité & la juſtice, n'uſant de ſon autorité que dépendamment des loix, & dans la diſtribution des emplois & des dignités, n'ayant preſque jamais d'égard qu'à la probité & au mérite.

Tendre envers ſes ſujets, on le vit ſouvent dans des calamités publiques compâtir à leur miſere, en ſe privant de tout divertiſſement, en remettant à des provinces entieres le tribut annuel, qui montoit quelquefois à trente ou quarante millions, en ouvrant les greniers publics, & fourniſſant libéralement aux beſoins d'un grand peuple affligé.

Il ſe regarda toujours comme le pere de ſon peuple, & cette idée qu'il ſe forma preſque auſſi-tôt qu'il monta ſur le trône, le rendit affable & populaire; c'eſt ce qu'on

remarquoit ſur-tout lorſqu'il faiſoit la viſite des provinces ; les Grands de ſa Cour étoient ſurpris de voir avec quelle bonté il permettoit à la plus vile populace de l'approcher, & de lui porter ſes plaintes.

Quoique la puiſſance & les richeſſes d'un Empereur de la Chine ſoient preſque immenſes, il étoit frugal dans ſes repas, & éloigné de tout luxe pour ſa perſonne ; mais auſſi il devenoit magnifique dans les dépenſes de l'Etat, & libéral juſqu'à la prodigalité, lorſqu'il s'agiſſoit de l'utilité publique, & des beſoins de l'Empire.

La molleſſe qui régne dans les Cours des Princes Aſiatiques ne fut jamais de ſon goût. Loin des délices de ſon Palais, il paſſoit certain temps de l'année dans les montagnes de Tartarie : là preſque toujours à cheval, il s'exerçoit dans ces longues & pénibles chaſſes qui endurciſſent à la fatigue, ſans néan-

moins rien relâcher de ſon application ordinaire aux affaires de l'état, tenant ſes conſeils ſous une tente, & dérobant juſqu'à ſon ſommeil le temps néceſſaire pour écouter ſes Miniſtres, & donner ſes ordres.

Partagé entre tant de ſoins différens, il trouva encore le loiſir de cultiver les ſciences & les beaux arts; on peut dire même que ce fut ſa paſſion favorite, & il eſt vraiſemblable qu'il s'y appliqua autant par politique que par goût, ayant à gouverner une Nation où ce n'eſt que par les lettres qu'on parvient aux honneurs & aux emplois.

Quelque habile qu'il fût dans tous les genres de littérature Chinoiſe, il n'eut pas plutôt connoiſſance de nos ſciences & de nos arts d'Europe, qu'il voulut les étudier & les approfondir : la Géométrie, la Phyſique, l'Aſtronomie, la Médecine, l'Anatomie furent ſucceſſi-

vement l'objet de ſon application, & la matiere de ſes études. Ce fut cet amour des ſciences qui donna aux Miſſionnaires ce libre accès auprès de ſa perſonne, qui ne s'accorde ni aux Grands de l'Empire, ni même aux Princes de ſon ſang.

Dans ces fréquens entretiens, où ce grand Prince ſembloit oublier la majeſté du trône pour ſe familiariſer avec les Miſſionnaires, le diſcours tomba ſouvent ſur les vérités du Chriſtianiſme. Inſtruit de notre ſainte religion, il l'eſtima, il en goûta la morale & les maximes, il en fit ſouvent des éloges en préſence de toute ſa Cour, il en protégea les Miniſtres par un édit public, il en permit le libre exercice dans ſon Empire, il donna même quelque lueur d'eſpérance qu'il pourroit l'embraſſer. Heureux ſi ſon cœur eût été auſſi docile que ſon eſprit fût éclairé, & s'il eût ſçu rompre les liens formés depuis

long-temps, ou par la politique, ou par les passions, qui l'ont retenu jusqu'à sa mort dans l'infidélité !

Elle arriva le 20 de décembre de l'année 1722. Il étoit allé au parc du *Haïtse*, accompagné de ses Tartares, pour y prendre le divertissement de la chasse du tigre. Le froid le saisit, & se sentant frappé, il ordonna tout-à-coup qu'on retournât à *Tchang-chun-Yven* (1). Un tel ordre auquel on ne devoit pas s'attendre, étonna d'abord toute sa suite; mais on apprit bientôt le sujet d'un retour si subit. Son sang s'étoit coagulé, & quelques remedes qu'on lui donnât, on ne put le soulager. Il se vit mourir, & le jour même qu'il mourut, il assembla tous les Grands, & leur déclara qu'il nommoit son quatrieme fils pour lui succéder à l'Empire: tous acquiescerent à ses volontés. Il ex-

(1) Maison de plaisance de l'Empereur à deux lieues de Peking.

pira ſur les huit heures du ſoir, & la même nuit ſon corps fut tranſporté à Peking.

Le lendemain à cinq heures du matin le Prince s'aſſit ſur le trône, & prit le nom de *Yong-tching;* il fut reconnu de tous les Princes, de tous les Grands, & des Mandarins qui compoſent les Tribunaux. On donna aux Européens une piece de toile blanche pour porter le deuil, & ils eurent permiſſion de venir frapper de la tête contre terre devant le corps avec les Princes du ſang & les grands Seigneurs de l'Empire.

Nous ne parlerons pas ici de l'ancienneté de l'Empire de la Chine, de la maniere dont il s'eſt peuplé, de ſon culte qui n'eſt que la loi naturelle, altérée par les ſuperſtitions & l'idolâtrie même qui s'y ſont introduites; des uſages, des mœurs, du caractere des Chinois; des obſtacles que les Miſſionnaires

qui y ont établi notre religion ont eu à ſurmonter ; des travaux, des fatigues avec leſquels ils l'ont cultivée ; de leurs ſuccès, de leurs talens, de leur zèle, de leur patience, & nous nous preſſons de renvoyer pour ces détails, comme pour ceux qui concernent l'hiſtoire naturelle & les arts, aux lettres même des Miſſionnaires, à la deſcription de la Chine par le Pere Duhalde, à la grande Hiſtoire du Pere de Mailla, aux Mémoires du Pere Lecomte ; enfin à ceux qui ont paru ſous la protection & par les ſoins de Monſieur Bertin, Miniſtre d'Etat.



LETTRES
EDIFIANTES ET CURIEUSES,
ÉCRITES
PAR DES MISSIONNAIRES
DE
LA COMPAGNIE DE JESUS.

MÉMOIRES DE LA CHINE, &c.

LETTRE

Du Pere le Royer, Supérieur des Missionnaires de la Compagnie de Jesus dans le Tong-king, à Monsieur le Royer des Arsix, son Frere.

Au Tong-king, le 10 Juin 1700.

MON TRÈS-CHER FRERE,
P. C.

Ce m'est, je vous assure, une grande consolation dans l'éloignement où nous

ſommes, d'apprendre de vos nouvelles ; & de trouver l'occaſion de vous faire ſçavoir des miennes. J'avois été pluſieurs années ſans recevoir de vos lettres, quand les dernieres me furent rendues. Je ne ſçais ſi toutes celles que je vous ai écrites, feront parvenues juſqu'à vous; & c'eſt pour cela qu'il ne faut pas que vous ſoyez ſurpris de trouver ſouvent les mêmes choſes répétées dans diverſes lettres, qui viennent l'une après l'autre. Nous aimons mieux avoir la peine d'écrire plus d'une fois ce qui peut faire plaiſir à nos amis, que d'être dans le doute s'ils auront appris ce que nous deſirons leur faire ſçavoir. Ne vous laſſez donc pas de nous écrire & plus d'une fois, & par pluſieurs vaiſſeaux différens. De cette ſorte ce qui peut s'égarer ou ſe perdre par une voie, ne manque point de ſe retrouver par une autre.

Il y a huit ans que je ſuis dans le *Tong-King*. C'eſt un Royaume placé entre la Chine & la Cochinchine, comme vous pourrez le voir ſur toutes les cartes. J'y arrivai avec le Pere Paregaud mon compagnon, le 22 de Juin de l'année 1692, après une navigation très-longue & très-difficile. Puiſque vous ſouhaitez

sçavoir, mon cher Frere, quelque chose de plus particulier de mes travaux & de l'état de la Religion en ce pays-ci, je veux bien contenter un desir si digne de votre piété, & de l'affection avec laquelle vous vous intéressez à tout ce qui me regarde.

Le *Tong-King* a été long-temps une de nos plus florissantes Missions de l'orient. Les Peres Alexandre de Rhodes & Antoine Marqués de notre Compagnie, furent les premiers qui la fonderent en 1627. Dieu répandit de grandes bénédictions sur les travaux de ces deux hommes apostoliques; car en moins de trois ans ils baptiserent près de six mille personnes. Trois Bonzes qui avoient beaucoup de crédit parmi ces peuples, furent de ce nombre, & après qu'on les eut instruits parfaitement de tous les mysteres de notre sainte Religion, ils devinrent trois excellens Catéchistes, qui rendirent des services infinis aux Missionnaires dans la prédication de l'Evangile.

Les Prêtres des Idoles alarmés de voir que leurs disciples embrassoient comme à l'envi la Religion chrétienne, firent tous leurs efforts pour la décréditer, & pour rendre les Missionnaires suspects

au Roi. Ils y réussirent, on ne sçait pas comment; mais enfin les Peres furent chassés du Royaume, après y avoir demeuré trois ans. Les trois Bonzes convertis eurent soin de la nouvelle Chrétienté, & ils la cultiverent avec tant de zele, que les Peres étant revenus l'année suivante au *Tong-King*, ils trouverent leur troupeau augmenté de quatre mille Néophytes. Dieu ne permit pas que l'éloignement des Missionnaires durât plus long temps. Le Roi qui reconnut presque d'abord l'imposture des Prêtres des Idoles, vit revenir le Pere Alexandre de Rhodes & ses compagnons avec plaisir, & leur accorda la permission de prêcher l'Evangile dans tous ses Etats. Ils le firent avec un si grand succès, qu'on compta dans le *Tong-King* jusqu'à deux cens mille Chrétiens. Les Grands du Royaume les plus attachés au culte des Idoles ouvrant les yeux alors, & s'étant joints aux faux Prêtres, qui les en sollicitoient depuis long-temps, contre les Prédicateurs de l'Evangile, se plaignirent au Roi des progrès que faisoit la nouvelle Religion, & lui remontrerent avec tant de force les maux inévitables, qu'ils prétendoient que pouvoit causer l'établissement de ces Etrangers dans

ſon Royaume, qu'il ſe vit comme obligé de proſcrire le Chriſtianiſme, & de chaſſer les Miſſionnaires une ſeconde fois. Depuis ce temps-là on a perſécuté les Chrétiens, & les Prédicateurs de l'Evangile ont été obligés de ſe tenir cachés; mais la Religion s'eſt maintenue, &, grace à Dieu, le nombre des Néophytes n'eſt pas diminué.

Comme donc on ne ſouffre point les Miſſionnaires dans le *Tong-King*, notre premier ſoin fut de nous cacher, mon compagnon & moi, en y arrivant. Nous en vînmes à bout par une aſſiſtance toute particuliere de Dieu. Après avoir traverſé avec beaucoup de peine & de dangers la Province de *Tanhhoa*, nous entrâmes dans celle de *Nhean* & de *Bochoin*, qui ſont ſur les frontieres de la *Cochinchine.* Nous les trouvâmes dans un extrême abandon, y ayant un très-grand nombre de Chrétiens qui n'avoient pas approché des Sacremens depuis dix ou douze ans. Je ne puis vous exprimer la joie qu'eurent ces bonnes gens de nous voir. Ils nous marquerent beaucoup d'empreſſement à participer aux ſaints Myſteres, & on les voyoit venir de fort loin pour aſſiſter au ſacrifice de la Meſſe, & re-

cevoir les Sacremens. Nous ne demeurâmes que quatre mois dans ces Provinces, quelque envie que nous eussions d'y rester davantage pour la consolation des pauvres Chrétiens; mais on nous rappella, & l'on nous fit passer dans la Province de l'est, où nous trouvâmes à peu près les mêmes besoins. Depuis ces premieres années jusqu'à maintenant, nous avons parcouru presque toutes les Provinces du Royaume, où nous avons eu l'avantage de baptiser plusieurs Infideles, & d'administrer les Sacremens à un grand nombre de Chrétiens. Comme je garde un mémoire exact du nombre des baptêmes, des confessions & des communions, je vous en ferai le dénombrement à la fin de cette lettre.

Les peuples du *Tong-King* ont de l'esprit, de la politesse & de la docilité. Il n'est pas difficile de les gagner à Jesus-Christ, parce qu'ils ont peu d'attachement pour leurs pagodes, & moins encore d'estime pour les Prêtres des faux Dieux. Leurs mœurs sont d'ailleurs assez innocentes, & ils ne connoissent point les vices grossiers, auxquels les autres Nations de l'Orient se livrent avec fureur. Il n'y a parmi eux que la

pluralité des femmes, le droit qu'on a de répudier celles dont on n'eſt pas content, & la barbare coutume d'y faire des eunuques, qui ſoient des obſtacles à l'établiſſement de la Religion chrétienne. La pluralité des femmes & la coutume de faire des eunuques, ne regardent gueres que les perſonnes de qualité, qui ne ſe trouvent pas em barraſſées d'avoir beaucoup d'enfans, & qui veulent les élever aux premieres charges du Royaume. Il n'en eſt pas ainſi du droit qu'on a de répudier ſa femme, & d'en prendre une autre, quand on n'en a pas d'enfans, ou qu'on la trouve d'une humeur fâcheuſe. C'eſt un uſage établi même parmi le peuple, & le plus grand obſtacle que la Loi de Jeſus-Chriſt ait à ſurmonter.

Quoiqu'il ne ſoit pas permis, comme je vous l'ai dit, de prêcher ici publiquement l'Evangile, la Religion chrétienne ne laiſſe pas d'y être très-floriſſante. La plupart des Grands l'eſtiment, & pluſieurs l'embraſſeroient, ſi la crainte de perdre leurs charges & leurs biens, ne les retenoit. On a la conſolation de trouver dans les campagnes, & au milieu des bois, des bourgades de mille & de deux mille perſonnes, qui ſont toutes

profeſſion du Chriſtianiſme. Je ne doute point, que ſi les troubles qui ont affligé dans ces derniers temps cette floriſſante Miſſion, venoient à ceſſer tout-à-fait, & ſi les ouvriers évangéliques, vivant enſemble dans une bonne intelligence & dans une paix parfaite, il venoit ici autant de Miſſionnaires qu'il ſeroit néceſſaire pour la grandeur de l'ouvrage, le Chriſtianiſme n'y fût en peu d'années la Religion dominante.

Pour la maniere dont je vis & dont je travaille ici au ſalut des ames? Puiſque vous êtes encore curieux de l'apprendre, je vous l'écrirai tout ſimplement, & comme parlant à un frere. Pour peu que nous paruſſions librement en public; il ſeroit aiſé de nous reconnoître à l'air & à la couleur du viſage; ainſi pour ne point ſuſciter de perſécution plus grande à la Religion, il faut ſe réſoudre à demeurer caché le plus qu'on peut. Je paſſe les jours entiers, ou enfermé dans un bateau, d'où je ne ſors que la nuit pour viſiter les villages qui ſont proche les rivieres, ou retiré dans quelque maiſon éloignée.

Lorſque je viſite les Chrétiens, qui demeurent en très-grand nombre ſur les montagnes & au milieu des forêts, j'ai

ordinairement avec moi huit ou dix Catéchiſtes qu'il faut que je nourriſſe & que j'entretienne de tout. Ils apprennent auſſi-bien que moi à ſe contenter de peu de choſes. Voici l'ordre que nous gardons dans le partage de notre temps. Je travaille toute la nuit, & il y en a, je vous aſſure, bien peu de vuide. Le temps que je ne donne point à entendre les confeſſions, ou à communier ceux que j'ai confeſſés, ſe paſſe à accommoder des différens, à faire des réglemens, à réſoudre des difficultés où n'ont pu réuſſir mes Catéchiſtes. Après la Meſſe que je dis un peu avant le jour, je rentre dans mon bateau, ou dans la maiſon qui me ſert alors de retraite. Les Catéchiſtes, qui ſe ſont repoſés durant la nuit, travaillent le jour, pendant que je prie, que j'étudie, ou que je repoſe. Leur travail eſt de prêcher aux Infideles, d'exhorter les anciens Chrétiens, & de les préparer à recevoir les Sacremens de Pénitence & de l'Euchariſtie, de catéchiſer les enfans, de diſpoſer les Catéchumenes au ſaint baptême, de viſiter les malades; enfin, de faire tout ce qui ne demande point abſolument le caractere ſacré de la Prêtriſe. Après avoir viſité un village,

on va dans l'autre, où l'on recommence les mêmes exercices ; ainſi nous ſommes toujours dans l'action.

Votre bon cœur & votre tendre affection vous font croire, peut-être, mon cher frere, qu'on eſt bien à plaindre de paſſer ainſi la vie toute entiere dans un travail pénible, avec des payſans, & des hommes ordinairement du petit peuple, ou dans une retraite plus pénible encore & plus mortifiante que le travail. Mais ſi nous pouvons vous exexprimer quelque choſe de nos peines, il n'y a que Dieu qui ſçache quelles ſont nos conſolations. Elles paroîtroient dignes d'envie aux perſonnes les plus attachées au monde, ſi l'on pouvoit leur en donner quelque expérience. Pour moi, je puis vous aſſurer que je n'ai jamais été ſi content en France, que je le ſuis au *Tong-King*. A la vérité, on n'a ici que Dieu, & il faut bien ſe garder d'attendre ou de deſirer autre choſe ; mais quel plaiſir auſſi de pouvoir dire avec une effuſion de cœur que nulle attache ne ſçauroit démentir : *Deus meus & omnia*, mon Dieu & mon tout ; d'entendre au fond de l'ame ce que Dieu répond à cette proteſtation ſincere & généreuſe ! On ne fait nulles démarches,

qu'on n'apperçoive des traces de sa protection singuliere, & comme des preuves sensibles de sa présence. Dieu se donne en quelque sorte tout à nous, comme nous voulons être tout à lui, & le centuple qu'on reçoit dans la vie présente, égale ou surpasse la généralité du sacrifice qu'on a fait pour son amour. C'est le témoignage que je suis obligé de rendre à ce bon maître, malgré tant d'infidélités dont je me trouve coupable.

Il y a quatre ans qu'il s'éleva ici une nouvelle persécution contre les Chrétiens. Ce fut au mois d'août de l'année 1696. Le Roi fit un édit, par lequel il défendoit à ses sujets d'embrasser la Religion des Portugais, (c'est le nom qu'on donne au *Tong-King* à la Religion Chrétienne) & ordonna à tous ceux qui en faisoient profession de ne plus s'assembler pour prier, & de ne plus porter d'images ni de médailles. Il voulut aussi qu'on arrêtât les étrangers partout où l'on pourroit les trouver. Le chef de nos Catéchistes fut emprisonné & chargé de fers, les Peres Vidal & Séguéyra de notre Compagnie, auxquels, quelque temps auparavant, le Roi avoit donné une permission parti-

culiere de demeurer dans le *Tong-King*, eurent ordre, comme tous les autres, d'en ſortir inceſſamment. Ils furent même en quelque ſorte traités avec plus de rigueur; car quoique le Pere Séguéyra fût malade à l'extrémité, quand l'ordre du Roi lui fut ſignifié, on l'obligea de partir ſans aucun délai; mais Dieu ne tarda pas à le récompenſer; il mourut au bout de deux ou trois jours dans le bateau, où on l'avoit jetté tout moribond, & acheva ainſi la courſe glorieuſe de ſon apoſtolat.

L'édit du Roi alarma d'abord tous les Chrétiens, & jetta les Miſſionnaires dans une terrible conſternation, parce que, dans le cours de leurs voyages, ils ne trouvoient preſque perſonne qui osât les recevoir chez ſoi, ou les y tenir cachés. J'étois alors à viſiter la Province de l'eſt, où je demeurai enfermé près de deux mois dans un lieu fort obſcur, ſans que qui que ce ſoit en eût connoiſſance, excepté ceux de la maiſon qui m'avoient donné cet aſyle. On abattit preſque toutes les égliſes & les maiſons des Catéchiſtes dans la Province du nord, & l'on maltraita même les Chrétiens en quelques endroits; mais dans la plupart des au-

tres Provinces les Gouverneurs furent beaucoup plus modérés. Ils se contenterent d'envoyer l'édit du Roi aux chefs des villages, afin que les Chrétiens se tinssent sur leurs gardes, & qu'ils n'irritassent pas le Prince par une conduite d'éclat contraire à ses intentions.

On m'a assuré que le Gouverneur de la province de *Nhean*, où il y a beaucoup de Chrétiens, ayant reçu ordre, comme les autres, de publier cet édit, osa représenter au Roi, que depuis long-temps qu'il connoissoit les Chrétiens, jamais il n'avoit rien remarqué en eux qui fût contraire à son service; qu'il avoit dans ses troupes plus de trois mille soldats, qui faisoient profession de cette Religion; qu'il n'en connoissoit point de plus braves, ni de plus affectionnés à sa personne. On dit que le Roi lui répondit simplement, qu'il ne pouvoit pas révoquer l'édit qu'il avoit porté; mais que c'étoit aux Gouverneurs à voir ce qui convenoit au bien de l'Etat, & à en user dans les rencontres particulieres selon qu'ils le jugeroient à propos. Ainsi cette persécution n'a pas eu les suites fâcheuses qu'on avoit sujet d'appréhender.

Un an avant ces troubles j'avois perdu mon cher compagnon le Pere Paregaud. Il étoit chargé d'une des plus nombreuſes égliſes du *Tong-King*. Ayant appris qu'à deux journées du lieu où il réſidoit, il y avoit ſur des montagnes un grand nombre de Chrétiens, qui depuis pluſieurs années n'avoient point vu de Miſſionnaires, il réſolut d'aller les viſiter. On tâcha de l'en détourner, ſur ce que c'étoit alors le temps des chaleurs, & que d'ailleurs l'air & les eaux y ſont ſi mauvaiſes, qu'il n'y a preſque que les habitans de ces montagnes qui y puiſſent vivre. Le Pere n'écouta que ſon zèle & les beſoins preſſans de ces pauvres abandonnés. Il parcourut quelques villages, ſes Catéchiſtes tomberent malades, & bientôt il ſe ſentit lui-même frappé. Il ne laiſſa pas de continuer les exercices de la Miſſion, & de paſſer les nuits à entendre les confeſſions. Mais le mal devint ſi violent, qu'il fut enfin obligé de ſe faire reporter à ſon égliſe. J'étois alors à trois journées de chemin du lieu de ſa demeure ; il m'envoya querir pour lui adminiſtrer les derniers ſacremens. J'arrivai la veille de ſa mort, je le trouvai dans une grande foibleſſe, mais dans une tranquillité admirable, &

dans une continuelle union avec Dieu. Il me pria de lui donner au plutôt les ſacremens, qu'il reçut avec des ſentimens d'amour & de reconnoiſſance envers Dieu, dont tous ceux qui étoient préſens, furent comme moi, très-vivement touchés. Après avoir paſſé le reſte du jour dans une profonde paix, & dans un deſir ardent de s'unir à ſon Créateur, ſur le ſoir il lui prit un redoublement, qui l'enleva vers les deux heures après minuit, le 5 juillet de l'année 1695. C'étoit un Miſſionnaire d'une mortification extrême & d'un travail infatigable. Son zèle étoit ſi grand, qu'il ne trouvoit jamais aſſez d'occupation à ſon gré, lors même qu'il en paroiſſoit comme accablé. Rien ne lui coûtoit, quand il s'agiſſoit de faire connoître ou aimer Dieu. Le deſir de le glorifier de plus en plus, l'avoit engagé à promettre, par vœu, de faire en toutes choſes ce qu'il croiroit être de plus parfait & de plus propre à lui procurer de la gloire. Tous les Chrétiens, dont il avoit un ſoin admirable, l'ont regretté & le regrettent encore préſentement. C'eſt une perte infinie pour cette Miſſion, où il n'y a qu'un très-petit nombre d'ouvriers.

Je ſuis préſentement le ſeul Jéſuite François qui ſoit au *Tong-King*. Je demeure avec nos Peres Portugais, qui ont pour moi une bonté & une charité que je ne puis vous exprimer. Vous en ſerez pleinement convaincu, quand vous ſçaurez qu'après la mort du Révérend Pere Féréïra, Supérieur de tous les Jéſuites du *Tong-King*, ils m'ont chargé en ſa place du ſoin de cette Miſſion, quelques efforts que j'aie pu faire, pour ne pas accepter un emploi dont je me ſens ſi incapable.

Il me reſte à vous tranſcrire, comme je vous l'ai promis, l'extrait de ce que j'ai fait de principal dans mes courſes diverſes, depuis que je ſuis entré en ce Royaume. Nous commençâmes, mon compagnon & moi, à faire l'office de Miſſionnaires avec la permiſſion de Meſſeigneurs les Evêques, le 4e jour d'octobre 1692; depuis ce jour-là juſqu'au 14 décembre 1693, nous avons baptiſé dix-ſept cens trente-cinq perſonnes, dont il y avoit onze cens dix-ſept adultes, & ſix cens dix-huit enfans; nous avons confeſſé douze mille ſix cens quatre-vingt-treize perſonnes, & donné la communion à douze mille cent vingt-deux.

En 1694, je baptiſai quatre cens ſoixante-ſept adultes, & deux cens quatre-vingt-ſeize enfans; je confeſſai ſept mille neuf cens quatre-vingt-dix-neuf perſonnes, & j'en communiai ſix mille ſix cens cinquante-deux.

En 1695, je baptiſai quatre cens trente-cinq adultes, & quatre cens ſept enfans; je confeſſai huit mille ſept cens quarante-ſept perſonnes, & j'en communiai ſept mille trois cens trente-ſept.

En 1696, malgré la perſécution où nous fûmes obligés de vivre plus cachés qu'à l'ordinaire, je baptiſai deux cens dix-huit adultes, & cent ſoixante-dix enfans; je confeſſai cinq mille ſix cens ſoixante-onze perſonnes, & j'en communiai trois mille huit cens quatre-vingt-cinq.

En 1697, la perſécution continua, je baptiſai deux cens quarante-ſept adultes & deux cens quatre-vingt-dix-ſept enfans; je confeſſai cinq mille ſept cens ſoixante-trois perſonnes, & j'en communiai quatre mille cinq cens quatre-vingt-treize.

En 1698, je baptiſai trois cens dix adultes, & quatre cens vingt-cinq enfans; je confeſſai huit mille ſix cens ſoixante-deux perſonnes, & j'en communiai ſix mille ſix cens quatre-vingt-quinze.

En 1699, je baptisai deux cens quatre-vingt-deux adultes & trois cens trente-un enfans ; je confessai huit mille six cens quarante-neuf personnes, & j'en communiai sept mille quatre cens vingt-trois.

Plusieurs de nos Peres ont eu un plus grand nombre de baptêmes & de confessions que moi.

C'est ainsi, mon cher frere, que nous employons le temps à cultiver l'héritage de Jesus-Christ, & à lui former chaque jour de nouveaux serviteurs.

Vous, qu'il n'a point destiné à travailler comme nous à la conversion des Infideles, il faut que vous priez souvent pour eux, que vous nous secouriez de toutes les manieres qui sont en votre pouvoir, & sur-tout que vous n'oubliez pas de donner à votre propre sanctification toute l'attention que nous tâchons d'avoir pour le salut des ames.

Hélas! qu'il y a de différence entre les secours qu'ont ici les pauvres Chrétiens, avec tout ce que nous avons de bonne volonté pour eux, & les secours que vous trouvez en Europe, pour peu que vous le vouliez, pour vous avancer dans les voies de Dieu. Il ne faut pas douter que le compte que Dieu vous en-

demandera, ne doive être aussi incomparablement plus sévere.

Dans l'éloignement où nous sommes & à l'âge que j'ai, avec une santé assez foible, & souvent attaquée, je ne crois pas que nous puissions nous revoir en ce monde. Mais que je serois désolé, mon cher frere, si je ne pensois que Dieu nous fera miséricorde, & que fideles aux attraits de sa sainte grace, chacun dans notre vocation, nous aurons le bonheur de nous retrouver éternellement ensemble avec lui.

Pour cela, souffrez que je vous fasse souvenir de ce que je me souviens de vous avoir mandé tant de fois, étant plus près de vous.

1°. Jamais ne mettez de comparaison entre ce qui regarde le salut éternel, & tous les autres intérêts de quelque nature qu'ils puissent être. Que sert à l'homme, selon la parole de notre Maître, de tout gagner, s'il perd son ame, ou s'il risque seulement à la perdre pour toute l'éternité. Craignez beaucoup Dieu & ne consentez jamais à lui déplaire. Accoutumez-vous à le voir des yeux de la foi, comme témoin de toutes vos paroles & de toute votre conduite. Offrez-lui vos actions, faites-les dans le

deſſein de lui plaire ; conſultez-le dans toutes vos entrepriſes ; jettez-vous avec confiance entre les bras d'un ſi bon Pere ; demandez-lui ſouvent la grace de l'aimer, & ſoumettez-vous en tout à ſes adorables volontés.

2°. Pour l'établiſſement de votre maiſon & de votre famille, n'oubliez jamais que Dieu eſt la ſource de tous les biens, que la probité, la ſincérité, la droiture, l'attachement inviolable aux loix ſaintes de la Religion, ſont les véritables moyens qu'on doit prendre pour bâtir ſolidement & pour conſerver ſa fortune ; que l'injuſtice au contraire n'aboutit qu'à ſe perdre d'honneur, & ſouvent même de biens. Perſuadez-vous fortement que la prudence d'un homme eſt bien courte, quelque génie qu'il prétende avoir, quand Dieu le livre à lui-même, & qu'il l'abandonne à ſa propre conduite, & que l'eſprit ne ſert à un homme ainſi abandonné, qu'à lui faire faire de plus grandes fautes. Si Dieu permet quelquefois qu'un homme injuſte réuſſiſſe, il ne permettra pas qu'il jouiſſe long-temps d'un bien injuſtement acquis. Une famille ſera bientôt accablée, & les biens en feront bientôt diſſipés, ſi Dieu ne veille pas à ſa conſervation.

3°. Faites au prochain tout le bien que vous pourrez, & ne faites jamais de mal à personne. Evitez les procès comme le plus grand malheur qui vous puisse arriver, & conservez la paix autant qu'il sera en vous. Comme cette paix est un don de Dieu, demandez-la lui souvent, parce que vous n'en jouirez qu'autant qu'il vous la conservera. S'il vous survient quelque affaire, mettez-y le meilleur ordre que vous pourrez, mais n'employez jamais ni fourbe, ni fausseté pour soutenir un bon droit, car alors Dieu vous laisseroit seul, &, malgré votre bon droit, vous succomberiez, & vous vous trouveriez accablé.

Voilà, mon cher frere, ce que vous prie de méditer souvent, & de mettre en pratique l'homme du monde qui vous doit être le plus attaché, & qui n'a pas comme vous pouvez penser, moins de zele pour votre salut, que pour celui des Idolâtres qu'il est allé chercher si loin.

Je suis, &c.

LETTRE

DU PERE LE ROYER.

Au Tong-king en l'année 1714.

CETTE Chrétienté jouissoit d'une paix profonde: mais un édit du Roi, publié le 10 mai de l'année 1712, l'a mise dans une agitation extrême. Les Missionnaires ont été obligés de se tenir cachés, sans pouvoir visiter leurs Néophytes. Un Frere, coadjuteur de notre Compagnie, nommé Pie-Xavier Tonkinois, un de nos Catéchistes, & trois autres Catéchistes de M. l'Evêque d'Auren, furent arrêtés quelques jours avant la publication de l'Edit. Ils ont été bâtonnés plusieurs fois, & ils ont reçu de grands coups de massue sur les genoux; ils sont encore en prison, & il y a bien de l'apparence qu'on les y laissera jusqu'à leur mort. On assure que le Roi a été engagé à porter cet édit par les pressantes sollicitations de sa mere, qui est dévouée aux Pagodes, & d'un Mandarin lettré, qui a beaucoup de crédit.

Le plus grand éclat qu'ait produit ce

nouvel édit, a été la sortie de MM. les Evêques d'Auren & de Basilée, & de M. Guizain, qui passa au Tong-King avec moi. Ces Messieurs demeuroient ici publiquement en qualité de facteurs de la Compagnie du commerce de France. On sçavoit qu'ils etoient chefs des Chrétiens, & l'on n'avoit jamais parlé d'eux dans les édits précédens; mais dans celui-ci on les a désignés nommément, & il y a eu ordre au Gouverneur de la province du midi de les faire sortir du royaume, sans qu'il leur soit jamais permis d'y rentrer. Ils ont fait de grands présens à des personnes considérables qui leur promettoient de les servir; mais inutilement. Le Gouverneur devoit à ces Prélats sept cens taels, qu'il leur avoit empruntés dans un besoin. Cette dette, qu'il étoit ravi de ne pas payer, l'aura sans doute porté à exécuter promptement les ordres de la Cour. Nous nous persuadions qu'on ne voudroit pas exposer aux vents & aux tempêtes de la mer M. l'Evêque d'Auren, qui a plus de quatre-vingt ans, & qu'on le laisseroit finir ici tranquillement ses jours; mais on n'a eu nul égard à son âge. On a construit deux barques pour les transporter: l'embarras étoit de leur fournir

des matelots & un Capitaine. Un navire Anglois, venu de Madras, qui avoit échoué au port du Tong-King, a levé cette difficulté. Comme les Officiers Anglois cherchoient à s'en retourner, ils ont été ravis de trouver cette occasion. Les Prélats s'embarquerent à *Hien*, & de-là ils ont dû être conduits à Siam.

On a saisi quantité de terres qu'ils avoient en différens endroits, avec les contrats d'achat, & ce qui se trouva dans leur maison. Leur séminaire de *Hien*, avec leurs jardins, étangs, &c, ont été donnés au Gouverneur de *Hien*, qui étoit chargé de les chasser du royaume. Une belle maison qu'ils avoient à la Cour, & qu'ils avoient achetée trente barres d'argent, a été sauvée par les soins d'une dame chrétienne, qui a déclaré qu'elle avoit loué cette maison. On avoit transporté à la Cour leurs papiers, leurs livres, & d'autres meubles semblables, qu'on leur a rendus dans la suite. Ces Messieurs passoient ici pour être riches, & ils ne cachoient pas les sommes d'argent qu'ils recevoient, afin qu'on fût convaincu qu'ils ne venoient pas au Tong-King pour y chercher de quoi vivre.

Un des articles de l'édit qui fait le plus

plus de peine, c'eſt que les Chrétiens qui ſeront découverts, ſeront condamnés à payer 60 taels au profit de l'accuſateur. Cette récompenſe rendra les Païens très-attentifs à ſurprendre les Chrétiens & les Miſſionnaires. Chacun ſe cache où il peut. Pour moi, je demeure dans des forêts de mon diſtrict avec quelques Catéchiſtes, en attendant un temps plus favorable. Les Chrétiens viennent m'y trouver. J'ai eu juſqu'à préſent la conſolation de dire la Meſſe tous les jours, ce qui n'a pas été poſſible à quelques autres Miſſionnaires.

Une famine générale, qui eſt arrivée dans le royaume, a fait dire aux Païens même, que c'étoit un châtiment du Dieu du Ciel, qui a puni ce royaume toutes les fois qu'on a perſécuté les Chrétiens. Cette penſée a procuré du repos à nos Néophytes dans pluſieurs villages.

Comme le dernier édit, auſſi-bien que les édits précédens, n'ont jamais nommé la loi chrétienne, loi du Dieu ou du maître du Ciel, mais qu'ils l'ont défendue ſous le nom de loi *Hoalang*, c'eſt-à-dire loi Portugaiſe, les Mandarins ont fait la diſtinction de ces deux loix, quand ils ont voulu favoriſer quelque Chrétien. En voici un exemple tout

récent. Une dame fort riche ayant assemblé plus de deux cens Chrétiens pour accompagner le corps de sa mere au lieu de sa sépulture, le chef du village alla aussi-tôt trouver le Gouverneur de la Province, & l'accusa de suivre la loi *Hoalang* que le Roi venoit de défendre. Cette dame étant citée au Tribunal, répondit qu'on ne prouveroit jamais qu'elle eût suivi d'autre loi que celle du Dieu du Ciel. Le Gouverneur se contenta de cette réponse, & il fit fustiger l'accusateur, qui ne pouvoit donner aucune preuve qu'elle eût embrassé la loi *Hoalang*. Mais la plupart des Ministres païens ne recevoient pas cette distinction, qu'ils regardoient comme une subtilité dont on se sert pour éluder l'édit du Roi. Tel est l'état présent de cette Mission affligée. Je la recommande à vos saintes prieres.

P. S. Depuis ma lettre écrite nous avons appris que M. l'Evêque d'Auren est allé seul à Siam, & que M. l'Evêque de Basilée, avec M. Guizain, avoient relâché dans une province nommée *Ngean*, & s'étoient retirés dans un village chrétien, où des Prêtres & des Catéchistes leur avoient ménagé une retraite.

RELATION

Abrégée de la persécution élevée dans le Royaume de Tong-king, & de la mort que deux Missionnaires Jésuites & neuf Tonkinois Chrétiens y ont enduré pour la Foi ; tiré de deux Mémoires, l'un Italien, & l'autre Portugais.

LA persécution qui s'alluma dans le Tong-king, en l'année 1721, est une des plus cruelles que le Christianisme ait eu à souffrir dans ce Royaume. On en jugera par la suite de cette relation, où l'on verra la Religion proscrite, les Missionnaires & les Chrétiens recherchés, emprisonnés, mis à la torture, expirans sous le fer des bourreaux, & cela uniquement par le refus qu'ils font de renoncer à leur Foi, & de fouler aux pieds l'image adorable de Jesus crucifié.

Tel est le spectacle qui a attiré, ces dernieres années, toute l'attention d'un grand peuple, & qui a procuré à de généreux Confesseurs de Jesus-Christ une couronne immortelle due à leur constance & à leur fidélité.

On ne rapportera ici que ce qu'on a pu apprendre par la voix publique, & dont des perſonnes dignes de foi ont été témoins oculaires. On omet pluſieurs circonſtances édifiantes de la mort de ces illuſtres Néophytes, parce que les Miſſionnaires obligés de ſe cacher, pour ſe dérober aux recherches des ſoldats, n'ont pas eu la liberté de s'en inſtruire avec aſſez de certitude.

La Miſſion de Tong-king, l'une des plus floriſſantes de l'Orient, a été juſqu'ici, & eſt encore la plus perſécutée. Cependant elle paroiſſoit aſſez paiſible depuis quelques années; les ouvriers évangéliques trouvoient moins de contradiction dans leurs travaux, & le fruit qu'ils en retiroient répondoit à l'ardeur de leur zèle. Une infinité d'ames étoient enlevées au démon, & entroient en foule dans le bercail de Jeſus-Chriſt. Ce calme ne dura pas long-temps; l'eſprit de ténèbres ne put voir d'un œil tranquille tant de conquêtes arrachées à l'enfer.

L'inſtrument dont il ſe ſervit, fut une Chrétienne dont la Foi étoit déja bien altérée par la corruption de ſon cœur. Elle demeuroit dans une bourgade nommée *Keſat*, où il y avoit une Chrétienté nombreuſe & fervente. Son libertinage

outré, le déréglement de sa vie y causoient un énorme scandale. Les avis, les reproches, les menaces, dont on usa tour à tour pour la faire rentrer dans la voie du salut, furent inutiles. Enfin, ses désordres monterent à un tel excès, que les Chrétiens ne voulurent plus avoir de communication avec elle, & que les Missionnaires la priverent de l'usage des sacremens jusqu'à ce qu'elle eût repris un train de vie plus édifiante. Cette malheureuse, tournant en poison le remède qui devoit la guérir, mit le comble à ses crimes par l'apostasie, & par la résolution qu'elle prit de tout entreprendre pour détruire absolument le Christianisme.

Elle communiqua son dessein à un Apostat, & à un autre de ses amis infidele, qui détestoit le nom Chrétien. L'un & l'autre n'eurent pas de peine à seconder sa passion; ils convinrent de présenter une requête au Régent du Royaume, nommé *Chua*, qui contenoit les accusations suivantes.

1°. Qu'Emmanuel *Phuoc*, Chrétien, & ses parens, contre l'obéissance due à l'édit du Roi, qui proscrit la loi des Portugais (c'est ainsi qu'ils appellent la loi Chrétienne) étoient les protecteurs

déclarés de deux Européens, qui enſeignent cette loi, & qu'ils les tenoient cachés dans leurs maiſons & dans leur village.

2°. Que ces Européens avoient érigé dans leur village une égliſe, où ils enſeignent leur loi aux peuples.

3°. Que les peuples accouroient par milliers de tout le Royaume à cette égliſe.

4°. Que les Européens avoient des égliſes dans pluſieurs autres bourgades; & que quand les Mandarins y faiſoient leur viſite, ils fermoient les yeux ſur ce déſordre.

Cette requête fut ſuivie d'une ſeconde dont on n'a pu avoir de copie. Tout ce qu'on ſçait, c'eſt qu'elle étoit pleine d'invectives contre la Religion chrétienne, & de calomnies contre les Miſſionnaires & leurs Néophytes.

Les Chrétiens de *Keſat* eurent un ſecret preſſentiment des accuſations calomnieuſes qu'on avoit portées contre eux à la Cour. C'eſt pourquoi, à tout évènement, ils ſongerent à mettre en ſûreté les vaſes ſacrés, les ornemens de l'égliſe, & les meubles les plus précieux qu'ils avoient dans leurs maiſons. Emmanuel *Phuoc*, qui prévoyoit que

ce feroit fur lui d'abord que tomberoit la foudre qui commençoit à gronder, ne perdit point de temps, & mit à couvert une bonne partie de ce qui pouvoit être profané ou enlevé par les Infideles. Les autres Chrétiens qui ne croyoient pas que l'orage fût fi prêt d'éclater, uferent de plus de lenteur, & fe trouverent furpris.

Le Pere Buccharelli réfidoit à *Kefat:* ayant appris que la Cour avoit fait partir trois Mandarins, & une centaine de foldats pour s'affurer de cette bourgade, il en donna avis aux Chrétiens. A cette nouvelle, la confternation fut générale. L'approche de leurs perfécuteurs, & la frayeur dont ils furent faifis, ne leur laifferent guere la liberté de prendre les mefures convenables dans de pareilles conjonctures. Les uns quitterent leurs maifons, d'autres y refterent, ne fçachant quel parti prendre.

Le Pere Buccharelli & fes Cathéchiftes n'eurent que le temps de fortir de la bourgade; ils n'en étoient pas éloignés, que les foldats arriverent, & l'inveftirent. En même-temps les Mandarins firent publier de tous côtés, à haute voix, une défenfe, fous peine de mort, de

fortir du village. Ainfi les Chrétiens fe trouverent affiégés toute la nuit.

Le jour ne commençoit qu'à paroître, lorfque les Mandarins entrerent dans la bourgade, & s'affemblerent dans la maifon où fe tient le confeil. Ils ordonnerent à tous les habitans de s'y rendre. On appella ceux qui avoient été dénoncés comme Chrétiens. On commença par Emmanuel qui avoit difparu. On nomma enfuite les fix Néophytes fes parens; & à mefure qu'ils paroiffoient, ils étoient liés & garottés par les foldats. On leur donna d'abord pour prifon la chambre même du confeil, & on congédia les autres. Après cette expédition, les Mandarins, fuivis de leur foldatefque, allerent tout faccager dans l'églife & dans les maifons des Chrétiens.

La premiere maifon où ils entrerent, fut celle d'Emmanuel. Comme il avoit la réputation d'être riche, ils fe flatterent d'y trouver de quoi contenter leur avarice. Mais la précaution qu'il avoit prife, trompa leur efpérance, & ils en fortirent les mains vuides.

Delà ils allerent dans notre églife, où ils trouverent encore des ornemens & des images qu'on n'avoit pas eu le loifir

ſe mettre à couvert. Ils les tranſporterent dans la maiſon voiſine d'un bon Chrétien nommé Luc *Thu*, qui eut le bonheur dans la ſuite de donner ſa vie pour Jeſus-Chriſt. Comme on le prit pour un des prédicateurs de la loi Chrétienne, on le maltraita cruellement, & on l'enferma dans une rude priſon. Ils continuerent leur pillage dans l'égliſe des Révérends Peres Dominicains, & dans les autres maiſons des Chrétiens qu'ils avoient empriſonnés.

Etant retournés à la chambre du conſeil où l'on avoit arrêté les ſix Chrétiens, ils leur mirent les fers aux pieds, & les firent traîner dans les priſons. Trois jours après ils ſe retirerent de *Keſat*, & conduiſirent à la Cour les ſix priſonniers. On laiſſe à juger quelle fut la déſolation des Chrétiens, de voir la profanation de leurs égliſes, le ſaccagement de leurs maiſons, & les cruels traitemens qu'on venoit d'exercer ſur une troupe de Néophytes, qui n'avoient d'autre crime que leur attachement à la Foi.

Dès qu'ils furent arrivés à la Cour, les priſonniers furent préſentés au Tribunal. On étala à leurs yeux des chaînes d'une peſanteur énorme, & tous les inſtrumens de leur ſupplice. Le Mandarin

jetta par terre un crucifix, & leur déclara que le ſeul moyen de ſauver leur vie & leur liberté, étoit de le fouler aux pieds. Trois Néophytes effrayés par ce ſpectacle de terreur, racheterent leur vie par une lâche & criminelle obéiſſance aux ordres du Mandarin. Les autres, plus fermes dans la Foi, frémirent à cette propoſition impie, & s'offrirent généreuſement aux tortures & à la mort. Auſſi-tôt on leur attacha des chaînes de fer au col, aux pieds & aux mains, & on les empriſonna. Delà les Mandarins allerent faire leur rapport au Régent, de l'expédition de *Keſat*, & lui préſenterent tout ce qu'ils y avoient trouvé qui ſervoit au culte divin.

A cette vue, le Régent entra en une eſpece de rage; &, dans ce premier accès de fureur, il ordonna à un de ſes Eunuques & à un Mandarin de confiance, d'aller à *Keſat*, & d'y faire de nouvelles recherches de tous les meubles conſacrés au ſervice des autels.

Ces deux Officiers exécuterent ponctuellement les ordres du Régent, mais ils ne trouverent preſque rien dans les égliſes, ni dans les maiſons, parce qu'on avoit eu le loiſir de cacher ſûrement tout ce qui avoit échappé à l'avidité du

ſoldat. Ils ſe contenterent de mener priſonnier à la Cour un Néophyte qui étoit au ſervice des Miſſionnaires.

En rendant compte de leur commiſſion au Régent, ils lui firent une deſcription exacte de la forme & de la grandeur des égliſes où les Fideles s'aſſembloient. Ce barbare dépêcha ſur l'heure d'autres Mandarins à *Keſat*, pour y dreſſer le plan de ces égliſes, & le lui apporter.

Ce fut à cette occaſion que les ſoldats ſe croyant autoriſés, n'épargnerent ni les inſultes, ni les violences, ni les mauvais traitemens. Ils ſe répandirent dans toutes les maiſons, comme des furies, & ils y pillerent tout ce qui tomba ſous leurs mains, frappant à droite & à gauche ceux qui ſe rencontroient ſur leur paſſage.

Toute la bourgade fut conſternée à un point, qu'une femme ſaiſie de frayeur, accoucha avant terme, & qu'une autre, de crainte & de déſeſpoir, ſe donna la mort à elle-même. Tout le peuple en mouvement vint porter ſes plaintes aux Mandarins, en leur remettant devant les yeux ces deux triſtes événemens. Ils en furent frappés, & leur autorité modéra à l'inſtant la fureur & l'avidité du ſoldat.

Cependant ils dreſſerent le plan des

deux égliſes, & ils le porterent à la Cour. Le tyran, après l'avoir conſidéré, envoya, pour la quatriéme fois, des Mandarins à *Keſat*, avec ordre d'abattre les égliſes, & d'en faire tranſporter les matériaux à la Cour, pour être employés à conſtruire ou à réparer les pagodes (1). Ces nouveaux Mandarins, gagnés par une ſomme d'argent qu'on leur donna, uſerent de modération dans l'exécution de leurs ordres : cependant notre égliſe fut entiérement démolie, & il n'y reſta pas pierre ſur pierre.

La déſolation fut d'autant plus grande, que la bourgade de *Keſat* a toujours été tranquille, dans le temps même des plus rudes perſécutions; que d'ailleurs il n'y a que ſix familles Idolâtres; qu'elle renferme dans ſes murs plus de deux mille Chrétiens, dont dix-ſept cens ſont ſous la conduite des Miſſionnaires Jéſuites; qu'aux grandes fêtes, on voyoit dans notre égliſe juſqu'à cinq à ſix mille Néophytes, qui y accouroient de trente & quarante lieues, attirés par la dévotion & par la pompe des cérémonies, avec leſquelles on ſolemniſoit ces ſaints jours;

(1) On donne au Tong-king le nom de Pagode & aux Idoles, & aux temples.

qu'enfin c'est de *Kesat* que les Missionnaires qui y résidoient comme dans un asyle assuré, partoient plusieurs fois, durant le cours de l'année, pour se répandre dans les diverses Provinces du Royaume, & y cultiver cette église naissante.

La persécution qui avoit pris naissance dans la bourgade de *Kesat*, s'étendit bientôt dans les autres Provinces. Presqu'au même-temps, dans la Province du sud, un Apostat cherchant à se venger d'un Gentil qui favorisoit notre sainte Religion, & dont la femme & les enfans étoient Chrétiens, imita l'exemple que lui avoit donné le renegat de *Kesat*; & par une requête remplie d'invectives & de calomnies contre la loi Chrétienne, il dénonça les Néophytes aux Mandarins de la Cour.

A l'instant on dépêcha un Mandarin avec quarante soldats, pour entrer à l'improviste dans la bourgade appellée *Koumay*, où le Pere François de Chaves faisoit sa résidence. Le Mandarin grossit sa troupe en chemin des soldats de plusieurs peuplades voisines ; & une nuit qu'on ne s'attendoit à rien moins, la bourgade fut investie.

Le bruit des tambours & de la mous-

queterie apprirent au Missionnaire le péril où il se trouvoit. Il se sauva comme il put, & il passa dans une autre Province. Mais il n'est pas concevable ce qu'il eut à souffrir en chemin; il étoit à demi-nud, sans nulle provision pour subsister, & souvent obligé de s'enfoncer jusqu'au col dans les rivieres ou dans la fange des marais, pour n'être point apperçu des Infideles.

Cependant les soldats entrerent dans la maison du Missionnaire, & prirent quatre Néophytes qui l'accompagnoient ordinairement dans ses courses apostoliques, & qui n'avoient pas eu le temps de s'évader. Ils y pillerent tout ce qui n'avoit pu être caché, se saisirent de quelqu'autres Chrétiens, & les conduisirent aux prisons de la Cour.

La même exécution se fit dans la Province du couchant : notre église fut pillée, & les prisons furent remplies de Chrétiens.

Dans la Province de *Ngheyein* étoit un Chrétien appellé Thadée *Tho* qui avoit eu quelques accès de démence, mais qui fit bien voir dans la suite, par le courage avec lequel il donna son sang pour Jesus-Christ, que cette aliénation d'esprit n'étoit que passagere. Ce Néo-

phyte poussé d'un zèle indiscret, entra dans la salle de Confucius, que ces Peuples révérent comme leur Docteur, renversa sa statue, & la foula aux pieds: quelques Gentils se jetterent à l'instant sur lui, l'accablerent de coups, & le traînerent au tribunal du Gouverneur, auquel ils demanderent justice de l'outrage fait à leur Maître. Ils accuserent aussi les Chrétiens d'avoir été les instigateurs de cette action, qui déshonoroit le premier de leurs sages. Le Gouverneur écouta leurs plaintes, & fit arrêter ceux qu'on lui déféroit comme coupables; mais après s'être fait informer de la vérité du fait, il ne punit que légerement ce Néophyte, qu'il regarda comme un esprit foible; & relâcha les Chrétiens, dont il reconnut l'innocence.

Les Infideles indignés de cette indulgence, en porterent leurs plaintes au tribunal du Régent. A la premiere lecture de la requête, le Tyran entra dans ses accès ordinaires de fureur, & ordonna que sans délai on amenât dans les prisons de la Cour tous les Chrétiens dont on lui avoit donné la liste. L'ordre s'exécuta avec une extrême diligence.

En même temps il porta un nouvel édit, qui proscrivoit la religion Chré-

tienne dans tout le Royaume, avec ordre de le publier incessamment dans l'étendue de chaque Jurisdiction, & de le faire exactement observer. Ce fut-là comme le signal de la persécution générale : dans chaque province on renversa les églises; les Chrétiens eux-mêmes en ruinerent quelques-unes, pour ne les pas exposer à la profanation des Infideles. Les Ministres de l'Evangile erroient de province en province, fuyant de tous côtés par des chemins détournés & impraticables, sans trouver nulle part ni repos ni sûreté. Les Néophytes consternés étoient poursuivis de toutes parts; & s'ils échappoient aux recherches des Mandarins, ils tomboient entre les mains des soldats & des Gentils, qui entroient à main armée dans leurs maisons, & y mettoient tout au pillage. Grand nombre de Chrétiens chargés de chaînes étoient envoyés aux prisons de la Cour : enfin on n'épargnoit ni la réputation, ni les biens, ni la vie de ceux qui avoient embrassé la foi.

Quelques mois s'étant écoulés, on fit comparoître les prisonniers devant les Juges, qui leur donnerent le choix, ou de la mort, ou de renoncer à leur foi, & de fouler aux pieds le crucifix. La

vue des tortures & des ſupplices ébranla la conſtance de quelques-uns ; mais pluſieurs autres en qui la crainte & l'amour de Dieu prévalurent, conſidérerent d'un œil intrépide ce formidable appareil, & proteſterent qu'ils préféreroient toujours leur foi à la conſervation d'une vie fragile.

Un d'eux ſe diſtingua ; c'étoit un bon vieillard appellé *Luc Thu*, bien plus vénérable encore par ſa vertu exemplaire que par ſon grand âge. Lorſqu'on lui commanda de fouler aux pieds l'image du Sauveur, il ſe proſterna auſſi-tôt devant elle, il la prit entre les mains, & l'élevant au-deſſus de ſa tête par reſpect, puis la ſerrant étroitement dans ſon ſein, & élevant ſon cœur à Jeſus-Chriſt : « mon » Seigneur & mon Dieu, dit-il d'un » ton de voix ferme & affectueux, vous » qui ſondez les cœurs, vous connoiſ- » ſez les ſentimens du mien ; mais ce » n'eſt pas aſſez, je veux les manifeſter » à ceux qui croient m'épouventer par » leurs menaces ; qu'ils ſçachent donc » que ni les plus affreux tourmens, ni » la mort la plus cruelle ne pourront » jamais me ſéparer de votre amour ».

Il ſemble que la fermeté de ce vieillard eût fait paſſer dans l'ame des Man-

darins la frayeur qu'ils avoient voulu lui inſpirer. Sans le queſtionner davantage, ils le renvoyerent en priſon avec les autres Chrétiens. Là il mit par écrit ſa confeſſion de foi mêlée de réflexions, par leſquelles il prouvoit qu'il n'y avoit point de véritable loi que celle de Jeſus-Chriſt, & qu'il falloit néceſſairement la ſuivre pour ſauver ſon ame, & mériter la béatitude éternelle.

Cet écrit fut porté au tribunal des Mandarins : ils le lurent, & ne purent s'empêcher d'avouer qu'il ne contenoit rien que de conforme à la droite raiſon; ils jugerent même que ce bon vieillard devoit être traité avec moins de rigueur. En effet ſa vertu & ſon zèle le rendoient reſpectable juſques dans les fers; & quoiqu'accablé du poids de ſes infirmités, & des incommodités d'une affreuſe priſon, ſe ſoutenant toujours par ſon courage, il ne ceſſoit de conſoler ſes compagnons, & d'animer leur ferveur. A l'égard des autres Chrétiens, qu'il n'étoit pas à portée d'entretenir, il leur écrivoit des lettres remplies de l'eſprit de Dieu, pour les exhorter à la conſtance dans les tourmens, & à la perſéverance dans la Foi.

Le Tyran *Chua* n'étoit qu'à demi ſatisfait, parce que nonobſtant ſes ordres,

& la ponctualité avec laquelle on les exécutoit, on n'avoit pu encore, depuis un an que duroit la persécution, se saisir d'aucun Missionnaire. Enfin il eut lieu d'être content, & ce fut pour lui un sujet de triomphe d'apprendre que le Pere François-Marie Buccharelli & le Pere Jean-Baptiste Messari étoient arrêtés. Voici comme la chose arriva.

Les fatigues & les travaux que ces deux hommes apostoliques avoient à souffrir, leur causerent une maladie lente qui les consumoit insensiblement. Le Pere Joseph Pires, Provincial du Japon, qui fut informé du triste état où ils se trouvoient, leur ordonna de passer à la Chine. Ils étoient déjà arrivés sur les confins de cet Empire, dans un lieu qu'on appelle *Loseu*, qui est tributaire des deux Couronnes.

Quelque soin qu'ils prissent de se cacher, les infideles furent bien-tôt instruits de leur arrivée; c'est ce qui porta les Missionnaires à se retirer ailleurs. Ils allerent à trois lieues de-là, où ils croyoient s'être dérobés à leurs recherches; on les y poursuivit encore. Enfin pour éviter plus sûrement des persécutions si acharnées, ils se réfugierent dans un bois, que d'épaisses brossailles rendoient presque

impénétrable. Il sembloit qu'ils étoient-là en sûreté, & qu'ils n'avoient d'autres ennemis à craindre que les bêtes féroces; mais les Gentils apprirent qu'un Chrétien avoit connoissance du lieu de leur retraite, ils le contraignirent à force de tourmens de le manifester, & aussi-tôt les Mandarins s'y transporterent avec une troupe de soldats; ils sçurent si bien se partager dans le bois, qu'ils n'y laisserent aucune issue propre à s'évader. Ils saisirent donc les deux Peres, trois Catéchistes qui les accompagnoient, & un jeune enfant qui étoit à leur service, & ils les conduisirent en un lieu qu'on appelle *Anloam.*

Ils y furent détenus pendant quelques jours, & durant ce temps-là on mit leur patience à de continuelles épreuves. Quelques petits Mandarins cherchant à se divertir à leurs dépens, n'épargnerent ni les termes méprisans, ni les railleries ameres, ni les insultes & les affronts. Les Missionnaires n'opposerent à ces outrages qu'un modeste silence, tant qu'il n'y eut que leurs personnes qui y furent intéressées; mais lorsque les Mandarins porterent l'insolence jusqu'à attaquer la loi de Jesus-Christ, & à vouloir contraindre les Peres & les Catéchistes à se

prosterner devant leurs Idoles, ce fut alors que les Missionnaires rompirent ce silence, & que leur zèle s'enflamma.

Le Pere Messari prit la parole, & avec un air grave & plein de feu: « Osez-vous bien, leur dit-il, viles & » méprisables créatures que vous êtes, » insulter à l'Auteur de votre être, & » transporter aux démons un culte & » des adorations qui ne sont dus qu'à » Dieu seul ? l'enfer qui est leur partage » sera aussi le vôtre. Pour nous qui » sommes les Ministres du Souverain » Maître de l'Univers, nous enseignons » aux hommes le chemin du ciel, & » nous espérons d'y arriver un jour, » tandis que vous autres, si vous ne » renoncez à vos idoles pour suivre la » loi du vrai Dieu, vous serez en proie » aux feux éternels ». Des vérités si salutaires auroient pû faire impression sur des cœurs dociles ; mais les Mandarins étoient engagés trop avant dans l'idolâtrie.

Pour causer un nouveau chagrin aux Peres, ils prirent le barbare dessein de faire donner en leur présence la bastonnade au jeune homme qui étoit à leur suite ; mais le Pere Messari arrêta leur bras, & les couvrit de confusion.

« Qu'a fait de mal cet enfant, leur » dit-il ? la foiblesse de son âge ne » prouve-t-elle pas suffisamment son in- » nocence ? si c'est un crime, selon vous, » de pratiquer la loi de Jesus-Christ, » c'est moi qui la lui ai enseignée, je » suis le seul coupable ».

On persécutoit pendant ce temps-là les Chrétiens de *Lofeu*, & on ne faisoit grace qu'à ceux qui pouvoient par argent se délivrer des prisons.

Nous avions une église à *Vannim*, à deux lieues de distance de *Lofeu : Chua* lui-même nous en avoit accordé le terrein pour nous servir de sépulture ; c'est-là que reposent les cendres du Pere Jean de Seghiera & du Pere François de Noghiera. Cette église fut détruite : on se donna de grands mouvemens pour découvrir les Catéchistes qui y résidoient, mais ils s'étoient réfugiés dans les bois, où ils souffrirent beaucoup, n'ayant pour nourriture que des fruits sauvages, & étant dans un danger continuel d'être dévorés des tigres, qu'on trouve à foison dans cette contrée.

Cependant on traîna à la Cour les prisonniers chargés de fers : à leur arrivée ils comparurent devant les Mandarins ; on n'a rien appris de ce qui se passa dans

cette audience ; on sçait seulement que du tribunal on les mena dans deux prisons séparées, qu'ils y furent gardés nuit & jour par des soldats, & qu'entre les durs traitemens qu'ils essuyerent, on les laissa manquer des choses les plus nécessaires.

Tel fut le soulagement qu'on procura à ces deux Confesseurs de Jesus-Christ si fort affoiblis, & par les maladies précédentes dont ils n'avoient pu se rétablir, & par les fatigues d'un long & pénible voyage qu'on leur avoit fait faire sous un climat brûlant, & dans une saison où les chaleurs sont excessives.

Ces exécutions tyranniques & si peu méritées de la part des Chrétiens, émurent de compassion jusqu'aux infideles mêmes. Un Mandarin de lettres, Président du second tribunal de la Cour, traitant de quelque affaire d'état avec le Régent, fit tomber adroitement le discours sur la persécution présente, & se servant à propos de la liberté qu'il paroissoit lui donner : « Seigneur, lui dit-il, » l'édit que votre Altesse a publié contre » la loi Chrétienne, apporte un grand » préjudice au Royaume ; il sert de pré- » texte aux plus violentes extorsions ; » les petits comme les grands s'en pré-

» valent pour opprimer un peuple nom-
» breux. Je connois à fond ces Chré-
» tiens qu'on vexe d'une maniere ſi
» étrange ; ce ſont des eſprits doux, pai-
» ſibles, ennemis de toute diſſention,
» exacts à payer le tribut : que leur de-
» mandez-vous davantage ? j'entrerois
» volontiers dans un accord avec votre
» Alteſſe. Je lui donne trois ans pour
» faire la guerre à feu & à ſang aux
» Chrétiens, & je m'engage à perdre la
» tête ſur un échafaud, ſi ce terme expiré
» elle vient à bout de détruire le Chriſ-
» tianiſme. D'un autre côté je conſens
» à ſubir la même peine, ſi les laiſſant
» vivre en paix, & leur accordant le
» libre exercice de leur Religion, elle
» entend dire qu'ils aient excité le
» moindre trouble, & qu'on ait apperçu
» parmi eux la plus légere étincelle de
» révolte ». Ce raiſonnement ſi plau-
ſible ne fit qu'effleurer l'eſprit du tyran,
& il n'y répondit que par un ſilence
affecté.

Une autre fois le même Mandarin ſe trouvant au conſeil avec les autres Officiers de ſon tribunal, l'affaire des Chrétiens fut miſe ſur le tapis : un de ces Officiers, ennemi capital du nom Chrétien, s'aviſa de dire que le Régent s'y prenoit

mal ;

mal, & qu'il ne réussiroit jamais à proscrire cette loi étrangere, qu'il n'eût fait sauter les têtes d'un bon nombre de ses sectateurs. Le Mandarin jettant sur lui un regard sévere : « Vous croyez donc, lui » dit-il, que c'est un crime digne de » mort que d'être Chrétien » ? A ces mots l'Officier rougit, & changea de discours.

Le tyran eut à essuyer de pareilles remontrances d'un autre Mandarin son gendre, & Général des troupes dans la Province du sud. « Je ne puis pas vous » dissimuler, Seigneur, lui dit ce Man- » darin, que tout est en confusion dans » ma Province, & qu'on trouve de » l'embarras à percevoir les tributs. Les » Officiers de différens Mandarins, d'au- » tres qui prennent ce titre sans l'être, » parcourent les maisons comme des » furieux, & mettent tout au pillage; la » crainte de tomber en des mains si bar- » bares, disperse de tous côtés ce pauvre » peuple : vous m'avouerez que c'est un » triste spectacle de voir des vieillards, » des femmes, des enfans errer comme » des étrangers dans le sein même de leur » patrie. Pour se soustraire à une si » cruelle oppression, les uns se font des » demeures souterraines, où ils s'en-

» terrent tout vivans avec leurs effets ;
» les autres courent chercher un asyle
» dans le fond des forêts parmi les
» bêtes sauvages. Des familles entieres
» fugitives & dépouillées de tout ce
» qu'elles possédoient, sont réduites
» à périr de faim & de misere. Les
» prisons de la Cour & des provinces
» sont remplies de Chrétiens, ceux qui
» ont pu échapper aux plus exactes per-
» quisitions, n'osent paroître dans les
» marchés publics, & le commerce dé-
» périt insensiblement. Ah ! Seigneur,
» laissez attendrir votre cœur à tant de
» calamités : un mot de votre bouche
» arrêtera le cours de ces injustices, &
» rétablira le calme dans nos Provinces.
» Après tout, ces Chrétiens qu'on op-
» prime sont irréprochables dans leur
» conduite ; ils sont fideles au Roi, zélés
» pour son service, & des plus ardens à
» fournir aux dépenses de l'état. »

Tel fut le discours du Mandarin : le Régent lui répondit que ce n'étoit pas de son propre mouvement qu'il avoit entrepris d'abolir le Christianisme, & qu'il persécutoit les Chrétiens ; qu'il y avoit été forcé par les plaintes des tribunaux, & que ces plaintes étoient de nature à ne pouvoir se dispenser, pour

l'exemple & la manutention des loix, d'user de sévérité.

Il n'y eut pas jusqu'au menu peuple qui ne fût touché de l'oppression où étoient les Chrétiens. Les Gentils d'une bourgade convinrent ensemble de retirer chez eux quelqu'un des Missionnaires, supposant que leurs maisons seroient pour lui l'asyle le plus sûr, & qu'on n'auroit garde de le rechercher dans un village qu'on sçavoit n'être composé que d'infideles. Ces offres furent reçues avec reconnoissance, mais on ne crut pas que, dans des conjonctures si délicates, il fût prudent de les accepter.

Il y avoit déjà plus de six mois que les deux Peres languissoient dans les fers; les incommodités du lieu, la disette, & les autres miseres inséparables de leurs prisons étoient devenues extrêmes. Les Mandarins qui les appelloient souvent à leur tribunal, où on les traînoit les fers aux pieds parmi les huées de la populace, ne pouvoient ignorer leurs souffrances: elles étoient peintes sur leur visage have & exténué; mais ces Juges barbares, qui regardoient les Ministres de Jesus-Christ comme des victimes destinées à la mort, se mettoient peu en peine de leur procurer du soulagement: cependant il s'en

falloit bien que les forces du corps égalaſſent leur courage ; à la fin ils ſuccomberent à tant de maux, & furent attaqués l'un & l'autre d'une maladie violente, elle enleva le Pere Meſſari ; l'heure étoit venue où il plut à Dieu de couronner ſon invincible patience, & ſon zèle infatigable pour la converſion des infideles.

Ce n'eſt pas ici le lieu de décrire en détail toutes les vertus de l'homme apoſtolique, un volume entier n'y ſuffiroit pas : on pourra quelque jour donner l'hiſtoire édifiante de ſa vie & de ſes travaux. Tout ce que je puis dire, pour me contenir dans les bornes d'une courte relation, c'eſt qu'il a pouſſé juſqu'à l'héroïſme la fermeté dans les plus grands périls, & la patience dans l'accablement de toutes ſortes de maux. Il eſſuya une infinité de dangers ſur mer & ſur terre pour porter le nom de Jeſus-Chriſt aux différens peuples de cet Orient. Dans un de ces longs voyages, des voleurs le dépouillerent, & le laiſſerent étendu à terre & à demi mort des coups dont ils le chargerent ; quand il fut revenu à lui, il ſe trouva ſeul dans des lieux déſerts & inhabités, ſans vêtement, ſans nourriture, couvert de bleſſures, & deſtitué de tout ſecours humain ; c'eſt dans de pareilles occaſions que par ſon

courage il s'élevoit au-dessus de lui-même, & il avoit coutume de dire que les hommes apostoliques sont nés pour souffrir, & que les grands travaux sont leur aliment journalier.

Dans un autre voyage qu'il fit pour se rendre à la *Cochinchine*, il arriva à une bourgade nommée *Tum Ke*, qui confine avec ce Royaume; le Gouverneur Chinois avoit été autrefois Chrétien, mais depuis plusieurs années il n'étoit plus qu'un indigne apostat. A peine le Pere parut-il dans cette bourgade, que les Gentils conspirerent contre sa vie. Ils allerent en foule chez le Gouverneur, & le dépeignirent avec les plus noires couleurs : « C'est un homme » détestable, lui dirent-ils, il prend les » ossemens des morts, il en compose » une certaine eau dont les effets sont » pernicieux, il la verse sur la tête des » peuples; ceux à qui ce malheur arrive » ne sont plus maîtres d'eux-mêmes, & » par la vertu de cette eau enchantée, » ils sont forcés de se faire Chrétiens. »

Cette ridicule accusation frappa l'esprit crédule du Gouverneur; il fit emprisonner le Pere, & peu de jours après il le condamna à avoir la tête tranchée; la sentence étoit sur le point de s'exé-

cuter, lorſqu'un Bonze fit comprendre au Gouverneur qu'il alloit s'attirer la plus fâcheuſe affaire, & que le Roi de la Cochinchine s'offenſeroit vivement, s'il faiſoit mourir un des freres du Pere Antoine *Arnedo*, que ce Prince honoroit de ſon eſtime & de ſon amitié.

Cette remontrance eut ſon effet; le Gouverneur ſuſpendit l'exécution de ſa ſentence, &, après y avoir fait des attentions ſérieuſes, il rendit la liberté au Pere, en lui ordonnant de ſortir au plutôt des terres de ſon diſtrict. Le Pere obéit; mais il fut doublement affligé, & d'être à la porte de ſa chere Miſſion, après laquelle il ſoupiroit depuis long-temps ſans pouvoir y entrer; & encore plus, de ſe voir arracher la couronne du martyre qu'il tenoit preſque entre les mains.

Il lui fallut retourner pour la ſeconde fois à *Macao*, mais il n'y demeura pas long-temps, & il fit tant d'inſtance auprès de ſes Supérieurs, qu'il obtint la permiſſion d'entrer dans le Royaume du *Tong-king*. C'eſt-là que des travaux immenſes l'attendoient : la converſion d'un grand nombre d'infideles en fut le fruit, & une mort glorieuſe en a été la récompenſe; elle arriva le 15 de Juin de l'année

1723. Ce Pere qui étoit âgé de cinquante ans, laisse à sa Compagnie les plus grands exemples de toutes les vertus religieuses & apostoliques, & la gloire de voir augmenter le nombre de tant d'autres de ses enfans, qui ont eu le bonheur de souffrir la mort pour la cause de J. C.

Le Régent ayant appris la mort du Pere Messari, ordonna que son corps fût porté hors de la ville. Ce Pere, le troisieme jour de son décès, fut enterré avec les mêmes fers qu'on lui avoit mis aux pieds lorsqu'on l'arrêta prisonnier. Sept mois après le Pere Stanislas *Machado* le fit transférer dans l'église de *Ke ne*, qui avoit échappée aux profanations des infideles, & c'est-là qu'on conserve ce précieux dépôt.

Cependant la maladie du Pere *Bucchare-lli* devenoit de jour en jour plus dangereuse, & l'on commençoit à désespérer de sa vie. Le Mandarin qui étoit préposé pour sa garde, soit par un mouvement de compassion naturelle, soit qu'il craignît de s'attirer des reproches du Régent, le tira de sa prison pour le mettre dans une autre moins incommode, & fit venir un Médecin pour le soigner, ou plûtôt pour empêcher que la mort ne le dérobât au supplice qui lui étoit préparé.

Enfin après une année de la plus douloureuse détention, le Pere & les Néophytes prisonniers apprirent que le tribunal venoit de les juger & de les condamner à mort. Transportés de joie à cette nouvelle, & pour rendre publique leur réjouissance, ils se vêtirent tous d'habits neufs. Les Chrétiens accoururent en foule aux prisons, & baisant respectueusement les pieds de ces illustres Confesseurs de Jesus-Christ, les féliciterent de leur bonheur, & leur dirent les derniers adieux avec ces tendres sentimens que la foi & la vraie charité inspirent. Tous se confesserent, & reçurent Notre Seigneur de la main d'un Prêtre Tong-kinois, qui depuis plusieurs années étoit détenu dans la même prison en haine de la foi.

Le onzieme jour d'octobre fut le jour de leur triomphe; les prisons furent ouvertes, & les prisonniers conduits dans une place vis-à-vis le palais du tyran. On les rangea sur une même ligne: le Pere Buccharelli à la tête; suivoient les Chrétiens; puis les Gentils accusés de divers crimes. Un Officier de la cour sortit du palais, & publia à haute voix, que son Altesse, par un effet de sa haute piété, faisoit grace à ceux qui étant fils

uniques pourroient racheter leur vie par une somme d'argent. Il écrivit ensuite les noms de ceux qui étoient en état de financer, & en porta la liste au Régent.

Un moment après il revint pour la seconde fois, tenant à la main la sentence de mort contre chacun de ceux qui composoient cette troupe. Il commença par le Pere *Buccharelli*, & s'approchant de lui : « Vous, étranger, lui dit-» il, parce que vous avez prêché aux » peuples la loi chrétienne, qui est pros-» crite dans ce Royaume, son Altesse » vous condamne à avoir la tête tran-» chée ». Le Pere baissa modestement la tête, & dit d'un air content : Dieu soit beni.

L'Officier adressa ensuite la parole à Thadée *Tho* : « Vous êtes condamné au » même supplice, lui dit-il, parce que » vous êtes disciple de cet étranger, & » que vous suivez la loi de Jesus-Christ ; » & de plus, votre tête sera pendant trois » jours exposée sur un pieu aux yeux » du public ». Il continua de lire à tous les autres leur sentence, qui étoit conçue en mêmes termes, & motivée de la même maniere.

Après avoir lu aux Gentils leur condamnation, & les différens crimes pour

lefquels ils devoient perdre la vie, il finit par la lecture de la fentence, qui condamnoit plufieurs autres Chrétiens à avoir foin des éléphans, les uns pendant toute leur vie, les autres pendant un certain nombre d'années, alléguant toujours pour caufe de leur condamnation la profeffion qu'ils faifoient du Chriftianifme.

Auffi-tôt que ces fentences furent prononcées, on remena dans les prifons ceux qui s'étoient engagés à fournir de l'argent, & les autres qu'on avoit condamnés à prendre foin des éléphans. Au regard de ceux qui étoient fentenciés à mort, on ne leur donna point de trève; fur le champ ils furent conduits par une nombreufe efcorte de foldats au lieu du fupplice, éloigné d'une grande lieue de la ville. Ils furent fuivis d'une multitude innombrable de peuples, que la curiofité attiroit à ce fpectacle; le Pere *Bucchareli* marchoit à la tête, & fes Néophytes le fuivoient immédiatement.

A peine eurent-ils fait quelques pas, que l'un d'eux entonna les prieres qui fe chantent dans l'églife & les litanies de la fainte Vierge; les autres lui répondirent fur le même ton, & avec les mêmes fentimens de pieté; jufqu'au terme ils ne

cesserent de chanter les louanges de Dieu. Elles n'étoient interrompues que par de courtes exhortations que leur faisoit de temps en temps leur cher Pasteur, pour soutenir & animer leur constance. « Encore quelques heures, leur » disoit-il, nous serons délivrés de ce » malheureux exil, & nous posséderons » Dieu dans le ciel »; c'est ainsi qu'ils sanctifioient cette marche pénible & ignominieuse.

Cependant le Pere *Buccharelli*, qui n'étoit pas rétabli de sa maladie, & qui marchoit à jeûn, & sous la pesanteur de ses chaînes, ne put résister à cette fatigue: il tomba en défaillance, & il fallut le soutenir le reste du voyage.

Dès qu'ils furent arrivés au lieu destiné à leur supplice, le Pere *Buccharelli* se prosterna plusieurs fois, baisant avec respect cette terre qui alloit être arrosée de son sang, & offrant à Dieu sa vie en sacrifice. Les bourreaux se saisirent des prisonniers, & les attacherent chacun à un poteau, les mains liées derriere le dos.

Dans ce temps-là parut en l'air une sorte d'oiseaux tout blancs, qu'on n'avoit jamais vus dans le pays, & qui attirerent les regards & causerent la surprise de

ce grand peuple aſſemblé. Ces oiſeaux voltigeoient ſans ceſſe ſur la tête des Chrétiens, & plus ſouvent ſur celle du Pere *Buccharelli*, ſe jouant enſemble avec leurs aîles, & faiſant en l'air comme une eſpece de fête. Les Gentils eux-mêmes remarquerent que ces animaux affectoient de ne point voltiger ſur la tête des infideles. Pluſieurs d'entr'eux furent frappés de la nouveauté du ſpectacle ; d'autres s'écrierent en ſe mocquant, que ſi le Dieu des Chrétiens étoit ſi puiſſant, il n'avoit qu'à ordonner à ces oiſeaux d'élever en l'air ſes adorateurs, & de les arracher des mains de leurs bourreaux.

Enfin tout étant diſpoſé, & les Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt étant liés aux différens poteaux, on leur trancha la tête. Celle du Pere *Buccharelli* tomba la premiere, parce que c'eſt par lui que commença l'exécution. Il n'étoit âgé que de trente-ſept ans ; il en avoit paſſé vingt-deux dans la Compagnie, dont il en employa ſept dans les fonctions laborieuſes de cette Miſſion. Lorſqu'on le fit priſonnier, le Mandarin Chinois vouloit à force ouverte l'enlever à ſes perſécuteurs : le Pere qui en fut informé le conjura de n'en rien faire, & pour l'en

détourner plus efficacement, il lui représenta que toute la Miſſion reſſentiroit le contre-coup de cette violence.

Quand on lui eut mis les fers aux mains & aux pieds, il les baiſa avec reſpect, & loin de ſe plaindre de leur peſanteur, il les regardoit ſouvent avec complaiſance, & plutôt comme une marque de décoration, que comme un ſymbole de captivité. Dans les différens interrogatoires qu'il eut à ſubir, il ne répondoit à ſes Juges qu'autant qu'il étoit néceſſaire; du reſte, il gardoit un profond ſilence : mais quand il leur arrivoit de parler avec mépris de la loi de Jeſus-Chriſt, alors il prenoit un viſage ſévere, & s'étendoit fort au long ſur l'excellence & la ſainteté de cette loi. Il montroit la néceſſité de la ſuivre pour mériter les récompenſes du ciel, & éviter les peines de l'enfer. Il leur reprochoit hardiment l'injuſtice criante dont ils ſe rendoient coupables, en traitant ſi cruellement une troupe d'innocens à qui on faiſoit un crime de l'avoir embraſſée. Dans une de ces occaſions un de ſes Juges lui demanda s'il faiſoit réflexion qu'il parloit à des Mandarins, qui étoient les maîtres de ſon ſort, & qui avoient ſa vie entre leurs mains. « Je ne crains

» point la mort, leur répondit-il d'un » ton ferme, je ne crains que Dieu. »

La nuit ſuivante les Chrétiens vinrent rendre les honneurs funèbres à leur cher Pere en Jeſus-Chriſt. Ils enfermerent ſon corps dans un cercueil, & l'inhumerent au lieu même où il avoit répandu ſon ſang pour la Foi ; mais quelques mois après le Frere Thomas Borgia le transféra dans notre égliſe de *Dam gia*, où il eſt maintenant en dépôt. On rapporte pluſieurs guériſons miraculeuſes qui ſe ſont opérées par les mérites du ſerviteur de Dieu ; je n'en dirai rien, parce que juſqu'ici on n'a pas été en état d'en tirer des témoignages authentiques.

Pierre *Frieu* fut le ſecond à qui on coupa la tête ; c'étoit un zélé Catéchiſte. Il avoit fait vœu de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance entre les mains du Pere Supérieur de cette Miſſion. C'eſt dans l'égliſe d'*Antap* qu'il fut arrêté priſonnier : le refus conſtant qu'il fit d'abjurer la foi & de marcher ſur le crucifix, & la ſainte liberté avec laquelle il annonçoit à ſes Juges les vérités de la religion, l'expoſerent à diverſes tortures très-cruelles, qu'on lui fit ſouffrir dans le cours de ſa captivité.

On nomme le troiſieme Ambroiſe

Dao, c'étoit un de ceux qui accompagnoient les deux Peres, quand ils furent arrêtés ſur les confins de la Chine. Comme il ſervoit de premier Catéchiſte au Pere *Buccharelli*, pluſieurs fois à force de tourmens on voulut l'obliger à nommer les bourgades où les Miſſionnaires alloient adminiſtrer les ſacremens. Sous les coups redoublés, & au milieu des plus vives douleurs, il ne fit point d'autre réponſe que celle-ci : « Je ſçai que mon » maître eſt un grand homme de bien ; » ce n'eſt que ſa haute vertu qui m'a » attaché à ſon ſervice ; je n'ai rien autre » choſe à vous dire, & quand vous me » tueriez, vous n'en ſçaurez pas davan- » tage. » Lorſque les Chrétiens alloient le viſiter dans ſa priſon, il les charmoit par ſes diſcours édifians. « Tout pécheur » que je ſuis, leur diſoit-il, je ſçai que » Dieu m'appelle à la gloire de verſer » mon ſang pour ſon ſaint nom. »

Le quatrieme & le cinquieme auxquels on fit ſouffrir le même ſupplice, s'appellent Emmanuel *Dien*, & Philippe *Mi*, deux fervens Catéchiſtes, dont la conſtance a été éprouvée par les rigueurs d'une longue priſon, par les divers tourmens qu'on leur fit endurer, & enfin par la mort qu'ils reçurent avec joie, & dont Dieu couronna leur zèle.

Ce Luc *Thu*, dont nous avons déjà parlé, & qui embraſſa avec une dévotion ſi tendre le crucifix qu'on lui ordonnoit de fouler aux pieds, fut le ſixieme qui eut la tête tranchée. Dès les premiers commencemens de la perſécution qui s'éleva dans la bourgade de *Keſat*, preſſé de l'extrême deſir de ſouffrir pour Jeſus-Chriſt, il alla ſe préſenter aux Mandarins, & leur déclarer qu'il étoit Chrétien. Dans les priſons, dans les tribunaux, il ne ceſſa de confeſſer ſa foi, & lorſque les Juges, pour lui impoſer ſilence, le menaçoient de la mort: « c'eſt » l'unique objet de mes vœux, leur ré- » pondoit-il; de grace prononcez au » plutôt ma ſentence, donnez-la moi » que je la baiſe. » Il fut mis deux fois à de violentes tortures; il ſembloit qu'il y prît de nouvelles forces, il en ſortoit toujours avec un viſage gai & content.

Sa gaieté ne l'abandonna pas pendant les deux ans qu'il fut détenu priſonnier; mais elle augmenta beaucoup lorſqu'on lui apporta la nouvelle de ſa condamnation. Sa femme étant venu le voir: « prenez part à ma joie, lui dit-il, en » l'embraſſant tendrement, je vais don- » ner ma vie pour Jeſus-Chriſt; au reſte » ne vous aviſez pas de prendre le deuil

» après ma mort : des vêtemens lugubres » ne conviennent point à un jour de » triomphe : » puis lui donnant une robe d'écarlate, « voilà l'habit dont je vous » ordonne de vous revêtir au moment » que ma tête sera séparée de mon » corps. » La pieuse Chrétienne ne crut pas devoir se conformer à ses desirs, de peur d'aigrir sans raison les Gentils, & d'exciter de nouveaux murmures.

Comme on étoit prêt de lui couper la tête, un Mandarin touché de compassion éleva la voix, & dit que ce vieillard n'ayant qu'un seul frere, étoit du nombre de ceux à qui le Régent faisoit grace, moyennant une somme d'argent. Luc prenant aussi-tôt la parole, & montrant des yeux & de la main les Catéchistes : « vous n'y pensez pas, lui dit-il, tous » ceux que vous voyez-là sont mes » freres. » Il finit ainsi glorieusement ses jours, à l'âge de près de soixante ans.

Luc *Mai* est le nom du septieme ; il étoit attaché au service de notre église de *Keban*, & il remplissoit cette fonction avec un grand zèle ; sa constance fut égale dans les tourmens : c'est lui qui, comme nous l'avons dit, entonna les litanies de la sainte Vierge, & les autres prieres, lorsque cette bienheureuse troupe

de confeſſeurs marchoient au lieu du ſupplice.

Thadée *Tho* fut le huitieme : on l'exécuta dans un lieu ſéparé, & en compagnie de quatre ſcélérats Gentils, dont les têtes, comme la ſienne, devoient être ſuſpendues à un pieu, & expoſées pendant trois jours à la vue publique. Ces trois jours écoulés, le Catéchiſte de la ville royale alla lui donner la ſépulture : Il fut étrangement ſurpris de voir la tête auprès de ſon corps auſſi fraîche que ſi elle eût été coupée tout récemment; au lieu que les corps des Gentils étoient noirs, défigurés, à demi pourris, & répandoient au loin une odeur qui empeſtoit.

Paul *Noi*, Catéchiſte qui avoit imité ſes compagnons dans leur conſtance au milieu des tourmens, eut part à leur couronne par une mort également glorieuſe.

Enfin le dernier de tous fut François *Kam*, celui-là même qui, ſaiſi de frayeur à la vue des tourmens qu'on lui préparoit, s'en délivra par une lâche apoſtaſie. Son crime ſe préſenta bientôt à ſes yeux dans toute ſon énormité : honteux de ſa foibleſſe, il en conçut un repentir amer; il en demanda pardon avec larmes aux

Chrétiens, il s'en confessa avec de vifs sentimens de douleur, & pour en faire une réparation authentique, il alla trouver ses Juges: il protesta en leur présence contre tout ce qu'il avoit fait, & il leur fit une profession publique de la foi chrétienne, dans laquelle il leur déclara qu'il vouloit vivre & mourir. La prison, les tourmens, & enfin la mort soufferte pour Jesus-Christ couronnerent une pénitence si sincere & si généreuse.

La mort du Pasteur & de ses disciples n'a pas mis fin à la persécution; elle duroit encore en l'année 1725, quoique cependant elle s'étoit un peu ralentie; mais de si grands exemples de fermeté chrétienne ont produit les plus admirables effets: on voit la ferveur des fideles se ranimer, & rien n'est plus commun parmi eux que le desir de sceller de leur sang les saintes vérités qu'ils croient. Ceux qui avoient scandalisé l'église par leur chute, sont allés généreusement confesser leur foi devant les Juges, & sont entrés avec joie dans ces prisons, dont la seule image les avoit effrayés; de ce nombre on en compte déjà trente, qui y sont morts de pure misere.

Les autres Chrétiens, au nombre de

cent cinquante-trois, condamnés à avoir ſoin des éléphans, à la vue du ſang de leurs freres verſé pour Jeſus-Chriſt, ſe ſentent un nouveau courage dans les fonctions humiliantes & pénibles auxquelles ils ont été dévoués en haine de la foi. Une multitude d'infideles qui ont vu ou qui ont appris par la voix publique la tranquillité & la joie que les Néophytes ont fait éclater au milieu des tourmens, & ſous le fer des bourreaux, demandent avec empreſſement le baptême.

Quelque attention qu'on ait à obſerver les Miſſionnaires, ils ne laiſſent pas de parcourir en cachette les bourgades, de fortifier les fideles par le fréquent uſage des Sacremens, d'admettre au baptême ceux qu'ils en jugent dignes; & ce n'eſt pas pour eux une petite conſolation de voir leur troupeau s'accroître de plus en plus par les mêmes moyens qu'on emploie à le détruire; enſorte que la réflexion que faiſoit Tertullien au temps des perſécutions de la primitive Egliſe, ſe vérifie à la lettre dans la chrétienté de ce Royaume: vous nous multipliez, diſoit-il, à meſure que vous nous moiſſonnez; le ſang répandu des

fideles eſt une ſemence féconde qui produit au centuple. *Plures efficimur quoties metimur à vobis, ſemen eſt Sanguis Chriſtianorum.*

RELATION

De la perſécution élevée dans le Royaume de Tong-king, & de la mort glorieuſe de quatre Miſſionnaires Jéſuites qui ont eu la tête tranchée en haine de la foi, le 12 Janvier de l'année 1737. Tirée de quelques Mémoires Portugais.

LES Royaumes de Tong-king & de la Cochinchine étoient anciennement une des plus grandes Provinces de la Chine, qu'on appelloit *Ngan nan*, c'eſt-à-dire, repos auſtral, & qui s'étendoit vers le ſeptentrion depuis le douziéme degré juſqu'au vingt-troiſiéme. L'éloignement où cette Province étoit de la Cour, ne permettoit point aux peuples d'y porter leurs plaintes contre le gouvernement tyrannique des Vicerois, qui y avoient une pleine & ſouveraine autorité. Les Tong-kinois, las de porter un joug ſi odieux, s'en affranchirent tout-à-coup

en tuant le Viceroi, & en se choisissant un Roi de leur nation, qui les gouvernât avec plus de modération & d'équité.

Ce soulevement ne manqua pas de leur attirer une guerre cruelle de la part des Chinois; ils la soutinrent long-temps avec une valeur extraordinaire. Enfin, la paix se conclut à l'avantage des Tongkinois, puisqu'ils furent délivrés de la domination Chinoise, & que leur Roi demeura paisible possesseur du trône, à cette condition néanmoins, qu'il enverroit tous les trois ans une ambassade solemnelle à l'Empereur de la Chine, avec des présens, auxquels les Chinois donnerent le nom de tribut.

Cette guerre étant plus heureusement terminée que le Roi de *Ngan-nan* n'avoit lieu de l'espérer, il ne songea plus qu'à se délasser de ses fatigues, & à goûter les douceurs de la paix. Il se retira à la campagne dans ses maisons de plaisance, pour ne s'y occuper que de plaisirs, & se livrer à toutes les délices d'une vie oisive & voluptueuse; & même afin qu'on n'eût aucun prétexte de troubler son repos, il confia le gouvernement de son Etat à un des Grands de sa Cour.

Ce Seigneur, également adroit &

ambitieux, profita de l'indolence de son Souverain, pour s'emparer du trône. Il sçut si bien, pendant son absence, manier les esprits, & les tourner en sa faveur, qu'en peu de temps il se rendit maître des quatre principales Provinces; il en chassa le Roi légitime, & l'obligea de se retirer dans les parties méridionales, où il le laissa tranquille.

Le Prince fugitif voyant l'autorité d'un sujet rébelle si bien affermie, & désespérant de le réduire, se contenta de cette portion de son Etat qui lui étoit abandonnée, & y forma un Royaume particulier, qu'on nomme maintenant la Cochinchine. Le Tong-king, qui est renfermé entre le 17[e] & le 23[e] dégré de latitude, fut dès-lors entiérement soumis à l'usurpateur.

Il y a un siécle & davantage que ce Royaume a été éclairé des lumieres de l'Evangile. Le Pere Julien Baldinotti, Jésuite de Pistoye en Toscane, fut le premier qui y entra en l'année 1626. Il trouva dans ces peuples des dispositions si favorables à embrasser la loi chrétienne, qu'il demanda au plutôt du secours : l'année suivante deux autres Jésuites, sçavoir, le Pere Antoine Marquez Portugais, & le Pere Alexandre de Rhodes d'Avignon allerent le joindre.

Ces Peres qui avoient déja quelque connoiſſance de la langue Tong-kinoiſe, ne purent ſuffire à l'empreſſement des peuples qui venoient entendre leurs inſtructions. La ſemence évangélique fructifia au centuple, & en moins de quatre ans, une grande multitude d'Idolâtres convertis à la Foi formerent une Chrétienté nombreuſe.

Des progrès ſi rapides alarmerent les Prêtres des Idoles. Ils ſe donnerent tant de mouvemens auprès des Grands & à la Cour, & employerent tant de calomnies contre la Religion Chrétienne & contre les Miſſionnaires, qu'en l'année 1630, ils les firent chaſſer du *Tong-king*, & conduire à Macao.

Il fallut céder à ce premier orage, qui fut bientôt calmé par le départ des hommes apoſtoliques. Leur exil ne fit pas abandonner cette égliſe naiſſante: le 18 de Février de l'année 1631, trois autres Miſſionnaires Jéſuites; ſçavoir, le Pere Gaſpard de Amaral, le Pere Antoine de Fontes & le Pere Antoine Cardin s'embarquerent à Macao pour le *Tong-king*, & y arriverent le 7 Mars. Ils furent reçus des nouveaux Fideles avec des tranſports de joie extraordinaires. Mais ce qui conſola infiniment

finiment ces Peres, ce fut de voir que pendant la courte absence des Pasteurs, qui ne fut que de dix mois, le troupeau de Jesus-Christ s'étoit accru de deux mille trois cens quarante Néophytes, que trois Catéchistes avoient pris soin d'instruire, & auxquels ils avoient conféré le saint baptême.

La moisson devint si abondante, que les Missionnaires étoient occupés jour & nuit à la recueillir. En l'année 1639, on comptoit déja quatre-vingt-deux mille cinq cens Chrétiens; & dans la Province de *Ghean*, soixante-douze bourgades où il ne restoit presque plus d'Infideles.

D'anciennes lettres du Pere Jean Cabral nous apprennent qu'en 1645 & 1646 le nombre des Tong-kinois qui, pendant ces deux années, avoient reçu le baptême, montoit à vingt-quatre mille; & dans les quatre Provinces, il se trouvoit déja deux cens églises fort grandes & fort propres, que ces fervens Néophytes avoient bâties à leurs frais.

Un si petit nombre d'ouvriers ne suffisoit pas dans un champ si fertile; aussi virent-ils bientôt venir à leur secours différentes recrues d'hommes apostoliques, qui se succéderent les uns aux autres, & qui remplacerent ceux que la

mort enlevoit, ou dont les forces étoient affoiblies par le grand âge, & par de continuelles fatigues.

Dans la ſuite, des Miſſionnaires de différens Ordres vinrent partager leurs travaux, & l'on y voit maintenant une Chrétienté très-nombreuſe & très-floriſſante. Il s'y eſt élevé de temps en temps de rudes perſécutions, mais elles n'ont ſervi qu'à éprouver la Foi des nouveaux Fideles, & à les y affermir de plus en plus.

Une des plus cruelles qui ait agité l'égliſe de *Tong-king*, arriva en l'année 1721. La Religion fut proſcrite par un édit public; les Miſſionnaires & les Chrétiens furent recherchés, empriſonnés & mis à mort, uniquement pour avoir refuſé de renoncer à leur Foi, & de fouler aux pieds l'image adorable de Jeſus crucifié. Le Pere Meſſari, Italien, mourut de miſere dans les priſons; le Pere Bucchatelli, pareillement Italien, & neuf Chrétiens Tong-kinois ſouffrirent une mort glorieuſe; cent cinquante autres Néophytes furent condamnés à prendre ſoin des éléphans, ce qui eſt à peu près la même peine au *Tong-king*, que celle d'être condamné aux galeres en Europe : on en peut voir la relation qui eſt très-touchante, dans ce volume.

Cette violente perſécution s'eſt renouvellée dans ces derniers temps ; de ſix Miſſionnaires Jéſuites qui tout récemment ont pénétré avec bien de la peine dans le *Tong-king*, quatre ont été arrêtés par les Gentils, & après neuf mois de priſon ont eu la tête tranchée en haine de la Foi le 12 Janvier de l'année 1737. Ce ſont les circonſtances de leur priſon & de leur mort que je vais décrire ſur les mémoires les plus fideles. Ces mémoires ont été dreſſés par des Catéchiſtes intelligens & témoins oculaires, qui, ſelon l'ordre que leur en avoit donné le Pere François de Chaves, Supérieur de cette Miſſion, écrivoient jour par jour ce qui arrivoit aux Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt. Leur Journal a été traduit, de leur langue en Portugais, par le Pere Joſeph Dacoſta.

Il y avoit du temps que les Chrétiens du *Tong-king* demandoient de nouveaux Miſſionnaires, pour le ſoulagement des anciens qui étoient accablés d'années & de travaux. Pluſieurs Jéſuites pleins de zèle, étoient venus à Macao, dans le deſſein d'aller à leur ſecours, mais la difficulté étoit de les y tranſporter. On ne pouvoit plus, comme autrefois, traverſer la Province de *Quang-tong*, qui

eſt limitrophe du *Tong-king*. Depuis que les Miſſionnaires de la Chine ont été exilés de Canton à Macao, cette voie, qui étoit la plus courte & la plus sûre, eſt abſolument fermée. La voie de la mer étoit auſſi peu pratiquable. Quoique des ſommes Chinoiſes partent aſſez ſouvent du port de Canton, pour aller faire leur commerce au *Tong-king*, il n'y en avoit aucune qui osât les admettre. En l'année 1734, le Capitaine d'un de ces bâtimens s'engagea de les conduire, moyennant une groſſe ſomme d'argent qu'il exigea & qu'il reçut : mais peu après ayant fait ſes réflexions, il rétracta ſa parole, & ne voulut point en courir les riſques.

Enfin, après bien des mouvemens qu'on ſe donna, on trouva dans la petite ville d'*Ançan* un maître de barque, qui s'offrit de mener les Miſſionnaires au *Tong-king*, mais à un prix exceſſif, à cauſe du péril auquel il s'expoſoit, s'il venoit à être découvert, & déféré aux Mandarins Chinois : il en fallut paſſer par où il voulut : mais lorſqu'il étoit ſur le point de venir chercher les Peres à Macao, parut un décret impérial, qui défendoit à tout Chinois de ſe mettre en mer, ſans avoir un paſſeport des premiers Mandarins de Canton. Ainſi

il fut obligé de se rendre à la capitale.

Cet incident qu'on ignoroit à Macao, & qui retardoit le départ des Missionnaires, y causa de nouvelles inquiétudes. On craignoit que le maître de barque, par timidité ou autrement, n'eût changé de résolution, ainsi qu'avoit fait le Capitaine de la somme Chinoise. On ne fut détrompé qu'au mois de Mars de l'année 1735, qu'il vint de sa part un exprès à Macao, pour avertir les Missionnaires de se rendre dans un lieu écarté qu'il leur désignoit, afin de s'y embarquer hors de la vue du peuple. Cette agréable nouvelle transporta de joie les Missionnaires : ils partirent aussitôt avec trois Tong-kinois, pour se rendre au lieu marqué, & ils s'embarquerent le 18e d'Avril de la même année.

Quoique les vents fussent contraires, le maître de la barque força tellement de voiles & de rames, qu'en assez peu de jours il arriva dans un parage qui n'étoit pas fort éloigné des terres du *Tong-king*. Il y demeura quelque temps pour attendre un vent favorable, au moyen duquel il pût passer rapidement un petit détroit, & tromper la vigilance des gardes qui y sont postés pour faire la

viſite des barques. Mais comme le temps étoit toujours le même, il ſe laſſa d'attendre, ſe flattant que moyennant une petite ſomme qu'il donneroit aux ſoldats, ils ne feroient leur viſite que ſuperficiellement, & qu'ils le laiſſeroient continuer ſa route. Malheureuſement il ſe trompa : les ſoldats arrêterent la barque au paſſage ; &, ſans égard aux offres qui leur furent faites, ils procéderent à la viſite avec tant d'exactitude, qu'ils eurent bientôt découvert les Miſſionnaires, quoique placés à l'écart, afin de n'être pas ſi aiſément apperçus. On les conduiſit aux tribunaux des Mandarins d'armes, qui gardoient cette plage. Ils y ſubirent un long interrogatoire, après lequel on les enferma dans un petit fort, juſqu'à ce qu'on eût pu ſçavoir les intentions du principal Mandarin de tout le pays, qui demeuroit à ſix lieues delà.

Ce Mandarin les fit auſſi comparoître à ſon tribunal ; & après les avoir longtemps queſtionnés, il les renvoya à leur barque, pour y être gardés juſqu'à nouvel ordre. Il informa auſſi-tôt de cette affaire les premiers Mandarins de la Province qui réſident à Canton, afin de ſçavoir leurs réſolutions, & de s'y conformer. La réponſe qui vint de la ca-

pitale, fut un ordre de renvoyer sûrement à Macao les Européens & les Tongkinois; & pour cela, de les y faire conduire, de ville en ville, par des Officiers des tribunaux : & au regard du maître de la barque, de le remettre à son Mandarin, afin qu'il le fît châtier. Ainsi ces Peres, après bien des inquiétudes & des fatigues qu'ils eurent à essuyer, eurent la douleur d'arriver le 24 Décembre au même lieu d'où ils étoient partis plus de six mois auparavant.

Un si mauvais succès, loin de rallentir leur zèle pour une Mission, après laquelle ils soupiroient depuis tant d'années, ne servit qu'à le rendre plus vif & plus animé. Ils songeoient continuellement aux moyens de vaincre les obstacles qui les écartoient d'une terre si ardemment desirée. Un jour qu'ils s'en entretenoient avec plus d'ardeur & de vivacité que jamais, en présence d'un Chinois de confiance, celui-ci leur fit part d'un projet qu'il avoit imaginé, & qu'ils agréerent, bien qu'ils doutassent fort du succès : il s'offrit d'aller à Canton, où il espéroit gagner quelques Officiers des tribunaux, & employer leur adresse & leur crédit, pour obtenir un passeport, en ajoutant que, s'il l'obtenoit, il auroit

plus de facilité à louer une barque à *Ançan*, & qu'il les conduiroit lui-même jusqu'à *Lofeou*, ville frontiere du *Tong-king.*

Quelque difficile que parût l'exécution de ce projet, le Chinois partit pour Canton, & il s'y conduisit avec tant de prudence & de dextérité, qu'en assez peu de temps on lui mit en main un écrit signé des premiers Mandarins, qui permettoit aux trois Tong-kinois de traverser la Province de *Quang-tong*, pour retourner dans leur patrie avec les Européens qui les accompagnoient.

Le Chinois muni de cette permission se rendit à *Ançan*, où il eut bientôt loué une barque, sur laquelle les Missionnaires s'embarquerent le dixieme de Mars de l'anné 1736. Ils étoient au nombre de six; sçavoir le Pere Jean Gaspard Crats, Allemand; le Pere Barthelemi Alvarez; le Pere Emmanuel de Abreu; le Pere Christophe de Sampayo; le Pere Emmanuel Carvalho, & le Pere Vincent Dà Cunha, tous cinq Portugais.

Ils arriverent la premiere journée à un village nommé *Se-lie*, où ils passerent la nuit. Le lendemain ils mirent à la voile de grand matin, avec un vent si favorable, qu'il les porta en deux jours

à un port nommé *Chanxa*, où les autres barques n'arrivent d'ordinaire qu'en cinq ou six jours. Là, ils quitterent leur grande barque, & continuerent leur route, partie par eau, & partie sur terre; ils passerent par *Yeng-pin*, par *Se-tan*, par le territoire de *Yong-tsongue*, & après quatre jours d'un chemin très-rude au milieu des montagnes, ils arriverent enfin à *Muy-loc.*

Comme ils approchoient du district où ils avoient été arrêtés, & renvoyés à Macao, & où par conséquent tout étoit à craindre pour eux, leur guide eut recours à une ruse qui lui réussit. Il fit sonner bien haut sa qualité d'envoyé de la capitale, & l'honneur que les grands Mandarins lui avoient fait, de lui confier la conduite de ces Européens. Aussi fut-il reçu dans toute cette contrée-là avec de grands égards & beaucoup de politesse. Le commis de la douanne, qui est à *Muy-loc*, ne s'abstint pas seulement de visiter leurs ballots, mais encore il leur donna un billet, qui les affranchissoit de tous les droits qui se payent aux autres petites douannes de son district. Il leur fallut demeurer un jour entier dans ce village, afin de faire reposer ceux qui portoient leurs bagages,

& de se pourvoir de vivres pour les sept jours de marche, qui leur restoient à faire jusqu'à la ville de *Lien-tcheou.*

Le lendemain matin ils partirent de *Muy-loc*, & arriverent sur les quatre heures à *Tang-choui ;* ils passerent la nuit dans ce village, qui n'est qu'à trois lieues de la ville de *Hui-ciuen*, où on les avoit fait comparoître devant le Mandarin, & d'où ils avoient été conduits à Macao.

Ce séjour dans un lieu si critique, leur donna de l'inquiétude ; mais ils furent véritablement alarmés, lorsqu'ils virent approcher d'eux un vieillard, qui avoit l'air d'un petit Officier du tribunal. Ils le furent bien davantage, lorsque le vieillard jettant sur eux un regard menaçant : « Quoi, s'écria-t-il, ces marauds d'étrangers, qui furent chassés » d'ici il y a peu de mois, & renvoyés » ignominieusement à Macao, ont le » front d'y revenir encore, & même » d'y paroitre avec honneur. Où est » leur interprete » ?

Le guide de ces Peres ne fut pas moins alarmé qu'eux, mais il prit sur-le-champ son parti, & crut devoir payer de résolution. Ainsi prenant un ton d'autorité : « Misérable vieillard, lui dit-il, com-

» ment as-tu l'audace d'insulter d'hon-
» nêtes gens, dont je suis chargé par les
» plus grands Mandarins de la province?
» Si je n'avois pitié de ton grand âge,
» je te ferois châtier sur l'heure même,
» comme tu le mérites». Le vieillard,
tout étonné de ce discours, rabattit
beaucoup de ses hauteurs: « Seigneur,
» répondit-il, d'un air radouci, ne me
» sçachez pas mauvais gré, si je fais le
» devoir de ma charge: je suis posté
» ici par le Mandarin pour examiner
» ceux qui vont & qui viennent, &
» pour lui en rendre un compte exact:
» j'y suis d'autant plus obligé, dans la
» conjoncture présente, qu'il n'y a que
» deux mois que ces étrangers ont
» passé par ce pays-ci, & qu'ils en ont
» été chassés par ordre des premiers
» Mandarins de Canton, avec défense
» expresse d'y jamais reparoître».

Quoique le guide Chinois fût fort peiné de cette réponse, il dissimula son embarras, & continua à repliquer sur le même ton: «Je m'embarrasse peu,
» lui dit-il, & des ordres que t'a donné
» ton Mandarin, & du compte que tu
» as à lui rendre: ce que j'ai à te dire,
» c'est que pour un homme de ton
» âge, tu es fort mal instruit, & que

« je t'apprendrai à avoir des manieres » plus civiles & plus affables ». Le vieillard ne répondit rien ; mais s'adressant au maître de l'hôtellerie, il lui défendit de laisser partir ces étrangers sans un ordre exprès du Mandarin, qu'il devoit informer le lendemain matin de leur arrivée.

Le guide, quoique plus inquiet que jamais, soutint toujours son caractere : « Fais ce qu'il te plaira, mais je t'avertis que ces Européens me sont confiés par les grands Mandarins de la » Province, & que je dois les conduire en toute diligence à *Lien-tcheou.* » Tu as entrepris de retarder leur » marche, c'est ton affaire ; je me » décharge sur toi de ce qui les regarde, & comme mes ordres pressent, & qu'il me faut partir dès la » pointe du jour, je veux qu'à l'heure » même tu me donnes un écrit signé » de ta main, qui fasse foi que par » ordre de ton Mandarin, tu as arrêté » ces Européens à leur passage ; que » c'est de son autorité que tu me » force de te remettre leurs personnes & leurs effets, & qu'en me déchargeant de ce soin, tu te rends » responsable de tout ce qui en arri-

» vera. Après quoi tu peux, ſi tu veux,
» aller rendre compte à ton Mandarin,
» qui t'aura beaucoup d'obligation, car
» je ne doute point qu'il ne ſoit caſſé
» de ſon mandarinat ».

Ces paroles intimiderent le vieillard, & n'oſant ſigner, de crainte de s'engager dans un mauvais pas, il demanda ſi ces Européens avoient un paſſeport, & ſi on vouloit bien le lui communiquer. Le guide le lui montra ſans peine, en lui ajoutant, qu'au regard des ordres particuliers qu'il avoit, il ne les feroit voir qu'à ceux qui devoient en être inſtruits.

La vue du paſſeport augmenta l'irréſolution où étoit le vieillard ſur le parti qu'il avoit à prendre, il demanda du temps pour y réfléchir, avec promeſſe d'apporter le lendemain matin ſa réponſe. Il paſſa cette nuit-là dans de cruelles agitations, ne ſçachant à quoi ſe déterminer; enfin il prit ſa réſolution, & dès les trois heures du matin, il frappe à la porte de l'hôtellerie, & demande à parler au Chinois qui étoit chargé de la conduite des Européens: « Je ne m'oppoſe plus, lui dit-il, au
» départ de ces étrangers, vous en êtes
» le maître, & je ſuis très-fâché de les

» avoir traités avec ſi peu d'égards &
» de modération ; pardonnez-moi, je
» vous prie, des emportemens qui ſont
» ſi peu ſéans à mon âge, & obligez-
» moi de m'aſſurer que vous les avez
» tout-à-fait oubliés ». Le Chinois loua le vieillard du ſage parti qu'il venoit de prendre, & l'aſſura qu'en lui pardonnant, comme il faiſoit, tout ce qui s'étoit paſſé, il n'avoit rien à craindre de ſa part.

C'eſt ainſi que ſe termina une affaire qui tenoit les Miſſionnaires dans des tranſes continuelles ; car ſi le Mandarin de la ville voiſine eût été informé de leur paſſage, ainſi qu'ils en étoient menacés, ils ne pouvoient douter qu'au moins ils ne fuſſent renvoyés encore une fois à Macao. Ils partirent donc avec beaucoup de joie ; & après avoir fait quelques lieues, ils ſe trouverent à l'entrée des terres dépendantes de la ville de *Lien-tcheou*, où il y avoit une douanne à paſſer.

Le chef de la douanne leur fit toute ſorte de careſſes : il leur dit, qu'il étoit de Peking, où il avoit connu quelques-uns de nos Peres, qui lui avoient rendu ſervice, & qu'il ſaiſiſſoit avec plaiſir l'occaſion qui s'offroit de leur en té-

moigner sa reconnoissance : & en effet, non-seulement il ne voulut point faire la visite de leurs bagages, ni percevoir aucun droit; mais il leur donna encore une lettre de recommandation pour le Mandarin de *Lien-tcheou*, qui étoit son proche parent.

Cette lettre leur fut fort utile, car ils trouverent auprès du Mandarin toutes les facilités qu'ils pouvoient souhaiter. Ils partirent de *Lien-tcheou* pour se rendre à une lieue & demie au-delà, sur les bords de la mer, où une barque les attendoit. Il y avoit là une nouvelle douanne, qui ne dépendoit que du Mandarin de la Province. Le premier abord du principal commis fut sévere & peu gracieux; mais après quelques momens d'entretien il s'humanisa, & permit aux Missionnaires de s'embarquer, sans exiger d'eux aucun droit.

Les Peres approchoient du *Tong-king*, & ils n'avoient que peu de journées à faire pour se rendre à l'embouchure d'une riviere qui conduit à *Lo-feou*, frontiere de ce Royaume, après avoir essuyé une furieuse tempête, qui fut plusieurs fois sur le point de les submerger; enfin, ils entrerent dans la riviere à nuit close, pour n'être point

apperçus des infideles, & arriverent auprès de la maiſon d'un Chrétien, où ils ſe devoient tenir cachés, juſqu'à ce qu'ils puſſent pénétrer dans l'intérieur du Royaume. Un des deux Catéchiſtes alla donner avis de leur arrivée, & auſſi-tôt pluſieurs Chrétiens de l'un & de l'autre ſexe, vinrent avec empreſſement ſur le rivage, pour les recevoir, & tranſporter leur bagage, ce qui ſe fit avec une promptitude admirable.

Les Peres, après avoir remercié leur guide, qui les avoit conduit avec tant d'affection & de zèle, le congédierent, afin qu'il profitât de l'obſcurité de la nuit pour s'en retourner plus ſûrement, & qu'il portât plutôt à Macao l'agréable nouvelle de leur entrée dans le *Tong-king*.

Comme ils ſe diſpoſoient à aller plus avant, le Pere Sampayo fut pris d'un mal violent, qui l'obligea de reſter à *Lo-ſeou*. On y laiſſa le Pere Carvalho avec un Catéchiſte pour prendre ſoin de lui. En peu de temps ſa ſanté fut rétablie, & les deux Peres entrerent heureuſement dans le Royaume, où ils rempliſſent maintenant les fonctions de leur miniſtere avec beaucoup de zèle & de conſolation.

Les quatre autres Missionnaires prirent les devants avec deux Catéchistes Tong-kinois, l'un nommé Marc & l'autre Vincent. Marc avoit un passeport pour la Chine d'un des grands Mandarins de la Cour, qui ne lui fut pourtant d'aucune utilité, comme nous le verrons dans la suite. Ils s'embarquerent tous six dans une petite barque, qui les conduisit à une bourgade appellée *Batxa*. Là ils mirent pied à terre, & allerent loger dans la maison d'un Néophyte, qui est un des principaux du lieu, où ils se reposerent pendant deux jours.

Cependant quelques Tong-kinois vagabonds pressentirent, on ne sçait comment, qu'il y avoit des étrangers dans la bourgade, & que leur dessein étoit d'avancer dans le Royaume. L'espérance du butin qu'ils pourroient faire, leur donna la pensée d'aller les attendre à l'autre bord d'une riviere, par où il falloit absolument qu'ils passassent.

Ils ne se tromperent point dans leurs conjectures. Le second de la troisieme lune, c'est-à-dire, le 12[e] d'Avril, les Peres gagnerent le rivage sur les neuf heures du matin. Aussi-tôt ces vagabonds s'étant joints à quelques soldats, & feignant d'avoir un ordre des Mandarins, sauterent

en furieux dans la barque, se saisirent des quatre Missionnaires, des Catéchistes, & du Batelier, qui étoit Chrétien, les chargerent chacun d'une cangue, & pillerent leur bagage.

Le chef de ces bandits y ayant trouvé un crucifix, l'éleva en l'air, & le montrant à une populace innombrable, qui bordoit le rivage : « Je le sçavois bien, » s'écria-t-il, que ces étrangers étoient » des Prédicateurs de la loi Chrétienne ». Le peuple lui répondit par des acclamations mêlées de huées continuelles, & des plus sanglans outrages dont ils accablerent les Missionnaires ; les uns leur arracherent la barbe, d'autres leur cracherent au visage ; enfin, cette populace effrénée ne leur épargna ni les railleries les plus piquantes, ni les injures les plus grossieres.

Lorsque ces bandits ne trouverent plus rien à piller, ils firent sortir les prisonniers de la barque, & les conduisirent à terre sous un misérable apentis, pour y rester jusqu'à ce qu'ils eussent reçu réponse du Gouverneur de la contrée, auquel ils avoient fait sçavoir la prise qu'ils venoient de faire. Ces Peres, & leurs trois compagnons, demeurerent pendant quatre jours exposés aux

ardeurs du ſoleil le plus brûlant, & aux cruelles morſures des moſquites, environnés d'une foule d'infideles, qui ſe relevoient les uns les autres pour les garder, & qui nuit & jour ne leur laiſſerent pas le moindre repos. Ils étoient obſervés avec tant de rigueur, qu'il ne fut pas poſſible aux Chrétiens d'approcher d'eux, pour leur procurer de légers ſecours, dont ils avoient pourtant un très-grand beſoin; car ils n'eurent pour tout aliment qu'un peu de riz, ſi mal apprêté, que la faim leur étoit moins inſupportable qu'un mets ſi inſipide.

Le 18 d'Avril les ſoldats envoyés par le Gouverneur pour amener les priſonniers, arriverent; ils les firent venir en leur préſence chargés de leurs cangues, ils attacherent ces cangues les unes aux autres, & les firent marcher la tête nue ſous un ciel ſi ardent, que l'un d'eux en eut une violente inflammation ſur les yeux, & qu'un autre fut attaqué d'une eſpece de ſtupeur, dont il eut la bouche toute tournée. Les ſoldats armés de ſabres & de lances les eſcortoient, battant continuellement du tambour, ce qui raſſembloit dans tout le chemin une foule innombrable de

peuple, qui leur faisoit toutes sortes d'insultes.

Cependant un Mandarin Chrétien, qu'on avoit averti promptement de la détention des Missionnaires, alla trouver un des plus grands Mandarins de la Cour, protecteur du Catéchiste Marc. « Seigneur, lui dit-il, votre serviteur » Marc, à qui vous aviez donné un » passeport pour la Chine, en revenoit » avec quelques curiosités qu'il vous ap- » portoit de ce pays-là ; ayant ren- » contré des Européens munis d'un pas- » seport des Mandarins de Canton, les- » quels venoient dans ce royaume pour » y visiter la sépulture de leurs freres » qui y sont décédés, s'est joint à eux » pour les accompagner jusqu'à *Dim-dou*, » où un grand nombre de Chinois sont » leur séjour. Mais avant que d'y arri- » ver, ils ont été arrêtés par une troupe » de bandits, qui ont pillé tout ce que » ces Européens apportoient pour pré- » senter au Roi, & ce que votre » serviteur Marc vouloit vous offrir » à vous-même. Ils les ont remis ensuite » entre les mains du Gouverneur de la » Province de l'est, qui les retient dans » ses prisons ».

Le Mandarin de la Cour écrivit à

l'inſtant une lettre au Gouverneur, par laquelle il lui ordonnoit de lui renvoyer les priſonniers avec tout leur bagage. Celui-ci, qui avoit eu part au butin, s'en excuſa ſous divers prétextes, & pour mieux ſe mettre à couvert du reſſentiment d'un ſi puiſſant Seigneur, il fit partir auſſi-tôt les priſonniers pour la Cour.

Le grand Mandarin, outré d'un refus auquel il n'avoit pas lieu de s'attendre de la part d'un ſubalterne, lui envoya un ſecond ordre bien plus fort que le premier; mais il n'étoit plus temps, l'affaire étoit portée au Tribunal de la Cour, & les priſonniers étoient déja en route pour s'y rendre. On les avoit mis dans des eſpeces de cages ſemblables à celles où l'on enferme les bêtes féroces, quand on les tranſporte d'un lieu à un autre; & on les conduiſit, non pas par le chemin ordinaire, mais par des routes détournées, afin de dérober leur marche au grand Mandarin, dont on ſentoit bien qu'ils étoient protégés. On ne peut gueres exprimer ce qu'ils eurent à ſouffrir de la faim, de la ſoif, des ardeurs d'un climat brûlant, & des mauvais traitemens que leur firent les ſoldats.

Enfin, ils arriverent à la Cour, & après avoir été quelque temps enfermés dans la maison d'un Mandarin, on les conduisit au Palais du Roi; dès qu'ils eurent passé la premiere porte, parut un Eunuque de la présence, qui ordonna qu'on ne laissât entrer personne, & qu'on mît les prisonniers dans un endroit où ils fussent garantis des rayons du soleil.

Peu après on les mena dans une salle intérieure, où l'on assure que le Roi se tint caché derriere une espece de rideau, pour voir les prisonniers sans en être vu, & écouter ce qu'ils répondroient aux questions qu'un Eunuque du Palais devoit leur faire par son ordre. Plusieurs Mandarins se trouverent à cet interrogatoire. Il commença par le Catéchiste Marc. L'Eunuque lui demanda quelle raison il avoit eu d'amener ces Européens dans le royaume? Il répondit qu'il étoit serviteur d'un Mandarin de la Cour, qui lui avoit donné un passeport pour aller acheter quelques curiosités à la Chine; qu'il avoit rencontré ces Européens, lesquels avoient pareillement un passeport des Mandarins de Canton, pour venir visiter la sépulture de leurs freres, morts dans le royaume, & faire offre de leurs services au

Roi ; mais qu'avant que d'arriver à *Dim-dou*, où il devoit les conduire, ils avoient été arrêtés par des bandits, lesquels avoient pillé tout ce qu'ils portoient avec eux, & les avoient remis entre les mains du Gouverneur de la province de l'est, qui les envoyoit à la Cour.

L'Eunuque interrogeant ensuite le Catéchiste Vincent ; « par quel motif, lui dit-il, » avez-vous fait un voyage à la Chine » ? Vincent répondit qu'étant des amis de Marc, il l'avoit accompagné pour l'aider à faire ses emplettes. Enfin, l'Eunuque s'adressant au jeune batelier Chrétien, il lui demanda quelle raison l'avoit fait sortir du royaume pour aller à la Chine. Sa réponse fut qu'il étoit natif de la frontiere, & que n'ayant point d'autre métier pour gagner sa vie, que celui de conduire une barque, & d'y recevoir ceux qui se présentoient pour passer la riviere, il y avoit reçu Marc, avec les étrangers de sa compagnie. Il ne questionna point les Missionnaires, mais un des Mandarins fit apporter un crucifix, le posa à terre, & leur ordonna de le fouler aux pieds.

Cet ordre les fit frémir d'horreur ; ils répondirent qu'on leur couperoit

plutôt les pieds, les mains, & la tête, que de commettre une pareille impiété; & comme on vouloit uſer de violence pour les forcer d'obéir, ils ſe mirent à genoux, ſe proſternerent juſqu'à terre devant ce ſigne de notre rédemption, le prirent entre les mains, ſe le donnerent les uns aux autres, en le baiſant avec reſpect, & l'élevant au-deſſus de leurs têtes, ce qui eſt, ſelon l'uſage de ces peuples, la marque de la plus profonde vénération.

Les deux Catéchiſtes firent paroître la même fermeté. Il n'y eut que le jeune batelier que les menaces des Juges effrayerent, & qui témoigna de la foibleſſe. Il fut puni ſur le champ par les railleries ameres de quelques Eunuques. « Le ſcélérat, s'écrierent-ils, qui marche ſur celui-là même qu'il regardoit il n'y a qu'un moment, & qu'il reſpectoit comme ſon Dieu ».

C'eſt ainſi que ſe termina ce premier interrogatoire, après lequel on les renvoya dans les priſons. Mais dès le lendemain on les rappella dans la même ſalle. Il n'y eut que le Catéchiſte Marc qui fut interrogé. On lui demanda ſi quelques-uns de ces Européens avoient leur demeure dans le royaume, & en quel

quel lieu. Marc répondit qu'aucun d'eux n'y avoit jamais demeuré. « Comment » cela se peut-il faire, reprirent les » Mandarins, puisqu'il y en a parmi » eux qui parlent notre langue ? C'est, » dit le Catéchiste, qu'en chemin fai- » sant je leur en ai appris quelques mots, » & qu'ayant plus de mémoire que les » autres, ils les ont retenus plus aisé- » ment ». Ils demanderent ensuite si ces étrangers avoient un passeport des Mandarins de la Chine. Sans doute, repartit le Catéchiste, & en même temps les Missionnaires le leur présenterent. Ils le prirent, & après les avoir fait conduire dans leurs prisons, ils allerent le porter au Roi.

Peu de jours après vint un ordre de la Cour, qui commettoit au Tribunal des Lettrés l'instruction & le jugement de l'affaire des prisonniers. Ils furent donc traînés à ce Tribunal, où l'on n'interrogea que les Catéchistes. Comme ils ne firent point d'autres réponses que celles qu'ils avoient déja faites, les Juges en furent irrités, & les condamnerent à la martelade. C'est un supplice très-cruel : il consiste à recevoir de grands coups de marteau, que les bourreaux déchargent de toutes leurs forces

ſur les genoux des coupables. Le Catéchiſte Vincent demanda la permiſſion de parler, & l'ayant obtenue. « Je ſuis » Chrétien, dit-il, depuis mon enfance, » & je fais gloire de l'être : puiſque » c'eſt-là tout mon crime, je ſouffrirai » avec joie pour une ſi bonne cauſe ». Les Juges firent ſigne aux bourreaux, & ils exécuterent auſſi-tôt l'ordre qu'on leur donnoit de la maniere la plus barbare.

Après cette exécution, on les congédia, avec menaces de les faire expirer le lendemain ſous les coups, s'ils perſiſtoient dans les mêmes réponſes. En effet, on les fit comparoître au Tribunal le jour ſuivant, & on les tourmenta avec encore plus d'inhumanité. Mais comme leur conſtance étoit à l'épreuve des plus vives douleurs, un des Juges fit ceſſer les bourreaux, en diſant qu'un plus long ſupplice feroit inutile, qu'il ſembloit qu'on frappât ſur la terre, & que c'étoit des opiniâtres dont on ne pourroit jamais rien tirer.

Un autre Juge prenant la parole : « Mon ſentiment, dit-il, eſt que Marc, » qui a conduit dans le royaume des » Prédicateurs de la Loi chrétienne, » laquelle y eſt proſcrite, mérite d'être

» écartelé ; qu'il faut couper la tête à
» Vincent, qui a coopéré à son crime ;
» & que pour les Européens, qui sont
» venus enseigner cette Loi malgré les
» défenses du Roi, ils méritent le même
» supplice. Au regard du Batelier, il
» suffira de le châtier, après quoi on
» pourra le mettre en liberté ».

Aussi-tôt qu'il eut achevé de parler, tous les Juges se retirerent ensemble dans une salle plus intérieure, qu'on nomme la salle du secret, parce qu'il ne transpire jamais rien des résolutions qui s'y prennent, & que c'est là que se prononcent les Arrêts de mort. L'ordre fut donné en même temps de transporter tous les prisonniers dans une prison plus éloignée de la Cour, qu'on nomme *Ngue Dom*, c'est-à-dire, *l'Enfer de l'est*. C'est dans cette prison qu'on renferme tous les malfaiteurs du royaume, & ils n'en sortent que pour être conduits au lieu du supplice.

On peut juger des horreurs & des incommodités de cette prison par le nom qu'on lui a donné. Les Confesseurs de Jesus-Christ, accablés sous la pesanteur de leurs chaînes, se trouverent donc renfermé dans un lieu obscur, humide & infect, dénués de tout secours, exposés

ſans ceſſe aux inſultes & aux outrages d'une troupe de ſcélérats, que la douceur & la patience de ces hommes apoſtoliques rendoient plus audacieux & plus inſolens. Il eſt ſurprenant qu'ils ayent pu s'y ſoutenir ſi long-temps. Le Catéchiſte Vincent *Ngien* y ſuccomba bientôt. Déja fort affoibli par les cruelles tortures qu'il venoit d'endurer avec tant de courage, il finit ſaintement ſa vie le 31 de Juin.

Ce bon Néophyte avoit été formé parmi les Miſſionnaires aux emplois de zèle dès ſa plus tendre jeuneſſe, qu'il avoit paſſée avec eux, & il ne reſpiroit que l'avancement de la gloire de Dieu, & la converſion de ſes chers compatriotes. Sa prudence & ſa vertu ayant été éprouvées pendant pluſieurs années, on ſe rendit à ſes inſtantes prieres, & on lui permit de ſe conſacrer plus étroitement au ſervice de Dieu par les vœux de pauvreté, de chaſteté & d'obéiſſance. Dieu lui avoit donné le talent de gagner les cœurs ; par ſes inſtructions & par ſes exemples, il inſpiroit à ceux qui étoient ſous ſa conduite le plus ardent deſir de la perfection chrétienne. Auſſi les nouveaux fidèles ſe diſputoient-ils l'avantage de l'avoir pour Catéchiſte, & ceux qui

l'obtenoient, croyoient recevoir une grande faveur. Le dessein étoit, s'il n'eut pas fini si tôt & si glorieusement sa course, de l'élever au sacerdoce, & de le recevoir dans notre Compagnie, pour le mettre en état de rendre de plus grands services à cette Mission. Mais il a plu au Seigneur de couronner de bonne heure l'innocence de sa vie, & la fermeté héroïque avec laquelle il a souffert les plus cruels tourmens pour la défense de son saint Nom.

L'unique consolation qu'avoient les Confesseurs de Jesus-Christ, dans une demeure s'y affreuse, c'étoit de s'y trouver réunis ensemble, (car auparavant ils étoient dans des prisons séparées), & de pouvoir être visités des Chrétiens, & en recevoir quelques secours. C'est pourtant ce qu'on leur refusa durant les premiers jours qu'ils y furent renfermés: deux sentinelles qui gardoient la porte de la prison, arrêtoient impitoyablement ceux qui leur apportoient des vivres, & ils passerent une fois deux jours sans rien prendre ; dans la suite il fallut acheter la permission de leur parler, & l'entrée de la prison étoit interdite, à quiconque refusoit de payer aux soldats la somme qu'ils exigeoient.

Une dame Chrétienne, qui avoit la charité de leur apporter chaque jour ce qui étoit néceſſaire à leur ſubſiſtance, fatiguée enfin de la dureté & des rebuffades qu'elle eſſuyoit de la part de ces ſoldats, eut recours à un expédient qui lui réuſſit. Dans une maiſon voiſine de la priſon, demeuroit une Bonzeſſe naturellement tendre, & ſenſible aux afflictions des malheureux. Ces ſoldats avoient pour elle la plus profonde vénération, & ils lui laiſſoient la liberté d'entrer dans la priſon toutes les fois qu'elle le deſiroit. La dame Chrétienne alla chez la Bonzeſſe, & lui ayant expoſé la déplorable ſituation où étoient les priſonniers auxquels elle s'intéreſſoit, elle la pria de vouloir bien leur remettre les petites proviſions qu'elle lui apporteroit. La Bonzeſſe y conſentit volontiers. Dès la premiere fois qu'elle eut entretenu les Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, elle fut ſi frappée de leur modeſtie, de leur douceur & de leur patience, qu'elle en parloit avec admiration, & en faiſoit par-tout les plus grands éloges. Non-ſeulement elle continua de leur porter ce qui lui étoit confié par la dame Chrétienne & par les autres Fidéles, mais elle les aida encore de ſes propres libéralités.

Un autre ſujet de joie & de conſolation pour ces illuſtres priſonniers, c'eſt que ſe voyant dans le lieu où l'on ne renferme que les criminels deſtinés au dernier ſupplice, ils ſe tenoient comme aſſurés de répandre bientôt leur ſang pour la cauſe de Jéſus-Chriſt. Cette penſée les ſoutenoit au milieu de tant de tribulations; c'étoit-là le ſujet ordinaire de leurs entretiens; & leurs lettres, lorſqu'ils pouvoient en écrire quelqu'une à la dérobée, ne reſpiroient pareillement que le martyre.

Il y avoit déja neuf mois qu'ils languiſſoient dans les fers, & encore plus dans l'attente du bienheureux jour où ils devoient offrir au Seigneur le ſacrifice de leur vie : la ſentence de mort étoit portée; mais il falloit qu'elle fût confirmée par l'autorité ſouveraine. Ce fut le 21 de décembre de l'année 1736, que la confirmation s'en fit dans le tribunal des crimes.

Le 7 de janvier de l'année 1737, un Sécrétaire de ce tribunal ſe tranſporta à la priſon, & fit venir les priſonniers dans une chambre particuliere, pour les reconnoître, & bien imprimer leur phyſionomie dans ſon idée. C'eſt un uſage qui ſe pratique dans le *Tongking* à

l'égard de ceux qui ſont condamnés à mort, afin d'éviter toute ſupercherie, & de s'aſſurer qu'on n'a pas ſubſtitué un innocent à la place du criminel. Le Sécrétaire les enviſagea long-temps dans un grand ſilence : après quoi s'étant approché de plus près de leurs perſonnes, il parut dans les diverſes attitudes d'un homme qui prenoit la meſure de leur taille, & qui traçoit les traits de leur viſage. Ayant achevé ſes opérations, il les fit rentrer dans la priſon, & s'en alla rendre compte à la Cour de ſa commiſſion.

Cette cérémonie fit juger aux Miſſionnaires que l'heureux moment après lequel ils ſoupiroient n'étoit pas éloigné. Mais elle ne leur en donnoit pourtant pas de certitude : ce ne fut que trois jours après, c'eſt-à-dire le neuvieme du même mois, qu'ils en furent pleinement aſſurés. Un Catéchiſte nommé Benoît vint les trouver dans la priſon, & ſe jettant à leurs pieds : « quelle récom-
» penſe me donnerez-vous, leur dit-il,
» pour l'agréable nouvelle que je viens
» vous apprendre ? Le 12 de ce mois
» ſera certainement le jour de votre
» triomphe. Vous ſortirez de cette pri-
» ſon, & vous irez rendre un témoi-

» nage éclatant aux ſaintes vérités de la
» Foi ».

Ces paroles tranſporterent d'abord les Miſſionnaires d'une joie qui éclata jufques ſur leur viſage : enſuite après s'être recueillis pendant quelques momens, ils leverent les mains & les yeux vers le Ciel, pour rendre graces à la divine miſéricorde d'un ſi grand bienfait; puis ſe tournant vers le Catéchiſte, ils employerent les expreſſions les plus tendres pour lui témoigner leur reconnoiſſance, & lui promirent que le jour qu'ils iroient conſommer leur ſacrifice, ils lui feroient préſent de leur Roſaire, le ſeul bien qu'ils poſſédoient.

La nouvelle de la ſentence de mort portée contre les Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, ſe répandit bientôt parmi les Fideles : elle partagea leurs eſprits entre la joie & la triſteſſe. D'un côté, la perte de leurs Paſteurs leur devenoit très-ſenſible, & ils craignoient que par la diminution de leur nombre, leurs ſecours ſpirituels ne devinſſent moins abondans, & que faute de ce ſecours la ferveur de leur piété ne s'attiédît. D'un autre côte, ils voyoient avec joie le triomphe de la Religion dans la conſtance héroïque de ſes Miniſtres, dont le ſang, comme une

ſemence féconde, alloit fertiliſer ces terres infidelles, & multiplier le nombre des vrais diſciples de Jeſus-Chriſt.

Pluſieurs d'entre eux accoururent à la priſon, pour rendre leurs derniers devoirs à leurs peres en Jeſus-Chriſt, & leur offrir quelques petits préſens. Les uns leur apporterent des fruits & divers rafraîchiſſemens ; d'autres leur préſenterent des bourſes remplies de petites monnoies. Il y en eut qui les forcerent à recevoir des habits neufs, à la place de ceux dont ils étoient vêtus, & qu'ils emporterent pour les conſerver précieuſement dans leurs maiſons.

Les Peres ne crurent point devoir contriſter ces généreux Néophytes, en ſe refuſant à tant de témoignages de leur affection ; mais auſſi-tôt qu'ils ſe furent retirés, ils remirent toutes les monnoies entre les mains du Catéchiſte Marc, avec ordre de les diſtribuer aux ſoldats qui les gardoient, & aux autres priſonniers dont ils avoient reçu tant d'outrages.

Cet excès de charité étoit nouveau pour ces ſcélérats, & ils en furent frappés juſqu'à l'admiration. Leurs cœurs, tout impitoyables qu'ils étoient, s'attendrirent juſqu'aux larmes, & au lieu

des cruelles insultes & des mauvais traitemens qu'ils leur faisoient auparavant, ils ne cesserent de faire l'éloge de leur vertu, & de les combler de bénédictions.

Le 10 vint un Mandarin de la Cour, qui lut aux prisonniers leur sentence; après quoi il fit entrer les bourreaux dans la prison, & assigna à chacun d'eux celui qu'il devoit exécuter. Ces bourreaux tiroient de temps en temps leur sabre du foureau, & par maniere de récréation, ils s'exerçoient à leur fonction prochaine en présence des Missionnaires; ce prélude de leur supplice, que ces Peres avoient si souvent devant les yeux, leur donnoit lieu de renouveller autant de fois le sacrifice de leur vie.

Comme après la lecture de la sentence, l'entrée de la prison devint libre; en peu de temps elle fut remplie de Chrétiens de l'un & de l'autre sexe. Les Peres qui ne pouvoient pas les entretenir, faute d'entendre la langue Tongkinoise, instruisirent le Catéchiste Marc de ce qu'ils auroient souhaité de leur dire, & le chargerent de parler en leur nom à ces bons Néophytes. « Le Catéchiste
» prenant donc la parole : écoutez mes
» Freres, & chers enfans en Jesus-Christ,

» les dernieres paroles de vos Peres ;
» car c'eſt par ma bouche qu'ils vous
» parlent, & je ſuis le fidele interprête
» de leurs ſentimens. Nous avons appris
» l'extrême beſoin que vous aviez de
» ſecours pour la ſanctification de vos
» ames ; le zèle de votre ſalut nous a
» fait auſſi-tôt quitter notre patrie, nos
» parens & nos amis, & nous ſommes
» venus vous chercher dans cette terre
» qui nous eſt étrangere. Que de peines
» & de travaux ne nous en a-t-il pas
» coûté pour nous rendre auprès de
» vous ! Nous avons entrepris deux
» voyages pénibles & difficiles, ſans
» nous effrayer des dangers auxquels
» nous nous expoſions : le premier a été
» infructueux, parce qu'à la vue de ce
» Royaume nous avons été arrêtés par
» des Mandarins de la Chine, qui après
» nous avoir traînés à leurs tribunaux,
» nous ont renvoyés à Macao. Le ſecond
» a été plus heureux, nous ſommes en-
» fin arrivés ſur vos terres ; mais à peine
» y avons-nous mis le pied, qu'on s'eſt
» ſaiſi de nos perſonnes, & qu'on nous
» a traités avec plus de barbarie & d'in-
» humanité qu'on ne traite des ſcélérats
» convaincus des plus grands crimes.
» Vous avez été témoins de ce que nous

» avons eu à souffrir dans cette affreuse
» prison ; notre sang va bientôt couler
» pour rendre un témoignage public à
» la Foi que vous avez eu le bonheur
» d'embrasser ; aidez-nous à remercier
» le Seigneur d'une si grande faveur ;
» mais en même temps concevez bien
» quel est le prix de cette Foi, à laquelle
» est attaché votre salut éternel ; qu'elle
» vous soit plus chere que votre propre
» vie, & soyez toujours fidèles à rem-
» plir les obligations qu'elle vous im-
» pose. Si sur la terre nous avons été
» animés d'un si grand zèle pour votre
» sanctification, que sera-ce quand nous
» nous trouverons dans le Ciel, & que
» Dieu, comme nous l'espérons, aura
» couronné nos souffrances, & le sa-
» crifice que nous lui faisons de notre
» vie ».

A ces paroles ces fervens Chrétiens ne répondirent que par leurs larmes, & par des témoignages non équivoques de la vénération & de la reconnoissance dont ils étoient pénétrés pour les Confesseurs de Jesus-Christ : ils se prosternerent jusqu'à terre ; ils embrasserent leurs genoux, & baiserent plusieurs fois les chaînes dont ils étoient chargés. Enfin ils se retirerent remplis d'une force

toute divine, & prêts à tout souffrir pour la conservation de leur Foi.

A peine furent-ils sortis, que d'autres en aussi grand nombre prirent leur place, & ce fut ainsi tout le reste de la journée, que ces bons Néophytes se succéderent les uns aux autres, de telle sorte que ces Peres trouverent à peine quelques momens pour s'entretenir avec Dieu, & lui demander la force qui leur étoit nécessaire pour sortir victorieux du combat qu'ils alloient soutenir contre les ennemis de la Foi.

Le 12 du même mois, dès la pointe du jour, le Catéchiste Benoît, accompagné d'un Chrétien d'une qualité distinguée, nommé Thomas, & de plusieurs autres Néophytes, se rendirent à la prison pour prendre congé des quatre vénérables Peres : ils les aborderent en leur donnant le glorieux titre de Martyrs de Jesus-Christ. Tout leur entretien roula sur le prix des souffrances & sur le bonheur de confesser hautement la Foi en présence de ses persécuteurs, & de verser son sang pour sa défense.

Lorsqu'ils s'entretenoient de la sorte, quelques soldats entrerent l'épée nue, & chasserent tous les Chrétiens. Ensuite ils se firent apporter des chaînes de fer,

qu'ils mirent aux bras de chacun des Missionnaires ; ensorte qu'après avoir attaché le bras droit par un bout de la chaîne, ils la conduisoient par derriere, & attachoient l'autre bout au bras gauche ; quelques-uns avoient les bras serrés si étroitement, qu'ils ne pouvoient pas appuyer leurs mains sur la poitrine.

Pendant ce temps-là le Catéchiste Benoît & plusieurs autres Chrétiens s'étoient retirés dans la maison voisine de la Bonzesse, dont j'ai parlé ci-devant. Cette femme, toute infidelle qu'elle étoit, ne put apprendre que les quatre Peres étoient condamnés à la mort, sans répandre un torrent de larmes, qui partoient d'un cœur véritablement touché. Elle étoit leur panégyriste perpétuelle, louant sans cesse les vertus qu'elle avoit tant de fois admirées, & blâmant hautement la cruauté du Roi & de ses Ministres, qui faisoient mourir des hommes d'une vie si innocente & si exemplaire.

Vers les dix heures du matin on fit sortir de la prison les Missionnaires avec le Catéchiste Marc, pour les conduire aux portes du palais, qui en étoit éloigné d'une lieue. On les fit marcher en cet ordre pieds nuds, & traînant leurs

fers avec bien de la peine. Le Pere Alvarez étoit à la tête, enſuite le Pere d'Abreu, le Pere Cratz, le Pere Da Cunha & le Cathéchiſte. Une gaieté modeſte peinte ſur leur viſage, marquoit aſſez la joie & la ſatisfaction qu'ils goûtoient intérieurement. Chacun d'eux étoit accompagné d'un ſoldat & d'un bourreau, celui-ci tenant ſon ſabre nud, & celui-là portant la lance haute. Une troupe de ſoldats formant deux lignes les eſcortoient; derriere & à quelque diſtance ſuivoient une grande multitude de Chrétiens de l'un & de l'autre ſexe, & un bien plus grand nombre encore de Gentils.

Lorſqu'ils furent arrivés aux portes du palais, le Capitaine qui commandoit l'eſcorte fit faire halte aux ſoldats, afin qu'ils priſſent un peu de repos. Il fut pareillement permis aux priſonniers de s'aſſeoir & de ſe délaſſer, pour ſe diſpoſer aux fatigues d'une marche encore plus pénible. Mais pendant ce temps-là on ne les laiſſa gueres tranquilles. Ils devinrent le jouet de la populace, dont ils eurent à ſouffrir toutes ſortes d'injures & d'opprobres.

Quelques Eunuques du Palais s'approchant d'eux, mêlerent leurs fades plai-

ſanteries aux inſultes du peuple. L'un d'eux leur marquoit, par des geſtes ridicules, & d'un ton railleur, que leurs têtes ſeroient bientôt ſéparées de leurs corps ; d'autres ramaſſoient à terre quelques brins de paille, & les diſpoſoient de telle maniere, qu'ils repréſentoient la figure d'une croix, & les leur donnoient à baiſer par dériſion.

Ces outrages ne ceſſerent qu'à l'arrivée d'un Eunuque de l'intérieur du palais, accompagné d'un ſoldat Chrétien, qui lui ſervoit d'interprête. Il venoit de la part du Roi demander aux Miſſionnaires s'il étoit vrai qu'au moment qu'ils furent arrêtés, on avoit pris tout leur bagage. Un Catéchiſte nommé Sébaſtien, ſçachant que cet interprête étoit Chrétien, lui parla à l'oreille, pour le prier de leur faire des conjouiſſances de ſa part ſur ce qu'ils alloient bientôt recevoir la palme du martyre. L'interprête s'acquitta de ſa commiſſion. Les Peres ne répondirent qu'en élevant les yeux au Ciel, pour témoigner que c'étoit à Dieu ſeul qu'ils étoient redevables d'un ſi grand bonheur.

Peu après vint un Sécrétaire du tribunal ſuprême, qui fit paſſer devant les yeux des priſonniers leur Sentence écrite

en langue Tongkinoise. Celle du Catéchiste Marc le condamnoit simplement à l'exil. Après quoi il retourna au tribunal, où la Sentence, pour être revêtue de la derniere formalité, devoit être signée de la main des premiers Magistrats.

Pendant ce temps-là, le premier Mandarin de la Cour eut la curiosité de voir de près les quatre Etrangers ; il arriva, ayant à sa suite plusieurs Eunuques & Mandarins subalternes ; & les considéra attentivement l'un après l'autre. Un de ces Eunuques fort surpris de ne voir nulle altération sur leur visage, & d'y remarquer au contraire un certain air de gaieté & de contentement, qui s'accordoit mal avec la situation où ils se trouvoient : « Il faut, s'écria-t-il, que » la Loi Chrétienne soit gravée bien » avant dans le cœur de ces Etrangers ; » puisque, pour l'enseigner aux autres, » ils abandonnent leur patrie, & tout » ce qu'ils ont de plus cher ; qu'ils s'ex- » posent aux rigueurs d'une longue pri- » son ; & qu'ils reçoivent la mort avec » tant de joye ».

Le Catéchiste Marc demanda alors la permission au Mandarin de prendre congé de ces Peres, & de leur dire le dernier adieu, puisqu'il ne pourroit plus les re-

voir dans ce monde. Cette permiſſion lui fut accordée ; & auſſi-tôt il ſortit de ſa place, & alla ſe jetter aux pieds des Miſſionnaires. Comme il leur parla à voix baſſe, on n'a pu rien apprendre de ſon entretien : mais on ne doute point qu'il ne leur ait témoigné ſon affliction, de n'avoir pas été jugé digne de les accompagner au martyre ; car on a ſçu certainement qu'il avoit mis tout en uſage, prieres, ſupplications, inſtances mêmes, pour être enveloppé avec eux dans le même jugement, juſqu'à repréſenter aux Magiſtrats, que ſi ces Etrangers méritoient la mort pour être venus prêcher la Loi Chrétienne dans le Royaume, lui qui les y avoit introduits, méritoit la même peine à plus juſte titre. On n'écouta point ſes remontrances, par conſidération pour le grand Mandarin de la Cour qui le protégeoit ; & qui, comme nous l'avons dit, lui avoit donné un paſſeport pour la Chine.

A peine le Catéchiſte fut-il retourné à ſa place, que le Secrétaire du Tribunal arriva avec la ſentence, qui venoit d'être ſignée par les premiers Magiſtrats, & qui avoit été traduite en Langue Portugaiſe, afin qu'elle fût entendue des quatre priſonniers, lorſqu'il

leur en feroit la lecture. Elle étoit conçue en ces termes : « Pour vous quatre, » qui êtes Etrangers, le Roi ordonne » que vous ayiez la tête tranchée, parce » que vous êtes venus prêcher la Loi » Chrétienne, qu'il a proscrite dans son » Royaume ».

Après la lecture de la sentence, les deux premiers Mandarins de la Cour furent nommés pour présider à l'exécution, & aussi-tôt on fit partir les prisonniers pour le lieu du supplice, qui est éloigné de deux lieues du Palais.

La marche se fit dans le même ordre qu'on étoit venu de la prison, à la réserve de l'escorte de soldats, qui étoit beaucoup plus nombreuse. Suivoient derriere les deux Mandarins, portés chacun dans sa chaise, & accompagnés d'un grand nombre d'Eunuques & de Mandarins subalternes. A une certaine distance, marchoit une multitude innombrable tant de Chrétiens que d'Infideles, attirés, les uns, par curiosité, ou par l'aversion qu'on leur avoit inspirée contre le Christianisme ; & les autres, par leur attachement pour leurs Pasteurs, & par le regret qu'ils avoient de les perdre.

Quoique ces Peres fussent fort incom-

modés de la pesanteur de leurs chaînes, ils n'en marchoient pas avec un air moins gai & moins tranquille. Cette joie qu'ils goûtoient intérieurement, paroissoit davantage sur le visage du Pere Da Cunha: c'est ce qui étonna le premier Mandarin qui s'en apperçut. Il envoya lui demander, s'il sçavoit bien où on le conduisoit. Le Pere répondit, qu'il n'ignoroit pas qu'on alloit lui trancher la tête en haine de la Foi qu'il étoit venu prêcher dans le Royaume; mais qu'il savoit en même temps, qu'aussi-tôt qu'on lui auroit arraché la vie pour une si juste cause, son ame s'envoleroit au Ciel, pour y jouir d'un bonheur éternel. Cette réponse ayant été rapportée au Mandarin, il la reçut avec mépris: « Ce fou d'Etran-» ger, dit-il, ne comprend pas ce qu'on » lui dit: il s'imagine qu'on le mene à » Macao ».

Quand on eut fait une partie du chemin, le premier Mandarin fit faire halte, afin qu'on se reposât un peu de temps; puis il envoya par un soldat quelques rès (1) ou petites monnoyes de cuivre

(1) Il faut 2000 rès pour faire la valeur d'une moëde, & la moëde vaut en Portugal une pistole d'Espagne.

aux Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, pour acheter de quoi ſe rafraîchir. Ils répondirent qu'ils étoient fort obligés au Mandarin de ſon attention, mais qu'ils n'en avoient nul beſoin ; & ils les refuſerent. Ils reçurent ſeulement quelques fruits de la main des Chrétiens : mais après y avoir ſimplement tâté, ils en firent préſent à leurs bourreaux.

Enfin, après un peu de repos, on ſe remit en chemin. Les Mandarins craignant que la nuit ne les ſurprît avant la fin de l'exécution, ordonnerent qu'on preſsât la marche. Quelqu'affoiblis que fuſſent ces généreux ſoldats de Jeſus-Chriſt, ils firent de nouveaux efforts, mais qui ne répondoient pas à l'activité des ſoldats ; c'eſt pourquoi ces barbares les hâtoient en les pouſſant rudement du bout de leurs lances, & en les menaçant de leur en décharger de grands coups ſur le corps, s'ils n'avançoient pas plus vîte. Les Peres firent, en quelque ſorte, plus qu'ils ne pouvoient, & arriverent enfin bien haraſſés au terme de leur voyage.

Auſſi-tôt qu'ils eurent mis le pied ſur cette terre qui alloit être arroſée de leur ſang, ils ſe jetterent à genoux, leverent les yeux au Ciel, d'où ils attendoient

leur force & leur secours, & demeurerent en cette posture unis à Dieu par la priere environ une heure, qui fut le temps qu'on employa à disposer toutes choses dans la place, pour leur supplice.

Au haut de la place, on avoit élevé une espece de portique pour les deux grands Mandarins de la Cour, où ils se placerent chacun dans sa chaise. Ils avoient à leurs côtés des Mandarins inférieurs, mêlés indifféremment avec des Eunuques. Un peu plus bas étoient d'autres Mandarins & d'autres Eunuques moins distingués; au milieu, on dressa quatre poteaux, à égale distance les uns des autres. Les soldats armés environnerent toute la place en forme de cercle, & derriere eux étoit une multitude innombrable de peuple, qui avoient accourus à ce spectacle.

Tous les yeux étoient attachés sur les Confesseurs de Jesus-Christ, & chacun raisonnoit à sa maniere. Les uns, qui sçavoient que ces Peres n'étoient coupables d'aucun crime, étoient naturellement attendris, & ne pouvoient retenir leurs larmes. D'autres admiroient leur courage, & leur intrépidité. La plupart se disoient les uns aux autres;

« Avons-nous jamais rien vu de sem-
» blable ? Quelle différence entre ces
» Etrangers & ceux de notre Nation,
» quand ils se trouvent dans une situa-
» tion pareille ! On voit à ceux-ci un
» air sombre & mélancolique : la pâleur
» de la mort est peinte sur leur visage,
» au lieu que ceux-là ont un air joyeux
» & content ; il semble que la mort
» fasse leurs délices. Quelle est donc
» cette Loi qui enseigne à mépriser la
» vie, & à recevoir la mort avec tant
» de joie & de satisfaction » ?

Tout étant disposé, on fit approcher les quatre Missionnaires du lieu où ils devoient être exécutés : là ils se mirent à genoux, & demanderent en grace aux bourreaux, de les laisser dans cette posture, en les assurant que, sans faire le moindre mouvement, ils attendroient paisiblement le coup de la mort. Leur demande ayant été rejettée, ils s'approcherent chacun du poteau qui leur étoit destiné ; ils y firent, de la main, le signe de la croix ; & l'ayant baisé avec beaucoup de respect, ils s'abandonnerent aux bourreaux, qui les y attacherent.

Ces bourreaux commencerent par leur couper les cheveux qui leur couvroient la nuque du cou : alors un

catéchiste



Quatre Missionnaires Jesuites, Sçavoir Le P. Barthelemy Alvarez, 1. Le P. Emmanuel de Abreu, 2. Le P. Jean Gaspard Cratz, 3. et Le P. Vincent da Cunha, 4. qui ont eu la tête tranchée en haine de la Foy, dans le Royaume du Tong King le 12 Janvier de l'Année 1737.

catéchiste nommé Sébastien, ayant percé la foule, se glissa à travers les soldats; & s'étant approché des Confesseurs de Jesus-Christ, il recueillit leurs cheveux, & demanda leur bénédiction. Il ne put saluer que deux de ces Peres, parce qu'il fut promptement chassé par les soldats, qui l'obligerent à aller se cacher dans la foule.

Cependant les bourreaux tenoient le sabre nud, les yeux tournés vers le premier Mandarin, dont ils attendoient le signal. Il ne tarda pas à le donner; &, au même instant, ils frapperent tous ensemble. Le Pere Alvarez & le Pere Cratz eurent la tête abattue d'un seul coup. Il en fut à peu près de même du Pere d'Abreu; sa tête fut séparée de ses épaules du premier coup: mais comme le sabre ne parvint pas jusqu'à la peau de la gorge, sa tête demeura suspendue sur sa poitrine, jusqu'à ce que le bourreau l'eût coupée tout-à-fait. Enfin le Pere Da Cunha n'eut la tête tranchée qu'au troisieme coup.

Aussi-tôt que l'exécution fut finie, les Mandarins, la plûpart des soldats & tout le peuple se retirerent, à la réserve des Chrétiens, qui ne pouvoient se lasser de considérer les corps morts de leurs Maî-

tres & de leur Peres en Jesus-Christ, & de baiser la terre arrosée de leur sang. Les soldats qui étoient restés se mettoient en devoir de les écarter, mais quelques Chrétiens sçurent les gagner par une somme d'argent qu'ils leur offrirent, & dont ils furent si satisfaits, que non-seulement ils leur abandonnerent ces précieux dépôts, mais même qu'ils les aiderent à porter les cercueils de bois, destinés à renfermer les vénérables restes de ces hommes apostoliques, après quoi ils laisserent le champ libre, & se retirerent.

Aussi-tôt tous ces bons Néophytes, de l'un & de l'autre sexe, n'étant plus retenus par la présence des soldats, firent éclater librement au-dehors les sentimens qu'ils avoient été forcés de renfermer au-dedans d'eux-mêmes; & baiserent respectueusement les pieds de leurs Peres en Jesus-Christ, qu'ils honoroient déja comme autant de martyrs. Ceux qui avoient apporté les cercueils, dépouillerent les corps de leurs vêtemens ensanglantés, qu'ils s'approprierent; &, après les avoir revêtus d'habits neufs, ils les mirent chacun dans leur cercueil, & les transporterent, pendant la nuit, dans des maisons Chrétiennes, où ils

leur donnerent une ſépulture honorable. Les corps des vénérables Peres Alvarez & d'Abreu, furent tranſportés à la Cour dans la maiſon d'un Chrétien nommé Pierre. Ceux du Pere Da Cunha & du Pere Cratz furent portés, le premier dans une bourgade nommée *Tanjo*, & le ſecond dans une autre bourgade qui ſe nomme *Kabua*, où ils ont été inhumés dans des maiſons de Chrétiens. C'eſt-là où ils ſont en dépôt, juſqu'à ce qu'on ait quelque occaſion de les tranſporter dans notre Egliſe de Macao.

Trois de ces vénérables Peres étoient Portugais, & nés de parens nobles, ſçavoir le Pere Barthelemi Alvarez, le Pere Emmanuel d'Abreu & le Pere Vincent Da Cunha. Tous trois avoient eu, dès leur plus tendre jeuneſſe, un attrait particulier pour la vie apoſtolique; c'eſt ce qui les porta à ſolliciter leur entrée dans notre Compagnie; &, dans la ſuite, à prier inſtamment leurs Supérieurs de les envoyer dans les Miſſions de l'Orient. Le premier étoit né à Parameo, près de la ville de Bragance. Il fut admis à l'âge de dix-ſept ans au Noviciat de Conimbre, le 30 d'Août de l'année 1723. Le ſecond étoit de la ville d'Arouca, dans la Province de

Beira ; & il fut reçu au Noviciat le 17 de Février de l'année 1724, à l'âge de seize ans. Ce fut à la Cour que naquit le troisieme ; & il étoit âgé de dix-huit ans, quand il entra au Noviciat de Lisbonne, le 25 mars de l'année 1726.

Pour ce qui est du Pere Jean-Gaspard Cratz, il étoit Allemand, né de parens Catholiques à Duren, ville du Duché de Juliers, entre Cologne & Aix-la-Chapelle. Ayant achevé ses études dans sa jeunesse, le goût lui prit de voyager : après avoir parcouru divers Etats de l'Europe, il prit le parti de la guerre, & entra au service de la République de Hollande, qui lui donna de l'emploi à Batavie. Quoiqu'il se trouvât dans un pays hérétique, il fut toujours fortement attaché à la Religion Catholique, & très-fidele à en pratiquer les exercices. Toutes les fois qu'il arrivoit un vaisseau de Macao, il y alloit entendre la messe, se confesser, & recevoir Notre-Seigneur. Mais ces vaisseaux ne paroissoient pas assez souvent au Port de Batavie, pour que sa piété fût satisfaite. D'ailleurs il étoit à craindre que ses fréquentes visites sur un vaisseau étranger ne le rendissent suspect à ses Maîtres. Ainsi, pour suivre plus librement le plan qu'il s'étoit formé

d'une vie chrétienne, il quitta le ſervice des Hollandois, & ſe retira à Macao. Peu après qu'il fut arrivé dans cette ville, il prit la réſolution de ſe donner entiérement à Dieu; & pria, avec les plus vifs empreſſemens, les Supérieurs du College, de le recevoir au Noviciat. Quoiqu'on eût aſſez long-temps éprouvé ſa vocation, il ne ſe rebuta point; enfin il y fut admis à l'âge de trente-deux ans, le 27 d'octobre de l'année 1730. Lorſqu'après avoir achevé ſon noviciat & le reſte de ſes études théologiques, il ſe vit honoré du caractere ſacerdotal, il ne ceſſa de preſſer les Supérieurs de l'envoyer à la Miſſion du *Tong-king*. On exauça ſes vœux, & il fut joint aux autres Peres deſtinés à cette Miſſion. A peine fut-il entré dans ce Royaume, qu'ainſi que je l'ai dit, il fut fait priſonnier avec eux, & qu'il eut le bonheur, comme eux, de ſceller de ſon ſang les vérités de la Foi.

La mort de ces illuſtres confeſſeurs de Jeſus-Chriſt fut ſuivie de calamités & d'événemens qui furent regardés des Païens même, comme un juſte châtiment du Ciel. Une continuelle ſéchereſſe, dont on n'avoit point encore vu d'exemple, moiſſonna toutes les cam-

pagnes ; les terres devenues extraordinairement arides ne purent rien produire. Ce fut une disettte générale dans le Royaume ; la famine & les maladies épidémiques, qui en sont des suites naturelles, firent les plus grands ravages, & enleverent une infinité de peuple. Le Gouverneur de la Province de l'est, qui avoit si fort maltraité ces Peres, lorsqu'il les envoya chargés de fers aux Tribunaux de la Cour, fut emporté tout-à-coup par une mort violente ; des deux premiers Magistrats du Palais, qui avoient signé leur sentence de mort, l'un fut déposé de sa magistrature, & l'autre fut exilé dans les forêts ; ce qui est une peine capitale pour des personnes de ce haut rang.

Tant de fléaux qui désoloient le Royaume, auroient dû, ce semble, faire quelque impression sur l'esprit du Roi & de ses Ministres, mais ils ne servirent qu'à ranimer de plus en plus leur fureur contre la loi chrétienne. Il y eut des ordres séveres de faire les plus exactes perquisitions, & d'arrêter les Prédicateurs de cette loi, qu'on destinoit déja au même supplice. On posta par-tout des soldats, principalement au passage des rivieres & sur les grands chemins ;

ainſi les Miſſionnaires ſe virent plus inquiétés que jamais dans leurs excurſions nocturnes, car ce n'eſt que la nuit qu'ils peuvent remplir les fonctions de leur miniſtere. La divine Providence les a ſauvés juſqu'ici de tous les dangers auxquels leur zele les expoſe ſans ceſſe, pour entretenir la ferveur des anciens Fideles, & pour ſoutenir quelques-uns des nouveaux, qu'une ſi violente perſécution auroit peut-être ébranlée. En voici quelques exemples arrivés dans diverſes provinces, peu après la mort des quatre Miſſionnaires.

Dans celle du ſud, les Gentils ayant appris le lieu de la réſidence d'un Vicaire apoſtolique, s'attrouperent & environnerent la bourgade; mais comme elle étoit remplie de Chrétiens, ils ſçurent ſi bien le cacher, que les efforts des Infideles furent inutiles.

Une autre fois qu'un Miſſionnaire de l'Ordre de ſaint Dominique célébroit les ſaints myſteres, une troupe de ſoldats entra tout-à-coup dans l'égliſe, mais les Chrétiens qui y étoient en très-grand nombre, prirent la défenſe de leur Paſteur, & mirent les ſoldats en fuite.

Le Pere Emmanuel Carvalho, Jéſuite, viſitant les Fideles de la bourgade nom-

mée *Lam goi*, & les ayant confeſſés toute la nuit, fut averti, au moment qu'il croyoit prendre un peu de repos, qu'un Mandarin, à la tête de 300 ſoldats, s'approchoit pour entourer la bourgade. Il en partit à l'inſtant, & quoiqu'il marchât dans des terres fort ſablonneuſes, il fit tant de diligence, que le Mandarin informé de ſa fuite, ne put jamais le joindre.

Cinq jours après avoir été délivré de ce péril, il en courut un autre, dont il crut bien ne pouvoir s'échapper. Il voyageoit ſur une riviere, pour ſe rendre à une bourgade habitée par un grand nombre de Chrétiens, lorſque tout-à-coup il arriva ſi près d'un nombreux corps-de-garde, qu'il lui fut impoſſible de reculer. Les Catéchiſtes qui l'accompagnoient s'aviſerent d'orner promptement la barque de banderoles & d'autres marques de la dignité Mandarine, & continuerent leur route. Lorſqu'elle fut à la portée des ſoldats, qui l'attendoient de pied ferme, ils ne douterent pas que ce ne fût un Mandarin qui faiſoit voyage, & ils la laiſſerent paſſer tranquillement ſans y faire la moindre recherche.

Le Pere de Sampayo voyageoit dans

la Province du nord; quoiqu'il eût pris des routes détournées, & qui ne sont fréquentées que par peu de personnes, il se trouva néanmoins vis-à-vis & presque sous les yeux d'un Mandarin. Il n'étoit pas humainement possible qu'il échappât de ses mains; mais à l'instant même de cette rencontre, Dieu permit qu'une raison pressante obligea le Mandarin de se retirer pour un moment à l'écart. Assez près de là il se tenoit un grand marché; le Pere qui s'en apperçut, eut le temps de se mêler parmi la foule du peuple; & quelque perquisition que fit ensuite le Mandarin, il ne put jamais le découvrir.

Le Pere de Chaves, Supérieur de cette Mission, courut presque en même temps les mêmes risques dans la Province supérieure du sud; il voyageoit dans un chemin où il sembloit qu'il n'y avoit rien à craindre, tant il étoit écarté. Un Gentil qui le reconnut pour Missionnaire, sauta tout-à-coup sur lui, & le serrant étroitement entre ses bras, appelloit du secours pour l'arrêter. Ce Pere qui est robuste & nerveux, après trois ou quatre fortes secousses, se débarrassa des mains de l'Infidele, & prit la fuite; mais ce ne fut pas sans de nou-

veaux périls, & beaucoup d'incommodités, car il lui fallut marcher durant une nuit obſcure dans des chemins extraordinairement pierreux & bordés de précipices, où il penſa pluſieurs fois perdre la vie.

Mais au milieu de ces dangers continuels que couroient les Miſſionnaires, ce qui les affligea le plus ſenſiblement, & ce qui augmenta leurs inquiétudes, fut la perfidie d'un Chrétien apoſtat, nommé Louis, qui avoit bien mal répondu aux ſoins d'un vertueux Eccléſiaſtique, lequel cultivoit avec beaucoup de zele la chrétienté où il avoit reçu le baptême. Ce malheureux fit préſenter au Roi un mémoire où il avoit écrit les noms de tous les Miſſionnaires qu'il connoiſſoit, & s'offroit de découvrir les lieux qu'ils fréquentoient & où ils faiſoient quelque ſéjour. Le Roi reçut ce mémoire, & l'ayant lu, il donna ordre qu'on s'aſſurât de la perſonne de l'accuſateur, dans le deſſein de le donner pour guide aux ſoldats qu'il enverroit à la recherche des Miſſionnaires; mais ſoit que le Roi ait fait dans la ſuite peu d'attention à ce mémoire, ſoit que l'Apoſtat n'ait pas réuſſi dans ſes criminelles intentions, elles ont été juſqu'ici ſans aucun effet.

Nonobſtant ces exécutions cruelles, & les continuelles recherches des ſoldats qui répandent la terreur dans tout le Royaume, la foi des Fideles eſt plus ferme que jamais, & leur troupeau s'accroît tous les jours. Il eſt à croire que ce redoublement de ferveur dans les Chrétiens, & la conſervation de leurs Paſteurs, ſont le fruit des mérites & de l'interceſſion de ces quatre illuſtres confeſſeurs de Jeſus-Chriſt, qui maintenant au Ciel, deviennent les protecteurs de cette Miſſion.

EXTRAIT

D'un Mémoire ſur les différens objets de commerce qui ont cours à la Cochinchine & au Tong-king.

Avant d'entrer dans le détail des différens objets de commerce qui ont cours à la Cochinchine & au Tong-king, il eſt à propos de raconter en peu de mots la maniere dont le premier de ces deux Etats fut érigé en Royaume. La Cochinchine n'étoit encore, vers la fin du ſeizieme ſiecle, qu'une ſimple Pro-

vince du Royaume de Tong-king. La guerre que l'Empereur de la Chine y porta, occaſionna, dans ce pays, le changement de l'ancien Gouvernement. Les conquêtes du Monarque Chinois furent ſi rapides, que le Roi de Tong-king ne trouvant plus aucun moyen d'échapper aux pourſuites de ſon ennemi, forma la réſolution de prévenir, par une mort volontaire, l'eſclavage ou les ſupplices que ſon vainqueur lui deſtinoit. Mais au moment où ce malheureux Prince alloit s'étrangler, un des Grands de ſa Cour lui repréſenta qu'il étoit facile d'arrêter le conquérant, & qu'il ſe chargeoit de l'entrepriſe. En effet, ce Seigneur s'étant mis à la tête des troupes, marcha droit à l'ennemi, dont il balança tellement les forces, qu'on fut obligé d'en venir à un accommodement. La paix fut conclue à condition que les Tong-kinois envoyeroient tous les ans une Ambaſſade à Péking, avec un homme d'or de la hauteur d'une coudée, un genouil en terre, la tête baiſſée, & portant en main une lance, le fer en bas. Ce traité rétablit le calme & la paix dans le Royaume; mais après la mort du Souverain, il s'éleva des eſprits ambitieux qui démembrerent l'Etat & le parta-

gerent, ce qui n'arriva qu'après des guerres longues & cruelles qui mirent tout le Royaume en ſang. Cependant la face des affaires ayant changé, on convint de former deux Etats indépendans l'un de l'autre, & qui ſeroient gouvernés par un Roi particulier. Telle eſt la véritable époque de l'érection de la Cochinchine en Royaume.

Lorſque les Japonois avoient la liberté de porter aux autres Nations les denrées de leur pays, le commerce de la Cochinchine étoit beaucoup plus floriſſant qu'aujourd'hui; mais l'inſatiable avidité de certains peuples Européens, qui ne manquoient pas tous les ans d'y envoyer trois ou quatre navires, l'a, pour ainſi dire, anéanti. Les principales marchandiſes qui ont cours dans ce Royaume, ſont le ſalpêtre, le ſouffre, le plomb, les toiles fines, les chittes quarrées, les chittes longues à fleurs, &c.; les perles, l'ambre & le corail y étoient autrefois d'un grand débit; préſentement il n'y a que les deux derniers qui ſoient de vente, encore faut-il que les grains du corail ſoient bien ronds, bien polis, & d'un beau rouge. Pour l'ambre, il doit être extrêmement clair, les grains égaux, & n'excéder pas la groſſeur d'une

noiſette ordinaire. Quant aux marchandiſes qu'on peut tirer de Cochinchine, les principales ſont le poivre, les ſoies, les ſucreries, les bois de calamba & d'ébene, les nids d'oiſeaux, l'or en poudre ou fondu, qui ne ſe vend que dix poids d'argent, & enfin le cuivre & les porcelaines qu'on y tranſporte de la Chine & du Japon.

On ne ſçait pourquoi les Marchands Européens ſe plaignent des droits d'entrée, de ſortie & d'ancrage. Ces droits ſont en Cochinchine de très-petite conſéquence ; ceux de la Douane ne montent qu'à trois ou quatre pour cent. Il eſt vrai qu'à l'arrivée d'un navire, on ne peut en tranſporter quoique ce ſoit ſans être viſité. Les Officiers de la Douane font décharger le vaiſſeau, peſent & comptent juſqu'aux moindres pieces, & s'emparent ordinairement de ce qu'ils y trouvent de plus précieux, pour l'envoyer au Roi, qui en retient ce qu'il juge à propos, en payant. Si le Roi ſeul en uſoit ainſi, le mal ne ſeroit pas bien grand ; mais on prétend que les Grands de la Cour ſuivent ſon exemple, & ne payent pas ; que les plus belles marchandiſes du vaiſſeau, ſe diſſipant de cette maniere, il n'y reſte plus que des denrées

communes, qui, étant ſeules, ne ſont pas de défaites, & qui, accompagnées de marchandiſes de prix, ſe vendent toujours très-bien. Cet inconvénient, tout inévitable qu'il paroît, n'eſt pas abſolument ſans remede. Lorſque les Hollandois envoyoient en Cochinchine, de Surate & de Coromandel, des vaiſſeaux chargés de toiles, de plomb, de ſalpêtre, &c., on leur laiſſoit leurs denrées, parce qu'ils avoient la précaution de payer tous les ans une certaine ſomme pour chaque navire. Les autres Nations auroient pu agir de même; mais, en voulant s'exempter d'un tribut modique, qu'il étoit ſage de payer, ils ont porté un coup mortel à leur commerce. D'ailleurs, depuis quelques années, les Cochinchinois ſe ſont beaucoup modérés, & quelles que ſoient leurs manœuvres, elles n'approchent pas de celles des Tongkinois, dont le commerce fleurit cependant toujours par leurs rapports conſtans avec les Etrangers. Si le commerce des Européens avec les Cochinchinois a baiſſé, on ne doit l'attribuer, ni aux droits d'entrée & de ſortie, ni aux viſites rigoureuſes des Douaniers, mais à la cauſe que j'ai indiquée, & qui, bien approfondie, ne donne pas une idée fort

avantageuſe du déſintéreſſement de nos Marchands.

L'argent du Japon eſt le ſeul qui ait cours en Cochinchine ; on le reçoit au poids, ſelon la quantité que les négocians en apportent. La monnoie du pays eſt de cuivre ; elle eſt ronde, large comme nos jetons ordinaires, & trouée par le milieu, afin de pouvoir l'enfiler en forme de chapelet, trois cens d'un côté & trois cens de l'autre, ce qui paſſe chez les Cochinchinois pour un mille, parce qu'en ſix cents il ſe rencontre dix fois ſoixante, ce qui fait un ſiecle chez preſque tous les peuples orientaux. Il n'eſt peut-être pas de pays dans le monde où les Marchands ſe trompent plus facilement par le moyen de cette monnoie, ſur-tout à leur arrivée. Cela vient de ce que les piéces ſont égales en figure & en matiere, & que la différence qui en regle le prix, ne conſiſte que dans les caracteres qu'on y imprime. D'un côté, il y a quatre lettres chinoiſes, & rien de l'autre. La prudence exige qu'on ait des perſonnes affidées pour décider de la bonté & de la valeur des piéces, & qu'on en ſpécifie toujours la nature lorſque l'on fait un marché ; autrement on court grand riſque d'être la dupe des Marchands

Cochinchinois, qui, avec un caractere assez franc, s'applaudissent néanmoins toujours d'avoir trompé un Européen.

Il y a quelques années que les Négocians de Macao faisoient de très-grands profits sur la monnoie, parce qu'alors le Roi de Cochinchine n'en faisoit point battre encore à son coin, & qu'elle venoit toute du dehors. Mais depuis que le Prince a une monnoie particuliere, les Etrangers ne peuvent plus en faire aucun commerce, à moins qu'ils ne soient résolus à y perdre au moins la moitié; car, comme j'ai dit, les lettres chinoises qu'on y imprime actuellement, en font toute la valeur. J'ai cru devoir faire mention de cet article, pour prévenir les risques que les Négocians, peu instruits des usages du pays, pourroient courir.

On a répandu le bruit en Europe que quand un vaisseau marchand échoue ou relâche en Cochinchine, le Roi s'empare des effets, si le gouvernail du navire est rompu. C'est un bruit sans fondement. Lorsqu'un vaisseau fait naufrage, il est mieux reçu en Cochinchine que par-tout ailleurs. On lui envoie des barques pour sauver l'équipage; on fait plonger & jetter des filets dans la mer pour recou-

vrer les marchandiſes ; enfin, on n'épargne ni ſoins, ni peines pour remettre le vaiſſeau en état. Il eſt vrai que les Cochinchinois dépouillerent, il y a quelque temps, deux gros bâtimens Hollandois qui avoient relâché ſur leurs côtes ; mais on ne doit pas oublier la petite guerre qu'il y avoit eu auparavant entre ces deux nations ; guerre qui leur a inſpiré l'une pour l'autre une averſion qui a ſuſpendu leur commerce réciproque. Voilà, ſans doute, l'origine des bruits injurieux qu'on a fait courir en Europe contre les Cochinchinois.

Je ne vois que deux choſes qui puiſſent nuire aux Etrangers, encore eſt-il facile d'en éviter une : la premiere regarde la ſortie des navires. Quand on attend la veille, ou le jour du départ, pour demander ſes dépêches, il arrive très-ſouvent que les vaiſſeaux manquent leur voyage, ce qui occaſionne des pertes immenſes, & capables de ruiner pour toujours un marchand. Il faut ſolliciter ſes dépêches toujours un mois auparavant, & en uſant de cette précaution, on eſt ſûr de les obtenir & de partir au temps marqué. La ſeconde, qui eſt inévitable, c'eſt la néceſſité où l'on ſe trouve quelquefois de donner les mar-

chandiſes à crédit, parce que le paiement eſt toujours plus tardif que l'on n'eſt convenu. Ce n'eſt cependant pas l'intention du Prince, car tous les Négocians qui ſe ſont plaints à lui de ces injuſtes délais, ont été ſatisfaits ſur le champ, & même avec uſure. Il y a eu, dit-on, des vaiſſeaux qui ont été obligés de remporter leurs effets. Cela peut être; mais c'eſt probablement moins pour n'avoir pas voulu donner leurs marchandiſes à crédit, que parce que c'étoient des marchandiſes de peu de défaite, ou que le gain ne répondoit pas à leurs eſpérances. Alors il faut s'en prendre à l'inexpérience ou à l'avidité des Marchands, & non au crédit qu'ils ſont obligés de faire, car ce crédit n'eſt pas à beaucoup près ſi ruineux qu'on le prétend, vu que, ſur une ſimple plainte, le Prince rend une prompte & exacte juſtice aux Négocians étrangers.

Depuis que les Hollandois ſe ſont emparés de Batavia, Siam eſt peut-être le ſeul endroit, dans toute l'étendue de la mer du ſud, où nous puiſſions nous établir pour étendre & affermir notre commerce au Tong-king. Il eſt aiſé de voir que le but des Hollandois eſt de fermer à toutes les Nations de l'Europe

l'entrée de la mer du ſud, afin de n'être point troublés dans la poſſeſſion des Moluques, d'où ils tirent le clou de girofle, la muſcade & le macis, & afin de s'emparer de tout le poivre des Indes, pour le diſtribuer enſuite au reſte des Nations, au prix qu'ils jugeront à propos. Perſonne n'ignore que ſi ce peuple vient à bout de ſes deſſeins, les autres ſe trouveront immanquablement dans la dure néceſſité d'acheter de lui tout ce dont ils auront beſoin, & de lui vendre les denrées qu'ils tirent chacun de leur pays. Ainſi, le Japon, la Chine, le Tong-king, Siam, les Iſles de Formoſe, de Borneo & de Java, ne pourront rien avoir que par ſon canal, ce qui peut avoir des ſuites extrêmement fâcheuſes pour le commerce réciproque des Nations.

On voit toutes les années arriver à Siam, de Surate, de la côte de Coromandel & de Bengale, des vaiſſeaux chargés de drogues, de toiles de différentes couleurs, &c. & remporter du cuivre, de la toutenagne, de l'étain, de l'ivoire, des porcelaines & du benjouin. Il eſt certain que, comme les avantages & les profits qu'on retireroit des voyages d'Inde en Inde ſont conſi-

dérablement diminués, le même malheur a dû arriver à Siam. Cependant, si on y envoyoit chaque année de Pondichéry un navire de cent cinquante tonneaux, avec le capital & les autres marchandises qui y ont cours, on ne laisseroit pas d'y faire de très-grands profits ; mais si l'on n'a pas la précaution d'avoir un capital d'avance, c'est-à-dire, d'une année pour l'autre, alors il sera impossible d'y faire le moindre gain, parce que les navires qui viennent de la Chine & du Japon, & qui achetent les toiles de la côte de Coromandel, pour remporter du cuivre & d'autres marchandises, n'arrivent à Siam que dans les mois de mars & d'avril, & que les vaisseaux de l'Inde n'y arrivant que dans les mois de juillet & d'août, il faut absolument faire son négoce à l'arrivée des premiers bâtimens, car les marchandises qui viennent du Japon & de la Chine augmentent très-souvent, en trois ou quatre mois de temps, de trente à cinquante pour cent, & quelquefois davantage. Je suis persuadé que ce commerce de Pondichery, ou autres lieux de la côte de Coromandel à Siam, étant bien ménagé, pourroit donner chaque année, tous frais faits, quinze ou vingt mille écus

de profit ; mais on doit, comme j'ai dit, avoir d'avance un capital en argent ou en marchandises.

Quant à ce qui concerne les avantages qu'on pourra tirer du Traité que nous avons fait avec le Roi de Siam, Traité par lequel ce Prince s'oblige à nous livrer tout le poivre qui se recueille dans ses Etats, à seize écus le bahar, qui est de trois cens soixante à trois cens soixante-quinze livres pesant, à l'exception de la dixieme partie, que le Souverain réserve pour le commerce qu'il fait avec la Chine & le Japon, je ne doute point que si le poivre y croît aussi abondamment qu'on l'espere, le traité que nous avons conclu, ne devienne, sans contredit, un des plus avantageux que nous ayons encore faits dans l'inde ; car nous pourrons alors porter le poivre en Europe, à Bengale, à la côte de Coromandel, à Suratte, & dans presque toute l'étendue de la Perse. Comme la plus grande partie du poivre qui croît dans les Indes, se trouve entre les mains des Hollándois, & que leur principal dessein est de s'en rendre entiérement les maîtres, il est certain que s'il s'en recueille à Siam autant qu'on a lieu de l'espérer, nous y trouverons des avan-

tages qui nous dédommageront amplement de l'espece de larcin que la Hollande nous fait, ainsi qu'à toutes les autres Nations de l'Europe.

Toutes les personnes qui sont un peu au fait du commerce des Indes, sçavent très bien que les Anglois regardoient leur comptoir de Bantam comme l'un des plus avantageux qu'ils eussent dans le Pays. Tous les ans cette Nation y envoyoit sept à huit navires qui n'en remportoient que du poivre, & quelques autres marchandises qu'elle tiroit du Tong-king, de la Chine & du Japon, par le moyen des comptoirs qu'elle entretenoit à Aimoy & dans l'isle de Formose. On peut aisément juger, par les poursuites que les Anglois ont faites en Europe, & par la diminution des actions de leur compagnie, combien ils estimoient Bantam. J'avoue que les voyages d'Europe à Siam seront plus longs & plus dispendieux que ceux de Bantam; mais cette différence deviendra beaucoup moins considérable, lorsque nous ferons partir nos vaisseaux dans la bonne saison. D'ailleurs les avantages que nous trouverons à Siam, & qui seront beaucoup plus profitables que ceux des Anglois

à Bantam, feront que nous n'aurons aucun égard, à cette différence, qui, après tout, me paroît d'une très-petite conséquence. Nos navires peuvent arriver à Siam en deux saisons. Ceux qui partiront de France au mois de décembre, peuvent y arriver dans les mois de juin & de juillet, & en repartir dans les mois de septembre & d'octobre, pour arriver en Europe dans les mois de mars & d'avril. Pour ceux qui ne partiront de France qu'au mois de février ou de mars, ils pourront arriver à Siam dans les mois d'août & de Septembre, & en repartir dans les mois de novembre & de décembre, pour arriver en France dans les mois de juin & de juillet.

La navigation de Bantam à Siam, depuis la fin de mai jusqu'au commencement de septembre, n'est ordinairement que de quinze ou seize jours, quelquefois cependant d'un mois; & celle de Siam à Bantam depuis la fin de septembre jusqu'au 15 de janvier, n'est ni plus longue, ni plus coûteuse. Les navires qui ne tireront pas plus de quatorze à quinze pieds d'eau, peuvent entrer dans la riviere de Siam, & y monter à plus de vingt-cinq & trente

lieues,

lieues. De plus, ils ont la facilité de s'y radouber; car les matériaux nécessaires pour cela s'y trouvent en abondance, ainsi que tous les vivres & tous les rafraîchissemens dont il peut arriver qu'on ait besoin. Outre cela, on y trouve du salpêtre dont on peut se servir pour lester les navires; mais je crois devoir avertir qu'il y est un peu cher. Il seroit peut-être plus avantageux d'y prendre du cuivre du Japon. A l'arrivée des navires, on l'a communément à seize ou dix-sept écus le pikle, qui est de cent vingt à cent vingt-cinq livres, poids de France. Je pense qu'il est inutile d'ajouter ici que toutes les marchandises qui viennent de la Chine, du Japon & du Tong-king, se trouvent à Siam à un prix raisonnable.

Si les François prenoient la résolution de s'établir fort avant dans le Tong-king, je ne vois, excepté Siam, aucun endroit avec lequel ils puissent avoir une communication facile, profitable & commode. Pour leur commerce, ils n'auroient besoin que d'une double chaloupe, qu'ils auroient soin de faire partir de Siam au commencement, ou vers le milieu du mois de juillet, pour y retourner au mois de décembre, &

on auroit encore le temps de charger les effets qu'on en auroit apporté, ſur les bâtimens qu'on expédieroit en ce temps-là pour la France.

Il eſt évident que les François peuvent faire au Tong-king le négoce que les Compagnies de Hollande & d'Angleterre y font. Ces Compagnies en tirent une quantité prodigieuſe d'étoffes, de muſc & de ſoie. On avoit chargé ſur le fameux *ſoleil d'Orient* environ deux mille quatre cens onces de muſc, qui revenoient, tout au plus, à la Compagnie de France, dans le Tong-king, à ſept livres l'once; de la ſoie qui ne coûtoit à cette Compagnie que trois livres la livre, & beaucoup d'étoffes rares, ſur leſquelles on ne pouvoit manquer de trouver en France cent cinquante & deux cens pour cent de profit, & peut-être encore davantage. Le muſc du Tong-king eſt, de l'aveu de tout le monde, le meilleur & le moins altéré qu'il y ait dans l'univers; & quoiqu'il n'ait été donné dans une des dernieres ventes que la Compagnie a faites à l'Orient, qu'à quinze ou ſeize livres l'once; il eſt certain néanmoins qu'il ſe vend en Angleterre & en Hollande plus de vingt-deux livres la livre, au moins ſe-

lon les prix courans que nous avons reçus dans les Indes ces années dernieres. A la vérité on doit convenir que les ſoies du Tong-king ne ſont pas ſi bonnes que celles de la Chine, de Bengale, de Perſe & d'Italie ; cependant les Anglois en apportent en Europe, & en tirent de très-grands profits. Il faut encore remarquer que quoiqu'un navire ſoit chargé, on peut cependant y placer aiſément pour trente ou quarante mille écus de marchandiſes du Tong-king, j'entends de celles dont le volume n'eſt point embarraſſant. On pourroit auſſi débiter à Siam, tous les ans, pour dix ou douze mille écus de ſoie & d'étoffes, à quarante & cinquante pour cent de profit.

Les draps d'Europe ſe vendent avec beaucoup d'avantage à Siam ; tout le monde ſçait que c'étoit le ſeul négoce qu'y faiſoit la Compagnie d'Angleterre. Les Anglois y portoient des perpétuannes que les Chinois achetoient pour envoyer en Chine & au Japon ; mais le bruit ſe répand que dans ce dernier Empire, les draperies viennent d'être défendues, ce qui n'empêchera pas qu'elles n'aient cours dans les Etats de l'Empereur de la Chine. On peut éga-

lement y débiter du corail travaillé, ainsi que de l'ambre brut, pourvu qu'il tire sur la couleur de citron ; c'est la meilleure espece pour le Pays.

J'ai dit que Siam étoit le seul endroit où nous puissions nous établir pour étendre notre commerce au Tong-king. Je dois avertir en finissant, 1°. qu'il ne faut porter à Siam que des écus de France. 2°. Que le bahar dont j'ai parlé est de trois pikles, & le pikle de cent vingt à cent vingt-cinq livres, poids de France, ou de cent cattis, poids de Chine ; mais le catti de Siam est le double de celui de la Chine, & vaut cent cinquante livres de France. 3°. Qu'il y a dans le catti de Siam quatre-vingt ticals, quatre mayons dans le tical, deux fouans dans le mayon, & deux sompayes dans le fouan.



LETTRE

Du Pere Chanseaume, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere le Houx, de la même Compagnie.

A Macao, le 5 Décembre 1750.

MON RÉVÉREND PERE,

La paix de N. S.

Le Royaume de la Cochinchine m'offre cette année de tristes événemens à vous écrire. Une persécution s'y est tout-à-coup élevée contre la foi chrétienne, & a ruiné en peu de mois, non-seulement les abondantes moissons que donnoit ce champ du pere de famille, mais encore les espérances qu'en avoient conçues les ouvriers Evangéliques qui le cultivoient en grand nombre avec autant de zele que de succès.

Plusieurs causes ont contribué à un si funeste événement. Mais la premiere sans doute est la persécution excitée à la Chine contre la Religion chrétienne.

On ſçait certainement que des Marchands Chinois qui vont tous les ans faire commerce dans les ports de la Cochinchine, affecterent, les années dernieres, de publier tout ce que l'Empereur de la Chine faiſoit pour éteindre, s'il étoit poſſible, le nom de Chrétien dans ſes États : & de plus ils ajouterent, dans leurs narrations, une foule de menſonges ; par exemple, que les Chrétiens avoient excité des troubles & machiné des ſoulevemens dans pluſieurs provinces de l'Empire. Outre qu'ils ſuivoient en cela leur caractere, ils pouvoient eſpérer, qu'en donnant pour bien fondées les accuſations faites contre les Chrétiens, ou en les exagérant, ils nuiroient au commerce que les Macaonniens vont faire à la Cochinchine, & que le leur en vaudroit mieux.

Il eſt vrai que le Roi, à la premiere nouvelle qu'on lui donna de cette perſécution, ſe contenta de répondre : le Roi de la Chine fait ce qu'il juge à propos dans ſon Royaume ; & moi, je gouverne auſſi le mien comme bon me ſemble. Mais les petits Souverains, voiſins de ce grand Empire, ont beau vouloir paroître n'en pas prendre le ton, ils ne manquent preſque jamais de ſe

régler en effet sur son exemple. Aussi est-il très-vraisemblable que le Roi de la Cochinchine fit ensuite bien des réflexions relatives aux nouveaux bruits qui se répandoient successivement contre la bonne foi, & l'esprit pacifique des Chrétiens.

Ce qui ne laisse même aucun lieu d'en douter, c'est qu'il avoit livré toute sa confiance à un de ses sujets qui ne cherchoit que des occasions d'indisposer son esprit contre le nom Chrétien. Ce confident (Kai-an-tin) est un homme de fortune, qui, dans son bas âge, fut disciple & serviteur des Bonzes. Dire que sa haine pour la foi de Jesus-Christ se sent de sa premiere condition, c'est n'en donner qu'une foible idée. Le Bonze le plus passionné contre la foi chrétienne peut à peine lui être comparé. Il a plusieurs fois proposé au Roi de faire mourir tous ceux, soit Missionnaires, soit Chrétiens, qui refuseroient de fouler aux pieds les saintes images, en signes d'apostasie. Le Roi qui n'aime pas à répandre du sang, n'a pas voulu y consentir. Bien des Grands du Royaume, plus élevés en dignité que *Kai-an-tin*, l'ont souvent repris des instances qu'il faisoit, pour venir à bout d'un si cruel

deſſein. Il leur a dit qu'il en pourſuivroit, juſqu'à la mort, l'exécution. Ces Grands, quoiqu'infideles pour la plupart, lui ont repréſenté que la loi chrétienne n'ordonne rien que de bon, & que ceux qui l'ont perſécutée, en ont été punis du Ciel par une mort tragique : *Kai-an-tin* a toujours répondu qu'il s'attendoit bien à une fin funeſte, mais qu'il vouloit employer tout ſon crédit & tout ſon ſçavoir pour éteindre une Religion qui lui déplaît. J'avoue qu'un tel excès d'extravagance & de fanatiſme a de quoi étonner ; mais on en trouve d'aſſez fréquens exemples dans les perſécuteurs de la vraie Religion.

Un autre perſonnage avoit travaillé à rendre odieux au Roi les Miſſionnaires, ſinon comme Miniſtres de la foi chrétienne, du moins comme Européens. C'eſt un Cochinchinois Chrétien, appellé *Michel Kuong*. Ce jeune homme ayant paſſé pluſieurs années hors de la Cochinchine, partie à Pondichéry, partie à Madras, & partie à Macao, il s'en retourna dans ſa patrie il y a près de trois ans. Le Roi voulut le voir, & le queſtionna beaucoup ſur les coutumes, la puiſſance, & l'ambition des Euro-

péens. *Kuong*, pour faire sa cour, ou pour quelqu'autre motif que ce puisse être, dépeignit les Européens comme des hommes entreprenans qui ne pensent qu'à s'assujettir toujours de nouvelles contrées. Tout cela confirma de plus en plus le Roi dans la pensée que les Missionnaires pourroient bien avoir des desseins de rebellion.

Il ne sera pas hors de propos de dire que ce *Michel Kuong* fit l'an passé auprès du Roi l'office d'interprête à l'égard d'un vaisseau François; qu'il trahit les intérêts des François, & qu'il fut cause d'un grand nombre d'indignes chicanes qui leur furent faites. Persuadé néanmoins que sa perfidie étoit secrete, il eut la confiance téméraire d'aller à bord du vaisseau, dans le temps qu'il se disposoit à partir. Le vaisseau mit à la voile & emmena le traître, généralement regardé comme le fléau des Européens, & par là même de la Religion. Ses parens, qui eurent de forts indices qu'il avoit été retenu dans le vaisseau François, le réclamerent auprès du Roi; alors *Kai-an-tin* ne manqua pas cette occasion de signaler sa haine. On fit arrêter prisonnier M. l'Evêque de Noélene, Vicaire Apostolique, aussi bien que MM. *Rivoal*

& d'*Azemar*, tous les trois François, comme s'ils eussent été responsables d'un enlévement qu'on supposoit fait par des gens de leur Nation, sans pouvoir le prouver juridiquement. Les MM. du séminaire des Missions étrangeres, dont étoient les prisonniers, eurent bien de la peine à accommoder cette affaire. Ils dépenserent environ 700 francs pour faire cesser les cris des parens de *Michel Kuong*, & pour payer d'autres frais de Justice. Enfin les prisonniers furent remis en liberté & le calme parut rétabli.

Bientôt après survint un autre incident. Plus de vingt mille Chinois, répandus dans la Cochinchine, avoient formé un projet de révolte. On le communiqua à deux Chrétiens dans le dessein de les y faire entrer : mais fideles à leur devoir, ces Chrétiens en donnerent avis à la Cour. La trame du soulevement fut vérifiée, & aussi-tôt les troupes furent mises en campagne. Des compagnies de soldats couroient de tous côtés pour se saisir des Chinois.

Sur ces entrefaites, arriva un vaisseau de Macao, qui portoit des lettres pour les Missionnaires. Il n'y avoit aucun ordre d'arrêter ces sortes de paquets : cependant un soldat, entre les mains

de qui les lettres adressées à nos Peres tomberent par hasard, jugea devoir les retenir. Le Roi à qui elles furent portées voulut qu'on les fît interprêter, ajoutant que c'étoit un bon moyen de sçavoir si les Missionnaires pensoient à exciter quelque rébellion ; il nomma donc trois Commissaires pour présider à l'interprétation, & pour lui faire le rapport de ce qu'il y avoit dans ces lettres. Les seuls Missionnaires pouvoient être choisis pour interprêtes : mais afin de voir s'ils en rendoient fidelement le sens, les Commissaires appelloient plusieurs Missionnaires, l'un après l'autre, pour faire répéter à chacun en particulier le contenu des mêmes lettres. Il n'étoit pas à craindre qu'on y trouvât quelque indice de révolte. Tout ce que les Missionnaires de la Chine écrivoient touchant la persécution qui s'étoit élevée dans l'Empire, rouloit sur l'aveuglement des pauvres Idolâtres, qui s'obstinent à ne pas vouloir reconnoître la vérité, & sur les châtimens dont le Ciel venoit de punir les principaux auteurs de la persécution. Il ne se pouvoit rien de plus à propos. Les Commissaires demanderent s'il leur arriveroit de même quelque fin tragique, supposé qu'ils s'employassent à ban-

nir la Religion chrétienne de la Cochinchine. Les Missionnaires profiterent d'une si belle occasion, pour leur parler de la souveraine puissance de Dieu, des merveilles qu'il a si souvent opérées en faveur de sa sainte Loi, & pour leur rappeller comment avoient péri misérablement tous ceux qui avoient précédemment excité des persécutions dans la Cochinchine.

On a en effet, dans ce Royaume, des exemples de cette nature assez récens, & si terribles, que les Idolâtres même en conservent le souvenir & n'en parlent qu'en frémissant. On se rappelle surtout un grand Mandarin, Noï-tan, qui fut coupé en petits morceaux ; ses rivaux l'avoient poussé à se déclarer avec violence contre la Religion chrétienne, ne doutant pas que ce ne fût le plus sûr moyen de s'en débarrasser.

Les Commissaires ne chercherent point à nier ces faits de notoriété publique ; mais ils protesterent qu'ils ne vouloient rien faire contre la Religion des Chrétiens ; & qu'au sujet des lettres dont il s'agissoit, ils rendroient le témoignage le plus favorable. Ce qui prouve qu'ils le firent, comme ils l'avoient promis, c'est que le Roi ordonna de les remettre

aux Missionnaires, à qui elles étoient adressées. La cause paroissoit terminée, & les Missionnaires en reçurent des complimens de félicitation de la part des Commissaires. Mais ce jour-là même, 24 d'Avril, ces douces espérances s'évanouirent; l'affaire de la Religion changea totalement de face, & fut décidée, par un Arrêt d'exil pour les Missionnaires, & de proscription pour la loi de Jesus-Christ.

On assembla un Grand Conseil, auquel assisterent les grands Mandarins d'armes & de lettres; on y délibéra s'il falloit laisser aux Missionnaires la liberté d'enseigner publiquement leur Religion Européene; ou si, sans avoir de preuves positives qu'ils fussent mal intentionnés contre l'Etat, il étoit convenable de les mettre hors du Royaume. Les ennemis du nom Chrétien dirent: qu'il n'étoit pas raisonnable de souffrir que des étrangers enseignassent & établissent leur loi dans la Cochinchine, dans le temps que d'autres étrangers (les Chinois) troubloient l'Etat par des conjurations; que les Prédicateurs de la loi chrétienne n'étoient ni nécessaires ni utiles au Royaume; & qu'ainsi, la seule crainte de quelques mauvais desseins de

leur part étoit une raiſon ſuffiſante pour les en chaſſer ; que les Chrétiens leur étoient trop attachés : qu'ils reſpectoient plus leurs volontés que les ordres des Mandarins : que pour peu qu'on laiſsât croître le nombre de ceux qui s'attachoient à leur doctrine, ils ſe trouveroient les plus forts & pourroient donner la loi, ſans qu'il fût poſſible au reſte du Royaume de leur réſiſter ; que les Miſſionnaires s'étoient diſtribués dans tous les coins des Provinces ; qu'ils ſçavoient tout ce qui s'y paſſoit, juſqu'aux moindres minuties, & que par eux on le ſçavoit dans tout le reſte du monde ; qu'il n'étoit pas glorieux à la Nation de ſe relâcher de pluſieurs de ſes uſages les plus anciens & les plus ſacrés, parce que des étrangers venoient en enſeigner de contraires.

De ſemblables raiſons n'auroient pas entraîné tous les ſuffrages, parce que dans ce conſeil, compoſé d'infidèles, il ne laiſſoit pas d'y avoir un certain nombre de Mandarins affectionnés à la Religion chrétienne, qui l'avoient aſſez étudiée pour être intimément convaincus qu'elle eſt la véritable, & que les Chrétiens ſont les plus fidèles ſujets d'un Etat : pluſieurs d'entr'eux s'étoient dé-

clarés pour la loi des Chrétiens dans d'autres occasions ; & en particulier l'oncle du Roi, qui étoit la personne la plus respectable de l'assemblée, en avoit toujours pris la défense ; l'autorité de son suffrage auroit pu partager les opinions ; mais la maniere foible ou équivoque dont il s'énonça, occasionna la ruine de la bonne cause : chassez, dit-il, les Missionnaires puisque vous le voulez tant, & vous verrez quels malheurs viendront aussi-tôt fondre sur l'Etat. Les plus passionnés contre la sainte loi de Jesus-Christ prenant aussi-tôt la parole, dirent qu'ils étoient également d'avis qu'on les chassât ; & les autres se déclarerent aussi pour le même sentiment, chacun craignant de devenir suspect s'il s'opposoit à l'exil des Missionnaires, & d'encourir la disgrace du Roi & la colere de son confident.

Le Roi, à qui on alla aussi-tôt rendre compte de la résolution du Conseil, montra une grande joie lorsqu'il apprit que le Prince son oncle avoit opiné le premier à exiler les Européens, & nomma son Confident *Kai-an-tin* pour présider à l'exécution de la sentence. C'étoit bien prendre le moyen de la faire exécuter en toute rigueur, ou même avec plus de rigueur qu'on ne vouloit.

Kai-an-tin ſçachant que les lettres interprétées n'avoient pas encore été remiſes aux Miſſionnaires, demanda d'en être fait examinateur. Il dit qu'il importoit beaucoup d'y trouver de quoi juſtifier la préſente ſentence aux yeux des ſujets du royaume & des étrangers, & de quoi détromper les Chrétiens abuſés, diſoit-il, par le faux prétexte d'une loi céleſte qui ſauve les ames après la mort du corps; que les Commiſſaires examinateurs s'étoient ſûrement laiſſés tromper par les Européens, trop intéreſſés à ne pas traduire fidelement; mais il promettoit qu'il ſçauroit bien les forcer à rendre le véritable ſens. Le Roi loua ſon zèle, & lui fit remettre les lettres dont il s'agit.

Kai-an-tin, au comble de ſes vœux, ſe mit à diſpoſer tout pour faire arrêter les Miſſionnaires. Ils étoient au nombre de vingt-neuf dans l'étendue du royaume, dont deux Evêques, ſçavoir, M. de Noélene, Vicaire Apoſtolique, & ſon coadjuteur & ſucceſſeur déſigné, M. d'Eucarpie, tous les deux du Séminaire des Miſſions étrangeres; ſept autres Miſſionnaires du même Séminaire; deux de la ſacrée Congrégation de la propagation de la foi; neuf de l'Ordre de

ſaint François, & neuf de notre Compagnie. Le premier jour de Mai on alla prendre ceux qui ſe trouvoient dans la capitale ou dans ſon voiſinage, au nombre de neuf. De ce nombre il faut ôter le Pere *Koſler*, Jéſuite Allemand, qui fut excepté comme Médecin, & qui, en cette qualité, réſide encore à la Cour.

On commença tout de nouveau à faire interpréter les lettres. Les Peres qui les traduiſoient étoient gardés chacun dans une priſon différente, & les ſoldats, qui ne les perdoient de vue ni jour ni nuit, avoient grande attention qu'ils ne puſſent communiquer par écrit les uns avec les autres, ni même parler à qui que ce fût. Chacun étoit appellé à ſon tour & avoit à répondre, pluſieurs jours de ſuite, à toutes les chicanes, à tous les doutes, à tous les ſoupçons. Les Examinateurs ſortoient de la matiere des lettres. « Pourquoi, demandoient-ils, les Princes d'Europe » ont-ils des établiſſemens & des forteresses dans les Indes? Que veulent » dire tant de guerres qu'ils ont entr'eux? » Pourquoi font-ils la guerre aux Indiens? Ne viendroient-ils pas la porter ici, s'ils croyoient pouvoir ſe » rendre maîtres de la Cochinchine »?

Ensuite ils vouloient sçavoir ce que les Missionnaires avoient fait dans la Chine pour mériter d'en être chassés ; s'il y avoit aussi des Missionnaires dans le Tong-king & dans les autres parties du monde. Sur ce qu'un Pere avoit écrit de Pékin : Votre tour d'être persécuté viendra bien aussi ; ils vouloient qu'on leur expliquât comment ce Pere avoit pu le sçavoir & le prédire. Certainement, concluoient-ils, il sçavoit que vous pensiez à un soulevement qui donneroit occasion à vous punir comme rébelles ? D'autres fois ils supposoient, ils assuroient même qu'un tel autre Missionnaire avoit avoué le dessein de révolte. Ils cherchoient à surprendre par toutes sortes de questions captieuses, à intimider par l'appareil des instrumens de la torture, qu'ils faisoient étaler avec fracas ; à étourdir par des éclats de rire, des cris, des injures ; à accabler de lassitude, en tenant nuit & jour le Missionnaire dans une posture gênante ; les Juges se relevant, & ne laissant prendre au patient aucun repos, ni presque aucune nourriture, & continuant à son égard ce cruel traitement jusqu'à ce qu'il fût tombé malade & hors d'état de leur répondre.

Mais rien de tout cela ne réussit à ces nouveaux Commissaires, choisis de la main du persécuteur *Kai-an-tin*. La candeur, l'innocence, la vérité, la patience triompherent. Plus on avoit fait d'efforts pour trouver du crime, plus la vertu paroissoit clairement & à découvert. Le persécuteur n'en devint que plus furieux, & voulut essayer un autre moyen de faire paroître les Missionnaires coupables de révolte; mais ce moyen eut aussi peu de succès que le premier. Chose étrange! quoique la révolte des Chinois eût été dénoncée par les Chrétiens, *Kai-an-tin* voulut faire voir que les Missionnaires & les Chrétiens étoient entrés dans le projet de cette même révolte. Un des conjurés Chinois fut appliqué à la question; & pour se délivrer des tourmens, chargea, tant qu'on voulut, les uns & les autres, jusqu'à déposer que les Missionnaires étoient les chefs de la rébellion; mais hors de la torture il rétracta toutes ses dépositions. Beaucoup d'autres conjurés subirent des interrogatoires pour la même fin; & tous répondirent que ni les Missionnaires, ni les Chrétiens n'avoient pris part au projet de révolte.

Nous ne sçavons pas de quelle maniere

Kai an tin rendit compte au Roi de tout ceci : pouvoit-on espérer que son rapport seroit fidele ? Le résultat fut, (soit que le Roi consentît à tout, soit que son confident ait beaucoup enchéri sur la volonté du Prince, comme toute la Cochinchine l'en a soupçonné) le résultat, dis-je, fut que non-seulement les Missionnaires devoient être exilés & leur Religion proscrite, selon la premiere résolution ; mais encore que toutes les églises devoient être rasées, & les effets des Missionnaires confisqués.

Dans le même jour, qui fut le 7 de mai, des compagnies de soldats furent envoyées dans tous les endroits du royaume où il y avoit des églises à démolir, & des Missionnaires à faire prisonniers. On voulut, pour ainsi dire, donner un assaut général : premiérement, les demeures de ceux qui étoient déja dans les prisons furent investies de toutes parts par une multitude de soldats ; ensuite un Greffier, avec d'autres Officiers du Tribunal, allerent reconnoître les pauvres meubles des Missionnaires ; ils envoyoient au Palais les livres, les coffres d'ornemens d'église & de vases sacrés, des paquets de chapelets, les images, les médailles. Ils s'approprioient les

ustensiles qu'ils pouvoient emporter secrétement; jettoient dans la rue nattes, chaises, tables; ils procédoient de la même maniere dans le pillage de l'église; après quoi ils ordonnoient au quartier ou au village de démolir l'église, laissant, pour salaire du travail, les matériaux que chacun pourroit emporter. La populace couroit tumultuairement à la proie qu'on lui livroit. En peu d'heures le toît étoit abattu, & les murailles, faites en plus grande partie de grandes poutres, étoient bientôt renversées. Il n'étoit pas possible qu'il n'y eût bien du désordre: on se disputoit une planche, une colonne, on en venoit aux coups. On se heurtoit dans la presse; les uns tomboient du toît ou du haut des murailles; d'autres blessés ou estropiés par la chûte des matériaux crioient au milieu des débris. Combien ont été écrasés & suffoqués! Malgré ces accidens, le desir d'enlever quelque piece faisoit qu'on ne discontinuoit pas, jusqu'à ce que tout fût abattu & emporté.

Cependant les compagnies de soldats, envoyées dans les provinces, faisoient des journées forcées, pour y surprendre les Missionnaires, heureusement ceux-ci avoient été prévenus par un billet

que le Pere Monteiro, Jésuite Portugais, avoit trouvé moyen de leur écrire de sa prison. Ce Pere les avoit sagement avertis de faire ensorte qu'on ne pût leur trouver aucun catalogue des Chrétiens, ni autres papiers capables de faire naître de nouveaux soupçons. Ils y prirent garde; mais ils ne jugerent pas à propos de se cacher ni de fuir; ils comprenoient qu'ils ne pourroient échapper long-temps aux recherches; & ils craignoient d'irriter davantage le Roi, qu'ils croyoient moins résolu que son Ministre à les chasser de la Cochinchine. Ils étoient tous connus, & l'on sçavoit leurs demeures & leurs églises, parce que la Religion, depuis bien des années, se professoit & se prêchoit publiquement; & les onze dernieres années, l'exercice s'en étoit fait avec une entiere liberté; ainsi, on les trouva & on les arrêta sans difficulté. Une troupe de soixante ou quatre-vingt soldats environnoit la demeure d'un Missionnaire; quelques autres y entroient le sabre à la main. Un d'entr'eux le saisissoit par les cheveux noués sur sa tête, le terrassoit & le traînoit par terre; ensuite on lui lioit les mains avec des cordes; à quelques-uns, on les attachoit en croix; à d'autres,

derriere le dos; & d'autres, les avoient ſeulement attachées par devant. Pluſieurs avoient auſſi les jambes garrottées, & les bras ſerrés contre le corps, mais avec tant de violence, qu'ils en perdoient preſque la reſpiration. Les bras, les mains, les poignets en étoient bientôt meurtris & enflés, & l'on voyoit à quelques-uns la peau déchirée & le ſang couler.

Comme ſi l'on eût dû craindre de leur part quelque réſiſtance, après les avoir réduits en cet état, on leur engageoit le cou dans une eſpece d'échelle, qu'ils devoient porter, & on les attachoit à un arbre ou à un poteau, en attendant qu'on eût fait le pillage de leurs égliſes & de leurs maiſons. On s'embarraſſoit peu qu'ils demeuraſſent expoſés aux ardeurs du ſoleil, qu'ils priſſent quelque nourriture, ou qu'ils paſſaſſent deux ou trois jours à ſouffrir la faim. Un Religieux de l'ordre de ſaint François, vénérable par ſes longs travaux & par ſon grand âge, tomboit en défaillance après deux jours de jeûne le plus rigoureux; deux bonnes Chrétiennes s'enhardirent à lui porter une écuellée de riz; mais les ſoldats, avec une inhumanité digne des peuples les plus barbares, les

mirent à la torture, pour les en punir, & pour en tirer quelques petites pièces de monnoie. M. l'Evêque d'Eucarpie fut retenu dix-huit jours couché à terre par le poids énorme de ſon échelle. La même choſe arriva, pour un certain nombre de jours, au Pere Laureyzo, Jéſuite Portugais, & à pluſieurs autres : il y en eut quelques-uns à qui les ſoldats vinrent mettre le pied ſur la gorge, le ſabre levé, comme dans le deſſein de leur ôter la vie ; mais ils n'en avoient d'autre que de montrer de la férocité, ou de ſçavoir des Miſſionnaires s'ils avoient quelque part des tréſors ou des armes cachées.

Quelle abondance de conſolation Dieu n'a-t-il pas coutume de répandre dans l'ame de ceux qui ſouffrent pour la juſtice ? Ces délices intérieures ne manquerent pas dans cette occaſion aux priſonniers de Jeſus-Chriſt. Leur cœur goûtoit une céleſte joie qui éclatoit ſur leur viſage, & qui ne cauſoit pas peu d'admiration à tous ceux que la curioſité attiroit continuellement auprès d'eux. Elle naiſſoit, cette joie ſainte, de leurs ſouffrances mêmes, & croiſſoit avec elles. De temps-en-temps elle faiſoit place à une paſſion contraire : on s'appercevoit

perçevoit que leurs visages étoient enflammés d'une sainte colere, quand ils voyoient ou apprenoient la profanation des choses saintes. C'étoit une plaie bien sensible à leur cœur, de voir porter par des mains impies, les calices, les ciboires, les boîtes des saintes huiles, avec les ornemens destinés au sacrifice de nos autels, qui alloient être convertis en parures de femmes, & peut-être d'idoles ; des corporaux & purificatoires servir à arrêter les cheveux des soldats sur la tête, & à essuyer la sueur de leur front. C'étoit bien l'heure du prince des ténèbres, quand ces sacrileges profanateurs faisoient leur jouet des choses sacrées, & triomphoient de les avoir découvertes dans les divers endroits où les ministres de Jesus-Christ n'avoient pu les cacher qu'à la hâte.

Bientôt après on procédoit à la démolition des églises, comme on l'avoit fait dans la capitale. Environ deux cens, dont plus de cinquante étoient belles & grandes pour le pays, ont été renversées de fond en comble. Cependant il en reste encore un certain nombre sur pied, quelques Gouverneurs des Provinces éloignées de la Cour, n'ayant pas laissé exécuter les ordres à la lettre. A la Cour

même, celle de M. l'Evêque de Noélene a été conservée par la protection du frere du Roi, affectionné à ce Prélat. Les Peres *Monleyzo* & *Kofler* ont aussi trouvé le moyen, par l'autorité de quelques grands, de faire subsister les leurs dans leur entier. Les Gouverneurs qui ne consentirent pas à la démolition des églises, modifierent de plus une permission que *Kai-an-tin* avoit donnée aux soldats. Cette permission étoit d'employer à leur gré la violence, tant contre les Chrétiens que contre les Missionnaires, pour en tirer tout l'argent qu'ils pourroient. Les ministres de la cruelle tyrannie furent donc contraints de traiter plus doucement les Missionnaires, & d'épargner les Chrétiens dans les districts de ces Gouverneurs plus humains.

Mais dans les endroits où ils ne furent pas gênés, ils mirent tout en désordre. Ils alloient premierement dans les maisons des Catéchistes, pour y découvrir ce que les Missionnaires auroient voulu soustraire à leur avidité, ils passoient à celles des autres Chrétiens, qui, pour éviter les mauvais traitemens, laissoient tout à l'abandon, les vieillards & les enfans qui n'avoient pu fuir, étoient rudement battus s'ils ne déclaroient sur-

le-champ quelque chose de caché. La femme d'un idolâtre, laquelle ne conservoit depuis long-temps du Christianisme que le caractere du baptême, eut beau protester qu'elle & toute sa famille adoroient les idoles, les soldats pillerent tous ses effets; il suffisoit qu'une maison eût la réputation d'être Chrétienne, pour qu'ils crussent que tout ce qui y étoit contenu leur appartenoit. Quelquefois ayant pris la maison d'un Gentil pour celle d'un Chrétien, ils en enlevoient tout ce qu'ils pouvoient, même après avoir reconnu leurs erreurs. Ils obligeoient à racheter cherement les reliquaires, médailles, chapelets, les troupeaux qu'ils ne pouvoient emmener, les terres mêmes qu'ils ne pouvoient ruiner, ni garder; d'autres idolâtres se disoient faussement soldats, & alloient tout ravager dans les hameaux & les maisons des Chrétiens écartées, beaucoup de pauvres Chrétiens ne trouvant plus d'asyle, étoient errans dans les campagnes, & ne sçavoient où se réfugier.

Enfin les soldats, sur-tout ceux qui se trouvoient à une distance de deux cens lieues du grand Port, voyant que le temps les pressoit de partir, mirent

fin à ces extorsions étranges, pour commencer un voyage qui devoit durer plus d'un mois, ils changerent les chaînes des Missionnaires les plus pesantes en de plus légeres. Ils souffrirent & souhaiterent même que des Chrétiens en grand nombre fissent cortege à leurs maîtres dans la Religion jusqu'au terme du voyage; c'est qu'ils les jugeoient bons à transporter leur butin. D'un autre côté, ils s'humaniserent un peu à l'égard des Missionnaires, dont ils eurent occasion de connoître de plus-en-plus la vertu & le mérite. Ils perdoient quelquefois cet air de férocité, dont ils prétendent se faire honneur devant le peuple dans l'exercice de leurs fonctions; ils en vinrent même jusqu'à donner des marques de respect aux vénérables prisonniers; mais l'espérance d'un nouvel émolument, leur faisoit bientôt reprendre leur brutale cruauté. Après avoir passé dans les villages, où des Chrétiens étoient venus pleurer devant les Missionnaires, & leur porter des rafraîchissemens proportionnés à leur pauvreté, les soldats ne manquoient pas de demander à ceux-ci ce qu'ils avoient reçu, & de se plaindre de ce qu'ils ne s'étoient pas fait donner davantage. La

cupidité, passion si excessive dans les Cochinchinois, n'étoit jamais satisfaite; le Pere Hoppe, Jésuite Allemand, fut appliqué à la torture, pour être forcé à donner de l'argent qu'il n'avoit pas, ou, afin que les Chrétiens qui avoient accouru sur son passage, le voyant souffrir, en donnassent pour le délivrer. Une autre bande de soldats qui conduisoit deux Missionnaires, succombant à la même passion, à la vue d'un semblable concours de Chrétiens, prit la résolution de tenir les prisonniers attachés à un poteau, sous les plus ardens rayons du soleil; c'étoit le temps auquel cet astre passoit à plomb sur ce climat brûlant de la zone torride; mais le ciel se couvrit de nuages, & frustra cette avarice barbare de toutes ses espérances.

Les Missionnaires ne se montroient pas moins prompts à tout perdre, que leurs gardes avides à tout recevoir. Sans résistance, sans plaintes, sans aucun signe de regret, d'un air gai, content & libéral, ils livroient sur le champ tout ce qu'ils avoient. Les gardes, peu accoutumés à traiter avec des prisonniers si accommodans, en étoient dans l'admiration; mais, sans rien relâcher de leur importunité, ils vouloient obliger ces Mission-

naires, dépourvus de tout, à trouver des ressources pour leur payer le loyer des prisons, les cordes & les chaînes qui les tenoient captifs, le transport de leurs meubles confisqués. Tout prisonnier, quel qu'il soit, est obligé, dans la Cochinchine, à tous ces frais si injustes, qu'ils passent la vraisemblance. De-là il arrivoit que les prisonniers de Jesus-Christ manquoient des alimens nécessaires ; ce qui, joint aux incommodités du voyage, & à tant d'autres peines, épuisa entiérement leurs forces. La plûpart tomberent malades avant que de parvenir au terme, & on jugeoit de quelques-uns, qu'ils finiroient leur vie en chemin ; mais le seul Pere Michel de Salamanque, de l'Ordre de S. François, Espagnol de nation, céda enfin à la force du mal : il mourut le 14 de juillet à Hai-Fo, près du grand port, & alla recevoir, comme nous avons toute raison de le croire, la récompense de ses souffrances pour la foi, & de ses rares vertus.

Les fievres & la dissenterie s'étoient mises parmi les Missionnaires gardés dans les prisons de la Capitale. Ils ne laissoient pas néanmoins d'entendre chaque jour beaucoup de confessions, les Chrétiens ache-

tant des soldats la permission d'aller visiter leurs Peres spirituels. Plusieurs de ces Chrétiens furent arrêtés par ordre de *Kai-an-tin*, & on les voulut forcer, en présence des Missionnaires, à fouler aux pieds des images & des croix; les soldats les y invitoient par leurs exemples, & les y incitoient à grands coups. Les Mandarins leur demandoient, d'un air menaçant, pourquoi ils n'obéissoient pas aux ordres du Roi: ils répondirent constamment que cette impiété leur faisoit horreur; qu'ils ne pouvoient pas se résoudre à mettre avec mépris sous leurs pieds ce qu'ils avoient jusqu'alors élevé avec respect sur leur tête; qu'ils étoient prêts à obéir au Roi en ce qui seroit de son service, même jusqu'à donner leur vie s'il le falloit; mais qu'ils aimoient mieux mourir que de deshonorer la Religion du vrai Dieu. Les tyrans mêmes rendirent quelque justice à leur fermeté, & le Roi ne consentit pas qu'on les mît à l'épreuve par les tourmens.

Si les Chrétiens de la Cochinchine étoient si bien affermis dans la foi de Jesus-Christ, ils le devoient, après Dieu, au zèle de leurs Maîtres dans la Religion: & de-là venoit ce respectueux & tendre attachement qu'ils avoient pour leur

perſonne. Je ne ſçaurois dire à combien de dangers ils ſe ſont expoſés, combien de dépenſes ils ſe ſont efforcés de faire, combien de rigoureux traitemens ils ont ſoufferts pour empêcher, ou pour adoucir les ſouffrances des reſpectables Paſteurs de leurs ames. Les Miſſionnaires, prévenus de leur prochain empriſonnement, recommanderent, ordonnerent même aux Chrétiens de les laiſſer ſeuls, afin que la perſécution fît le moins d'éclat & le moins de mal qu'il ſeroit poſſible; mais les fideles, n'obéiſſant pas volontiers à des ordres ſi contraires à leur inclination, pluſieurs s'obſtinerent à demeurer en leur compagnie, & à courir tous les riſques d'être pris & appliqués à la torture, comme il arriva. Tous ſe diſputoient à l'envie l'honneur de les ſervir, malgré les railleries, les inſultes de la populace idolâtre, qui leur reprochoit de s'attacher ſi fort à des étrangers convaincus, diſoit-elle, du crime de rébellion.

Un grand nombre de Chrétiens venoient des Provinces à la Capitale, pour eſſayer quelque voie de faire changer la réſolution de la Cour. Ils offroient les ſommes qu'ils étoient en état de fournir, pour tenter l'avarice du Roi, qu'on

ſçait être exceſſive ; mais leur Requête n'ayant pu ſe faire jour, il ne leur reſta d'autre conſolation que de conduire, juſqu'au lieu de l'embarquement, les Apôtres de leur nation. L'adieu mutuel fut tout ſemblable à celui que ſe firent ſaint Paul & les Chrétiens d'Ephèſe. Combien une telle ſéparation devoit-elle coûter aux Miſſionnaires, qui laiſſoient tant d'ames fideles, l'un cinq ou ſix mille, l'autre huit ou dix mille, déſormais deſtituées de la participation des ſacremens, & aux Chrétiens qui ſentoient la perte irréparable qu'ils faiſoient des ſecours ſpirituels ? Les Miſſionnaires donnerent les avis convenables, les Chrétiens firent les plus ſolemnelles promeſſes ; les larmes, les ſanglots, les ſoupirs furent encore plus éloquents que les paroles. On ne voyoit, dans une aſſez grande plaine, qu'une multitude de Chrétiens, hommes, femmes, vieillards, enfans ; on n'entendoit qu'un bruit ſourd, un triſte murmure. Tous vouloient ſe proſterner devant leurs reſpectables Paſteurs, leur baiſer les pieds, en recevoir encore une fois la bénédiction. Tous deſiroient les ſuivre, & comme il ne fut permis à perſonne de le faire, les uns demandoient à Dieu de mourir à leurs pieds, d'autres

fe couchoient fur leur paffage, fans fe fouvenir des menaces des foldats, qui fe fentoient eux-mêmes attendris d'un fpectacle fi touchant. Cependant ceux-ci voyant que le jour baiffoit, redoublerent leurs efforts pour preffer la marche, & faire entrer les Miffionnaires dans des canots qui devoient les porter au vaiffeau déjà avancé en haute mer. Les Chrétiens les fuivirent des yeux, jufqu'à ce que la nuit, qui fut celle du 26 au 27 Août, les déroba entiérement à leur vue.

Ainfi a été ravagée cette belle Miffion, l'une des plus floriffantes des Indes, par une perfécution plus efficace que fanguinaire. Il faut avouer que le Ciel, dont les décrets font toujours adorables, fe montre bien irrité contre ces contrées de l'Afie. Mais mettant notre confiance en la bonté divine, nous ne défefpérons pas que ce ne foit pour les préparer à fes plus grandes miféricordes. On fera toutes les tentatives pour tâcher d'introduire de nouveau dans la Cochinchine, du moins quelques-uns des Miffionnaires qui en ont été chaffés; les autres fe diftribueront dans les Miffions voifines, du Tong-king, de Siam & de Manille, où peut-être repafferont-ils en Europe, parce que les Mandarins de Canton

ayant appris leur arrivée à Macao, & craignant qu'ils ne voulussent entrer dans les provinces de l'Empire, envoyerent aussi-tôt demander leurs noms, & ordonnerent qu'ils sortissent des terres de la Chine.

J'aurois dû parler plus haut des incendies qui devinrent journaliers dans Hué, capitale de la Cochinchine. Peu avant que les Missionnaires en partissent, des quartiers considérables de cette ville furent réduits en cendres; & le Roi eut le chagrin de voir consumer par les flammes sa maison de plaisance bâtie sur l'eau. Plaise au Seigneur que ce châtiment lui ouvre les yeux, pour le bien de tant de Chrétientés désolées.

Je suis, &c.



EXTRAIT

De quelques lettres sur le Tong-king.

On n'ignore pas en Europe ce qui s'est passé jusqu'à l'année 1738, de plus intéressant pour la religion dans le Royaume de Tong-king. Les lettres précédentes ont fait connoître de quelle maniere le Christianisme y a été établi, comment il s'y est étendu, & les cruelles persécutions qu'il y a souffertes. La plus violente de toutes fut sans contredit celle de 1737; elle sera mémorable à jamais par le glorieux martyre des quatre Jésuites, les Peres Barthelemi Alvarez, Manuel d'Abreu, Vincent d'Acunha, tous trois Portugais, & Gaspard Cratz, né à Juliers. Depuis cette sanglante époque, le Tong-king n'a presque point cessé d'être en proie à la fureur des guerres civiles. Le Roi, Prince efféminé, avoit laissé à un premier Ministre (qu'on appelle *Tchoua* en langue Tong-kinoise) l'exercice absolu de son autorité: tout s'expédioit au nom du Roi, mais c'étoit le favori qui disposoit de tout. Ce crédit

ſans bornes excita contre lui la jalouſie des courtiſans, & ne put le garantir de leurs ſourdes intrigues. Un Eunuque ambitieux trouva le moyen de l'aſſaſſiner ſecrettement, & de gouverner lui-même ſous ſon nom, en faiſant accroire que le *Tchua* étoit malade, & que juſqu'à ſon entier rétabliſſement il ne vouloit être vu de perſonne.

Ce Miniſtre n'ayant point laiſſé d'enfans, c'étoit ſon frere & ſes neveux qui lui devoient ſuccéder; ils eurent quelque ſoupçon de ce qu'il y avoit eu de tragique dans ſa mort; & à force de recherches, ils vinrent à bout de découvrir le crime de l'Eunuque. On prit auſſi-tôt les armes : il ſe forma divers partis; & chacun d'eux, pour ſe ſoutenir, attiroit à ſoi, de gré ou de force, les villes & les villages; de-là le pillage des villes & la déſolation des campagnes. Les terres reſterent ſans culture; la famine s'enſuivit, & la peſte ſe joignit à la famine: de ſorte que dans l'eſpace de huit années, la moitié des habitans du Tong-king périt par ces trois fléaux, les Tong-kinois en convenoient eux-mêmes: la guerre, diſoient-ils, en a fait périr des dixaines, la peſte des centaines, & la famine des milliers.

Le Roi sortit enfin de son assoupissement, & prit d'assez bonnes mesures pour tranquilliser ses états, & pour mettre à la raison les révoltés ; mais il n'avoit pas sur pied des troupes suffisantes ; les rebelles ne faisoient point un corps, ils marchoient par pelotons. Poursuivis par l'armée Royale, ils se réfugioient dans des montagnes & des forêts inaccessibles, & reparoissoient ensuite dans d'autres parties du Royaume, lorsqu'on s'y attendoit le moins, c'étoit toujours à recommencer ; plusieurs années se sont écoulées dans ces troubles & ces guerres intestines.

Avant tous ces désordres, le Tong-king, dont l'étendue est comme la moitié de la France, comptoit deux cens cinquante mille Chrétiens. Les Jésuites Portugais de la province du Japon, en avoient cent vingt mille au moins sous leur conduite ; les Messieurs des Missions étrangeres, quatre-vingt mille ; les Missionnaires de la Propagande, environ trente mille ; le reste étoit aux Peres Dominicains Espagnols. Notre Compagnie y avoit quatre Jésuites Européens, trois du Tong-king, & trois Prêtres séculiers, aussi Tong-kinois. Les Messieurs des Missions étrangeres avoient un

Vicaire apoſtolique, trois de leurs Meſſieurs venus d'Europe, & quinze Prêtres Tong-kinois; la Propagande avoit quatre Miſſionnaires Auguſtins déchauſſés, Italiens, quelques Prêtres Chinois, & un Vicaire apoſtolique; les Peres Dominicains y étoient au nombre de quatre. Tel étoit l'état de la chrétienté du Tong-king, lorſque ce Royaume commença vers 1737 d'être agité par les guerres dont on vient de parler.

Le Roi s'imagina d'abord que c'étoit les Chrétiens qui lui avoient ſuſcité de ſi fâcheuſes affaires. Dans cette perſuaſion, il n'attendoit que le moment où il auroit pacifié ſes états, pour faire les plus exactes recherches de tous ceux qui profeſſoient le Chriſtianiſme. L'oncle de ce Prince étoit dans de meilleurs ſentimens : il avoit à ſon ſervice des Chrétiens qu'il aimoit & qu'il eſtimoit; un jour il fit paroître devant lui un Dominicain Eſpagnol qui étoit priſonnier à la Cour. Il lui demanda pourquoi, depuis quelques années, le Royaume étoit affligé de guerres & d'autres calamités. Le Miſſionnaire répondit, que Dieu vengeoit la mort des quatre martyrs à qui l'on avoit tranché la tête pour avoir prêché la véritable loi. Il lui offrit

en même temps un écrit qu'il avoit composé sur ce sujet, & sur la vérité de la religion chrétienne, mais le Prince ne voulut pas le recevoir ; il lui dit seulement, que dans une autre occasion, quand il en auroit le loisir, il l'enverroit chercher.

Cette réponse du Missionnaire à l'oncle du Roi fut sçue des Juges de la Cour: Voyez, dirent-ils entre eux, comment ces maîtres de la loi Chrétienne la défendent avec confiance & avec courage. Ils avouerent qu'elle contenoit des choses excellentes, mais aucun d'eux n'alla plus loin. Plusieurs de ces Juges ont dans leur maison des Chrétiens connus pour tels ; il en est un sur-tout qui est très-favorable à la foi: on attribue cette heureuse disposition à deux Chrétiens, dont il a adopté l'un pour son fils. Ce Juge fut, il y a quelques années, envoyé dans la province de l'est en qualité de Gouverneur ; tout le temps qu'il y a demeuré, il a constamment empêché qu'on ne molestât les Chrétiens, & qu'on ne touchât à nos églises, quoiqu'elles lui eussent été dénoncées.

On dit qu'à son retour à la Cour, parlant des calamités du Royaume avec

les autres Juges, il les attribua hautement aux persécutions & à la mort qu'on a fait souffrir aux Européens, & qu'il s'exprima sur ce point de la maniere la plus claire & la plus précise. On m'a fait remarquer, dit-il, que tous ceux qui ont persécuté la religion des Chrétiens ont péri misérablement. Leur grand ennemi, qui le premier voulut les obliger à fouler aux pieds le crucifix, fut pris, mis en cage, étranglé & enterré profondément sous un tas de cailloux & de têts de pots cassés; ses fils furent mis à la chaîne, où ils moururent; ses maisons furent détruites, & ses biens confisqués. Les deux autres ennemis des Chrétiens, qui avec lui condamnerent à la mort deux Européens, furent aussi renfermés dans des cages & massacrés par ordre du Roi; le Gouverneur qui prit ces Chrétiens mourut huit ou dix jours après subitement. Les deux Rois, celui qui confirma leur sentence de mort, & son fils qui a confirmé depuis la condamnation de quatre autres Européens, sont aussi morts tous les deux d'une mort subite; & cette année, un Mandarin de soldats qui menaçoit les Chrétiens de les faire mourir, ou de les obliger à adorer les

Idoles & à leur bâtir des temples, a été emprisonné par ordre du Roi, sur une simple lettre où son nom s'est trouvé parmi ceux qui devoient entrer dans une conjuration. Voyez, ajouta-t-il en finissant, quelle malheureuse destinée poursuit tous ceux qui veulent faire la guerre aux Chrétiens. Ce discours remarquable nous a été fidélement rapporté par l'un des deux Chrétiens que ce Juge a dans sa maison, qui étoit présent lorsqu'il parla à ses collegues avec tant d'énergie en faveur du Christianisme.

Cependant la persécution continua encore plusieurs années, & mit à l'épreuve la constance de bien des fideles; elle procura entr'autres à deux Chrétiens l'occasion précieuse de sceller de leur sang leur amour pour Jesus-Christ. L'un étoit un vieillard septuagenaire, & l'autre étoit son petit-fils, âgé seulement de quatorze ans: ils habitoient seuls une pauvre chaumiere éloignée de toute autre habitation, contens de passer leurs jours dans la misere, pour mériter une vie plus heureuse en gardant la loi de Dieu. La Providence voulut qu'un grand Mandarin, à la tête d'une nombreuse brigade, passât près de leur chaumiere, & qu'une grosse pluie l'obligeât d'y

entrer. Il n'eut pas plutôt apperçu dès la porte une image de Jesus-Christ en croix, qu'il se mit en colere, & qu'il s'écria : ces gens-ci sont Chrétiens, il faut les forcer à renoncer à leur religion. En même temps il fait détacher la sainte Image, la fait mettre à terre, & ordonne au vieillard Chrétien de la fouler aux pieds, sous peine d'avoir sur le champ la tête tranchée; le religieux vieillard dit qu'il ne fouleroit jamais aux pieds son Dieu, son Sauveur & son aimable Maître, & qu'il étoit prêt à donner plutôt sa vie. Le Mandarin fait la même menace au jeune Chrétien, & en reçoit la même réponse : puis, sans délibérer, il se donna l'autorité de les faire décapiter; & en terminant un si court combat, il leur assura à tous les deux la plus glorieuse victoire.

Les Chrétiens envierent leur sort, célébrerent leur triomphe, & se préparoient à suivre leur exemple, lorsque tout-à-coup il se fit à la Cour une espece de révolution en faveur de notre sainte Religion. Voici l'occasion d'un changement si imprévu.

Le Roi, tout occupé des guerres civiles qui désoloient ses états depuis si long-temps, visitoit, sur la fin de 1748,

un arſenal où il y avoit pluſieurs pieces de canon : les inſcriptions qu'il y trouva piquerent ſa curioſité ; mais comme les caracteres étoient Européens, perſonne ne pouvoit la ſatisfaire. Ce Prince demanda au fils d'un de ſes principaux Miniſtres, ſi on ne pourroit pas découvrir quelqu'un des Européens qui viennent prêcher en ſecret leur Religion dans le Royaume ; la réponſe fut que la choſe paroiſſoit difficile. Mais, dit le Roi, que ſont devenus ces deux Européens que nous avons eus dans notre capitale ? il vouloit parler des deux vénérables Peres Dominicains martyriſés depuis peu d'années : on lui dit qu'ils avoient été exécutés à mort. A ces paroles le Monarque croiſa ſes mains ſur ſa poitrine, & puis les éleva en s'écriant : O ciel ! comment les Miniſtres oſent-ils faire de pareilles choſes ſans mes ordres ? nous aurions pu tirer grand avantage de la ſcience de ces deux étrangers, ſûrement ils nous auroient expliqué les inſcriptions des canons, & nous aurions appris à en uſer. Je veux qu'on faſſe toutes les diligences poſſibles pour trouver un Européen, & je promets une ſomme conſidérable à celui de mes ſujets qui aura le courage de ſortir du Royaume

pour en aller chercher un, quelque part que ce ſoit.

Un Chrétien, ſerviteur d'un Mandarin de la Cour, entendit ce diſcours, & ne pouvant contenir ſa joie, il s'offrit à faire trouver un Européen, ſans vouloir pour cela de récompenſe. Il fut préſenté au Roi, & lui découvrit qu'il étoit Chrétien, & qu'il connoiſſoit un Tong-kinois qui pourroit lui donner des nouvelles d'un Européen. Ce Tong-kinois dont il parloit eſt un Jéſuite, qui ayant fait ſes études à Macao, ſçait bien la langue Portugaiſe, & même aſſez bien la Latine, mais il ne pouvoit ſans autre ſecours, expliquer les inſcriptions des canons, leſquels lui paroiſſoient être les débris du naufrage d'un vaiſſeau Hollandois. On lui envoya une empreinte ou copie des inſcriptions, & il la communiqua au Pere Vinceſlas Paleceuk, Supérieur de la Miſſion des Jéſuites, & Bohémien de nation; l'explication qu'en donna ce Pere fut envoyée à la Cour, & y répandit la joie. Le Roi parut extrêmement ſatisfait d'avoir trouvé un homme dont il eſpéroit d'importantes connoiſſances; pluſieurs Mandarins furent dépêchés ſans délai pour aller chercher le Pere, & il fut traité avec diſ-

tinction dans le voyage qu'il lui fallut faire pour se rendre à Ketcho, lieu de la Cour.

Pendant le temps du voyage, qui fut de cinq jours, le Roi ordonna qu'on mît hors de prisons sept Chrétiens qui y souffroient pour la cause de Jesus-Christ. Il ne convient pas, dit-il, que ces misérables languissent dans les fers au même temps que nous avons recours au Maitre de leur loi. Le Pere fut reçu d'abord dans la maison d'un des principaux Ministres, qui se montra fort affectionné à la religion Chrétienne, & fit beaucoup d'honnêtetés au Missionnaire, jusqu'à lui donner une montre, pour l'offrir au Roi, le Pere Paleceuk ne se trouvant avoir aucune curiosité Européenne.

Enfin on le conduisit au Palais, & après un court entretien qu'il eut avec le Monarque, il fut mené dans l'arsenal, où il expliqua tout de nouveau les inscriptions (1). Le Prince voyoit & entendoit tout sans se montrer. On demanda

(1) Ces inscriptions étoient en Hollandois, & marquoient le nom du fondeur, la qualité du calibre, & l'endroit où le canon avoit été fondu. Ce fut un bonheur qu'on s'adressât d'abord à un Missionnaire Allemand, tout autre n'auroit pu en donner l'explication.

au Pere comment il falloit user de ces canons : il dit ce qu'il en sçavoit, ajoutant que les Docteurs de la loi, comme lui, ne se mêloient pas en Europe des choses de cette nature. Le tout finit par un souper qu'on lui offrit, & qui étoit digne de la magnificence du Roi ; mais le Pere n'y toucha presque point. Le Roi, sur le rapport qu'on lui en fit, ordonna que le souper fût porté dans la maison préparée pour sa demeure. Il étoit déja nuit ; le Pere se retira, & reçut bientôt après un cayer en Hollandois, à demi rongé des vers, qui contenoit des connoissances sur l'artillerie ; la nuit suivante il entendit plus de cent confessions.

Depuis ce temps, les Chrétiens vinrent aux fêtes avec des tambours & autres instrumens, pour marquer que la Religion commençoit à triompher. Les Payens mêmes se réjouirent du changement de la Cour à cet égard, & attribuerent au pouvoir du Dieu des Chrétiens quelques succès que venoient d'avoir les armes du Roi sur celles des rebelles. Ce Prince demanda un mathématicien & un canonnier, & dit qu'il les verroit volontiers arriver en habits Européens. Il déclara de plus qu'il sou-

haitoit qu'un vaiſſeau de Macao vînt faire commerce dans ſes ports, avec aſſurance qu'il ne payeroit aucun droit. Il voulut mettre entre les mains du Pere Paleceuk une ſomme d'argent pour faire acheter à Macao différentes choſes venues d'Europe; mais le Pere s'excuſa de la recevoir juſqu'à l'arrivée des divers effets que le Monarque deſiroit. Une autre preuve de l'empreſſement qu'avoit la Cour du Tong-king, c'eſt qu'en novembre 1749, elle envoya à Macao un exprès avec des lettres, qui portoient que le Roi étoit dans une impatience extrême de voir arriver les mathématiciens Européens.

Pendant qu'à Macao on ſe préparoit à le ſatisfaire, le Pere Peleceuk qui étoit reſté à Ketcho, eut le bonheur de conférer le baptême à la femme du Mandarin chez qui il étoit logé. Beaucoup de Gentils demanderent à le recevoir; pluſieurs grands Mandarins furent de ce nombre. Alors les Bonzes voyant l'Empire de Jeſus-Chriſt s'accroître notablement, voulurent y mettre obſtacle. Un d'entre eux engagea un Eunuque du dehors du Palais à aller demander au Roi la tête du Miſſionnaire : c'eſt un méchant homme, diſoit-il, qui n'a en vue

vue que la ruine du Royaume, & dont il faut que je manifeste les forfaits secrets. Il va déterrer les morts pour avoir leurs os, qu'il pile ensuite dans un mortier, & dont il compose une poudre qui tue les vivans: il vaut mieux le faire mourir lui-même, & que sa mort nous délivre d'un tel scélérat. A ce discours extravagant, le Roi répondit: cet Européen est d'un naturel pacifique, & ne veut faire de mal ni aux morts ni aux vivans; retirez-vous.

Cependant la requête fit du bruit dans tout Ketcho, & on parloit diversement du Pere Paleceuk. Les Bonzes ne cessoient d'irriter les esprits contre lui: les choses allerent si loin, que le Pere ne se crut plus en sûreté. Le Roi fut informé que les murmures contre le Missionnaire faisoient du progrès, & pensant sérieusement à les arrêter, il fit appeller l'Eunuque dont on vient de parler, le força à lui déclarer à l'instigation de qui il étoit venu accuser l'Européen, & fit mettre en prison le Bonze qui lui fut nommé, avec ordre de lui faire son procès. Les Juges porterent contre lui une sentence de mort; mais le Pere Paleceuk demanda sa grace au Roi, & il l'obtint. Ce Prince fit publier que qui-

conque oſeroit parler dans la ſuite contre l'Européen, auroit la langue coupée.

De ſi favorables conjonctures donnerent aux Miſſionnaires répandus dans les provinces une confiance & une liberté qu'ils n'avoient pas encore eues dans l'exercice de leur miniſtere. Preſque toutes leurs lettres ſont remplies de traits édifians, où paroiſſent la foi vive & l'innocence des Néophytes du Tongking. Un d'entr'eux a écrit à-peu-près en ces termes : comme je ſuis encore nouveau Miſſionnaire, je ſuis tout ſurpris que la plupart de mes Chrétiens, après ſix mois ou un an de confeſſion, me faſſent une accuſation où j'ai peine à trouver, & où je ne trouve pas toujours une matiere certaine d'abſolution; alors je les ſoupçonne de n'être pas bien inſtruits, & je leur fais des interrogations ſur les choſes les plus ordinaires ; mais l'air naïf & la maniere dévote dont ils me répondent, me convainquent de l'innocence & de la candeur de leur ame : ah mon Pere ! me diſent-ils, comment oſerois-je faire cela contre mon Dieu, qui m'a appellé à ſa ſainte Religion ! oh! que mon Seigneur Jeſus-Chriſt qui eſt mort pour moi, ne permette pas que je tombe jamais dans ce péché.

Le même Missionnaire rapporte que la moitié des habitans d'un grand village étant venus le prier de leur accorder le saint baptême, il demanda à celui qui portoit la parole au nom des autres, s'il y avoit beaucoup de Chrétiens dans ce village. Je suis encore le seul, lui répondit-il. Et comment vous êtes-vous fait Chrétien, lui dit le Pere? J'étois dans un autre village, répliqua-t-il, où il y a des Chrétiens, & ce n'est que depuis peu que j'ai passé à celui-ci, où il n'y en a pas. Le Pere adressant la parole aux autres, leur dit: & vous pour quelle raison voulez-vous entrer dans la religion chrétienne? ce que nous en a appris ce Chrétien, répondirent-ils, nous a paru si excellent & si conforme à la raison, qu'il nous a inspiré le desir d'être instruits.

Un autre Missionnaire raconte de quelle maniere une femme fort superstitieuse, qui avoit adoré le démon pendant plus de vingt ans, se convertit à notre sainte foi. Un grand nombre de femmes, dont quelques-unes étoient chrétiennes, la visiterent à l'occasion de ses couches. Une de ces Chrétiennes voyant que l'enfant étoit en grand danger de mort, lui conféra le baptême; aussi-tôt le démon

chaſſé de l'ame de l'enfant, prit poſſeſſion du corps de la mere : il la tourmentoit ſouvent & en diverſes manieres. Le mari, qui la voyoit deſſécher de jour en jour, redoubloit ſes ſacrifices ſuperſtitieux, & cherchoit, mais inutilement, un remede dans les ſortileges & la magie. Enfin comme les Payens mêmes n'ignorent pas que les Chrétiens ont du pouvoir ſur le démon, il eut recours à l'unique reſſource qui lui reſtoit, pour ſauver la vie de ſon épouſe. On la traîna dans un oratoire ou petite égliſe : là le démon crioit par ſa bouche : eſt-il poſſible qu'on veuille me chaſſer de celle qui a été ſi long-temps ma chere éleve ! cependant on fit des prieres, & la femme devenue plus tranquille, promit de ſe faire Chrétienne ; mais lorſqu'après le temps de l'inſtruction néceſſaire, on en vint aux exorciſmes qui précédent le baptême, & qu'on lui demanda ſi elle renonçoit au démon, elle éprouva des agitations plus fortes que jamais, de la part du malin eſprit qui la portoit à s'enfuir. On la retint par violence, on lui jetta de l'eau benite, & la grace qui y eſt attachée lui donna la force de répondre qu'elle renonçoit au diable. Dès ce moment elle n'a plus éprouvé de poſſeſſion ;

mais revenue à une pleine & parfaite ſanté, elle remplit avec ferveur les devoirs d'une bonne Chrétienne.

On ſçait beaucoup d'autres faits véritablement prodigieux, par leſquels le Dieu de miſéricorde ſe plaît à éclairer ces pauvres peuples des lumieres de la foi. Lorſqu'on conſidere quels ſont ceux qui les racontent, & qui pluſieurs fois en ont été témoins, qu'on fait attention à la multiplicité de ces faits, à leurs circonſtances, à leurs effets, & ſur-tout aux converſions admirables qui en ſont ordinairement la ſuite, on reconnoît bien ſenſiblement que la ſainte Egliſe eſt aujourd'hui la même qu'elle fut autrefois.

Les diſpoſitions avantageuſes où étoit le Roi du Tong-king, avoit donné aux Miſſionnaires les plus grandes eſpérances; mais les effets n'ont pas répondu à une ſi douce attente. Il avoit fallu du temps pour ſe mettre en état de ſatisfaire aux demandes du Monarque. Auſſi-tôt qu'on eut des ſujets propres à lui être préſentés en qualité de mathématiciens, & toutes les autres choſes néceſſaires dans une pareille expédition, on ſe mit en route pour aller ouvrir une miſſion ſi déſirée. Ce fut le 6 Mars 1751, que le Pere Simonelli, Jéſuite Italien, & quatre

autres Jésuites de la province du Japon, partirent de Macao. Le Pere Simonelli, chef de ces Missionnaires, étoit l'homme du monde le plus propre à faire réussir une entreprise de cette nature. Sa science, son zèle, son expérience, tout sembloit promettre les plus heureux succès; mais Dieu, dont les jugemens sont impénétrables, permit que les choses changeassent de face, lors même qu'il y avoit moins lieu de s'y attendre. Les Missionnaires parvenus au Tong-king donnerent à la Cour avis de leur arrivée. Ils espéroient que le Roi, qui les avoit demandés avec tant d'ardeur, les recevroit avec plaisir, du moins il étoit naturel qu'ils se le figurassent; mais ils furent bien surpris, lorsqu'ils reçurent ordre de ne pas quitter le rivage. Ils envoyerent cependant les présens dont ils étoient chargés pour sa Majesté Tongkinoise : ils furent acceptés, mais les Missionnaires obtinrent, pour toute faveur, la permission de se bâtir une maison sur le bord de la mer. Le Roi parut avoir oublié que c'étoit à sa demande que les Missionnaires mathématiciens étoient venus. On attribue le peu de réussite de cette affaire, à la jalousie des Ministres, que, par un défaut

de politique, le Jésuite qui étoit auparavant à la Cour, avoit oublié de consulter avant que d'appeller ses confreres. Quoi qu'il en soit, le Pere Simonelli âgé de plus de 70 ans, voyant qu'il n'y avoit plus rien à faire pour lui dans cette contrée, voulut s'en retourner à Macao. Il demanda son congé, & il l'obtint sans peine. Ses quatre compagnons se glisserent furtivement dans les provinces, où ils exercent aujourd'hui les fonctions de leur ministere envers les simples & les pauvres, avec beaucoup plus de consolation & de succès qu'ils n'en auroient eu sans doute auprès des riches & dans le séjour des Grands.



LETTRE

D'un Miſſionnaire au Royaume de Tong-king, au Révérend Pere Cibot, Miſſionnaire de la Compagnie de Jeſus, à Pekin.

MON RÉVÉREND PERE,

Il ſeroit à ſouhaiter que les Tong-Kinois fuſſent auſſi-bien diſpoſés que vous le dites, à recevoir les vérités évangéliques que nous leur prêchons. Ce n'eſt pas que notre ſainte Religion n'y ait fait de grands progrès; je vous avouerai même que, malgré les perſécutions que nous avons à eſſuyer, nous y comptons un nombre de Chrétiens aſſez grand pour pouvoir nous conſoler de l'aveuglement opiniâtre des Infideles de ce Royaume. Mais les converſions ſemblent devenir plus rares depuis quelques années. Soit défaut de zèle de notre part; ſoit que le Seigneur ait réſolu d'éprouver notre conſtance; ſoit enfin que nous ayons mérité ce revers par notre peu de vertu, il eſt certain que la crainte où nous ſommes de voir un jour cette Miſſion

détruite, nous alarme singuliérement. Je la recommande, mon Révérend Pere, à vos saintes prieres & à celles de tous les Missionnaires qui partagent vos fatigues & les fruits de vos heureux travaux.

Vous m'avez chargé, mon Révérend Pere, de vous envoyer un précis des erreurs particulieres qui regnent dans le Tong-king. Comme je ne suis pas encore bien au fait de tout ce qui concerne le culte de ce peuple Idolâtre, je me contenterai de vous tracer ici un petit tableau de ce que j'ai pu remarquer.

Les Tong-kinois adorent trois idoles principales. On nomme la premiere l'*Idole de la Cuisine*; la seconde, le *Maître-ès-Arts*, & la troisiéme, le *Seigneur du lieu où l'on demeure*. L'Idole *de la Cuisine* tire son origine d'une histoire qu'on raconte ainsi : une femme s'étant séparée de son mari pour quelques mécontentemens, passa à de secondes nôces, ce qui causa tant de douleur à son premier époux, que cet infortuné se jetta dans un brasier ardent pour y terminer ses jours. Le bruit ne s'en fut pas plutôt répandu, que l'épouse infidelle, touchée de repentir, alla mourrir dans le feu

qui avoit consumé son mari. Son second époux en ayant été informé, y courut aussi-tôt : mais ayant trouvé sa femme réduite en cendres, il en fut si pénétré de douleur qu'il se précipita dans le même brasier, où il fut brûlé à l'instant. Telle est l'origine de l'Idole de la Cuisine. L'esprit de cette Divinité anime trois pierres dont les *Tong-kinois* se servent pour faire leur cuisine, & ce sont ces pierres qu'ils adorent le premier jour de l'an.

L'Idole *Maître-ès-Arts*, est l'image d'un Chinois que les Idolâtres du pays croyent avoir été le plus ingénieux, le plus sage & le plus sçavant des hommes. Les marchands l'invoquent avant de vendre & d'acheter; les pêcheurs, avant de jetter leurs filets dans la mer; les courtisans, avant d'aller faire leur cour au Prince; les artisans, avant de commencer leur ouvrage, &c.

L'Idole *le Seigneur du lieu où l'on demeure*, n'est pas moins révéré que les deux autres. Voici la maniere dont on lui rend hommage. Quand quelqu'un veut faire bâtir une maison, il commence par se bien persuader que le terrein n'appartient pas tellement au Roi, qu'il n'ait quelqu'autre maître, lequel, après sa

mort, conserve le même droit dont il a joui pendant sa vie. Ensuite il fait venir un Magicien, qui, au bruit du tambour, invite l'ame du maître défunt à venir demeurer sous un petit toît qu'on lui prépare, & où on lui présente du papier doré, des odeurs & des petites tables couvertes de mets, le tout pour l'engager à souffrir le nouvel hôte dans son champ.

Outre ces trois Idoles, les *Tong-kinois* adorent le ciel, la lune & les étoiles. J'en ai vu qui divisoient la terre en dix parties, & faisoient à chacune une profonde révérence. D'autres partagent le monde en six portions égales, dont la sixiéme est censée au milieu, & prennent, pour les adorer, des couleurs particulieres. Quand ils rendent hommage au septentrion, ils s'habillent de noir, & ne se servent dans leurs sacrifices que d'instrumens noirs. Lorsqu'ils adorent le midi, ils se revêtent de rouge. Quand ils sacrifient à l'orient, ils ont des habits verds; quand ils invoquent l'occident, la couleur blanche est celle dont ils se servent dans leurs adorations. Pour la partie du milieu, ils lui rendent hommage en habits jaunes.

La superstition des *Tong-kinois* va

encore plus loin. On m'a dit qu'ils révéroient les éléphans, les chevaux, les oiſeaux, les ſinges, les ſerpens, les arbres, les vices même, & les créatures les plus infâmes. Il y a quelques jours que des pêcheurs ayant trouvé, ſur le bord de la mer, une piece de bois que les flots y avoient jettée, lui offrirent auſſi-tôt leur pêche comme à une Divinité puiſſante dont ils croyoient avoir reçu tout le poiſſon qu'ils avoient pris. Ils s'occupent actuellement à lui bâtir un temple, & diſent que c'eſt la fille de quelqu'Empereur, qui s'eſt jettée dans la mer, & qui, ſous la forme d'un bois, a daigné choiſir leur port, afin de répandre ſur eux ſes bénédictions & ſes graces.

Je ne ſçaurois penſer ſans douleur aux malheureuſes inventions dont le démon ſe ſert pour tromper ces pauvres Idolâtres. Vous en jugerez, mon Révérend Pere, par les traits ſuivans. Lorſqu'un Infidele veut bâtir une maiſon, ou marier un enfant, ou faire quelque voyage, il va conſulter un Devin; celui-ci feint d'être aveugle, pour donner à entendre qu'il ne voit & n'écoute que la vérité; & avant de répondre, il prend un livre qu'il ouvre à demi, comme s'il crai-

gnoit de laisser voir aux yeux profanes ce qu'il contient ; & après avoir demandé l'âge de la personne dont on veut sçavoir le bon ou le mauvais succès, il jette en l'air deux petites pieces de cuivre, où sont gravées, d'un côté seulement, certaines lettres ou chiffres mystérieux. Si, quand ces pieces tombent à terre, les lettres se trouvent renversées, c'est un mauvais présage. Si, au contraire, elles sont tournées vers le ciel, l'augure est favorable. Cette maniere de consulter le sort est fort commune parmi les *Tongkinois ;* on y a même recours pour les plus grandes affaires.

Il y a des Magiciennes qui font profession de dire l'état des ames dans l'autre monde. Une mere qui a perdu son fils, & qui veut sçavoir la situation où il est après sa mort, va trouver une Magicienne qui prend un tambour qu'elle frappe à coups inégaux, comme pour appeller l'ame du défunt. Après quoi elle rassure la mere sur le sort de son fils, dont elle dit que l'ame a passé dans son corps pour lui exposer l'état où elle se trouve, cet état est plus ou moins heureux, selon que la mere paye plus ou moins généreusement.

On trouve une autre sorte d'impos-

teurs qu'on ne consulte ordinairement que pour la guérison des maladies. Lorsqu'on s'adresse à eux, ils vont trouver un Devin. Si celui-ci répond que la maladie vient des esprits, ils appellent ces Génies malfaisans, & les renferment dans des vases de terre. Si elle vient du démon, ils invitent ce pere du mensonge à un grand festin, qui se donne aux dépens de la famille du malade : on lui donne la place la plus honorable; on le prie, on le caresse, on lui fait des présens; & si le mal ne finit point, on l'accable d'injures, & on lui tire vingt ou trente coups de mousquet pour le chasser de la maison. Si c'est le Dieu des mers qui a causé la maladie, on se transporte au bord d'une riviere; là on lui offre des sacrifices pour l'appaiser, & l'engager à quitter la chambre du malade, & à retourner dans les eaux. Cependant la maladie ne cesse pas, le malade reste sans argent & sans remede dans sa maison, & les Magiciens en sortent chargés d'or & de présens.

J'ai vu des *Tong-kinois* si superstitieux, qu'avant d'entreprendre un voyage, ils ne manquoient jamais de regarder les pieds d'une poule. J'en ai vu d'autres qui, s'étant mis en route, rebroussoient

chemin, parce qu'ils avoient éternué une fois. S'ils avoient éternué deux fois, ils se croyoient obligés de doubler le pas, & d'aller le plus vîte qu'ils pouvoient.

Quand il y a éclipse de lune, le peuple s'imagine qu'un dragon fait la guerre à cet astre, & qu'il veut le dévorer. Aussi-tôt on s'assemble pour le secourir; on arme les troupes, on pousse des cris épouvantables; & quand l'éclipse cesse, on s'en retourne aussi satisfait que si l'on avoit remporté une grande victoire.

Je ne finirois point, mon Révérend Pere, si je voulois vous détailler tout ce dont j'ai été témoin. Que seroit-ce si j'avois à vous décrire tout ce que je n'ai pas encore vu; il faudroit des volumes entiers. J'ai entendu parler d'une infinité de cérémonies ridicules, & d'usages superstitieux, dont je me réserve à vous instruire, dès que je me trouverai en état de le faire. En attendant, joignez vos prieres aux miennes pour obtenir du ciel la conversion de ce pauvre peuple, & conjurons le Dieu des miséricordes de changer ces enfans de ténèbres en enfans de lumiere, & de leur accorder la grace de renoncer

aux preſtiges du démon qui les aveugle, pour embraſſer les vérités de la Foi.

Qu'il eſt triſte, mon Révérend Pere, de voir un des plus beaux pays du monde ſous l'empire du démon! Le Royaume que vous habitez ne l'emporte ſur celui d'où je vous écris, que par ſa richeſſe & par ſon étendue; car le climat n'en eſt pas, à beaucoup près, ſi tempéré ni ſi ſain. On compte dans le *Tong-king* plus de vingt mille villages, tous plus peuplés les uns que les autres. On diroit que le printemps y régne toujours, & l'on n'y ſent du froid que quand le vent du nord y ſouffle avec violence. On n'a jamais vu ici ni glace ni neige; jamais les arbres n'y ont perdu leur verdure; jamais l'air n'y eſt infecté de vapeurs contagieuſes; le ciel y eſt ordinairement ſi ſerain & ſi pur, qu'on ignore dans ces contrées, ce que c'eſt que la peſte. La goutte, la pierre, les fiévres malignes & mille autres maladies, ſi communes en Europe, ſont ici entiérement inconnues. Le riz eſt la nourriture ordinaire du pays; on en fait même un vin, dont la force égale celle de l'eau-de-vie. Les meilleurs fruits du *Tong-king* ſont les oranges & une eſpece de figue rouge qui feroit honneur aux tables les plus délica-

tement fervics de Paris. J'en ai vu d'une autre forte qui reffemblent affez à celles de Provence, & pour la forme, & pour le goût : mais ce qui m'a paru fort fingulier, c'eft que ce ne font point les branches qui les portent ; elles ne naiffent qu'au pied de l'arbre, & quelquefois en fi grande quantité, que vingt hommes affamés pourroient facilement s'y raffafier. On trouve auffi beaucoup de citrons, mais ils font affez mal fains, & les *Tongkinois* ne s'en fervent guere que pour teindre leurs étoffes. On voit ici de grands arbres dont les branches ne portent ni feuilles ni fruits ; ils ne produifent que des fleurs. Il y en a une autre efpece dont les branches fe courbent jufqu'à terre, où elles jettent des racines, d'où naiffent d'autres arbres ; les branches de ces derniers fe courbant de même, pouffent à leur tour de femblables racines ; & les arbres, à la longue, occupent un efpace de terrein fi étendu, que trente mille hommes pourroient à l'aife fe repofer à leur ombre.

Les chevaux font ici d'une rare beauté & en très-grand nombre ; on en admire la vivacité, la légéreté & la vigueur. Cependant en général ils font petits, & peu propres à l'attelage. Les éléphans

n'y ſont pas moins communs ; on en nourrit plus de cinq cens pour le ſervice du Roi. On prétend que leur chair eſt bonne, & que le Prince en mange quelquefois par délices. On ne voit dans ce Royaume ni lions ni agneaux ; mais on y trouve une quantité prodigieuſe de cerfs, d'ours, de tigres & de ſinges. Ces derniers ſont remarquables par leur groſſeur & leur hardieſſe. Il n'eſt pas rare de les voir au nombre de deux ou trois mille entrer comme des ennemis dans les champs des laboureurs, s'y raſſaſier, ſe faire enſuite de larges ceintures de paille, qu'ils roulent autour de leur corps, après les avoir remplies de riz, & s'en retourner chargés de butin à la vue des payſans, ſans que perſonne oſe les attaquer.

Parmi les oiſeaux rares & curieux de ce pays, il en eſt un que je crois avoir vu dans l'iſle de *Saint-Vincent* (1) ; c'eſt une eſpece de chardonneret, dont le chant eſt ſi doux & ſi mélodieux, qu'on lui a donné le nom d'*oiſeau céleſte* ; ſes

(1) Iſle voiſine de l'Amérique, à la hauteur d'environ 16 dégrés au nord de la ligne. Elle peut avoir neuf lieues de long, ſur ſix ou ſept de large.

yeux ont l'éclat du rubis le plus étincelant ; ſon bec eſt rond & affilé ; un petit cordon d'azur regne autour de ſon col ; & ſur ſa tête s'éleve une petite aigrette de diverſes couleurs, qui lui donne une grace merveilleuſe ; ſes aîles, lorſqu'il eſt perché, offrent un mêlange admirable de couleurs jaune, bleue & verte ; mais quand il vole, elles perdent tout leur éclat. Cet oiſeau fait ſon nid dans les buiſſons les plus épais, & multiplie ſon eſpece deux fois par an : il ſe tient caché pendant les pluies, & dès que les premiers rayons du ſoleil viennent à ſe faire jour à travers les nuages, il ſort incontinent de ſa retraite, va voltiger ſur les haies, & par un ramage des plus agréables il annonce aux laboureurs le retour du beau temps. On dit que cet oiſeau eſt ennemi mortel du *Ho-Kien*, (autre oiſeau ſingulier qui n'habite que les marais). Lorſqu'il l'apperçoit, le duvet de ſon col ſe hériſſe ; ſes aîles s'étendent & tremblent ; ſon bec s'ouvre, & il en ſort un bruit ſemblable au ſifflement d'un ſerpent ; ſon attitude eſt celle d'un oiſeau qui va fondre ſur ſa proie : en un mot, tout ſon corps annonce une eſpece d'épouvante mêlée de fureur ; mais ſoit qu'il ſente l'infériorité

de ses forces, soit que la nature l'ait ainsi voulu, il se contente de regarder son ennemi d'un œil fixe & troublé, & ne l'attaque jamais. Le *Ho-Kien* a les aîles, le dos & la queue d'une blancheur éblouissante ; sa tête est couverte d'un duvet rougeâtre, & son ventre est ordinairement d'un jaune-clair, semé de taches grises & noires. Cet oiseau, qui est à peu près de la grosseur d'une caille, ne fait son nid que dans les roseaux, & ne multiplie qu'une fois par an.

Vous trouverez sans doute étonnant, mon Révérend Pere, qu'il y ait ici des Médecins aussi habiles qu'en France. Ce n'est pas que nos Esculapes du *Tong-king* ne fassent entrer la superstition dans leur art; mais c'est pour plaire au peuple, qui ne s'en serviroit pas sans cela.

Quand un Médecin visite un malade, il ne l'accable pas, comme en Europe, de son jargon scientifique, il se contente seulement de lui tâter le pouls ; après quoi il dit la nature & les effets de la maladie. En tâtant le pouls de la main droite, il le touche en trois endroits différens, dont le premier répond au poulmon, le second au ventricule, & le troisieme aux reins du coté droit. S'il tâte le pouls de la main gauche, il le touche

également en trois endroits, dont le premier répond au cœur, le ſecond au foie, & le troiſieme aux reins du côté gauche. Le Médecin fait attention ſur-tout au nombre des battemens du pouls durant une reſpiration ; & ſelon les diverſes pulſations, il prétend connoître la cauſe de la maladie, & voir ſi le cœur, le foie ou le poulmon eſt en mauvais état, ou ſi le mal vient de chaleur, de froid, de joie, de triſteſſe ou de colere, & combien de temps il doit durer. Si le pouls vient à s'affoiblir ou à s'arrêter, après avoir battu quelque temps, la maladie eſt jugée mortelle ; ſi au contraire le pouls, après s'être arrêté au commencement, vient à battre de nouveau, c'eſt un ſigne que le mal doit durer longtemps. Ne croyez pas que les Médecins, qui ſont la plûpart fort éclairés, ajoutent foi à ces ſuperſtitions ridicules : j'en ai connu un, homme de beaucoup de mérite, qui me dit un jour en riant, que la crédulité du peuple étoit le gagne-pain de tous ſes confreres.

Ordinairement les Médecins *Tong-kinois* ne ſe ſervent que d'herbes & de racines dans la compoſition de leurs remedes. Cependant pour les migraines, les fievres chaudes & les dyſſenteries,

ils emploient communément le ſuc d'un fruit qu'on dit être d'une efficacité admirable dans ces ſortes de maladies. Ce fruit reſſemble à une grenade, & s'appelle *Miengou.* L'arbre qui le porte croît communément dans les haies, à la hauteur du figuier, dont il a la figure. Son bois eſt tendre & moëlleux, ſes branches flexibles & déliées, ſes feuilles preſque rondes, & d'un verd naiſſant. Dans les temps humides il en ſort un ſuc âcre & laiteux, que les payſans recueillent avec beaucoup de ſoin dans des petits vaſes de porcelaine, où il ſe durcit à la longue, & ſert dans les maladies cauſées par une trop grande chaleur. Pour le fruit, il reſſemble, comme je l'ai déjà dit, à une grenade; cependant il s'amincit & s'allonge vers la queue, qui eſt longue, dure, & fort difficile à arracher. Lorſqu'il eſt parvenu à un certain dégré de maturité, on le cueille, & l'on en fait une eſpece de cidre ſans aucun mêlange d'eau. Cette liqueur ſe conſerve parfaitement bien, & l'on en uſe dans les maladies que j'ai nommées avec un très-grand ſuccès.

Le *tcha*, cette ſimple ſi eſtimée à la Chine, eſt ici d'un grand ſecours. On la garde dans quelque vaſe d'étain pour

mieux conserver sa vertu, & c'est un remede souverain contre la colique, le défaut de sommeil, le mal de tête, la pierre & les catharres.

Le pourpre est une maladie fort dangereuse en Europe ; ici peu de personnes en meurent. Voici la maniere dont les Tong-kinois s'en guérissent : ils prennent une moëlle de jonc, la trempent dans l'huile, l'allument, & l'appliquent successivement sur toutes les marques du pourpre ; la chair alors se fend avec un bruit pareil à celui d'une petite fusée ; aussi-tôt on en exprime le sang corrompu, & l'on finit par frotter les plaies avec un peu de gingembre. Ce remede doit être fort douloureux ; mais j'en ai vu des effets si singuliers, que je ne doute nullement de son efficacité.

Les morsures de serpens sont ici fort communes, mais il est facile d'en guérir. Nous avons une petite pierre semblable à une châtaigne, dont la vertu m'a toujours paru miraculeuse ; on la nomme *pierre de serpent*. Quand on a été mordu de quelque reptile venimeux, on exprime le sang de la plaie, & l'on y applique la pierre dont je viens de parler. D'abord cette pierre bienfaisante s'attache à la blessure ; peu à peu elle en

attire le poiſon. Lorſqu'elle en eſt imprégnée, elle tombe, & on la lave dans du lait ou dans de l'eau, où l'on a ſoin de délayer un peu de chaux, puis on l'applique de nouveau ſur la plaie, dont elle ſe détache d'elle-même, après en avoir bu tout le venin. J'ai été témoin, il y a quelques jours, de la vertu prodigieuſe de cette pierre. Un de nos Chrétiens ayant été mordu d'un ſerpent, je la lui fis appliquer, & en moins d'une heure le malade ſe trouva ſans fievre & ſans douleur.

Les ſaignées ne ſont gueres en uſage dans le Tong-king; les Médecins François qui les recommandent avec tant de ſoin, ſeroient bien ſurpris ſi on leur diſoit que c'eſt ici la derniere reſſource des gens de l'art; encore, avant d'y avoir recours, faut-il être bien aſſuré que les autres remedes ne peuvent être au malade d'aucune utilité. A la vérité, les Tong-kinois ne doivent pas avoir un beſoin ſi fréquent de la ſaignée que les Européens; leur ſang eſt naturellement plus pur, leur nourriture plus ſaine, leurs exercices plus violens & plus multipliés; d'ailleurs, ils font un ſi grand uſage des racines & des ſimples, qu'ils ſont beaucoup moins ſujets aux maladies

qu'occaſionnent

qu'occasionnent en Europe l'abondance & la corruption des humeurs. Outre cela, quand les Tong-kinois se sentent oppressés ou engourdis, ils se servent d'un remede dont l'effet est aussi prompt que salutaire : voici en quoi il consiste. Il y a, comme vous sçavez, dans la mer qui baigne l'isle de Haynan, une espece de cancre dont la vertu est de purifier la masse du sang. Cet animal étant jetté par les flots sur le rivage, s'y pétrifie à la longue, sans rien perdre de sa figure naturelle ; & lorsqu'il est parvenu à ce dégré de dureté qu'on remarque dans les pierres ordinaires, on le réduit en poudre, & on le fait prendre au malade avec de l'eau, du vin, ou de l'huile, suivant les cas plus ou moins pressans où il se trouve. On en use aussi avec succès pour les blessures dangereuses, pour les fievres & les dissenteries. Cependant dans ces dernieres maladies, on se sert plus ordinairement de l'encre de la Chine, mais j'ignore la maniere dont on l'apprête.

On croit que lorsque les Juifs (1)

(1) Il y avoit autrefois beaucoup de Juifs à la Chine ; mais la Médecine y étoit déjà parvenue à un haut point de perfection avant qu'ils y péné-

pénétrerent dans le Royaume de *Tong-king*, ils y apporterent des livres de médecine & de mathématiques, & qu'ils y enseignerent long-temps les principes de ces deux sciences. Je n'examinerai point si cette opinion est fondée ; ce qu'il y a de certain, c'est que les médecins du pays n'en conviennent pas ; ils prétendent, au contraire, n'être redevables qu'à eux-mêmes de l'invention de leur art. Quoi qu'il en soit, ils l'ont porté à un dégré de perfection qui m'a toujours étonné ; il est peu de maladies qu'ils ne guérissent ; & s'ils observent certains usages superstitieux dans l'administration de leurs remedes, ce n'est, comme je l'ai déjà dit, que pour mériter la confiance du peuple, qui est sans contredit l'un des plus crédules & des plus superstitieux de l'univers.

Je pourrois vous dire bien des choses du gouvernement, des loix, des dignités, des mœurs & des coutumes de ce Royaume, mais tout cela me meneroit extrêmement loin : d'ailleurs je n'ai pas

---

trassent. Il se peut fort bien faire qu'ils y aient porté des livres; mais on ne voit nulle part qu'ils y aient tenu des écoles de Mathématiques & de Médecine.

encore eu le temps de m'informer au juste de tout ce qu'il y a de remarquable au sujet de ces différens articles. Aussi-tôt que les travaux de notre Mission, qui est très-pénible, me permettront de voir les choses par moi-même, je saisirai, mon Révérend Pere, l'occasion de vous faire part de ce que j'aurai trouvé digne de votre curiosité.

Je termine cette lettre par un trait de la miséricorde de Dieu, qui fait beaucoup de bruit dans notre Mission. Il y avoit ici une fameuse Magicienne, qui jouissoit parmi les infideles de la plus haute considération ; elle tenoit une école de magie, & ses disciples, qui étoient au nombre de trois cens, la regardoient comme l'oracle de la nation. Cette femme avoit dans sa maison plus de cent cinquante idoles à qui elle offroit des sacrifices. Pour rendre odieuse aux infideles la loi de l'évangile, elle enseignoit qu'après leur mort les ames des Chrétiens *Tong-kinois* étoient envoyées en Europe par les Peres de la Compagnie de Jesus, pour y garder les troupeaux. Un jour qu'elle déclamoit avec plus de fureur qu'à l'ordinaire contre notre sainte Religion, le Seigneur qui avoit sur elle des vues de bonté & de

ſalut, frappa ſon fils d'une maladie mortelle : je ne vous rapporterai point tout ce que cette Magicienne mit en uſage pour le guérir ; il ſuffit de vous dire qu'après avoir épuiſé toutes les reſſources de ſon art ſans aucun ſuccès, elle prit le parti d'appeller dans ſa maiſon quelques-uns de nos Chrétiens. Ceux-ci refuſerent long-temps de s'y tranſporter, dans la crainte que cette femme ne leur eût tendu des embûches : cependant faiſant réflexion au danger où ſe trouvoit le malade, ils y allerent au nombre de trois ; auſſi-tôt qu'ils furent entrés, la Magicienne les conjura, les larmes aux yeux, de ſe mettre en prieres pour obtenir du Ciel la guériſon de ſon fils. Dieu qui vouloit le ſalut de la mere, ſe laiſſa fléchir : la priere étant finie, le malade, au grand étonnement de tout le monde, ſe leva ſur ſon lit, & dit à haute voix qu'il étoit guéri. A l'inſtant la mere courut à ſes idoles, les renverſa, les foula aux pieds, & de-là ſe rendit à l'égliſe pour y remercier le Dieu des Chrétiens. Actuellement cette femme ſe fait inſtruire ; nous eſpérons que dans peu nous la trouverons en état de recevoir la grace du baptême. Admirez, mon Révérend Pere, la miſéricorde du Seigneur;

des pierres les plus dures, il fait, quand il veut, des enfans d'Abraham, & des vases d'élection.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE

Du Révérend Pere Horta, Jésuite Italien, à Madame la Comtesse de.....

A l'Isle de France, 1766.

MADAME,

La paix de N. S.

N'espérez plus de me revoir en Italie. Je viens d'apprendre à l'Isle de France, d'où je vous écris, des nouvelles qui m'ont fait prendre la résolution de repasser dans le Royaume de Tong-king, & je me dispose à partir incessamment, malgré le bruit qui court que les grands Mandarins viennent d'exciter une persécution violente contre les nouveaux Chrétiens de ce pays. J'espere que la Providence daignera calmer cet orage, & qu'elle sou-

tiendra une Miſſion chancelante contre tous les efforts de l'enfer armé contre elle. Je la recommande, Madame, à vos ſaintes prieres. J'attends beaucoup de votre zèle, de votre piété, & de cette tendre dévotion qui releve ſi fort l'éclat de votre naiſſance.

Pour vous ſatisfaire ſur les diverſes queſtions que vous me faites, je répondrai par ordre à tous les articles de votre lettre, mais je n'y répondrai qu'en peu de mots; il me faudroit faire un volume entier ſi j'entreprenois d'expliquer en détail tout ce qui concerne la religion & les uſages du Tong-king. Peut-être pourrai-je un jour contenter une curioſité ſi louable, & c'eſt à quoi je prétends conſacrer mes premiers momens de loiſir.

Vous me demandez d'abord un précis des uſages les plus ſinguliers du Tong-king. En voici un qui ne vous ſurprendra pas moins par ſa biſarrerie que par l'exactitude plus biſarre encore avec laquelle on l'obſerve. Cet uſage eſt auſſi pratiqué à la Chine, mais il y eſt un peu moins ridicule, & les Chinois commencent à s'en écarter.

Quand un Tong-kinois rend viſite à

un autre, il s'arrête à la porte, & donne au portier un cahier de huit à dix pages, dans lequel il a écrit en gros caracteres son nom, ses titres & le motif de sa visite. Ce cahier est de papier blanc & couvert de papier rouge: les Tongkinois en ont de plusieurs sortes, selon le rang des personnes qu'ils visitent. Si celui qu'on veut visiter est absent de la maison, on laisse & on recommande le cahier au portier, & la visite est censée faite & reçue.

Un Magistrat, dans les visites qu'il fait, doit être vêtu de la robe de cérémonie, qui est affectée à son emploi. Ceux qui n'ont aucune charge publique, mais qui sont en quelque considération parmi le peuple, ont aussi des habits destinés aux visites, & ne peuvent se dispenser de les mettre sans manquer à la civilité. Celui qui reçoit la visite va recevoir à la porte celui qui la rend. Ils joignent tous deux les mains en s'abordant, & se font quantité de politesses muettes. Le maître de la maison invite l'autre à entrer en lui montrant la porte. S'il y a plusieurs personnes dans la maison, celle qui est la plus distinguée, ou par son âge, ou par sa dignité, occupe la place d'honneur, mais

elle la cede toujours à l'étranger ; la premiere place eſt celle qui ſe trouve la plus voiſine de la porte, ce qui eſt directement opposé à nos uſages. Après que chacun eſt aſſis, celui qui viſite expoſe de nouveau le motif de ſa viſite. Le maître de la maiſon l'écoute gravement & s'incline de temps en temps, ſelon qu'il eſt marqué dans le cérémonial. Enſuite les premiers ſerviteurs de la maiſon, vêtus d'un habit de cérémonie, apportent une table triangulaire, ſur laquelle il y a deux fois autant de taſſes de thé qu'il y a de perſonnes ; au milieu ſe trouve deux boëtes de bethel, des pipes & du tabac.

Lorſque la viſite eſt finie, le maître de la maiſon reconduit ſon hôte juſqu'au milieu de la rue, & là recommencent les révérences, les inclinations, les élévations de mains & les complimens. Enfin, lorſque l'étranger eſt parti, & qu'il eſt déja un peu loin, le maître de la maiſon lui envoie un valet pour lui faire un nouveau compliment de ſa part, & quelque temps après celui-ci en envoie un à ſon tour pour le remercier ; ainſi finit la viſite.

Ce n'eſt pas ſeulement dans leurs viſites que brille cette politeſſe gênante,

elle éclate encore dans toutes les actions qui ont quelque rapport à la société. Les Tongkinois mangent fort souvent ensemble, & c'est pendant leurs repas qu'ils traitent ordinairement de leurs affaires. Ils se servent au lieu de fourchettes de certains petits bâtons d'ivoire ou d'ébene, dont les extrémités sont d'or ou d'argent. Ils ne touchent jamais rien avec les doigts; delà vient qu'ils ne se lavent jamais les mains, ni avant, ni après le repas. Je ne puis mieux comparer les Tongkinois à table, qu'aux musiciens d'un orchestre. Il semble qu'ils mangent en cadence & par mesure, & que le mouvement de leurs mains & de leurs mâchoires dépend de quelques regles particulieres.

Leurs tables sont nues, sans nappes & sans serviettes, elles sont seulement entourées de longs tapis brodés qui pendent jusqu'à terre. Chacun a sa table, à moins que le grand nombre des convives ne les obligent de s'asseoir deux à la même. On les sert toutes également & en même temps, & on les couvre de plusieurs petits plats, les Tongkinois préférant la variété à une abondance superflue.

Je viens maintenant aux cérémonies

que ces peuples pratiquent dans leurs feſtins. Celui qui veut inviter quelqu'un à un repas, lui envoie la veille un petit cahier d'invitation où ſe trouve l'ordonnance du repas. J'en ai vu un qui étoit conçu en ces termes : *Chao-ting a préparé un repas de quelques herbes, a nettoyé ſes verres, & rendu ſa maiſon propre, afin que Se-tong vienne le récréer par les charmes de ſa converſation & par l'éloquence de ſa doctrine, & il le prie de lui accorder cette divine ſatisfaction.* Sur la premiere feuille du cahier on écrit en forme d'adreſſe, le nom le plus honorable de celui qu'on invite, & on lui donne les titres convenables au rang qu'il occupe. On obſerve les mêmes formalités avec tous les convives qu'on a deſſein d'inviter. Le jour deſtiné pour le feſtin, le maître de la maiſon envoie dès le matin un cahier ſemblable au premier, pour rappeller aux convives la priere qu'il leur a faite. Vers l'heure du repas il leur envoie un troiſieme cahier & un ſerviteur pour les accompagner, & pour leur marquer l'impatience qu'il a de les voir. Lorſque les convives ſont arrivés & qu'on eſt ſur le point de ſe mettre à table, le maître de la maiſon prend une coupe d'or ou d'argent, & l'élevant avec les

deux mains, il salue celui des conviés qui tient le premier rang par son emploi: ensuite, il sort de la salle & va dans la cour, où après s'être tourné vers le midi, & avoir offert le vin aux esprits tutélaires de sa maison, il le verse en forme de sacrifice. Après cette cérémonie, chacun s'approche de la table qui lui est destinée. Les convives avant de s'asseoir sont plus d'une heure à se faire des complimens, & le maître de la maison n'a pas plutôt fini avec l'un, qu'il recommence avec l'autre. Lorsqu'il s'agit de boire on redouble les complimens; le convive le plus distingué boit le premier, les autres boivent ensuite, & tous saluent le maître de la maison. Quoique leurs tasses soient fort petites, & qu'elles n'aient pas plus de profondeur que la coquille d'une noix, cependant ils boivent lentement & à plusieurs reprises, & lorsque leurs fronts sont déridés, ils agitent plusieurs questions plaisantes, & ils ont de petits jeux où celui qui perd est condamné à boire.

Il arrive souvent que l'on joue la comédie pendant le repas. Ce spectacle mérite bien que je vous en fasse une courte description. C'est un divertissement mêlé de la plus effroyable musi-

que qu'on puisse jamais entendre. Les instrumens sont des bassins d'airain ou d'acier, dont le son est aigu ou perçant. Un tambour fait de peau de buffle, qu'ils battent tantôt avec le pied, tantôt avec des bâtons semblables à ceux dont se servent les Trivelins d'Italie, & enfin des flûtes dont le son est plus lugubre que touchant. Les voix des Musiciens ont à-peu-près la même harmonie. Les acteurs de ces comédies sont de jeunes garçons, depuis l'âge de douze jusqu'à quinze ans. Les conducteurs les menent de province en province, & on les regarde par-tout comme la lie du peuple. Je ne sçaurois vous dire, Madame, si leurs pieces de théatres sont bonnes ou mauvaises, ni quelles en sont les regles. La scene m'a paru toujours tragique: j'en juge par les pleurs continuels des acteurs, & par les meurtres feints qui s'y commettent. La mémoire de ces enfans m'a surpris; ils sçavent par cœur jusqu'à quarante & cinquante Comédies, dont la plus courte dure ordinairement cinq heures. Ils traînent par-tout leur théatre, & quand ils sont appellés ils présentent le volume de leurs Comédies, & si-tôt qu'on a choisi la piece qu'on veut voir, ils la jouent sur-le-champ sans autre préparation.

Vers le milieu du repas un des Comédiens fait le tour des tables, & demande à chacun quelque petite récompense. Les valets de la maison font la même chose, & portent au maître l'argent qu'ils ont reçu. On étale ensuite aux yeux des conviés un nouveau repas, qui est destiné pour leurs domestiques.

La fin du repas répond au commencement. Les convives louent en détail l'excellence des mets, la politesse & la générosité de leur hôte : celui-ci s'humilie & leur demande pardon en s'inclinant profondément, de ne les avoir pas traités selon leur mérite.

Quant à la Religion du pays, il seroit difficile, Madame, de vous en donner une idée nette & précise. Ce n'est qu'un tissu de fables entremêlé de quelques histoires que les peuples de Tong-king ont tirées des Chinois; mais les Sçavans qui sont ici en très-petit nombre, suivent à la lettre la doctrine de Confucius, & se conforment au peuple pour toutes les autres cérémonies religieuses. Il est peu de villes au Tong-king, où l'on ne trouve au moins un temple élevé à Confucius. On y voit dans l'endroit le plus éminent, la statue de ce Philosophe, environnée de celles de ses disciples,

que le vulgaire met au rang de ses Dieux; elles sont placées autour de l'autel, dans une attitude qui marque le respect & la vénération qu'ils eurent pour leur maître. Tous les Magistrats de la ville s'y assemblent aux jours de la nouvelle & pleine lune; & ils font un petit sacrifice, qui consiste à offrir des présens sur l'autel, à brûler des parfums, & à faire quantité de génuflexions qui n'ont rien que de ridicule & de grotesque.

Mais il y a tous les ans, aux deux équinoxes, des sacrifices solemnels, auxquels tous les Lettrés doivent assister. Le Sacrificateur, qui est ordinairement un sçavant, se dispose à cette cérémonie par le jeûne & par l'abstinence. Il prépare, la veille du sacrifice, le riz & les fruits qui doivent être offerts; & il arrange, sur les tables du temple, tout ce qu'on doit brûler en l'honneur de Confucius. On orne son autel des plus riches étoffes de soie, & l'on y met sa statue & plusieurs tablettes sur lesquelles son nom est gravé en caracteres d'or. Le Sacrificateur éprouve les animaux qu'on doit immoler, en répandant du vin chaud dans leurs oreilles; si ces animaux remuent la tête, on les juge propres aux sacrifices; & on les rejette

s'ils ne font aucun mouvement. Avant de les immoler, le Sacrificateur fait une profonde inclination, après quoi il les égorge, & conserve pour le lendemain leur sang & le poil de leurs oreilles. Le jour suivant, le Sacrificateur se rend, dès le matin, au temple, où, après plusieurs génuflexions, il invite l'esprit de Confucius à venir recevoir les hommages & les offrandes des Lettrés, tandis que les autres Ministres allument des bougies, & jettent des parfums dans les brasiers qu'on a préparés à la porte du temple. Lorsque le Sacrificateur est arrivé près de l'autel, un Maître de cérémonie dit à haute voix : *qu'on offre les poils & le sang des bêtes immolées.* Alors le Prêtre éleve, avec ses deux mains, le vase où ce sang & ces poils sont renfermés, & immédiatement après, le maître de cérémonie dit: *Qu'on ensevelisse ces poils & ce sang.* A ces mots tous les assistans se levent, & le Prêtre, suivi de ses ministres, porte le vase avec beaucoup de modestie & de gravité, dans une espece de cour qui est devant le temple, & là, il enterre le sang & les poils des animaux. Après cette cérémonie, on découvre la chair des victimes, & le maître de cérémonie dit :

Que l'esprit du grand Confucius descende. Aussi-tôt le Prêtre éleve un vase plein d'une liqueur forte, & le répand sur une figure humaine faite de paille, & prononce ces paroles : *Vos vertus sont grandes, admirables, excellentes, ô Confucius ! Si les Rois gouvernent leurs sujets avec équité, ce n'est que par le secours de vos loix & de votre doctrine incomparable. Nous vous offrons ce sacrifice. Notre offrande est pure. Que votre esprit vienne donc vers nous, & nous réjouisse par sa présence.*

Après ce discours le Prêtre prend une piece de soie, l'offre à l'esprit de Confucius, & la brûle ensuite dans une urne de bronze, en disant à haute voix : *Depuis que les hommes ont commencé à naître jusqu'à ce jour, quel est celui d'entre eux qui a pu surpasser ou même égaler les perfections & les vertus de Confucius ! ô Confucius ! tout ce que nous vous offrons est peu digne de vous. Le goût & l'odeur de ces mets n'ont rien d'exquis ; mais nous vous les offrons afin que votre esprit nous écoute.* Ce discours étant fini, le Prêtre boit la liqueur, tandis qu'un de ses ministres adresse cette priere à Confucius : *Nous vous avons fait ces offrandes avec plaisir, & nous nous persuadons que vous nous accorderez toute sorte de biens, de graces &*

d'honneurs. Alors le prêtre distribue aux assistans les viandes immolées ; & ceux qui en mangent croient que Confucius les comblera de bienfaits & les préservera de tous maux. Enfin on termine le sacrifice en reconduisant l'esprit du Philosophe, au lieu d'où l'on suppose qu'il est descendu.

Vous voyez, Madame, que cette cérémonie religieuse est fort semblable à celle qui se pratique à la Chine. Je pourrois vous expliquer plus en détail toute la doctrine des Tong-kinois ; mais comme elle approche beaucoup de celle des Chinois, & que les Missionnaires en ont traité fort amplement avant moi, je vous renvoie à leurs lettres.

Le naturel des habitans du Tong-king est assez franc, quoique parmi eux une tromperie faite avec adresse, passe ordinairement pour un trait de prudence. Ils sont généreux, mais leur générosité ne se regle que sur leur intérêt, & quand ils n'ont rien à espérer, ils ne se déterminent que difficilement à donner, & dans ces sortes d'occasions, ils ont un grand soin de cacher ce qu'ils ont pour n'être pas importunés. En général, ils sont braves, laborieux, adroits, & prodigues dans leurs dépenses d'éclats,

comme leurs mariages, leurs enterremens, leurs fêtes & leurs alliances. Ils n'aiment point les Européens, & leur plus grand plaisir est d'en faire des dupes. Tels sont, à ce qu'il me semble, les traits caractéristiques des Tong-kinois.

Ce peuple cultive six especes de riz, *le petit riz*, dont le grain est menu, allongé & transparent; c'est celui qui est sans contredit le plus délicat & le seul que les Médecins permettent aux malades. *Le gros riz long*, est celui dont la forme est ronde. *Le riz rouge*, ainsi nommé, parce que le grain est enveloppé d'une peau de couleur rougeâtre. Ces trois especes de riz demandent beaucoup d'eau, & la terre qui les produit veut être souvent inondée. *Le riz sec* qui est de deux sortes, croît dans des terres arides, & n'a besoin d'autre eau que de la pluie. Ces deux especes ont le grain blanc comme la neige, & sont un grand objet de commerce pour la Chine. On ne les cultive que sur les montagnes & les coteaux, & on les seme comme nous semons notre froment, vers la fin de Décembre ou dans les premiers jours de Janvier, temps auquel finit la saison des pluies; il n'est pas tout-à-fait trois mois en terre, & il rapporte beaucoup.

Je suis fondé à croire que la culture de ce grain précieux pourroit réussir en France. En 1765, j'ai traversé plusieurs fois les montagnes deTong-king où ce riz se cultive : elles sont très-élevées, & la température de l'air y est froide. J'y observai au mois de janvier, que le riz étoit très-verd, & avoit plus de trois pouces de hauteur, quoique la liqueur du thermometre de M. de Réaumur ne fût sur le lieu, qu'à quatre degrés au-dessus du point de congélation. J'ai fait semer de ce grain depuis que je suis à l'Isle de France, & il a rapporté plus qu'aucune espece du pays. Les colons ont reçu mon présent avec d'autant plus d'empressement, que ce riz qui est plus fécond & de meilleur goût, n'a pas besoin d'inondation, & qu'étant sur la terre quinze ou vingt jours de moins que les autres, il peut être cueilli & fermé avant la saison des ouragans, qui emportent très-souvent les moissons des autres especes de riz. Il y avoit lieu d'espérer que l'avantage attaché à la culture du riz sec engageroit les colons à le cultiver soigneusement ; mais ils l'ont abandonné à la mal-adresse des esclaves, qui ont mêlé toutes les especes de riz, de sorte que celui deTong-king

étant mûr beaucoup plutôt que les autres, son grain est tombé avant la moisson, & peu-à-peu, l'espece s'en est perdue dans l'Isle.

Les Tong-kinois cultivent le riz ordinaire, à-peu-près de la même maniere que les Malabares de la côte de Coromandel. Ils couvrent de quelques lignes d'eau la superficie du champ, & dès que le riz a cinq ou six pouces de hauteur, ils l'arrachent & le transplantent dans de grandes terres, par petits paquets de quatre à cinq brins, & à six pouces de distance les uns des autres. Ce sont ordinairement les femmes & les enfans qui font cette opération.

Les Tong-kinois n'emploient que des buffles à leur labour. Ces animaux, dont l'espece est très-grande, sont plus forts que les bœufs dans les pays chauds, & ils se tirent mieux des boues. On les attele exactement comme nous attelons nos chevaux.

Les Tong-kinois n'ont aucune machine pour inonder leurs champs, mais ils n'en ont pas besoin; leurs plaines sont dominées, d'un bout du Royaume à l'autre, par une chaîne de montagnes, où se trouvent quantité de sources & de ruisseaux, qui viennent naturellement

inonder les terres ſuivant que leur cours eſt dirigé.

Ce peuple cultive encore pluſieurs ſortes de grains, comme le *mahis*, des millets de différentes eſpeces, des *phaſeoles*, des *patates*, des *inham*, & diverſes racines propres à la nourriture de l'homme & des animaux. Mais la culture la plus importante pour eux, après celle du riz, eſt la culture de la canne à ſucre.

On y en trouve de deux ſortes, l'une qui eſt très-groſſe & très-haute, qui a les nœuds fort ſéparés les uns des autres, une couleur toujours verte, & une grande abondance de ſuc, l'autre eſt plus mince, plus petite, & a les nœuds plus ſerrés. Lorſqu'elle mûrit, elle prend une couleur jaune. Elle contient moins d'eau que la premiere, mais elle eſt plus chargée de ſel.

Quand les Tong-kinois veulent cultiver la canne à ſucre, ils commencent par remuer la terre à deux pieds de profondeur. Enſuite, ils plantent deux ou trois des boutons de canne dans un ſens couché, à-peu-près comme on plante la vigne dans pluſieurs cantons d'Italie. Ces boutures ſont enfoncées environ à dix-huit pouces en terre, & plantées en échiquier, à ſix pieds de diſ-

tance les uns des autres. On choisit pour cette opération la fin de la saison des pluies.

Douze ou quinze mois après la plantation on fait la premiere récolte, & quand le suc de la canne est exprimé, on le fait bouillir quelques heures pour faire évaporer une partie de son eau, puis on le transporte au marché le plus voisin pour le vendre en cet état. Ici finissent l'industrie & les profits du cultivateur Tong-kinois. Des marchands achetent ce sucre qui ressemble encore à de l'eau pure ; ils le font cuire de nouveau, & jettent dans les chaudieres quelques matieres alkalines, telles que la cendre des feuilles de musa, & de la chaux de coquillage. Ces ingrédiens occasionnent une écume considérable que le rafineur a soin d'enlever. L'action des alkalis hâte la séparation du sel d'avec l'eau ; enfin, à force d'ébullitions, on réduit le suc de la canne en consistance de syrop, & dès que ce syrop commence à perler, on le décante dans un grand vaisseau de terre, où on le laisse se rafraîchir environ une heure. Bientôt le syrop se couvre d'une petite croûte molle de couleur jaunâtre ; alors on le vuide dans un vase conique.

Aussi-tôt que le syrop paroît avoir pris la consistance du sel, dans toute la capacité du vase qui le contient, on le terce pour le blanchir & le purifier. Les autres opérations sont à-peu-près les mêmes que dans nos colonies Américaines.

Les Tong-kinois cultivent le cotonnier, le mûrier, le poivrier, l'arbre de vernis, le thé, l'indigo, le saffran, & une plante nommée *tsai*, qui étant mise en fermentation, fournit une fleur d'une couleur verte, qui donne en teinture un verd d'émeraude très-solide. Je crois que cette plante ne se trouve qu'au Tong-king & dans la Cochinchine.

Le pays est plein de gibier, comme cerfs, gaselles, chevres sauvages, paons, faisans, &c. La chasse est libre, mais dangereuse, à cause de la grande quantité de tigres, d'éléphans, de rhinoceros, & d'autres animaux carnassiers qui peuplent les forêts. Les animaux domestiques qu'on y éleve sont le cheval pour les voyages, le buffle pour les labours, le bœuf, le cochon, la chevre, la poule, l'oie & le canard. Les Tong-kinois ont peu de bons fruits; l'ananas & les orangers de différentes sortes, sont les meilleurs. Ils ne cultivent pas la vigne, quoi-

qu'elle ſoit une production naturelle de leur terre. Ils ne ſont pas riches en légumes, & il ne paroît pas qu'ils ſoient jaloux d'en avoir.

Parmi les occupations des Tong-kinois, celle de ſe bien former à la guerre eſt une des principales. Dans le choix que l'on fait des ſoldats, on prend toujours les plus robuſtes, & l'on a un ſoin extrême de les occuper continuellement, tant à leurs exercices, qu'aux autres ouvrages publics & particuliers du Royaume. Les compagnies ſont diviſées par quartier, & chaque ſoldat a ſa maiſon. Tous ſont habillés de même, c'eſt-à-dire, d'un juſte-au-corps de ſoie, d'un caleçon de même étoffe, & d'un bonnet de crin renverſé par le haut. Leur épée eſt une eſpece de ſabre; mais il y en a toujours un certain nombre qui ne porte que le mouſquet, un certain nombre qui n'eſt armé que de lances, & un certain nombre qui ne ſe ſert que d'arcs & de carquois. L'honneur, la néceſſité, l'eſpoir du gain & de s'avancer dans les charges, tout cela fait qu'ils s'exercent avec émulation dans l'emploi qui leur eſt confié: ils ne paſſent preſqu'aucun jour ſans s'eſcrimer en préſence de leur chef; ceux qui réuſ-

ſiſſent

sissent le mieux remportent toujours quelques faveurs, soit en argent, soit en robe, soit en riz, & ceux qui sont assez mal-adroits pour faire quelque lourde faute, sont mis à l'amende, & quelquefois déchus de leur poste. Ainsi un Officier qui manquera notablement, deviendra simple soldat.

En 1671, les Tong-kinois tenterent, en Cochinchine, une expédition des plus considérables qu'ils ayent jamais entreprises. Les grands préparatifs qu'ils avoient faits, & quatre-vingt mille hommes effectifs sembloient leur promettre une victoire entiere; les Cochinchinois au contraire n'avoient pas vingt-cinq mille hommes. Le combat dura trois jours; les Tong-kinois y perdirent dix-sept mille hommes, & les Cochinchinois remporterent une victoire complette. Depuis ce temps-là le Tong-king n'a fait aucune tentative, & la Cochinchine s'est aggrandie en réduisant tous les peuples des montagnes, & même les Rois de *Tsiampa* & de *Camboye*, qu'elle a obligés de lui payer tribut.

Les Tong-kinois ne sont pas moins jaloux de rendre justice, que de s'exercer dans le métier des armes. Il n'y a peut-être aucun crime qui n'ait son châ-

timent particulier ; mais le ſupplice le plus ordinaire conſiſte à trancher la tête. Le criminel eſt toujours préſent dans la diſcuſſion de ſon affaire : il peut réclamer, s'il a des preuves convaincantes qu'on l'a jugé iniquement, & pour-lors les Juges ſubiſſent la même peine ; comme l'on n'y plaide ni par procureur, ni par avocat, mais par ſoi-même, & toujours en préſence des parties, qui n'oſeroient ſortir du reſpect qu'elles doivent aux Juges, il ſe vuide une infinité de cauſes, dont cependant l'on tient un regiſtre extrêmement exact.

Je crois avoir ſatisfait, Madame, à toutes vos queſtions ; mais je ne ſçaurois finir ma lettre ſans vous préſenter un tableau de l'ignorance profonde & de la groſſiereté de quelques montagnards qui ſe ſont affranchis, & du joug de la Cochinchine & de celui du Tong-king. Ils vivent comme des bêtes féroces au milieu des bois & des montagnes eſcarpées, où perſonne n'oſe aller les attaquer. Ils forment une eſpece de république, & regardent leur Prêtre comme leur chef. L'intérêt que ce miniſtre du démon doit avoir à conſerver ſon autorité, lui a ſuggéré un ſyſtême de religion tout particulier. En voici

une esquisse qui vous fera gémir sur le déplorable aveuglement de ce peuple.

C'est ordinairement dans la maison du Prêtre que les Dieux rendent leurs oracles. Un grand bruit annonce leur arrivée. Ces montagnards qui passent le temps à boire & à danser, interrompent leurs plaisirs & poussent des cris de joie qui ressemblent bien plus à des hurlemens qu'à des acclamations. *Pere*, s'écrient-ils, en parlant au principal de leurs Dieux, *êtes-vous déjà venu?* Ils entendent une voix qui leur répond: *Enfans, courage, continuez à boire, mangez, divertissez-vous: c'est moi qui vous procure les avantages dont vous jouissez.* Après cette réponse, qu'on écoute en silence, on continue à se plonger dans les plaisirs. Cependant les Dieux ont soif à leur tour & demandent à boire. Aussitôt on prépare des vases ornés de fleurs, & le Prêtre les reçoit pour les porter aux Dieux; car il n'y a que lui qui soit leur confident, & qui ait le droit de les entretenir. L'un de ces Dieux est représenté avec un visage pâle, une tête chauve, & une physionomie qui fait horreur. Celui-là ne se rend point au temple comme les autres, pour y recevoir les hommages de ses adorateurs,

parce qu'il eſt continuellement occupé à conduire les ames des morts dans l'autre monde. Il arrive quelquefois que ce Dieu empêche l'ame de paſſer hors du pays, ſur-tout ſi c'eſt celle d'un jeune homme : alors, il la plonge dans un lac, où elle reſte juſqu'à ce qu'elle ſoit purifiée. Si cette ame n'eſt pas docile, & qu'elle réſiſte aux volontés du Dieu, il s'irrite, la met en pieces, & la jette dans un autre lac où elle reſte ſans eſpérance d'en ſortir.

On raconte que ces barbares, au retour d'une chaſſe, ayant trouvé leurs cavernes remplies de ſerpens, ils s'adreſſerent à leur Prêtre, pour demander aux Dieux quelle étoit la cauſe d'un ſi grand malheur. Le Prêtre, après avoir conſulté les Dieux, rapporta leur réponſe, qui étoit qu'en portant au Ciel l'ame d'un jeune homme dont le pere vivoit encore, cette ame manqua de reſpect au Dieu conducteur, ce qui l'avoit obligé à la précipiter dans la mer.

Le paradis de ce pauvre peuple n'eſt gueres capable de contenter un eſprit tant ſoit peu raiſonnable. L'opinion commune eſt, qu'il y a de gros arbres qui diſtillent une eſpece de gomme, dont les ames ſubſiſtent, du miel délicieux, & des

poiſſons d'une grandeur prodigieuſe. On croit auſſi qu'il s'y trouve des ſinges, dont l'emploi eſt d'amuſer les morts, & un aigle ſi grand, que ſes ailes mettent tout le paradis à l'abri de la chaleur.

Voilà tout ce que j'ai pu recueillir de la religion de ces barbares. Pour ce qui regarde leurs mœurs, elles ſont des plus diſſolues, & quiconque voudroit y mettre un frein, courroit un danger évident de perdre la vie.

J'ai l'honneur d'être, &c.

NOTICE HISTORIQUE

Sur la Cochinchine.

LE Tong-king & la Cochinchine, trois cens ans avant l'ere Chrétienne, étoient encore des pays incultes, & leurs habitans de vrais ſauvages. Ils n'avoient ni livres, ni caracteres, & ne connoiſſoient de loix fixes, ni pour le gouvernement, ni pour le mariage.

Ce fut l'an 214 avant Jeſus-Chriſt, que ces contrées commencerent à changer de face. L'Empereur de la Chine

étoit alors *Tſinchi-Hoang ;* c'eſt ce Prince fameux qui, pour ſe garantir des incurſions des Tartares, bâtit dans l'eſpace de cinq ans la grande & prodigieuſe muraille que l'on voit ſubſiſter encore depuis tant de ſiecles. C'eſt auſſi le même Prince qui, follement jaloux de ſa gloire, & ne voulant pas qu'aucun de ſes Prédéceſſeurs lui pût être comparé, ordonna (1), ſous peine de la vie, de brûler dans tous ſes états les livres d'hiſtoire, les livres claſſiques, & une infinité

(1) Un Ecrivain moderne a oſé traiter de fable cet événement, quoiqu'il ſoit conſtaté par l'hiſtoire de la Chine, reconnue pour authentique dans tout l'Empire, & qui, peu de temps après la mort de *Tſinchi-Hoang*, fut, avec des ſoins infinis, formée ſur les livres que, malgré ſa défenſe, on avoit conſervés.

La raiſon qu'apporte M. Fourmond pour autoriſer ſon ſentiment, & qu'il paroît croire ſans réplique, eſt le ſilence des livres de la Cochinchine & du Tong-king, ſur un événement ſi ſingulier, & la facilité, dit-il, qu'il y auroit eu, après la mort de *Tſinchi-Hoang*, d'avoir un grand nombre d'exemplaires des livres Chinois répandus dans ces deux Royaumes. Mais cet Ecrivain devoit ſçavoir que la barbarie régnoit alors dans la Cochinchine & le Tong-king ; que c'eſt la Colonie envoyée par l'Empereur même dont il s'agit, qui y introduiſit les caracteres Chinois ; & qu'aſſurément ce Prince, qui vouloit

d'autres livres, afin que les regnes précédens étant par-là effacés de la mémoire des hommes, le sien seul servît d'époque à la postérité. Ce Prince donc ayant nouvellement conquis le Tong-king & la Cochinchine, fit rassembler dans son Empire plus de cinq cens mille hommes, & les envoya dans la partie australe des provinces de Canton & de Kouangsi, dans la Cochinchine & le Tong-king. Cette multitude de Chinois expatriés, étoit composée en grande partie de gens robustes & jeunes : on y voyoit des marchands, des criminels, des pauvres, des vagabonds. L'arrivée d'une si nombreuse colonie remplit ces deux Royaumes de familles Chinoises qui s'y établirent & s'y multiplierent, & par-là, les caracteres, le gouvernement & la religion des Chinois, s'y introduisirent peu-à-peu. La Cochinchine avoit alors le nom de *Ling*, & ce fut aussi le nom de la capitale du pays.

Après la mort de *Tsinchi-Hoang*, le

---

anéantir & qui faisoit réduire en cendres les livres qui se trouvoient dans ses états, n'auroit eu garde de les laisser passer chez des barbares, qui devenoient ses sujets, & qui n'auroient pas même été en état de les lire.

trône de la Chine fut occupé par ſon fils *Eulchi*, dont le regne ne fut ni long ni heureux. Un Seigneur nommé *Tchaoto*, d'une famille illuſtre du Petcheli, & Gouverneur d'une place dans le département de Canton, ſe voyant accrédité, ſe porta pour Gouverneur du diſtrict entier de Canton, d'où dépendoient la Cochinchine & le Tong-king; enſuite il ſe fit déclarer Roi, voulut que ſon nouvel état s'appellât *Nanyve*, & rompit toute communication avec la Chine. Néanmoins il ne reſta pas long-temps dans cette indépendance; & à peine *Caotſou*, fondateur de la dynaſtie *Han*, eut-il ſuccédé à l'Empire, que *Tchaoto* rentra dans la ſubordination, & ſe ſoumit à payer tribut; mais bientôt les mécontentemens que lui donna l'Impératrice *Liuheou*, mere de l'Empereur *Hoeiti*, Princeſſe altiere & violente, lui firent prendre un autre parti. Il revint à ſon ambition naturelle, ſe déclara Empereur & Prince indépendant, & ſe comporta comme tel dans les provinces de Canton, Kiangſi, *Kouangſi*, dans la Cochinchine & le Tong-king.

Venti étant monté depuis ſur le trône Impérial, entreprit de ſoumettre *Tchaoto*. Pour y réuſſir il prit la voie de la négo-

ciation ; & ce qu'il auroit eu peine à emporter par la force, il l'obtint par une douce politique : il engagea ce Prince à quitter le titre d'Empereur, & à lui payer tribut.

La mort de *Tchaoto* jetta sa Cour & ses états dans un trouble & dans une confusion dont l'Empereur *Vouti*, qui régnoit alors, sçut habilement profiter. Il fit marcher des troupes vers les états de *Nanyve*, les attaqua, s'en rendit maître, & donna des Gouverneurs au Tong-king & à la Cochinchine. Depuis ce temps jusqu'à l'an 25 de Jesus-Christ, c'est-à-dire pendant cinquante ans, tous ces pays demeurerent sous la domination des Empereurs de la Chine.

Mais les Cochinchinois se lasserent enfin de les avoir pour maîtres. Sous le regne de l'Empereur *Koangouti*, ils se liguerent avec les peuples du Tong-king, & ces deux Nations agissant de concert, secouerent en même temps le joug des Chinois. Deux dames Tong-kinoises, nommées *Tching-Tze* & *Tching-Eul*, se mirent à la tête des révoltés; elles étoient sœurs, & avoient toutes deux des inclinations guerrieres & des qualités véritablement héroïques : on les voyoit nuit & jour à cheval, armées,

faisant l'office de Général. Elles fortifierent les frontieres, disciplinerent des troupes nombreuses, les animerent à la défense de la patrie, & les disposerent à résister aux Chinois, qu'elles prévoyoient devoir bientôt arriver pour les combattre.

En effet, l'Empereur ne vit pas avec indifférence un événement de cette nature, qui pouvoit être d'un dangereux exemple pour les autres provinces de l'Empire. Il envoya une formidable armée pour réduire les rebelles, & en donna le commandement à *Mayven.* Ce Général commença par le Tong-king; il eut besoin de toute son expérience, de son habileté dans l'art militaire, & de toute sa bravoure, pour attaquer avec succès l'armée Tong-kinoise; & si les dames belliqueuses qui la commandoient avoient été mieux secondées par leurs Officiers & leurs soldats, il est à présumer que *Mayven* auroit échoué dans cette périlleuse entreprise. On lui disputa pied à pied le terrein; il ne put avancer qu'à force de combats, & dans toutes ces actions les deux Héroïnes firent admirer également leur courage & leur prudence. L'armée Chinoise perdit ainsi beaucoup de monde, & s'affoiblissoit de

jour en jour : mais enfin auprès du lac *Syhou*, à l'occident de la capitale, il y eut une bataille sanglante, & *Mayven* remporta une victoire complette. Comme il poursuivoit les débris de l'armée vaincue, il y eut encore une action très-vive, où les dames périrent en combattant. Après leur mort le Tong-king fut soumis. *Mayven* entra ensuite dans la Cochinchine, & la remit sans peine sous l'obéissance de l'Empereur.

Ce qu'on rapporte de la marche de cette armée, depuis la capitale du Tong-king jusqu'à la capitale de la Cochinchine, fait voir que les limites de ces deux états étoient alors à-peu-près les mêmes qu'aujourd'hui vers le sud de *Kouangnangfou*, ville du Tong-king, car c'est-là que *Mayven* fit placer des colonnes de cuivre pour marquer ces limites. On dit aussi que ce Général plaça d'autres colonnes de cuivre près du mont *Fenmeo*, qui sépare la province de Canton du Tong-king. Si cela est, il faut, ou qu'elles aient été détruites, ou qu'elles aient été transportées ailleurs; on ne les y voit plus, & c'est inutilement que plusieurs fois on les a cherchées en creusant les terres aux environs. Le même Général en éleva encore deux autres, également

de cuivre, près de *Sseiin-Tcheou*, ville de *Kouangsi*, dans le district du Tong-king. Celles-ci subsistent encore, & on y lit cette inscription : *Quand ces colonnes seront détruites le Tong-king périra.* Ce monument est sans doute de la plus respectable antiquité, aussi les Tongkinois ont-ils grand soin de le conserver en le mettant à couvert des injures de l'air.

Au reste, on respecte encore dans le Tong-king le nom & la mémoire de *Mayven*, comme d'un Capitaine aussi recommandable par sa probité que par son habileté & son courage. On voit dans l'histoire de son voyage, qu'entre le lieu où est aujourd'hui *Hing-hoa-fou*, & celui où est *Kouan-gnan-fou*, il y avoit des passages difficiles & d'épaisses forêts, mais que ce Général surmonta tous ces obstacles, fit abattre les bois, & se fit un chemin qui le conduisit heureusement à la Cochinchine.

Le rétablissement de l'autorité Impériale dans ce Royaume, par la glorieuse expédition de *Mayven*, commença vers l'an 50 de Jesus-Christ, & se soutint jusqu'à l'an 263 ; alors il se fit une nouvelle révolution : un grand Seigneur Cochinchinois, nommé *Kulien*, entreprit de

délivrer la Cochinchine de toute domination étrangere. Il ne pouvoit y parvenir sans se défaire du Gouverneur Chinois. Il le fit mourir, & par ce coup hardi il échauffa tellement les esprits, qu'il se trouva en un moment maître de tout le pays, s'en fit reconnoître Roi, & prit le nom de Roi de *Liny*. Personne ne lui disputant la couronne, il mourut paisible possesseur du Royaume qu'il avoit usurpé.

Kulien ne laissa aucun héritier qui descendît de lui par les mâles ; mais un Seigneur nommé *Fan-Hiong*, qui en descendoit par les femmes, fut élu Roi, & son fils *Fany* lui succéda. Sous le regne de celui-ci, la famille de *Fan* adopta un esclave appellé *Ouen*, natif de *Kouan-gnan*, dans le Tong-king, & lui donna le nom de *Fan-Ouen*.

Ce vil étranger, admis dans la famille Royale, parvint bientôt par cette adoption & par ses intrigues à un crédit & à une puissance sans bornes ; & comme les bienfaits, entre des mains ingrates, se changent le plus souvent en des armes funestes aux bienfaiteurs, il trouva le moyen de rendre odieux les fils du Roi *Fany*, & après la mort de ce Prince, il se saisit sans peine de la couronne. Pour

ſignaler le commencement de ſon regne; & s'attirer par quelque exploit glorieux l'eſtime de ſes ſujets, il entra à la tête d'une armée dans le Tong-king, s'empara de *Kouangnan* ſa patrie, & ravagea tout le territoire de *Tſin-Hoa*. Cette expédition ſe fit l'an 347 de Jeſus-Chriſt.

Fan-Ouen enflé de ce ſuccès, & dans la vue de conſerver ſa conquête, propoſa au Gouverneur Chinois du Tong-king, de fixer les limites des deux états entre *Kouangnan* & le lieu où eſt *Tchagan*, à la montagne *Flong*; mais la propoſition fut rejettée, & la mort de *Fan-Ouen*, qui ſuivit de près, délivra le Tong-king d'un ſi dangereux voiſin.

Fan-Fou ſon fils lui ſuccéda : comme il n'avoit ni l'habileté ni l'expérience de ſon pere, le Gouverneur du Tong-king crut le temps favorable pour reprendre la place importante qui lui avoit été enlevée. Il s'avança avec une armée nombreuſe, & obligea *Fan-Fou* de ſortir du territoire de *Kouangnan*, & de ſe retirer à *Liny*. Le petit-fils de *Fan-Fou* fut *Fanouenti*, dont le regne fut agité par de ſi grands troubles, qu'il en fut lui-même la victime. Ce Prince en effet fut tué par *Tangkentchun*, fils du Roi de *Founan*, aujourd'hui Camboye.

Il n'étoit pas facile de raffermir un état ainsi ébranlé, & d'adoucir des esprits émus par de si violentes passions. *Fan-tchou-nong*, prince de la famille royale, en vint à bout. Il rétablit le calme, & se fit déclarer Roi de *Liny* ou de Cochinchine. Après sa mort, son fils *Fan-yang-may* fut Roi, & eut lui-même son fils *Fan-tcho* pour successeur. On ne sçait rien de toute cette famille royale, sinon qu'elle paya exactement le tribut aux Empereurs Chinois des dynasties *Song*, *Tsi*, *Lean*, *Tchin*, & à *Kao-tsou-venti*, premier Empereur de la dynastie *Souy*.

L'an de Jesus-Christ 605, *Yang-ti*, Empereur de la Chine & successeur de *Kao-tsou-venti*, fit éclater d'une maniere révoltante son excessive avidité & son ambition démesurée. Il avoit oui-dire que dans la Cochinchine il se trouvoit une infinité de choses rares & précieuses. Il n'en fallut pas davantage pour animer sa cupidité, & il résolut, contre toute équité, de s'emparer de ces trésors. Les prétextes manquent rarement aux entreprises les plus injustes : il publia ce qu'il put imaginer de plus spécieux pour colorer l'invasion qu'il méditoit ; & sans perdre de temps, il envoya le Général *Lieu-Fang* à la tête d'une puissante armée

pour attaquer *Fan Fantchi*, Roi de *Liny*: celui-ci étoit ſur ſes gardes; il avoit aſſemblé des troupes ſur ſes frontieres; il les fit avancer vers le lieu où étoient les colonnes de cuivre placées autrefois par le Général *Mayven*. Là les deux armées ſe rencontrerent & en vinrent aux mains. *Lieou-Fang*, plus habile que les Généraux Cochinchinois, mit l'armée du Roi dans le plus grand déſordre. Il y avoit dans cette armée, ſelon l'uſage de la Cochinchine, un grand nombre d'éléphans. Ces terribles animaux peuvent à la vérité être d'un grand ſecours dans une bataille rangée; mais auſſi il arrive ſouvent qu'ils nuiſent plus à ceux qui les emploient, qu'aux ennemis même contre leſquels on les irrite. Le Général Chinois qui ne l'ignoroit pas, eut l'adreſſe de les effaroucher; en conſéquence ils prennent la fuite, renverſent, écraſent tout ce qui ſe trouve ſur leur paſſage, & prenant différentes routes, ils jettent une confuſion ſi étrange dans toute l'armée Cochinchinoiſe, qu'elle eſt diſſipée & taillée en pieces.

Lieou-Fang, vainqueur, marcha droit à *Liny*. Cette ville étoit, ou la ville même appellée aujourd'hui *Sinoch*, ou bien près du lieu où cette ville eſt ſituée,

Le Général y arriva avec ses troupes en huit jours, d'où l'on peut juger ce qu'il y a de distance entre *Liny* & les limites de la Cochinchine, puisqu'on sçait à-peu-près quel chemin peut faire en huit jours une armée victorieuse.

Aux approches de l'ennemi, le Roi *Fan-Fantchi* abandonna sa capitale. *Lieou-Fang* y entra, mit au pillage la ville & tout le pays, & enleva dix-huit tablettes d'or massif de la salle où le Roi alloit dans des temps réglés honorer la mémoire des Rois ses prédécesseurs; car les Rois de la Cochinchine avoient pris des Chinois la maniere d'honorer les Princes morts, en construisant des salles & en y plaçant des tablettes. Au reste, ces tablettes étoient à *Liny* au nombre de dix-huit, parce que *Fan-Fantchi* étoit le dix-neuvieme Roi de la Cochinchine depuis *Kulien*.

Le Général Chinois chargé d'un si riche butin, reprit avec son armée la route du Tong-king, & après sa retraite, le Roi *Fan-Fantchi* rentra dans sa capitale, & s'appliqua à réparer le dégât qu'y avoient fait ses ennemis. Les historiens Chinois reprochent, avec raison, à l'Empereur *Yangti*, l'injustice de cette guerre, & regardent comme un châtiment du Ciel

ſa mort funeſte & celle de ſon Général.

Les ſiecles ſuivans, dans l'hiſtoire Chinoiſe de la Cochinchine, offrent peu de connoiſſances ſûres, & l'on n'y trouve preſqu'aucun détail. On ſçait ſeulement que vers l'an 639, le Roi *Fan-teouly* envoya à *Tay-tſong*, Empereur de la dynaſtie *Tang*, beaucoup de raretés de ſon pays; que ſon fils & ſon ſucceſſeur *Fan-tching-long* fut aſſaſſiné, & qu'en lui finit la famille Royale *Fan*; qu'après la mort de *Fan-ching-long* les Grands proclamerent *Tchou-coti*, fils d'une tante paternelle du Roi *Fanteouli*, & que ce Prince envoya pour tribut des préſens à l'Empereur *Kaotſong*, l'an 653.

Cent cinquante ans après, vers 806, le Roi de la Cochinchine déclara la guerre au Tong-king; on ignore par quel motif. Il y entra d'abord à main armée, & pilla les gouvernemens qu'on appelle aujourd'hui en Chinois, *Kouan-gnan Tchagan*; mais l'expédition ne fut pas heureuſe; & il fut repouſſé avec perte par le Gouverneur Chinois. De retour dans ſes Etats, il tranſporta la Cour de *Liny* à *Tchen*, port de mer vers l'orient de la ville de *Liny*; & parce que, auprès de ce port, il y avoit une ville nommée *Tchent-chin*, on appelle

depuis ce temps-là le Royaume de Cochinchine le Royaume de *Tchent-ching*.

En 956, (car, dans l'écrit Chinois, les fastes des Rois de la Cochinchine sont assez souvent interrompus,) celui qui régnoit s'appelloit *Cheleynteman*; & son successeur, en 965, se nommoit *Syleyntopan*.

Deux siecles après, entre les années 1166 & 1170, le Roi *Tseouyana* voulut enrichir ses Etats par le commerce. Le dessein étoit louable; mais il s'y prit de maniere à le faire bientôt avorter. Il envoya des Cochinchinois dans l'isle de *Flaynan*, pour y commencer l'exécution de ce projet. Par malheur, il avoit mal choisi son monde. Il falloit, pour réussir, des hommes adroits & insinuans; & c'étoient des brigands qui, sous prétexte qu'on ne leur laissoit pas assez de liberté pour vendre & pour acheter, pillerent le pays où ils avoient abordé.

Après une pareille violence, ce fut envain que le Roi de la Cochinchine fit rendre aux Chinois tout ce qui leur avoit été pris; il eut beau proposer des conditions, sous lesquelles il demandoit la permission d'envoyer dans la suite ses sujets pour commercer, toutes ses tentatives furent inutiles, & toutes ses propositions furent rejettées.

Il crut que dans la guerre il auroit plus de ſuccès. Il tourna donc ſes vues ſur le Royaume de *Tchinla* (Camboye). Il y entra à la tête d'une armée, l'an 1179, & il y fit de grands ravages, mais ſans aucune conquête. Le Roi de Camboye, pour mieux ſe venger, diſſimula long-temps ſon reſſentiment : dix-huit années s'écoulerent ſans qu'il en fît rien paroître ; mais en 1197, il vint fondre ſur le Roi de la Cochinchine, le détrôna, le fit priſonnier, ſaccagea ſes Etats, & en ſe retirant, mit ſur le trône de la Cochinchine un Seigneur Camboyen. Ce changement de domination ne ſubſiſta que peu de temps. La guerre entre les deux Etats fut longue, & les Cochinchinois ſe tinrent preſque toujours ſur la défenſive.

Le Prince qui régnoit ſur eux en 1280 s'appelloit *Poyeoupouletcheou*. Dès qu'il eut appris que *Koublay*, Empereur des Tartares *Mongous*, après avoir détruit la dinaſtie Chinoiſe *Song*, étoit maître de toute la Chine ; ſous le nom *Yvenchitſou*, il lui envoya des députés avec des préſens pour lui faire hommage comme Prince tributaire. Ces députés furent traités avec diſtinction ; mais l'Empereur ne ſe contenta pas du tribut ;

il poussa plus loin ses prétentions, & résolut de faire partir pour la Cochinchine des Grands de sa Cour, & d'y ériger un Tribunal pour gouverner ce Royaume. L'entreprise étoit grande & pleine de difficultés, cependant elle s'exécuta. Mais deux ans après, en 1282, *Pouti*, fils du Roi, indigné qu'un Tribunal étranger donnât des loix à la Cochinchine, refusa d'en reconnoître l'autorité, & engagea le Roi son pere à faire arrêter les Grands qui, par ordre de l'Empereur, étoient à la tête de ce Tribunal.

La nouvelle n'en fut pas plutôt arrivée à la Chine, que l'Empereur irrité résolut d'en tirer vengeance. Il ordonna d'équiper dans les ports de la Province de Canton une flotte considérable, avec un grand nombre de troupes Tartares & Chinoises, dont *Sotou* fut nommé Général. La flotte mit à la voile; *Sotou* débarqua au port de *Tchentching*, & sans grande résistance se rendit maître de la ville Capitale, (*Liny*). Il fallut que le Roi & son fils se retirassent dans les montagnes. Là, ils donnerent des ordres secrets pour assembler en divers endroits de bonnes troupes, & ils fortifierent un gros bourg, dont les portes étoient défendues par de bons ouvrages & des

batteries de canons, nommées batteries de canons Mahométans. Alors ils firent mourir en ſecret les grands Tartares & Chinois, qui compoſoient le Tribunal érigé par l'Empereur, & ne ſongerent plus qu'à amuſer *Sotou*, & à faire périr ſon armée. Dans ce deſſein, ils envoyerent à ce Général de riches préſens pour lui & pour ſes troupes, & lui promirent de ſe conformer aux ordres de l'Empereur.

Sotou ſe laiſſa d'abord tromper par cette apparente lueur de ſoumiſſion; mais bientôt après, un transfuge lui apprit le maſſacre des grands Tartares & Chinois, les intrigues du Roi & de ſon fils, & la marche d'une armée formidable, pour lui couper les vivres & le retour. Il comprit alors qu'il n'y avoit plus de temps à perdre: il fit avancer ſes troupes, & attaqua avec vigueur le bourg fortifié. Si l'attaque fut vive, la défenſe ne le fut pas moins. Enfin la difficulté du terrein & la réſiſtance des aſſiégés lui ayant fait perdre beaucoup de monde, il fut obligé, pour ne pas voir périr toute ſon armée, de ſe retirer au plutôt, fort maltraité & avec une perte conſidérable.

Le Roi & ſon fils ne douterent pas

qu'un pareil échec ne rendît l'Empereur plus traitable. Ils lui envoyerent donc quelques Grands de leur Cour pour lui faire leurs soumissions. Ils espéroient l'adoucir ; ils se tromperent : le mauvais succès n'avoit fait qu'augmenter sa colere. Sans vouloir admettre les Ambassadeurs Cochinchinois, il ordonna à son fils *Tohoan* de conduire une armée sur les frontieres du Tong-king & de la province de Kouangsi ; de demander passage au Roi du Tong-king, & d'aller attaquer le Roi de la Cochinchine. *Sotou* eut en même-temps ordre de se joindre au Prince *Tohoan*, afin que leurs forces réunies pussent accabler leur ennemi. Le projet étoit en apparence bien concerté ; cependant il ne réussit pas, & n'aboutit qu'à quelques ravages que fit *Sotou* dans les pays par où il passa. Ainsi l'Empereur *Koublay* finit ses jours sans avoir pu se venger de la Cochinchine ; & les Rois de ce pays en furent quittes pour le tribut ordinaire qu'ils continuerent de payer aux Empereurs qui lui succéderent.

Ceux qui ont étudié les fastes de la Chine, prétendent que la dinastie des Tartares Mongous fut détruite par un Prince de la dinastie *Ming*, & que cette

révolution s'opéra l'an 1368. *Itataha* régnoit alors dans la Cochinchine ; le nouvel Empereur lui notifia ſon avénement au Trône Chinois ; &, ce qui n'avoit pas encore eu d'exemple, il fit faire dans la Cochinchine des ſacrifices pour honorer les Eſprits des forêts, des montagnes & des rivieres ; enſuite il reçut l'hommage & le tribut d'*Itataha*, à qui il fit de magnifiques préſens. *Itataha*, de ſon côté, lui marqua d'abord ſa reconnoiſſance. Ayant envoyé, en 1373, une flotte contre les Pirates qui infeſtoient la mer, & ayant pris vingt bâtimens de ces Corſaires, il fit préſent à l'Empereur de ſoixante & dix mille livres peſant d'un bois précieux qu'on avoit trouvé ſur ces vaiſſeaux. Mais cette bonne intelligence ne dura pas. *Itataha*, malgré les avis & les ordres de l'Empereur, qui vouloit entretenir la concorde & la paix entre le Tong-king & la Cochinchine, fut preſque toujours en guerre avec le Roi du Tong-king. Il donna même, en 1377, une bataille ſanglante, où le Roi *Tchin-Touan* perdit la vie.

Une conduite ſi contraire aux vues de la Cour de la Chine ne pouvoit manquer de lui déplaire ; mais ce qui acheva de l'irriter, & ce qui mit le

comble

comble à son indignation, c'est qu'en 1387 *Itataha*, par une basse & lâche cupidité, fit enlever la quatrieme partie d'un grand nombre d'éléphans que le Roi de Camboye envoyoit à l'Empereur. Une action si indigne d'un Prince révolta également les deux Souverains. D'ailleurs *Itataha* gouvernoit mal ses Etats, & il s'y étoit rendu si odieux, que ses propres sujets n'étoient pas à son égard mieux disposés que les Puissances voisines. *Itocheng*, un des grands de sa Cour, profita de cette conjoncture pour exécuter le crime qu'il méditoit depuis long-temps. Il fit assassiner *Itataha*, & ne trouvant plus aucun obstacle à son ambition, s'empara du trône en 1390. Dès qu'il s'y fut affermi, il envoya des Ambassadeurs à *Itongou* pour lui payer tribut & pour lui demander l'investiture. L'Empereur reçut l'un & refusa l'autre, & l'usurpateur n'eut de lui que les reproches les plus amers sur l'énorme attentat dont il s'étoit rendu coupable.

Yonglo succéda presque immédiatement à l'Empereur *Itongou*, & *Tchenpatilay*, Roi de Cochinchine, lui paya, en 1403, le tribut accoutumé. Ce Prince n'avoit garde de se dispenser de cet acte de soumission & de dépendance. Il

avoit trop besoin du secours de l'Empereur dans la guerre qu'il avoit à soutenir contre le Roi du Tong-king qui l'attaquoit vivement, & qui ne lui donnoit pas le temps de respirer. On a déjà vu souvent ces deux Royaumes aux prises ensemble ; mais ils furent plus acharnés que jamais l'un contre l'autre dans le siecle dont nous parlons, & l'on verra bientôt que la Cochinchine succomba. *Tchenpatilay* eut donc recours à l'Empereur, & le pria d'interposer son autorité pour faire la paix. *Yonglo* le promit & tint parole. Mais les exhortations & les ordres de la Cour Impériale furent inutiles. La guerre ne laissa pas de continuer entre les deux Rois sur terre & sur mer avec une violence que rien ne pouvoit arrêter, & qui fit souffrir infiniment les deux Royaumes.

Au milieu de ces troubles, *Tchenpatilay* trouva le moyen de reprendre sur le fils de *Likily*, (Seigneur révolté contre le Roi du Tong-king) le pays de *Chalyya*, qui est sur la frontiere boréale de la Cochinchine, & que ce rebelle lui avoit enlevé. Il se saisit aussi de plusieurs chefs de rébelles Tong-kinois, & les envoya à la Cour de l'Empereur, qui, sensible à ce service, lui fit par recon-

noissance, en argent & en soieries, des présens considérables. La politique exigeoit de *Tchenpatilay* qu'il se ménageât toujours ainsi la protection de cette Cour, qui lui pouvoit être souvent utile & quelquefois nécessaire; il ne le fit pas: au contraire, ses dispositions à l'égard de l'Empereur changerent tout-à-coup. Il alla même jusqu'à se liguer contre lui avec un rebelle Tong-kinois, nommé *Tching-Kikouang*. En vertu de cette alliance, il donna de l'argent & des éléphans au rebelle, qui, de son côté, devoit lui remettre la ville de *Chinghoafou*, dans le Tong-king, quatre villes du second ordre, & treize villes du troisieme ordre, alors dépendantes de *Chinghoafou*. Cet odieux traité ne put être si secret, qu'il ne vînt aux oreilles de l'Empereur *Yonglo*. Il en fut pleinement informé en 1415, & en apprit toutes les circonstances. Il auroit pu en tirer raison par la force des armes; mais usant de modération, il se contenta de faire des reproches, très-vifs à la vérité, mais très-justes, à *Tchenpatilay*. Celui-ci tâcha de se justifier, & à force d'excuses & de soumissions il vint à bout d'adoucir l'Empereur.

Tchenpatilay mourut en 1441, *Maho-*

penkai lui ſuccéda. Il eut, comme ſon aïeul, de grands démêlés avec le Roi du Tong-king. Il paroît même qu'il fut l'agreſſeur. La Cour du Tong-king ſe plaignit, en 1446, à l'Empereur, des violences que le Roi de Cochinchine avoit exercées dans ſes Etats, & ſurtout dans *Chinghoa*, *Sſey* & autres villes. Sur ces plaintes, l'Empereur exhorta les deux Rois à vivre en paix, & à s'en tenir aux frontieres déterminées; mais, comme on l'a déjà vu ſouvent, on eut peu d'égards à ſes repréſentations. La guerre continua, & *Mahopenkay*, dans une rencontre avec l'armée Tong-kinoiſe, eut le malheur d'être pris & de tomber entre les mains d'un ennemi irréconciliable. On eut beau ſolliciter ſa liberté, le Roi du Tong-king fut inflexible. Ses refus réitérés lui ayant donc ôté toute eſpérance, les grands Cochinchinois reconnurent en 1447, pour leur Roi *Mohokoueylay*, neveu de *Tchenpatilay*, & l'élection fut approuvée & confirmée par l'Empereur. *Mohokoueylay* regna, & ſon frere *Molokoueyyeou* lui ſuccéda; mais ces deux regnes ne furent pas de longue durée, puiſque l'an 1458, le Roi de la Cochinchine étoit *Molopanloyve*, qui mourut en 1460, & qui eut

pour successeur son frere *Panlotchatsuen.*

En l'an 1471 arriva la grande révolution, qui, par une bataille décisive, termina toutes les guerres entre la Cochinchine & le Tong-king, & qui rendit le Roi du Tong-king *Lyhao*, maître absolu de la Cochinchine. Son ennemi s'étoit trop exposé dans le combat; *Panlotchatsuen* fut fait prisonnier, & le Prince *Panlotchayve*, qui seul pouvoit soutenir l'Etat chancelant, ayant eu le même sort, les Cochinchinois se virent obligés de subir le joug du vainqueur, & de reconnoître le Roi du Tong-king pour leur Souverain.

Leur unique ressource eût été l'Empereur de la Chine; mais ce Monarque se souvenoit de la conduite odieuse de *Schen-Patilay*, qui, cinquante ans auparavant, avoit donné du secours au rebelle Tong-kinois *Tchin-ki-Koang*, contre l'Empereur *Yonglo*, & lui avoit fourni de l'argent & des éléphans. La Cour de la Chine n'en avoit alors tiré aucune vengeance; mais elle en garda un vif ressentiment; & lorsque dans l'occasion présente, les Princes de la famille royale de Cochinchine agirent auprès des grands Chinois & de l'Empereur, pour procurer la liberté à leur Roi captif, ou

pour ſe donner un nouveau Roi, la Cour Chinoiſe ferma l'oreille à toutes leurs ſollicitations, laiſſa faire le Roi *Lyhao*, & refuſa d'armer contre lui.

Depuis cette conquête de la Cochinchine par *Lyhao*, l'hiſtoire Chinoiſe de la dynaſtie *Ming* ne dit preſque rien ſur la Cochinchine: &, ni dans cette hiſtoire, ni dans la nouvelle notice Chinoiſe ſur les pays étrangers, on ne trouve ni quand, ni comment la Cochinchine s'eſt affranchie de la ſervitude, & a eu de nouveau un Roi particulier.

MÉMOIRE HISTORIQUE

Sur le Tong-king.

Ce Royaume a eu pluſieurs noms différens. Avant le regne de *Tſin-chi-Hoang*, plus de deux cens ans avant Jeſus-Chriſt, il étoit connu dans la Chine ſous les noms de *Kiao-Tchi*, de *Nan-Kiao*, & de *Yve-Tchang*. L'Empereur *Outi* le diviſa en trois départemens.

Le premier s'appella *Kiao-Tchi*. La ville qui en étoit capitale, eſt encore aujourd'hui la capitale du *Tong-king*,

sous le nom de *Kiao-teheou* que lui donna le Général *Mayven.*

Le second département se nomma *Kieoutching :* sa capitale étoit dans le pays où est à présent *Tsing-hoa-Fou.*

Le troisieme s'appella *Genan:* il eut sa capitale *Kouan-gnan-Fou.* Ce nom de *Genan* se donne encore actuellement, non-seulement aux pays du *Tong-king*, mais aussi à ceux de la Cochinchine & du Camboye ; parce que *Genan* signifie le sud du soleil, & qu'aux grands jours d'été, dans le Tong-king, la Cochinchine & le Camboye, l'ombre du soleil à midi paroît vers le sud. Enfin le Tong-king acquit un nouveau nom l'an de Jesus-Christ 679 : c'est celui de *Gannan* que lui donna l'Empereur *Kaotsong.*

Près de deux siecles après cette époque, au temps de *Ytsong*, Empereur de la grande dynastie *Tang*, ce Royaume changea de maître ; mais ce ne fut que pour peu de temps, & il rentra bientôt sous la domination de l'Empereur de la Chine. Voici en peu de mots comment se fit & se termina cette courte révolution.

Il y avoit alors dans la province du *Yunnan* un Royaume qu'on appelloit *Nantchao*, dont la ville capitale étoit

Talifou d'aujourd'hui. Les Rois en étoient puiſſans & ſoutinrent de grandes guerres avec les Chinois & le Thibet. Outre la meilleure partie du *Yunnan*, ils avoient de bonnes places dans la province de *Kouegtcheou* & dans les vaſtes pays entre les Royaumes d'Ava, de Bengale, le Thibet, l'*Yunnan* & Sſetchouen : ils avoient auſſi des armées formidables & bien aguerries. Or, ſous le regne de *Ytſong*, le Roi de *Nantchao* attaqua bruſquement le Tong-king, s'en empara, y fit un grand carnage, & en emporta un butin immenſe. Il menaçoit la province de *Souanſi*, & dans pluſieurs combats il eut de grands avantages ſur les troupes Chinoiſes. Mais le Général *Kaopien*, nommé Gouverneur du *Gannan*, ſe mit à la tête d'une armée, remporta pluſieurs victoires ſur les troupes du Roi de *Nantchao*, lui cauſa des pertes irréparables, reprit la capitale du Tong-king, & enfin tout le Royaume ; & pour éterniſer la mémoire de ſes ſuccès, il fit bâtir à *Kiaotcheou*, capitale de *Gannan*, un grand fauxbourg qui eut le nom de *Jalotching*. Au reſte, ce Royaume de *Nantchao* eſt un des quatre que l'hiſtoire Chinoiſe appelle les quatre fléaux de l'Empire. Les trois autres ſont le Thibet, les Etats

d'Igour, & ceux des Turcs, dits en chinois *Toukve*. Les horribles ravages par lesquels ces quatre peuples se signalerent dans la Chine durant toute la dynastie *Tang*, leur firent donner cette odieuse dénomination.

Cette fameuse dynastie fut détruite l'an 907. Alors les grands Tong-kinois songerent à profiter des troubles de l'Empire; mais ce ne fut pas sans en exciter dans le Tong-king même d'aussi considérables. Il s'agissoit d'y établir un nouveau gouvernement qui fût indépendant de la Chine, & de se donner un maître. Un si grand intérêt ne pouvoit manquer de semer la discorde entre les familles les plus illustres, jalouses & rivales les unes des autres. Chacune aspiroit à l'autorité suprême, & ces prétentions opposées allumerent bientôt dans le Royaume une guerre civile, qui ne fut terminée que par la supériorité que prit sur toutes les autres la famille de *Ting*.

Un Seigneur *Ting* parvint à gouverner le Tong-king en maître absolu, &, pour plaire à ses peuples, il affecta une entiere indépendance de la Chine. Il n'en fut pas de même de son fils *Tinglien*, qui lui succéda. Il crut au contraire que, pour affermir sa puissance,

l'appui de l'Empereur lui étoit nécessaire. Dans cette persuasion, il lui envoya des Ambassadeurs, & ne fit point difficulté de lui rendre hommage & de lui payer tribut. Cette politique lui réussit. L'Empereur reçut avec distinction les Ambassadeurs de *Tinglien*, lui fit des présens; & dans un diplome qu'il lui envoya, il le déclara *Kun-ouang*, ou Prince du second ordre. Ainsi l'on doit regarder *Tinglien* comme le premier Prince souverain qu'ait eu le Tong-king.

On ignore les noms de ceux qui lui succéderent immédiatement. On sçait seulement que son troisieme successeur fut détrôné par *Lyoan*, dont la famille étoit puissante, & que le troisieme successeur de celui-ci fut aussi renversé du trône par *Ly-kong-Yun*, issu d'une famille illustre dans le territoire de la Capitale.

Cette suite de Princes cultiva avec soin l'amitié des Empereurs de la Chine. Mais un de leurs successeurs se lassa de cette sorte d'assujettissement. Il voulut enfin affranchir son peuple & secouer le joug de la subordination. Il en vint même jusqu'à agir ouvertement contre l'Empire & en ennemi déclaré. C'est surtout l'an 1075 que ces hostilités éclaterent.

Lykiente (c'eſt le nom de ce Prince du Tong-king) entra à main armée dans la province de Canton. Les villes de *Kintcheou* & *Lientcheou* furent priſes & pillées, & plus de huit milles Chinois y perdirent la vie. L'année ſuivante, les troupes de *Likiente* aſſiégerent la forte place, appellée aujourd'hui *Nannin-fou*, dans la province de *Kouangſi*. Le Gouverneur de cette Ville, grand homme de guerre, ſe défendit vaillamment; mais, faute de ſecours, la place fut priſe, & cet intrépide guerrier, avec ſa famille, ſe jetta dans un feu qu'il avoit fait allumer exprès, aimant mieux périr ainſi, que de tomber vif entre les mains des ennemis. Les Tongkinois eurent la cruauté de paſſer au fil de l'épée cinquante-huit mille habitans.

L'Empereur ne tarda pas à ſe venger d'un ſi ſanglant outrage. Il fit aſſembler une armée de 80 mille combattans, commandés par le Général *Kota*, & pria les Rois de Camboye & de Cochinchine d'envoyer quelques troupes pour faire diverſion dans le Tong-king. Ce général ne perdit point de temps: il ſe mit en marche, arriva ſur les limites du *Kouangſi* & du Tong-king, &

fit auſſi-tôt ſes diſpoſitions pour attaquer l'armée ennemie. La bataille ſe donna près du fleuve *Fou-leang-Kiang.* Les Tong-kinois furent taillés en pieces, & le fils, héritier du Prince, leur Souverain, y perdit la vie.

Kota ne profita pas autant qu'il l'eût ſouhaité de ſa victoire. Il n'oſa s'expoſer à paſſer le fleuve. Les maladies avoient déja fait périr la moitié de ſon armée : il penſa à la rétablir & ſe contenta de s'emparer de la Ville de *Kouang-Yven* & de pluſieurs autres; alors on entra en négociation. *Lykiente* envoya des Ambaſſadeurs à l'Empereur, paya tribut, rendit les priſonniers Chinois & reſtitua les villes *Kint-cheou*, *Lieutcheou* & *Nan-nin-fou.* L'Empereur, de ſon côté, fit grace à *Lykiente*, & conſentit à lui rendre les places du Tong-king priſes par *Kota.* On régla en même-temps les limites de ce Royaume & de la Chine.

Juſqu'ici les Souverains du Tong-king n'avoient porté que le titre de Princes du Tong-king. *Ly-tien-Tſo*, l'an de Jeſus-Chriſt 1164, après avoir payé tribut à l'Empereur *Iliao-Tſonc*, obtint de lui le titre de Roi du Royaume de *Gannan. Ly-tien-Tſo* eut pour ſucceſſeur

son fils *Ly-long-Han* : à *Ly-long-Han* succéda son fils *Ly-hao-Tsan*; & celui-ci n'ayant point d'enfans mâles, laissa le Royaume à sa fille *Tchao-Ching*, laquelle avoit épousé un Seigneur appellé *Tchinge-King*.

Tchao-Ching gouverna d'abord ses états par elle-même; mais l'an 1230 elle remit à son mari les rênes du gouvernement. Il fut reconnu Roi de *Gannan*, & en reçut de l'Empereur l'investiture. Ainsi, la puissance souveraine qui avoit été entre les mains de huit Princes de la famille *Ly* pendant 222 ans, passa à la famille *Tchin*, qui, dans le pays de *Tien-tchang-fou*, tenoit un rang considérable.

Ce fut vers ce temps-là qu'arriva la grande révolution qui mit sur le trône de la Chine les Tartares *Mongous*, & qui ébranla celui de Tong-king.

Meng-Ko, quatrieme Empereur de ces Tartares, étoit déja maître de plusieurs provinces boréales de la Chine, conquises par son grand-pere *Tching-Kishan*, & son oncle paternel *Octay*. L'ambition de posséder la Chine entiere lui fit faire des préparatifs immenses, pour attaquer l'Empereur Chinois de la Dynastie *Song* qui régnoit alors. Il

ordonna à ſon frere *Koublay* & au Général *Ttoaleang-Hotay* de ſe rendre avec une puiſſante armée dans le Thibet, & d'achever la conquête de ce pays. Du Thibet, les Tartares allerent dans les provinces de *Sſet-Chouen* & *Kouey-Tcheou*, & s'emparerent d'un grand nombre de villes ſoumiſes aux Empereurs Chinois. Ils aſſujettirent auſſi pluſieurs peuples connus dans ces deux provinces, ſous le nom de *Lolos*, *Miaotſé*. Les Mongous paſſerent enſuite dans le *Yunnam*, prirent *Tali-fou*, ville conſidérable où étoit la Cour du Roi *Nan-Tchao*, & ſubjuguerent le Roi & tout ſon Royaume : conquête importante, qui mit le comble à leur puiſſance dans le *Yunnan*. *Koublay* reçut dans ces circonſtances ordre de l'Empereur *Meng-Ko* ſon frere, de l'aller joindre. Il partit de *Tali-Fou*, & laiſſa le commandement de l'armée au Général *Itou-leang-Hotay*.

C'étoit un des grands Capitaines de ſon temps. Il avoit ſuivi ſon pere *Soupoutay* dans les expéditions militaires de *Patou*, petit-fils de *Tching-Kishan*, en Ruſſie, Pologne, Allemagne, Hongrie, &c. *Houleang-Hotay* avoit un fils également illuſtre par ſes exploits guerriers, & qui ſe nommoit *Atchou*. L'hiſ-

toire des *Mongous* rapporte les grandes actions de ces trois généraux ; mais cette histoire, du moins celle qui est écrite en Chinois, ne s'exprime ni assez en détail, ni assez clairement sur l'expédition de *Patou* en occident.

Hou-leang-Hotay, tel que je viens de le dépeindre, entra dans les vues de son maître, & l'an 1257 il s'avança vers le Tong-king. Il prétendoit obliger le Roi du pays à payer aux Mongous le tribut qu'il payoit aux Chinois. Quand il fut arrivé sur les frontieres, il envoya trois députés à ce Prince, avec un écrit qui le sommoit de reconnoître *Meng-Ko* pour son Souverain. Ensuite, ne voyant point revenir ses députés, il s'approcha du fleuve *Fouleang-Kiang*, & ordonna à son fils *Atchou* d'aller reconnoître le terrein.

Cette entrée des Tartares dans le Royaume répandit par-tout la consternation. Les Tong-kinois parurent cependant résolus à se bien défendre ; mais ce courage ne fut pas de longue durée. La frayeur les saisit, & leur armée fut aisément défaite. Le Général Tartare passa sans résistance le fleuve *Fou-leang-Hiang*, & entra dans la ville Capitale du Royaume, qu'il trouva aban-

donnée ; le Roi *Tchinge-King* s'étant retiré dans une isle pour se mettre en sûreté.

Ce Prince, en effet, avoit juste raison de craindre. Il avoit traité avec tant de cruauté les trois députés de *Hou-leang-Hotay*, qu'il devoit bien s'attendre aux effets de sa vengeance. A peine ces députés étoient-ils arrivés à sa cour, qu'il les avoit fait arrêter & lier si fortement avec des pieces de bambou, qu'elles étoient profondément entrées dans les chairs. Le Général Tartare n'apprit cette barbarie que lorsqu'il fut maître de la ville. Son premier soin fut de délivrer ces malheureux ; mais au moment qu'on les délioit, un d'entr'eux expira de douleur. Alors ce Général outré de colere fit passer au fil de l'épée tous les habitans, & ruina la ville de fond en comble.

Il employa neuf jours à cette terrible expédition, après lesquels la crainte des chaleurs & des maladies l'engagea à décamper. Il prit la route de la province du *Kouangsi* pour se rendre dans celle du *Hou-Kouan*, où il avoit ordre exprès de *Meng-Ko* d'aller se joindre à *Koublay* dans la guerre qu'il faisoit contre l'Empereur Chinois, tandis que *Meng-Ko* lui-même alloit attaquer les places du *Setchouen*.

Hou-leang-Hotay ne voulut pas quitter le Tong-king sans faire une nouvelle tentative auprès du Roi. Il crut apparemment qu'après l'éclatante vengeance qu'il avoit tirée de l'insulte qui lui avoit été faite, de nouveaux députés de sa part seroient autrement reçus que ne l'avoient été les premiers. Il en fit partir deux qui eurent ordre de sommer une seconde fois ce Prince de se soumettre aux Mongous. Mais le Roi étoit encore trop irrité. La destruction entiere de sa Capitale l'avoit mis en fureur. Il fit garotter les deux députés & les renvoya dans cet Etat au Général Tartare. Comprenant ensuite qu'une pareille conduite rendroit ses ennemis irréconciliables, & que ses Etats ne manqueroient pas de s'en ressentir & d'être ravagés, il prit le parti de les remettre à son fils & de lui céder sa couronne. Le nouveau Roi s'empressa de réparer les torts de son pere : il envoya des présens au Général, & l'assura qu'il se soumettoit à l'Empereur *Meng-Ko* ; & sur les nouvelles sollicitations de *Houleang-Hotay*, il lui envoya son tribut ; mais pour conserver la paix avec les deux Cours, il envoya aussi un pareil tribut à l'Empereur Chinois.

Meng-Ko mourut, & *Koublay* son frere lui succéda. Il nomma *Tchin-koang-Ping* Roi de Gannan, avec obligation de lui payer tribut de trois en trois ans. Il détermina même en quoi consisteroit ce tribut ; en or, argent, pierres précieuses, remedes, yvoire, cornes de rhinocéros. De plus, il pria le Roi d'envoyer à la Cour d'habiles Médecins, de bons Astronomes ou Astrologues, & quelques Marchands Mahométans qui trafiquoient dans le Tong-king. Il demanda encore des Tong-kinois habiles dans les livres Chinois, & une carte du Royaume : car c'est de tous tems que les Empereurs Chinois ont exigé la carte des pays de leurs Princes tributaires. Ces cartes & leurs explications doivent être remises aux Tribunaux Chinois ; & ce que l'histoire Chinoise de chaque dynastie contient sur les pays tributaires de la Chine, est pris de ces cartes, soit anciennes, soit modernes. Koublay vouloit aussi qu'un Seigneur Mongou résidât à la Cour du Tong-king, en qualité de *Taloua*, ou Commissaire Impérial, avec un sceau pour les grandes affaires.

Ces diverses demandes jetterent le Roi dans un extrême embarras. Pour adoucir & se concilier l'Empereur, il lui en-

voya de nouveaux présens ; il lui répondit qu'il acceptoit le *Taloua* ; que les Marchands Mahométans qu'il demandoit étoient morts ; & comme les Députés de l'Empereur avoient proposé au Roi d'aller en personne lui faire hommage, il exposa les raisons qui l'en empêchoient ; mais, à cette occasion, il lui arriva de traiter les Envoyés Impériaux avec trop de hauteur. *Koublay* en fut informé, en fit de grandes plaintes ; & déclara que le Roi, pour être exempt du voyage, devoit donner une certaine quantité d'or que l'on déterminoit. *Tchin-koang-Ping* se vit donc obligé de faire des excuses sur la maniere dont il avoit reçu les députés de la Cour, & d'avouer qu'il avoit manqué à plusieurs articles du cérémonial.

Ce Prince peu habile, & à qui il auroit fallu plus de fermeté & de souplesse dans les circonstances difficiles où il s'étoit trouvé, mourut en 1277. Son fils *Tchin-ge-Hyven* lui succéda ; mais ayant pris possession de ses Etats sans avoir eu l'agrément de l'Empereur, il eut de vifs reproches à essuyer de la part de ce Monarque, qui lui fit déclarer qu'il eût à satisfaire à toutes les demandes qui avoient été faites au Roi son prédécesseur

ſeur. *Tchin-ge-Hyven* plia en apparence ; bien réſolu, quand l'occaſion s'en préſenteroit, de rendre à l'Empereur tous les déſagrémens qu'il en recevoit ; & c'eſt en effet ce qui ne manqua pas d'arriver.

On a vu, dans le Mémoire ſur la Cochinchine, que l'Empereur *Koublay*, irrité contre le Roi de ce pays, réſolut de ſe venger de l'affront qu'il croyoit en avoir reçu ; & que, dans ce deſſein, il ordonna à ſon fils *Tohoan* de ſe mettre à la tête d'une armée, & de demander au Roi du Tong-king un paſſage par ſes Etats pour ſe joindre à *Sotou*, Général Mongou, & attaquer enſemble la Cochinchine. *Tohoan* exécuta fidélement les ordres de ſon pere. Il arriva par la province de *Kouang-Si*, ſur la frontiere du Tong-king ; &, paroiſſant ignorer que le Roi faiſoit de grandes proviſions, qu'il fortifioit les poſtes de la frontiere, & qu'il avoit une bonne armée ſur pied ; il demanda, de la part de l'Empereur, le paſſage ſur ſes terres & des vivres pour l'armée. La réponſe du Roi au Prince *Tohoan* fut embarraſſée & équivoque : il lui repréſenta les difficultés de ſon entrepriſe ; &, ſous divers prétextes, il éluda toutes ſes demandes.

Le Général Chinois comprit aiſément que tant d'excuſes artificieuſes n'étoient qu'un honnête refus. Il entreprit donc de paſſer par force ; mais il trouva tant d'obſtacles, que, pour réuſſir, il crut devoir encore différer.

Enfin, l'an 1285, *Tohoan* força les paſſages les plus difficiles & les mieux fortifiés, entra dans le Tong-king, diſſipa les troupes Tong-kinoiſes ; &, par le moyen d'un grand nombre de radeaux, il paſſa le fleuve *Fou-leang-Kiang*, & trouva l'armée du Roi rangée en bataille. Le combat fut ſanglant, & les Tong-kinois furent entiérement défaits. Le Roi vaincu ſe retira, ſans que les Tartares puſſent ſavoir le lieu de ſa retraite : mais un de ſes freres, le Prince *Thing-Ytſi*, ſe rendit a *Tohoan* avec ſa famille & ſes vaſſaux.

Tohoan ébloui de ce ſuccès, croyoit le Roi perdu & ſes troupes hors d'état d'agir. Sa ſurpriſe fut extreme, quand il vit reparoître une armée de Tong-kinois, qui venoit à lui avec la plus grande ardeur. Leur attaque fut ſi vive & ſi bien conduite, que les Tartares, malgré leur bravoure & leur réſiſtance, furent obligés de reculer après avoir fait une très-grande perte. Ils prirent la

route du *Kouang-Si*, où ils n'arriverent qu'avec une peine infinie. *Lyhen*, Prince de la famille royale de *Hia* (1), un des meilleurs Généraux Mongous, mourut de ſes bleſſures à *Seming-Fou*, ville du *Kouang-Si*.

Le Général *Sotou*, qui avoit ſon camp à vingt lieues du champ de bataille, & qui ignoroit la retraite du Prince *Tohoan*, ſe trouva avec ſon corps d'armée tout-à-coup inveſti par les ennemis. Il fit tout ce qu'en pareille occaſion peut faire un Général habile & plein de courage; mais, ayant été tué dans le combat, la déroute fut complette, & l'armée entiérement détruite.

La mort de ces deux Généraux (*Sotou* & *Lyheng*), & de beaucoup d'autres bons Officiers, jetta dans un ſombre chagrin l'Empereur *Koublay*. Il donna promptement ſes ordres pour réparer une ſi grande perte, & rétablir la gloire de ſes armes. Il fit équiper une flotte dans les ports de la province de Canton, & en-

(1) La Cour de ces Princes de *Hia* étoit vers *Ning-Hia*, ville de la province du *Chenſy* en Chine. Ils étoient originaires du pays qui eſt entre le *Thibet*, le *Setchouen* & *Koconor*. Il eſt encore dans ce pays-là des Seigneurs de cette ancienne famille.

voya de nouvelles troupes, afin d'attaquer vivement le Tong-king par terre & par mer. Le Roi s'y attendoit. Il se disposa, de son côté, à parer les coups qu'on alloit lui porter, & à bien recevoir l'ennemi. Il ordonna de grandes levées de soldats, & fit armer en guerre un nombre considérable de barques. Outre que ce Prince étoit un grand guerrier, il avoit, pour le seconder, un de ses freres également distingué par sa prudence, sa bravoure & une grande science de l'art militaire. Ces deux Princes envoyerent des ordres dans toute l'étendue du Royaume, & sur-tout aux habitans des montagnes, de tenir prêtes leurs armes, & de se préparer à marcher au premier signal.

L'an 1287, *Tohoan*, à la tête d'une bonne armée, rentra dans le Tong-king. La flotte Impériale parut aussi, & débarqua beaucoup de troupes Chinoises & Tartares. Le principal Officier de cette armée étoit *Sitour*, étranger de la famille royale de *Kincha* (1), lequel avoit

---

(1) *Kin-Cha* est le nom Chinois d'un grand pays au nord de la mer Caspienne ; son étendue & ses limites ne sont pas bien marquées dans l'histoire Chinoise. Il paroît qu'Astracan, Casan

avec lui un grand nombre d'Officiers & de ſoldats de ſa nation.

De ſi belles diſpoſitions eurent le ſuccès le plus brillant dans tout le cours de cette année. Les Mongous furent vainqueurs dans plus de dix-ſept combats. Ils firent un horrible carnage des Tongkinois ; ils prirent & pillerent la capitale & la plupart des autres villes, & firent un butin ineſtimable. D'autre part, la flotte Impériale ſe ſaiſit d'un grand nombre de barques bien munies de matelots, armes & proviſions.

Tant de revers ne déconcerterent point le Roi, & ſon frere. On ne put jamais ſçavoir au juſte où ils étoient, & la ſuite fit voir que ces deux Princes avoient ſçu trouver des reſſources auxquelles les Mongous ne s'attendoient pas. Ceux-ci ſe regardoient comme les maîtres du Tong-king. *Tohoan* & ſes Généraux employerent l'année entiere à envoyer de tous côtés des partis, ſoit pour chercher le Roi & s'en ſaiſir, ſoit pour empêcher les ſoulevemens ; tandis

& une bonne partie de la Sibérie étoient de ce Royaume. Depuis que *Tchin-Kishan* s'en fut rendu maître, les Princes de *Kin-Cha* lui fournirent à lui & à ſes deſcendans beaucoup d'Officiers & de ſoldats.

que les vaisseaux de l'Empereur continuoient leurs courses avec succès sur les navires & les barques Tong-kinoises.

L'année suivante 1288, *Tohoan* ignoroit encore où le Roi s'étoit refugié, & croyoit tout le pays soumis & tranquille; lorsque tout-à-coup il vit une multitude innombrable de soldats Tongkinois marcher avec une diligence surprenante vers les bords de la mer, où ils se fortifierent si bien, que les Mongous tenterent en vain de forcer leurs retranchemens. Dans le même-temps les barques de guerre Tong-kinoises se répandirent en foule dans les isles du golfe & sur les rivieres. Et cependant le Roi & son frere parurent en campagne avec une nombreuse armée, qui fut encore grossie par d'autres troupes que fournissoient les Chefs des peuples des montagnes, où le Roi avoit, à l'insçu des Tartares, de grands magasins d'armes & de toutes sortes de provisions.

Ce Prince voulut alors joindre encore la ruse à la force. Il entreprit d'amuser *Tohoan*. Il lui envoya des Officiers, & l'assura que c'étoit sincérement qu'il vouloit enfin obéir aux volontés de l'Empereur. *Tohoan* se laissa prendre à ce piege. Lui & ses Généraux souffroient

beaucoup des chaleurs excessives du pays, insupportables pour des Tartares accoutumés aux climats du nord. Ils souhaitoient tous passionnément la fin d'une guerre dont ils commençoient à se lasser, & c'est ce qui leur fit aisément croire sinceres les dispositions où le Roi paroissoit être de se soumettre. Ils attendoient, sans assez de précaution, l'effet de ses promesses. Ils furent donc étrangement embarrassés, lorsqu'ils apprirent que le Roi avoit près de trois cens mille hommes armés en divers endroits, & qu'il s'étoit rendu maître des défilés & des passages difficiles. Ils virent bien qu'on les avoit trompés, & penserent, mais trop tard, à prendre les mesures nécessaires pour rompre celles du Roi.

Les peuples qu'on croyoit soumis, prirent presque partout les armes, & firent main-basse sur plusieurs corps de troupes Tartares dispersées en différens quartiers. Une flotte chinoise chargée de provisions ne put pas aborder au Tong-king, soit à cause des vents contraires, soit à cause du grand nombre de barques Tong-kinoises qui croisoient. Les navires de cette flotte furent pris ou obligés de se retirer à l'isle de *Haynan* ou aux ports

de la Cochinchine. Pour comble de malheur, une maladie épidémique ſe mit dans l'armée Tartare, & tous les jours on comptoit un grand nombre de morts; les vivres étoient rares, & l'on ſouffroit de la diſette. Enfin l'armée du Roi & celle de ſon frere s'avançoient de toute part pour inveſtir les Mongous.

Alors *Tohoan*, pour ne pas périr avec toute l'armée, prit, de l'avis de ſes Généraux, le parti de ſe retirer. Son armée ne manqua pas d'être harcelée par les Tong-kinois, dont les fleches empoiſonnées firent périr beaucoup de monde. Le Général *Sitour* fit dans cette retraite des prodiges de valeur. La plupart des Tartares, quoique bleſſés ou malades, ou fatigués & vivement pourſuivis, combattirent vaillamment; &, toujours animés par *Sitour*, ils arriverent dans la province de *Kouang-Si*, où cette grande armée ſe trouva réduite preſque à rien.

Tohoan ne fut pas plutôt arrivé, qu'il envoya ordre à un corps de troupes qui étoit venu de la province de *Yunnan* d'y retourner. D'autres corps de Tartares qui occupoient les pays entre la capitale, les côtes de la mer & la frontiere de la province de Canton, eurent auſſi ordre de reprendre promptement

la route du nord pour entrer dans le *Kouang-Si ;* & les navires Chinois qui étoient ſur les côtes ou dans le golfe du Tong-king, ſe retirerent aux ports de la province de Canton.

Le Roi *Tchin-ge-Hyven*, tout vainqueur qu'il étoit, ne parut pas s'enorgueillir de ſes avantages. Il envoya des députés au Prince *Tohoan* pour lui faire des excuſes de tout ce qui s'étoit paſſé; il s'avoua coupable ; il envoya une ſtatue d'or pour tribut, & déclara qu'il reconnoiſſoit l'Empereur pour ſon ſouverain ; il eut d'ailleurs grand ſoin de faire bien traiter les malades Mongous, & renvoya à *Tohoan* tous les priſonniers Tartares & Chinois, avec leurs équipages & leurs armes.

L'Empereur *Koubiay*, averti du déſaſtre de ſon armée, s'en prit à ſon fils *Tohoan.* Il dit publiquement que ce Prince, dans la guerre du Tong-king avoit déshonoré l'Empire. Il lui ordonna d'aller dans le *Kiangnan*, où il lui accorda un petit gouvernement, avec défenſe de venir à la Cour, & même d'y paroître jamais le reſte de ſes jours. Cependant les grands Tartares & Chinois repréſenterent à l'Empereur les malheurs des peuples, cauſés par tant de guerres,

& l'exhorterent à ne pas continuer celle qu'il avoit entreprise contre le Tong-king & la Cochinchine. *Koublay* parut agréer leurs représentations & acquiescer à leurs desirs. On a vu que le Prince *Tchin-y-Tsi*, un des freres du Roi de Tong-king, s'étoit soumis avec sa famille & ses vassaux au Prince *Tohoan :* l'Empereur le prit sous sa protection, l'entretint à *Outchang*, capitale du *Hou-Kouang*, avec de grands revenus, & le déclara Roi du Tong-king; mais il eut le chagrin de ne pouvoir pas le mettre sur le trône.

Celui qui occupoit ce trône depuis plus de vingt ans, & qui s'y étoit si fort distingué, le Roi *Tchin-ge-Hyven*, mourut en 1290. Son fils *Tchin-ge-Tsin* qui lui succéda, envoya sur le champ des Ambassadeurs à l'Empereur *Koublay*, paya tribut & fit tous ses efforts pour obtenir de lui l'investiture. Mais on exigeoit qu'il vînt lui-même à la Cour de l'Empereur pour lui rendre hommage. D'abord il y consentit; ensuite, sous divers prétextes, il s'excusa. A de nouvelles instances, il opposoit de nouvelles excuses. Enfin, l'Empereur dont le cœur étoit aigri, & qui conservoit un vif ressentiment de la conduite de *Tchin-ge-*

Hyven, voyant que *Tchin-ge-Tſin* ſon fils, paroiſſoit déterminé à ne pas venir lui-même à la Cour faire hommage, reprit ſon premier deſſein & réſolut de ſe venger, par les armes, de la Cour de Tong-king. Il ordonna d'équipper une flotte & de faire marcher une grande armée. Il en nomma les Généraux, & voulut que le Prince *Tchin-y-Tſi*, qu'on regardoit à la Cour comme Roi du Tong-king, fût à la ſuite de cette armée. Mais tous ces préparatifs de l'Empereur *Koublay* devinrent inutiles par ſa mort arrivée le 23 février 1294.

Timour, ſon petit-fils fut reconnu Empereur, & prit le nom chinois de *Yven-tching-Tſong*. Sous ce nouveau regne les affaires du Tong-king changerent de face. Le nouvel Empereur fit ſuſpendre les armemens contre ce Royaume; il déclara qu'il oublioit tout ce qui s'étoit paſſé; il reçut bien les Ambaſſadeurs de *Tchin-ge-Tſun;* accepta ſon tribut, lui pardonna, & le reconnut Roi de *Gannan*, tributaire de l'Empire. Depuis ce temps juſqu'à l'année 1329, les Empereurs Tartares vécurent en paix avec les Rois du Tong-king, &, ſuivant l'intention de ces Empereurs, les Rois de Cochinchine & de Tong-king, qui de temps en temps

envoyoient des partis sur les frontieres l'un de l'autre, firent cesser leurs hostilités, & s'en tinrent aux frontieres déterminées.

Tchin-y-Tsi, qu'on traitoit à la Cour Tartare en Roi du Tong-king, mourut cette année, âgé de 76 ans à *Outchang-Fou*, capitale du *Hou-Koang*. L'Empereur lui fit faire des obseques comme à un Roi; fit son éloge, & assigna des revenus fixes pour l'entretien de sa famille. Par cette mort, *Tchin-ge-Tsun* se vit débarrassé d'un concurrent accrédité, & fut délivré de toute inquiétude.

L'an 1335, le Roi *Tchin-touan-Ou*, qui avoit succédé au Roi *Tchin-ge-Tsun*, fut confirmé Roi de Tong-king par l'Empereur Mongou *Tchoan-Temour*, que les Chinois appellent *Chunti*, & qui fut le dernier Empereur de la dynastie *Yven*. Du temps de cet Empereur, on comptoit dans le Royaume de Tong-king treize départemens ou provinces, cinquante-deux villes du premier ordre, & deux cens dix-neuf villes du second & troisieme ordre. L'historien Chinois de ce temps-là, dit que l'étendue du Tong-king de l'est à l'ouest est moindre que du nord au sud. Il dit aussi que l'Empereur *Chunti* fit présent au Roi du Tong-king

de l'Aſtronomie Chinoiſe du fameux Aſtronome *Coche* ou *King*.

L'année 1368 fut la premiere du regne de *Hongou*, fondateur de la dynaſtie Chinoiſe *Tay-Ming*. *Tchin-ge-Touey*, qui étoit alors Roi de Tong-king, ayant appris ſon avénement au trône Impérial, lui envoya des préſens, & ſe déclara tributaire de l'Empire. En conſéquence il en reçut une patente qui le confirmoit dans la dignité de Roi, & qui fut accompagnée de préſens conſidérables. L'Empereur lui envoya encore l'Aſtronomie Chinoiſe, corrigée & publiée par le Tribunal d'Aſtronomie. Le nom de cette Aſtronomie eſt *Ta-Tongly*. C'eſt dans le fond la même que celle de la dynaſtie *Yven*, faite par *Cocheou-king*; ce Prince eſtimoit tellement cette Aſtronomie, qu'il en fit auſſi préſent au Roi de la Cochinchine, à celui de Siam, à pluſieurs Princes des Indes, à celui de Corée, & même à l'Empereur de Conſtantinople.

Le Roi *Tchin-ge-Kouey* n'eut pas la ſatisfaction d'apprendre le ſuccès de ſon ambaſſade; il mourut avant le retour de ſes Envoyés, & avant l'arrivée des Grands, qui, de la part de l'Empereur *Hon-ghou*, lui apportoient des préſens.

Tchin-ge-Kien, ſon neveu, lui ſuccéda, & ſe conformant auſſi-tôt à ce qui étoit preſcrit aux Princes tributaires, il envoya à la Cour Impériale pour avertir de la mort du Roi ſon oncle, & demander l'inveſtiture ; elle lui fut accordée. L'Empereur lui fit faire des complimens de condoléance, envoya des grands Seigneurs de ſa Cour, pour faire les cérémonies Chinoiſes au Roi défunt, & y ajouta de magnifiques préſens. Ayant enſuite appris que les Rois de Cochinchine & de Tong-king ſe préparoient à ſe faire la guerre, il les exhorta à mettre bas les armes, & ces Princes ſuivirent ſon conſeil ; ou, ſelon l'expreſſion de l'hiſtoire Chinoiſe, obéirent aux ordres de l'Empereur, qui leur ordonnoit de vivre en paix.

L'an 1371, *Tchin-ge-Kien* périt par la perfidie de *Tchin-chou-Ming*, ſon oncle. Ce Prince ambitieux, après avoir fait mourir en ſecret ſon neveu, tâcha de cacher ſon crime, & fit entendre à l'Empereur que le Roi étoit mort de maladie. L'Empereur le crut, & envoya au Tong-king faire les cérémonies accoutumées en pareil cas, ordonnant aux peuples de porter le deuil de la mort de leur Roi : il permit en même temps

à *Tchin-chou-Ming* de gouverner le Royaume, mais sans lui donner le titre de Roi. Alors ce Prince se voyant privé du titre qui faisoit le principal objet de son ambition, prétexta sa vieillesse, & pria l'Empereur de donner le soin du Gouvernement à *Tchin-Touan* son frere, & l'Empereur y consentit.

Six ans après, *Tchin-Touan* ayant perdu la vie dans la guerre contre la Cochinchine, eut pour successeur son frere *Tchin-Ouey*, qui observa de son côté, comme l'Empereur l'observa du sien, le cérémonial ordinaire dans les changemens de regne au Tong-king. Mais ni ce Prince, ni ses freres *Chou-Ming* & *Touan* ne furent traités de Rois de *Gannan* à la cour de l'Empereur.

Ce fut dans ce temps-là, que le Tong-king devint la proie d'un fameux usurpateur, qui, à forces de crimes, parvint à un si haut point d'autorité & de puissance, qu'il fallut, pour ainsi dire, tout le poids de l'Empire de la Chine pour l'accabler. Ce scélérat étoit un Seigneur Tong-kinois, nommé *Lykili.* Il étoit Ministre d'Etat; & pour conserver le pouvoir sans bornes qu'il s'étoit arrogé, il ensanglanta deux fois le trône.

D'abord il déposa *Tchin-Ouey*, &

mit à ſa place *Chou-Ming*, frere de ce Roi détrôné ; enſuite il fit mourir ſecretement *Tchin-Ouey* ; & cependant, ſous le nom de ce Prince infortuné, il envoya le tribut à l'Empereur, qui, inſtruit de ce tragique événement, défendit qu'on laiſsât entrer dans la Chine les envoyés de *Lykili*. Mais *Lykili* n'étoit pas homme à ſe rebuter : malgré les diſpoſitions défavorables de la cour Impériale, il uſa de tant d'artifices, qu'il vint à bout, l'an 1395, de faire accepter ſes préſens par l'Empereur. En effet, ce Monarque crut que dans les circonſtances où il ſe trouvoit, il devoit diſſimuler, & ne pas s'expoſer à une guerre ruineuſe.

L'année ſuivante 1396, *Chou-Ming* ſubit le même ſort que le Roi ſon frere, & *Lykili* ſon meurtrier envoya à la cour de la Chine un Grand, Tong-kinois, pour annoncer cette mort, & faire ſçavoir que *Tchin-ge-Koen*, fils de ce Roi, en occupoit la place. Le malheureux *Tchin-ge-Koen* ne porta pas long-temps la couronne. En 1399, *Lykili* la lui ôta avec la vie, & mit ſur le trône ſucceſſivement deux fils de *Tchin-ge-Koen*, qu'il fit auſſi mourir l'un après l'autre. Enfin, après s'être ainſi baigné impunément dans le ſang de ſes Rois, pour aſſouvir ſa

cruauté, il fit égorger tous ceux qu'il put trouver de la famille royale *Tchin*, & les principaux de toutes les familles considérables attachées à cette maison. Le seul Prince du sang qui restoit encore, *Tchin-tien-Ping* trouva le moyen de se réfugier au pays de *Laos*. Quelques Seigneurs, ses alliés ou amis, eurent aussi soin de disparoître & de se cacher dans des lieux écartés.

Pendant ces sanglantes catastrophes, les Mandarins des frontieres du *Kouangsi* & du *Yunnan* avertirent l'Empereur que Lykili avoit envahi plusieurs forteresses importantes de la frontiere de *Yunnan*, & qu'ayant passé les limites fixées par les colonnes de cuivre, il s'étoit emparé de cinq villes & de leur territoire sur la frontiere du *Kouangsi*. L'Empereur eut beau donner à ce sujet les ordres les plus précis, *Lykili* n'y eut aucun égard. Plus audacieux que jamais, il prit le titre de Roi; &, changeant son nom & son surnom, il se fit nommer *Hou-Yven;* & son fils *Tsang* fut nommé *Hou-Kuen*. Il fit publier qu'il étoit descendant de l'Empereur *Chun*, (qui vivoit, selon l'histoire Chinoise, plus de deux mille ans avant Jésus-Christ). *Lykili* prit encore le titre d'Auguste, d'Empereur, de Pere, & fit gouverner le Royaume par son fils.

L'an 1403, fut le premier du regne de *Yonglo. Lykili* fit tant par ses amis & par ses créatures, qu'*Yonglo* fut trompé. Cet Empereur croyant que la famille *Tchin* étoit éteinte, & qu'il n'en restoit plus d'héritiers, lui accorda l'investiture & la patente de Roi de *Gannan.* Mais peu-à-peu il entra dans de justes défiances, & commençant à revenir de ses préventions, il ordonna à *Lykili* de rendre les places usurpées dans le *Yunnan* & le *Kouangsi*, & lui défendit toute excursion & tout pillage sur les terres du Roi de la Cochinchine. *Lykili* ne fit pas plus de cas des ordres & des défenses de l'Empereur que de ses reproches réitérés.

Les choses en étoient là, lorsqu'un Grand Seigneur du Tong-king, allié à la famille royale *Tchin*, & qui avoit vu l'entiere extinction de sa propre famille par la tyrannie de *Lykili*, s'étant sauvé dans les montagnes, eut le bonheur de sortir du Tong-king, & d'arriver à la Cour de la Chine. Il présenta à l'Empereur un placet, où il exposa avec énergie le détail des crimes de *Lykili* & de son fils, & la maniere odieuse & cruelle dont ils avoient usurpé l'autorité royale. L'Empereur fit voir ce placet à

ſes courtiſans. Ils furent tous indignés ; & pluſieurs même en verſerent des larmes. Comme les députés de *Lykili* étoient alors à la Cour, le Seigneur Tongkinois leur fit les plus vifs reproches, & ces députés, couverts de confuſion, ne ſçurent que lui répondre.

Un autre placet toucha encore plus l'Empereur. Ce fut celui du Prince *Tchin-tien-Ping*, réfugié au pays de *Laos*. Ce Prince fugitif, qui étoit frere du Roi *Tchin-ge-Kouey*, repréſentoit qu'il étoit le ſeul de la famille royale qui reſtât ; que tous les autres avoient été mis à mort par les uſurpateurs ; & que tous ceux qui avoient paru attachés à la famille, avoient été ou tués ou réduits à la derniere miſere. Il ſupplioit l'Empereur d'être ſenſible à ſon infortune, de le prendre ſous ſa puiſſante protection, & d'envoyer des troupes pour punir les crimes des tyrans du Tong-king. L'Empereur, également ému de compaſſion & de colere, jura qu'il ne laiſſeroit point ſans vengeance des crimes ſi énormes. Il envoya au pays de *Laos* de l'argent, des habits & des proviſions, pour conduire à la Cour le Prince *Tchin-tien-Ping*. Il traita avec toute ſorte d'égards le Seigneur Tongkinois de qui il avoit appris tout ce qui

s'étoit passé, & fit faire à *Lykili* de sanglans reproches sur les actions atroces dont il s'étoit rendu coupable.

Ce perfide se voyant découvert à la Cour Impériale, prit le parti qu'il crut le plus conforme à la situation présente de ses affaires. Ce fut de se soumettre en apparence, de témoigner du repentir, d'envoyer des Grands de sa Cour à celle de l'Empereur, & de faire restituer les places prises dans le *Kouangsi* & le *Yunnan.* Il promit de plus de reconnoître *Tchin-tien-Ping* pour son Roi, & de le faire installer.

Cependant *Tchin-tien-Ping*, à la faveur des secours qu'il avoit reçus, arriva de *Laos* à la Cour de la Chine. Il y fut traité en Roi, & l'Empereur lui promit de le mettre incessamment sur le trône de ses ancêtres. Quant à *Likyli*, l'Empereur parut croire qu'il parloit enfin sincérement ; il lui donna même un titre honorable, & des terres dans le Tong-king, pour y vivre avec distinction. Il fit alors partir des Seigneurs de sa Cour pour ce Royaume, afin de faire avertir les grands & les peuples du pays de se disposer à recevoir leur Roi, & à lui obéir. *Hoan-Tchong*, Général Chinois dans le *Kiangsi*, eut ordre de pré-

parer un corps de cinq mille hommes pour efcorter le Prince & fa fuite, quand il arriveroit fur la frontiere.

L'an 1406, quatrieme du regne de l'Empereur *Yonglo*, *Tchin-tien-Ping*, comblé d'honneurs & de préfens, partit de la Cour pour retourner au Tong-king. Le Général *Hoan-Tchong*, à la tête de fa petite armée, le reçut fur la frontiere; & le Prince avec cette efcorte entra dans le Tong-king du côté de la ville *Ping-tfiang-Tchou*. Dès que *Lykili* eut appris qu'il étoit arrivé dans le *Kouangfi*, & que fon efcorte n'étoit que de cinq mille hommes, il envoya par divers chemins un grand nombre de troupes, lefquelles réunies formerent une armée confidérable. *Hoan-Tchong* qui s'avançoit dans la plus grande fécurité, qui ignoroit, qui ne pouvoit pas même foupçonner ce que tramoit *Lykili*, fe vit à quelques lieues de *Ping-tfiang-Tchou*, tout-à-coup invefti par les troupes qui étoient en embufcade. A peine eut-il le temps de fe reconnoître : le Prince *Tchin-tien-Ping* fut tué, l'efcorte battue & obligée de reprendre le chemin du *Kouangfi*; & quoique le Général Chinois combattit avec beaucoup de courage & d'intelligence, il fallut céder au

grand nombre, & se retirer en désordre dans un lieu sûr.

On peut juger aisément de l'indignation & de la colere de l'Empereur à cette nouvelle; mais ce ne fut pas un courroux impuissant. Ce Prince, qui fut un grand Capitaine, avoit sur pied de puissantes armées: les longues guerres qu'il avoit faites avec éclat contre les Tartares Mongous, avoient extrêmement aguerri les Chinois, & avoient formé de bons soldats & d'excellens officiers, toujours animés par l'exemple de *Yonglo*, qui depuis plus de vingt ans étoit sans cesse à la tête des armées en Tartarie, & presque toujours victorieux.

Yonglo fit donc assembler une armée formidable, commandée par d'anciens Généraux, bien secondés par des officiers & des soldats accoutumés à vaincre. Le Général *Mouching* eut ordre d'entrer dans le Tong-king par le territoire de *Montschien*, ville du *Yunnan*, avec un grand corps de troupes. *Tchang-Pou*, comme Généralissime & chargé de conduire une si importante expédition, étoit à la tête de la plus grande armée, & pénétra dans le Tong-king par le territoire de *Ping tsiang Tchou*. Ces deux Généraux & leurs Lieutenans, parfai-

tement inſtruits des intentions de l'Empereur & de la réſolution où il étoit de perdre *Lykili*, prirent toutes les meſures néceſſaires pour réuſſir, & convinrent des opérations à faire, & du lieu où ils devoient ſe joindre.

Auſſi-tôt que *Tchan-pou* fut entré ſur les terres du Tong-king, il fit avec toute l'armée Chinoiſe des cérémonies aux eſprits des montagnes, des fleuves & forêts de ce Royaume. Il fit publier à haute voix la liſte des crimes de *Lykili* & de ſon fils; & fit ſçavoir aux Tongkinois qu'il venoit avec de ſi grandes forces pour mettre ſur le trône de *Gannan* quelqu'un de la famille royale de *Tchin*. Enſuite il s'aſſura des paſſages ſur la frontière du Tong-king & du *Kouangſi* (en 1406). Quelques jours après, il alla camper près de la riviere *Tchang*, jetta un pont ſur cette riviere & la paſſa. L'avant-garde fut envoyée à la ville de *Kialin* ſur la rive boréale du fleuve *Fou-leang-kiang*; & *Tchang-pou* avec le reſte de l'armée s'approcha de la ville de *Sinfou*.

Mouching de ſon côté étant arrivé dans le territoire de la ville de *Mongtſehien*, alla camper ſur le bord du fleuve *Suen-koang-kian*; il fit de grands aba-

tis d'arbres dans des forêts épaisses pour se faire un chemin, s'assura de plusieurs forteresses & arriva avec son armée à *Pehao.* De là il vint trouver *Tchang-pou*, & ils conférerent ensemble sur l'emploi qu'ils devoient faire de leurs forces.

Lykili & son fils avoient formé près de la ville de *Topantching* ou *Hing-hoa-fou* des retranchemens qui tenoient un espace de près d'une lieue & qu'ils jugeoient imprenables. Ils étoient gardés par un grand nombre de troupes, &, pour y arriver, il y avoit à passer une gorge de montagne. Quant à la ville, qu'ils croyoient en état de faire une longue résistance en cas d'attaque, une multitude infinie de soldats ou gens armés étoit occupée à la défendre. *Lykili* ne sçavoit pas sans doute à quels hommes il avoit affaire. Il ignoroit ce que *Tchin-pou* & *Mouching* étoient capables d'entreprendre & d'exécuter, par la longue expériences qu'ils avoient acquise dans le métier de la guerre.

Le premier alla camper à *Santay*, & fit équiper un grand nombre de barques : *Mouching* se posta sur le bord septentrional du fleuve *Tao*, vis-à-vis les retranchemens de *Hing-hoa-fou.*

L'hiſtoire Chinoiſe de la Dynaſtie *Ming* exagere ſans doute, quand elle dit ; que plus de deux millions d'hommes gardoient ces retranchemens. Quoi qu'il en ſoit, *Tchang-pou* ayant fait venir les barques armées en guerre, & conſtruire un pont de bois pour paſſer le fleuve, attaqua de concert avec le Général *Mouching*, les retranchemens de *Hing-hoa-fou*, & s'y porta avec tant de vigueur, qu'il les força & ſe rendit maître de la ville. La perte d'un poſte ſi important conſterna les ennemis. Ils virent alors ce qu'ils avoient à craindre d'une armée ſi formidable en elle-même, & commandée par de ſi bons Généraux.

On s'étoit déja emparé de la ville de *Lintao*, & en ſuivant le rivage méridional du fleuve *Fou-leang-kiang*, l'armée arriva à la vue de la capitale du Royaume. Les Généraux Chinois la trouverent abandonnée par les ennemis. Ils y entrerent & s'y fortifierent. Un grand corps de troupes fut commandé pour aller à la ville de *Tſing-hoa-fou*, dont les rebelles avoient brûlé le Palais & les maiſons, avant que de ſe retirer du côté de la mer. Beaucoup de villes ſe ſoumirent d'elles-mêmes, & l'on força celle qui voulurent faire réſiſtance.

L'an 1407 les *Lykili* parurent en campagne ; & le jour *Kiſſe*, c'eſt-à-dire, le 21 février, il y eut une premiere bataille que les rebelles perdirent près de la riviere *Mououn-kiang*. Trois mois après ils parurent de nouveau à la tête d'une armée & s'avancerent jusqu'au fleuve *Fouleang-kiang*. Alors les généraux Chinois leur livrerent une ſeconde bataille le 4 mai. Elle fut déciſive. Les rebelles furent entiérement défaits, & prirent la fuite vivement pourſuivis par de gros détachemens, & comme on ſçut que les deux Chefs avoient pris la route de *Tchagan*, on ſe rendit à *Kilo* ſur le bord de la mer dans le territoire de *Tchagan* : on arma des barques qui s'emparerent de pluſieurs bâtimens ennemis. Enfin le jour *Kiatſe* de la cinquieme lune, c'eſt-à-dire le 16 juin, on ſe ſaiſit de *Lykili* & de ſon fils ſur la montagne (1) *Kao-kuang* où ils s'étoient cachés, & ils furent conduits à la Cour Impériale. La priſe de ces deux Chefs de rebelles mit fin à la guerre, & tout le Royaume fut ſoumis. L'Empereur fit faire de grandes réjouiſ-

---

(1) C'eſt la montagne *Tinckin*, ſur le bord de la mer, au territoire de *Tchagan*.

ſances pour un ſi heureux événement ; & il ordonna d'appeller *Kiaotchi* le Royaume de *Gannan*.

Malgré les plus exactes recherches on n'avoit trouvé perſonne qui fût de la famille des Princes *Tchin*, ci-devant Rois de *Gannan*. C'eſt ce qui engagea l'Empereur à ſuivre l'avis de ſes Généraux & de pluſieurs Grands Tong-kinois, qui lui conſeilloient de faire du Tong-king une province Chinoiſe. Il nomma donc un Gouverneur général de cette province, un Tréſorier, un grand Juge pour le criminel, des Mandarins de divers Tribunaux pour les affaires, des Gouverneurs des provinces, des villes du premier, ſecond & troiſieme ordre ; des Mandarins pour les tributs ou redevances ; des Commandans pour les troupes & pour les villes de guerre ; des Intendans pour le commerce, les grands chemins, les bâtimens publics & la marine ; un Tribunal pour les Colleges & les écoles. De plus il ordonna de faire un choix d'habiles ouvriers, de bons Aſtronomes, de bons Médecins, de gens lettrés ; de perſonnes ſçavantes dans l'art Militaire, dans l'Hiſtoire & dans la Marine ; de jeunes gens forts & de bonne mine, pour être formés aux

ſciences ou à la guerre. Cet ordre particulier fut bientôt exécuté, & *Tchang-pou* fit partir pour la Cour de la Chine neuf mille Tong-kinois qu'il crut tels que l'Empereur les ſouhaitoit.

L'Empereur, Prince ſage & bienfaiſant, pourvut libéralement à la ſubſiſtance des veuves, des orphelins & des pauvres. Il établit des hôpitaux: il fit réparer & embellir les ſépultures des Princes de la famille royale *Tchin* : il accorda de grandes largeſſes aux ſoldats, aux veuves & aux parens de ceux qui étoient morts à la guerre : il fit dédommager les familles que *Lykili* avoit ruinées injuſtement : il laiſſa dans les emplois ceux qui n'étoient pas ſuſpects; & beaucoup de Tong-kinois en obtinrent dans les armées ou dans les Tribunaux : il fit rechercher avec ſoin les perſonnes habiles & de probité, qui ſe trouvant ſans protecteurs s'étoient retirées dans les montagnes & dans des lieux déſerts; enfin il n'omit rien de ce qui pouvoit faire aimer & eſtimer ſa nouvelle domination.

Tchin-pou arriva à la Cour, & offrit à l'Empereur une carte géographique du Tong-king, avec le rôle des habitans, & un catalogue de ce qui s'y étoit trouvé.

Le Tong-king, ſuivant ſon mémoire, avoit d'eſt à l'oueſt 1760 lys, & du nord au ſud 2800. Cette étendue du nord au ſud, ſi l'on ſuppoſe que le mémoire parle d'un chemin fait en droiture, eſt évidemment trop grande. Mais les cartes des Généraux à la Chine ſont tracées ordinairement ſur les journées que font les troupes, or ces journées ſe font par des chemins qui ne ſont preſque jamais en droiture, à cauſe des détours qu'exige ſouvent le terrein où l'on ſe trouve. Au reſte, les lys dont parle *Tchang-pou* étoient de ceux dont 280 ou 300 au plus font un dégré de latitude.

Selon le même mémoire, le nombre des habitans montoit à plus de 312 *ouans* de famille. Un *ouan* vaut dix mille; ainſi 312 *ouans* de familles en font trois millions cent-vingt mille; & ſuppoſé que, l'un portant l'autre, on compte ſix perſonnes pour chaque famille, ce ſeroit dix-huit millions ſept cens vingt mille perſonnes. Il y avoit dans le Tong-king 23 ouans & cinq mille neuf cens bœufs, chevaux & éléphans: 1360 *ouans* en *tan* de riz; le *tan*, du temps de l'Empereur *Yonglo*, faiſant le poids de cent vingt livres Chinoiſes: 8670 barques, & des armes

au

au nombre de 253 *ouans*, neuf mille 800. *Tchang-pou* ne dit rien dans ſon mémoire de ce qui fut trouvé en or, en argent, en fer, en cuivre, en ſoie, toiles, meubles, ſucre, pierreries, raretés, &c. Peut-être ce détail étoit-il dans un autre mémoire qu'on ne publia pas.

Il étoit juſte que les Généraux *Tchang-pou* & *Mouching* reçuſſent des récompenſes proportionnées à de ſi importans ſervices. *Yonglo* augmenta leurs revenus & leurs priviléges & les éleva aux premieres dignités de l'Empire. Il avança auſſi tous les autres Officiers. Il eut de plus une attention particuliere à diſtinguer & à honorer les Seigneurs alliés à la famille royale *Tchin*, & les autres Seigneurs Tong-kinois qui avoient paru contraires au parti de *Lykili*.

Tout étant ainſi réglé dans le Tong-king, les Généraux ramenerent à la Chine les meilleures troupes. La faute que l'on fit, fut de ne pas laiſſer dans ce Royaume un aſſez grand nombre de troupes Chinoiſes. On compta un peu trop ſur la fidélité des ſoldats, des Officiers & des Mandarins Tong-kinois qui s'étoient ſoumis. En effet, il vint à pluſieurs d'entr'eux la penſée de ſe ſouſ-

traire à la domination Chinoise, & l'espérance de pouvoir le faire sans grande difficulté. Il s'éleva des Chefs de parti, & il parut de tous côtés de petits corps d'armée. Ils s'emparerent d'une bonne partie des places maritimes & ils devinrent les maîtres presque absolus de la navigation sur les rivieres. Les rebelles firent d'abord des pertes; mais les Chinois en firent de plus grandes, & ils avoient bien de la peine à se maintenir dans la ville capitale & dans les autres places importantes.

L'Empereur instruit du mauvais état des affaires, renvoya promptement dans le Tong-king *Tchang-Pou* & *Mouching* avec une bonne armée. Ces Généraux, de retour dans le Royaume, firent armer un grand nombre de barques montées par des matelots expérimentés, afin de rendre libre la navigation. Dans cette nouvelle guerre ils eurent à surmonter beaucoup plus de difficultés que dans la précédente contre le rebelle *Lykili*. A la vérité, dans les combats sur terre & sur mer, ils eurent presque toujours l'avantage, mais ce ne fut qu'en perdant beaucoup de monde. Après avoir pris & mis à mort plusieurs chefs de parti, il paroissoit en campagne, lorsqu'on s'y attendoit

le moins, de nouveaux rebelles, qui, sous main, étoient soutenus par le Prince du pays de *Laos*, & par les peuples à demi sauvages qui habitoient les montagnes. *Tchang-Pou* & *Mouching* reprirent les villes dont les séditieux s'étoient emparés, & firent un prodigieux carnage des troupes révoltées.

Le principal chef s'appelloit *Tchin-ki-Kouang*. Il avoit été secouru en argent & en éléphans par le Roi de la Cochinchine; mais la valeur & l'habileté des Généraux Chinois avoient détruit toutes ses ressources. Réduit à la derniere extrémité, il se réfugia d'abord dans la montagne *Tchou-Paychan*, au territoire de *Tchang-Fou*; mais ne s'y trouvant pas en sureté, il prit avec un certain nombre de rebelles la route du pays de *Laos*. *Tchang-Pou* le poursuivit, & fit sçavoir au Prince de *Laos* qu'il entreroit dans ses Etats avec l'armée Chinoise, s'il continuoit à protéger *Tchin-ki-Kouang*. Ce Prince connoissoit trop le Général pour douter de l'exécution de sa menace; & appréhendant du côté du *Yunnan* & du Tong-king l'entrée d'une armée étrangere dans son pays, il abandonna à son sort le malheureux *Tchin-ki-Kouang*. Celui-ci, trompé dans

ſes eſpérances, & ne trouvant pas dans *Laos* l'appui dont il s'étoit flatté, chercha une autre retraite ; mais inutilement. Il fut pris avec quelques-autres chefs de rebelles ſur la frontiere de *Laos*, l'an 1414, le jour *Kouey-Ouey*, c'eſt-à-dire, le 30 Mars. *Chang-Pou* & *Mouching* rendirent compte de tout à la Cour. L'Empereur perſuadé que la révolte étoit finie, ordonna aux Généraux de laiſſer dans le Tong-king des troupes ſuffiſantes. *Tang-Pou* fut appellé à Peking, parce que l'Empereur qui connoiſſoit ſes talens, & qui alloit faire la guerre en perſonne aux Tartares Mongous, voulut l'avoir auprès de lui. *Mouching* eut ordre de retourner dans la province du *Yunnan*, où ſa préſence étoit néceſſaire ; & *Lypin*, Officier de réputation, fut nommé Général en chef dans le Tong-king.

On croyoit ce Royaume ſoumis, & il ne l'étoit pas. Des peuples accoutumés à la préſence de leur Souverain, ne peuvent ſans chagrin ceſſer de le voir au milieu d'eux. Il leur paroît que la royauté annoblit une nation, & qu'un pays eſt avili & dégradé lorſque, de Royaume qu'il étoit, il devient Province d'une Puiſſance étrangere. Tels étoient les ſentimens des Tong-kinois dans l'état

de dépendance où ils se trouvoient réduits. Aussi dès que les Généraux Chinois furent retournés à la Chine, la révolte recommença, & continua avec assez de succès pour ne finir que par le rétablissement de la royauté.

Un Mandarin de guerre à *Golo*, ville du district de *Tchinghoa-Fou*, homme habile dans les livres Chinois, bon Officier, nommé *Lyli*, fut la cause de ce soulevement. Il se donna le titre de Prince, & à son frere le titre de Général. Ces deux freres se saisirent de plusieurs villes, & massacrerent beaucoup de soldats, d'Officiers & de Mandarins Chinois. Le Général *Lypin* étoit nuit & jour occupé à envoyer des détachemens, & à donner les ordres nécessaires pour pourvoir à la sûreté des villes. Il prit & fit mourir un grand nombre de rebelles; mais parce qu'il ne put pas se saisir de *Lyli*, il fut accusé, l'an 1420, auprès de l'Empereur, qui lui fit des reproches amers sur sa lenteur. Ces reproches & le chagrin qu'il en conçut le rendirent plus vif à la poursuite du chef des séditieux. Mais ce chef étoit un homme actif & rusé, qui se prêtoit aux circonstances, & qui se réfugia à propos au pays de *Laos*, pour rentrer ensuite dans

le Tong-king quand l'occaſion s'en préſenteroit. *Lypin*, après avoir diſſipé preſque tous les rebelles, ou par lui-même, ou par ſes Lieutenans, mourut l'an 1422, & le Général *Tchi* fut mis à ſa place. Ce nouveau Général s'étant rendu dans le territoire de *Suen-koang-fou*, en vint aux mains avec *Lyli.* L'armée des rebelles fut taillée en pieces, & leur chef fut obligé de prendre la fuite. Ce fut dans ces circonſtances que l'Empereur *Yonglo* mourut en Tartarie l'an 1424, le 12 Août, âgé de 65 ans.

Cette mort fut d'un grand avantage pour le parti des révoltés. *Suen-ſong*, petit-fils d'*Yonglo*, lui ſuccéda, & *Lyli* s'appliqua à le tromper. Ce chef des ſéditieux avoit, avant ſa révolte, contracté des liaiſons étroites avec les principaux Officiers Chinois; & depuis, il n'avoit pas tout-à-fait interrompu ce commerce. Il en amuſoit pluſieurs par des promeſſes de ſe ſoumettre. Il s'étoit d'ailleurs aiſément apperçu que beaucoup de Mandarins Chinois étoient las de la guerre dans un pays étranger, dont le climat occaſionnoit dans les troupes des maladies continuelles, & qu'ils penſoient à propoſer à l'Empereur d'abandonner le Tong-king. Il ſçavoit de plus

que *Ouang-Tong*, qui venoit d'être fait Généralissime, étoit très-porté à donner ce conseil à son maître. Il prit donc le parti de négocier secrétement avec lui.

Pendant que dura cette négociation clandestine, *Lyli* eut de grands avantages, & l'an 1426, il faillit à se rendre maître de la capitale du Royaume. L'année suivante, il vint encore l'insulter Mais *Ouang-Tong* survint & battit son armée. *Lyli* parut alors saisi de crainte; mais une chose qui prouve qu'il y avoit entre ces deux Généraux une véritable collusion, c'est qu'*Ouang-Tong* n'écouta pas ceux de ses Officiers qui lui proposoient de poursuivre ce Chef des rebelles & de s'en saisir, & qu'il refusa de se donner à cet égard aucun mouvement. *Lyli*, au contraire, sçut mettre à profit le temps qu'on lui donnoit. Il apprit que beaucoup de troupes Chinoises étoient arrivées sur les frontieres du *Kouang-Si* & du *Yunnan*: il fondit sur elles à l'improviste, & remporta une victoire complette près de la riviere *Tchan*. Etant ensuite informé de la désunion qui étoit entre les Généraux Chinois, il en profita habilement, aussi bien que de sa victoire, pour ranimer l'intelligence qu'il avoit toujours conservée

avec *Ouang-Tong.* Il la pouſſa ſi loin, qu'enfin *Ouang-Tong* & lui ſe promirent mutuellement de s'accorder enſemble, & en firent ſerment : en conſéquence, pluſieurs poſtes importans, occupés par les Chinois, furent pris faute de ſecours.

Un autre artifice qui réuſſit à *Lyli*, fut de travailler par ſes émiſſaires à faire croire à l'Empereur que *Tchin-Hao* étoit de la famille royale *Tchin* : on ajouta même qu'on l'avoit vérifié, & que rien n'étoit plus conſtant que cette deſcendance. L'Empereur qui cherchoit un prétexte pour finir une guerre onéreuſe, fut charmé de le trouver. Il fit ſur le champ proclamer *Tchin-Hao*, Roi de Tong-king ; l'amniſtie fut accordée à *Lyli*, & tous les Chinois eurent ordre de ſortir de ce Royaume. L'infidele *Ouang-Tong*, avec ſes troupes, avoit déja prévenu cet ordre : on lui en fit avec raiſon un crime à la Cour, de même qu'à ceux qui avoient ſuivi ſon exemple, mais dans la ſuite on leur fit grace. Les Chinois ſortis du Tong-king étoient au nombre de quatre-vingt-ſix mille : ceux qui périrent ou qui furent retenus captifs étoient en beaucoup plus grand nombre.

Lyli ſe trouva donc maître abſolu, &

Tchin-Hao, qui n'étoit Roi que de nom, étant mort sans postérité l'an 1428, l'Empereur, après qu'on l'eut assuré que la famille *Tchin* étoit entiérement éteinte, déclara *Lyli* Gouverneur héréditaire du Tong-king, & reçut honorablement ses députés, ses présens, & un acte solemnel par lequel il se reconnoissoit tributaire & vassal de l'Empereur. *Lyli* prit le titre de *Ty*, qui signifie Maître souverain, & que les Chinois ne donnent qu'à l'Empereur, n'osant pas s'en servir pour désigner les Rois des pays étrangers; il mourut l'an 1432, après avoir fait fleurir dans son pays les sciences Chinoises. C'est lui qui donna le titre de *Ly-tou*, ou Cour occidentale à *Tsing-hiao-fou*, & de Cour orientale à *Kiao-Tchou*, capitale du Royaume. Cour orientale en Chinois est *Tong-Tou* ou *Tong-king*, & c'est pour cette raison que depuis ce temps on donne au Royaume de Gannan le nom de *Tong-king*.

Lyli eut pour successeur son fils *Lylin*, que l'Empereur en 1436 déclara Roi de *Gannan*, & qui mourut en 1442. Après lui, son fils *Lysun* hérita du trône, & reçut l'investiture de l'Empereur. Ce Prince commença son regne par déclarer la guerre à la Cochinchine; l'histoire

n'en dit pas les raiſons : ſon armée pilla d'abord le port de *Sin-Tchou*, & dans différentes courſes que firent les Tong-kinois, ils prirent & firent eſclaves trente-trois mille Cochinchinois. Il y eut enſuite un combat très-vif, où *Mahopenkai*, Roi de la Cochinchine, eut le malheur d'être fait priſonnier, malheur qui ne finit qu'avec ſa vie.

L'an 1459 *Lyſen*, plus malheureux encore que ſon priſonnier, périt par la perfidie de *Ly-Hong*, ſon frere, qui ſe fit enſuite déclarer Roi. Mais il jouit peu de ſon crime. Neuf mois après ſon uſurpation il fut dépoſé, & *Lyhao*, autre frere du Roi défunt, prit ſa place & reçut de l'Empereur la patente de Roi.

Le Tong-king eut dans *Lyhao* un Roi guerrier, ambitieux & redoutable à ſes voiſins. L'an 1468 il s'empara de la ville *Pintſiang* dans le *Kouangſi*. En 1471 il fit priſonnier *Panlotchay-Tſuen*, Roi de la Cochinchine, & trois ans après il mit encore dans les fers *Panlo-tchay-ive*, frere du Roi priſonnier. Après ces deux victoires, il ſe vit maître de la Cochinchine, & ajouta ce Royaume à ſes Etats. Il ne ſe contenta pas de cette conquête. Il envoya ſes troupes faire du dégât & du ravage dans la province de Canton.

Il menaçoit même les frontieres du *Yunnan* du côté de *Mong-tsehien*, & il en seroit venu à des hostilités, si les Mandarins Chinois de ces frontieres n'eussent eu ordre de l'Empereur de s'opposer vigoureusement aux courses que les Tongkinois voudroient y faire. Quoique *Lyhao* s'embarrassât peu des ordres de la Cour de la Chine, il voulut pourtant garder les bienséances & justifier sa conduite, sur-tout au sujet de la guerre contre la Cochinchine, & il n'épargna pour cela ni artifices ni déguisemens, ni mensonges.

N'osant plus inquiéter les terres de l'Empire, il tourna d'un autre côté ses vues ambitieuses; &, à la tête de quatre-vingt-dix mille hommes, il entra dans le pays de *Laos*. On ne peut exprimer les ravages qu'il y fit & les cruautés qu'il y exerça. Il fit mourir le Prince de *Laos* & deux de ses fils : mais le troisieme lui échappa, & se retira au pays de *Papé*.

Ce pays étoit alors tributaire de l'Empereur de la Chine, & dépendoit du *Yunnan*. Aujourd'hui il appartient au Roi de *Ava*. Il est situé vers le sud-ouest du pays de *Tchely*, lequel étant au nord-ouest de *Porselou*, ville du Royaume de

Siam, eſt apparemment contigu à *Papé*. Par quelques textes Chinois, comparés avec ce que dit M. de la Loubere dans la relation de Siam ſur ſes anciens Rois, il paroît que les premiers Princes de Siam étoient du pays de Papé. Quoiqu'il en ſoit, *Lyhao* ayant réſolu de pourſuivre le fils du Prince de *Laos*, qui s'y étoit réfugié, publia un faux ordre au Prince de *Tchely* de joindre ſes troupes à celles de *Lyhao* pour attaquer *Papé*. Mais ni la ruſe ni la force ne lui réuſſirent dans cette expédition.

Le Souverain de Papé ne ſe laiſſa pas attaquer impunément. Il ſe mit en marche avec beaucoup de troupes pour couper le retour à l'armée Tong-kinoiſe, & il en fit périr dans différentes rencontres plus de dix mille hommes. *Lyhao* fut donc obligé, pour ne pas s'expoſer à perdre toute ſon armée, de reprendre à la hâte le chemin du Tong-king. Outre la honte du mauvais ſuccès, il eut à eſſuyer les reproches les plus ſanglans de la part de l'Empereur, que cette injuſte entrepriſe avoit extrêmement irrité.

Une ſuite du mécontentement de ce Monarque, fut la protection ouverte qu'il accorda au Prince *Koulay* de la famille Royale de Cochinchine. Il lui

donna le titre de Roi, & pensa à le renvoyer dans ce Royaume. Mais *Lyhao* rompit toutes les mesures de l'Empereur & de *Koulay*. Il resta en possession de la Cochinchine, où sa puissance prenoit tous les jours de nouveaux accroissemens. Il avoit sur mer un grand nombre de vaisseaux qui faisoient des prises même sur les Chinois. Il en vouloit sur-tout aux vaisseaux de *Malaca*.

Lyhao mourut en 1497, & laissa sa couronne à son fils *Hoey*. Celui-ci mourut en 1504, & eut pour successeur son fils *Lykien*, qui mourut la même année. Après lui, *Lyli* son frere régna; mais ce Prince choisit mal ses Ministres. Il confia le gouvernement de ses Etats à des Seigneurs de la famille de sa mere, gens avides & cruels, qui firent mourir plusieurs Princes de la famille Royale, qui attenterent à la vie du Roi, & qui l'obligerent à se donner la mort.

Un grand Seigneur, nommé *Lykoang*, ne put souffrir ces excès & ces violences. Il vint à bout de chasser ces mauvais Ministres, & de les faire périr tous. Il mit ensuite *Lytcheou* sur le trône; c'étoit un Prince peu habile, qui gouverna si mal son Royaume, qu'il donna occasion aux grands troubles qu'excita contre lui

Tchinkao. Ce rebelle, qui se disoit faussement issu de la famille Royale *Tchin*, secondé de ses deux fils, souleva les peuples, fit assassiner le Roi *Lytcheou*, & usurpa l'autorité Royale.

Il est peu de pays, comme l'on voit, ou les révolutions ayent été plus fréquentes que dans le Tong-king. Celle dont je viens de parler fut bientôt suivie d'une autre. Un autre Grand de la Cour rendit en cette occasion un service signalé à la famille Royale. *Moteng-Yong* (c'étoit son nom) attaqua *Tchinkao*, l'obligea de se retirer de la capitale, lui livra bataille, défit entiérement cet usurpateur, &, de concert avec les autres grands Seigneurs, fit reconnoître pour Roi le Prince *Lyhoey*, neveu du Roi *Lytcheou*.

Ce service étoit grand sans doute; mais le nouveau Roi en fut trop reconnoissant. Il donna à *Moteng-Yong* toute autorité pour gouverner, & le fit Généralissime sur mer : élévation excessive qui fit naître dans l'esprit d'un sujet la pensée d'être seul le maître. Son premier objet fut de se défaire de *Tchinkao*, qui s'étoit fortifié dans les départemens de *Leang-Chan* & de *Tay-Yven*. *Moteng-Yong* alla lui livrer bataille, & remporta

une victoire complette. L'usurpateur périt dant sa fuite, & c'est par cet événement que finit l'an 1521.

L'année suivante *Moteng-Yong* leva entiérement le masque; il prit le titre de Prince, nomma son frere *Mokouangtsien* pour aller gouverner le département important de *Haytong-fou*, & commença à prendre des mesures pour exécuter l'horrible dessein qu'il avoit conçu de faire mourir le Roi *Lyhoey*.

La Princesse mere du foible Monarque, fut instruite du complot. Elle se réfugia avec son fils, & quelques Grands de confiance, à *Tsing-hoa-fou*. Ils se fortifierent dans cette Cour occidentale, tandis que *Moteng-Yong* gouvernoit à la Cour orientale. On peut aisément imaginer quelle confusion tous ces mouvemens causerent dans le Royaume. Les pays entre la Cour orientale & la mer orientale, avec les principales villes au nord du fleuve *Fouleang* jusqu'au *Kouang-si* & *Yunnan*, & les frontieres de Canton, obéirent au rebelle. L'an 1530, *Moteng-Yong*, pour assurer le trône à sa famille, fit gouverner ses états par son fils *Mo-fang-Yng*: pour lui il prit le titre de grand Monarque pere.

Cette année fut la derniere du regne

de la vie du Roi *Lyhoey*. Son frere *Lyning* fut son successeur. Le premier soin de ce Prince fut d'envoyer des députés à la Cour de la Chine ; mais *Moteng-Yong* entretenoit des espions sur la frontiere, & par ses intrigues les députés de *Lyning* furent arrêtés en chemin ; quelques-uns même y perdirent la vie.

Enfin en 1537, un député du Roi *Lyning* arriva à la Cour. L'Empereur apprit par le placet de ce Prince tous les événemens du Tong-king, & fut d'abord porté à favoriser ce Royaume. Il nomma des Grands de sa Cour pour se rendre aux frontieres, & s'y informer de la vraie cause des troubles dont il commençoit à être instruit. Il ordonna à un de ses Généraux d'aller à *Mong-tsehien*, ville du Yunnan, & de s'assurer du pays de *Lien-hoa-tan*, à l'extrémité du district de la ville ; il voulut outre cela être informé du nombre des troupes qu'il conviendroit de faire entrer dans le Tong-king par le *Kouangsi*, & d'ajouter celles qui, du *Yunnan*, viendroient par le district de *Mong-tsehien* : en un mot, il souhaita sçavoir toute la dépense qu'il y auroit à faire pour l'armement par terre & par eau en cas de guerre.

De son côté, *Moteng-Yong* ne restoit

pas dans l'inaction. Il envoya aussi des députés à l'Empereur, paroissant disposé à obéir sans délai à ses ordres : il lui envoya en même temps une carte du Tong-king, & le rôle de ses habitans. D'ailleurs il n'épargna rien pour avoir des protecteurs, & en effet il en eut de si puissans, qu'ils déterminerent l'Empereur à examiner & à faire examiner ce qui lui étoit proposé de sa part, & à le traiter avec douceur.

L'an 1540 les Commissaires de ce Monarque arriverent sur la frontiere du *Kouangsi* & du Tong-king. *Moteng-Yong* leur envoya un de ses fils, avec quarante-deux de ses principaux Mandarins. Ils donnerent l'acte par lequel *Moteng-Yong* & son fils se soumettoient aux ordres de l'Empereur, & se déclaroient ses fideles sujets. Les Commissaires lurent à haute voix le rescrit de Sa Majesté qui leur accordoit l'amnistie & le pouvoir de conserver les Etats qu'ils possédoient actuellement, à condition de payer de trois en trois ans le tribut déterminé. Le rescrit portoit que désormais le *Gannan* n'auroit pas le titre de Royaume; mais qu'il auroit le nom de Seigneurie héréditaire, dépendante de l'Empereur. On donna à *Moteng-Yong* & à

ſon fils le titre de Seigneur héréditaire du Tong-king & un ſceau d'argent. La même choſe fut déterminée pour le Prince *Lyning* & les Etats qu'il poſſédoit. Dans les deux Etats, on eut ordre de ſuivre le calendrier de la Cour. Enſuite, on renvoya le fils de *Moteng-Yong* & les quarante-deux Mandarins, qui avoient écouté à genoux les ordres de l'Empereur.

Les ennemis de *Lyning* avoient répandu le bruit injurieux qu'il n'étoit pas légitime héritier du Roi *Litcheou*. Les Commiſſaires déclarerent que le Prince *Lyning* étoit vrai deſcendant, & l'héritier légitime de *Litcheou*, & qu'en cette qualité, il pouvoit faire les cérémonies à la ſalle deſtinée à honorer la mémoire des ancêtres. Et comme *Lyning* n'étoit pas accuſé de révolte ou de déſobéiſſance, on le diſpenſa de venir ou d'envoyer des députés au Tribunal des Commiſſaires; & l'on ſe contenta de lui faire ſçavoir les ordres que l'Empereur avoit cru devoir donner dans les circonſtances pour faire finir les troubles du pays, & pour éviter les maux que le Tong king auroit ſouffert par l'entrée d'une armée impériale dans ce Royaume.

Moteng-Yong mourut l'an 1542. Son

héritier *Mo-fang-Yong* avoit cessé de vivre avant lui, & avoit laissé un fils nommé *Souhay* qui eut la patente impériale de Gouverneur & Seigneur héréditaire du pays de *Gannan.* Après la mort de *Monteng-Yong*, la division se mit dans la famille de *Mo.* Ses Etats étoient partagés entre plusieurs chefs, qui se firent une guerre si vive, qu'ils s'affoiblirent mutuellement, & qu'en 1577 cette famille se trouva entiérement déchue de sa puissance & de son autorité.

Il n'en fut pas ainsi de la famille de *Ly.* Elle sçut profiter de ces divisions & régner honorablement à *Tsing-hoa-Fou. Lyouey-Tan*, chef de cette famille, attaqua, l'an 1591, le plus puissant Seigneur de *Mo*, le vainquit dans une bataille, & reprit la capitale du Tong-king & les meilleures villes ci-devant usurpées sur la famille de *Ly.* En 1597, se voyant maître de tout le Royaume, il paya tribut à l'Empereur, offrit une statue d'or, & eut la patente de Gouverneur héréditaire. A sa Cour, il vivoit en Roi; mais il n'avoit pas de l'Empereur la patente de Roi. Les Seigneurs *Mo* furent donc obligés de chercher une retraite sur les frontieres des Provinces Chinoises, *Canton*, *Kouangsi* & *Yunnan.*

Là, ils se trouverent réduits à ne posséder que la ville de *Koaping* & son territoire. Cependant, à la Cour de l'Empereur, leur famille avoit le même rang que celle de *Ly*.

Lyouey-Tan mourut dans le cours de l'année 1597. *Lyoueysin* régna après lui; & ayant envoyé le tribut ordinaire, il eut, en 1606, le diplôme de l'Empereur, qui le déclaroit Gouverneur héréditaire du Tong-king. Après sa mort, son fils *Lyouey-Ki* prit sa place & fut l'ennemi le plus redoutable des Seigneurs de la famille *Mo*. Plusieurs d'entr'eux s'étoient cantonnés dans des montagnes voisines des provinces de *Yunnan*, *Canton*, *Kouangsi*. Là, ils s'arrogeoient le titre de Prince, & à la tête d'une troupe de brigands, ils faisoient beaucoup de ravages, soit dans le Tong-king, soit dans la Chine.

Mo-king, chef de leur famille, ne se borna point à une guerre de cette nature, il voulut jouer un rôle plus considérable, & prit les armes en 1624, contre le Roi *Lyouey-Ki*. Celui-ci, aussi brave, & plus heureux, alla à sa rencontre, le défit, tua son fils aîné dans le combat, & fit prisonniers sa femme, ses concubines & son troisieme fils; de

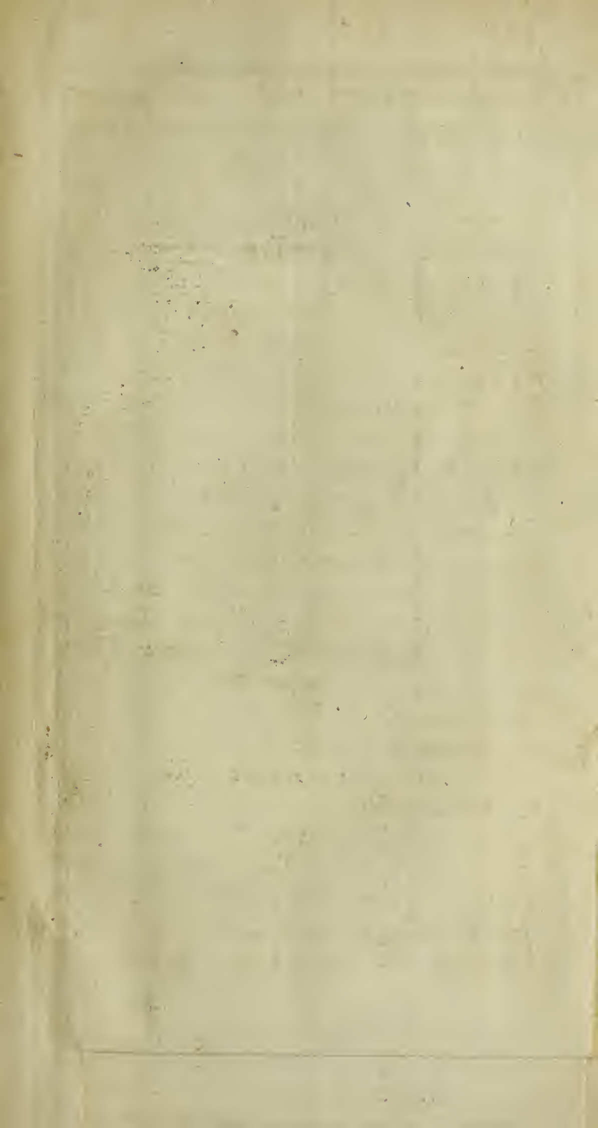
ſorte que *Mo-king*, avec ſon ſecond fils, put à peine regagner les montagnes & revenir à *Koaping*, où il reſta ſous la protection de l'Empereur. Les deux familles *Ly* & *Mo* perſiſterent opiniâtrement dans leur inimitié le reſte du temps que la Dynaſtie *Tayming* régna dans la Chine.

Ce fut l'an 1644 que cette Dynaſtie fut détruite. *Chutchi*, Prince Tartare *Mantcheou*, biſayeul de l'Empereur régnant, devint Empereur des Tartares & des Chinois. Dès le commencement de ſon regne il reçut l'hommage & le tribut de *Moking-Yao*, & lui accorda la patente de Gouverneur héréditaire, laquelle, n'étant arrivée qu'après la mort de *Moking*, fut remiſe à ſon fils *Mo-Yventſing*. On ne ſçait point s'il y a encore à *Koaping* des deſcendans de cette famille, avec les priviléges & les honneurs de leurs ancêtres.

Quant à la famille *Ly*, elle s'eſt ſoutenue dans tout ſon éclat. En 1661, le Viceroi de la Province de *Kouangſi* aſſura la Cour de Péking que *Lyouey-Ki*, chef & héritier de cette famille, ſe comportoit en fidele ſujet de l'Empire, & cinq ans après le tribunal des Rites repréſenta à l'Empereur *Cang-Hi*

que la famille de *Ly* étoit digne de recevoir de Sa Majesté de grands honneurs & de grands privileges. Ce sage Empereur voulut apparemment s'assurer de plus en plus de la vérité de ces témoignages : il resta quelques années sans rien faire à cet égard, mais en 1683, il envoya un grand à la Cour de Tong-king avec un diplôme qui déclaroit Roi de *Gannan* le Prince *Lyouey-Tching*. A ce diplôme, l'Empereur ajouta des caracteres Chinois, écrits de sa main, à la louange du Prince. Mais comme ce Prince prétendoit étendre les limites du Tong-king jusqu'à *Mong-tse-Hien*, ville du *Yunnan*, les Grands eurent ordre d'examiner cette prétention, & leur avis ayant été, que les limites devoient être fixées comme autrefois, au pays de *Lien-hoa-Tan* du district de *Mong-tse-Hien*, l'Empereur ordonna qu'on s'en tint à cette décision, & le Roi de Tong-king se conforma à l'ordre de l'Empereur.

En 1725, l'Empereur *Yong-tching*, fils de *Kang-Hi*, écrivit quatre caracteres Chinois à la louange du Roi *Lyouey-Tao*, qui avoit demandé l'investiture & payé tribut. Encore aujourd'hui, sous l'Empereur *Kieng-long*, la famille *Ly* occupe le trône du Tong-king, toujours en



CARTE DU TONG-KING

Mong-tse hien
Kouey-chun tcheou
Long-tcheou
Sse-ming Fou
Koang-yuen tcheou
Riviere Tchely
Pin-tsiang tcheou
Sse-lin tcheou
Kao-pingk tcheou
Tsi-yuen tcheou
Ouen-yuen
Gan-po tcheou
Riviere Suen-kouang
Tong-hoa Fou
Leang-chan Fou
Sin-gan tcheou
Isle ou Ley-chan il y a un bon Port cette Isle depend de Lien-tcheou-fou Ville de la Province de Canton
Ou-ouen yuen
Fou-gan Fou
Ho-tsou-yang
Gan-sy Fou
Suen-koang Fou
Riv. Suen-koang
Fou-ping Fou
Leang-kiang Fou
Touan-yong Fou
Ancienne Ville
Lien-hoa-tan
Fleuve Li-hoa-kiang
Tay-yuen Fou
Riviere Tchang
Hay-tong Fou
Ouen-pan tcheou
Tse-chan Fou
Pe-ho Fou
Ling Fou
San-tay Fou
Kouey-hoa tcheou
Fleuve Fou Leang Kiang
Lin-tao Fou
Hing-hoa Fou
Tong-tou Capitale du Tongking
Chun-gan Fou
Hay-yang Fou
Tsing-pi Fou
Chang-hong Fou
Hing-men Fou
Chouy-ouey tcheou
To-kiang Fou
Koue-tching Fou
Tchin-gan hien
Fong-tien Fou
Koang-ouey Fou
Tchao-pou tcheou
Hoa tcheou
Yung-tien Fou
Riviere To
Hia-hong Fou
Lay-tcheou
Hia-hoa hien
Tay-hoa
Sin-hing Fou
Tching-ning Fou
Ping-tchang Fou
Tchang-gan Fou
Li-gin Fou
Tsing-hoa Fou
Tien-tchang Fou
To-chan
Ho-tchong Fou
Tchao-yong Fou
Y-hing Fou
Chin tcheou
Ouang-yng
Tcheou-tchun Fou
Ou-ma Fou
Tsay-tcheou Fou
Koang-nan Fou
Te-sien Fou
Yn-tou Fou
Tsing-tou Fou
Yen-tcheou Fou
Tcha-lin Fou
Chin-hoa Fou
Chun-hoa Fou
Ki-hoa Fou
Tcha-gan Fou
Sse-y Fou
Tchao-ping Fou

120 121 122 123 124 125 126
24 23 22 21 20 19 18

CARTE DU TONG-KING

120 121 122 123 124 125 126

24 23 22 21 20 19 18

Mong-tse hien
Kouey-chun tcheou
Long-tcheou
Sse-ming Fou
Koang-yuen tcheou
Riviere Tchin
Pin-tsiang tcheou
Sse-lin tcheou
Kao-pingk tcheou
T. . yuen tcheou
Ouen-yuen
Gan-po tcheou
Riviere Suen-koang
Tong-hoa Fou
Leang-chan Fou
Sin-gan tcheou
Isle ou Ley chan il y a un bon Port cette Isle depend de Lien tcheou-fou Ville de la Province de Canton
Ou-ouen yuen
Fou-gan Fou
Ho-tsou-yang
Gan-sy Fou
Suen-koang Fou
Fou-ping Fou
Riv. Suen-koang
Touan-yong Fou
Ancienne Ville
Leang-kiang Fou
Lien-hoa-tan
Fleuve Li-hoa-kiang
Tay-yuen Fou
Riviere Tchang
Hay-tong Fou
Ouen-pan tcheou
Tse-chan Fou
Pe-ho Fou
Fleuve Fou Leang Kiang
San-tay Fou
Ling Fou
Kouey-hoa tcheou
Lin-tao Fou
Hing-hoa Fou
Tong-tou Capitale du Tongking
Chan-gan Fou
Hay-yang Fou
Tsing-pi Fou
To-kiang Fou
Chang-hong Fou
Hing-men Fou
Chouy-ouey tcheou
Kouei-tching Fou
Tchin-gan hien
Fong-tien Fou
Tchao-pou tcheou
Koang-ouey Fou
Hoa tcheou
Yung-tien Fou
Lay-tcheou
Hia-hoa hien
Riviere To
Tay-hoa
Hia-hong Fou
Tchang-ning Fou
Tchang-gan Fou
Sin-hing Fou
Li-gin Fou
Ping-tchang Fou
Tsing-hoa Fou
Tien-tchang Fou
Go-chan
Ho-tchong Fou
Tchao-yuen Fou
Y-hing Fou
Chun tcheou
Ouang-ying
Tcheou-tchun Fou
Te-sien Fou
Ou-ma Fou
Tsay-tcheou Fou
Koang-nan Fou
Yn-tou Fou
Tsing-tou Fou
Yen-tcheou Fou
Tcha-lin Fou
Chin-hoa Fou
Chun-hoa Fou
Ki-hoa Fou
Tcha-gan Fou
Sse-y Fou
Tchao-ping Fou

120 121 122 123 124 125 126

bonne intelligence avec la Cour de Péking.

Eclaircissement sur les cartes du Tong-king.

Dans le quatorzieme ſiecle (entre les années 1314 & 1320) un aſtronome & géographe Chinois, *Tchouche*, dreſſa les cartes de toutes les Provinces de l'Empire. Il vivoit ſous l'Empereur Tartare *Yven-gin-Hong*, un des plus illuſtres Empereurs qu'ait eu la Chine. Pendant que *Tchouche* étoit à ſa cour, il s'y trouva quantité de ſçavans mathématiciens, dont pluſieurs étoient de Balke, Samarcande, Bolkara & autres lieux voiſins : il y en avoit de Perſe, d'Arabie & de Conſtantinople. Il eſt probable que ces ſçavans eurent grande part aux cartes de ce géographe.

L'Empereur Chinois *Kia-Tſing* fit faire depuis une nouvelle édition de ces cartes ; il y fit ajouter celle du Tong-king, & ordonna qu'on ſuivît la même méthode que *Tchouche* avoit employée. Voici en quoi conſiſte cette méthode. La carte eſt diviſée en quarrés. Chaque quarré

contient cent *lys*. 300 *lys* font 20 lieues marines, ainsi trois quarrés du nord au sud font un degré de latitude, & d'est à ouest, un degré de longitude. Si donc on a la longitude & la latitude d'un lieu quelconque de la carte, on est sûr, en comptant les quarrés du nord au sud, ou de l'est à l'ouest, de trouver aisément les latitudes & les longitudes de tous les autres lieux dont on veut sçavoir la position.

Il faut observer que les lignes du nord au sud ne sont pas des méridiens, elles représentent seulement les différences en latitude : il faut se régler sur le méridien de Péking, qui, en supposant le premier méridien à l'isle de Fer, est à 134 dégrés de longitude ou environ; ainsi comme de la capitale du Tong-king au méridien de Péking, il y a d'occident à l'orient vingt-huit quarrés & demi, la capitale du Tong-king est, selon la carte, plus occidentale que Péking de dix dégrés, six minutes, trente secondes: elle est donc à-peu-près à 123 dégrés de longitude, 53 minutes & 30 secondes.

Quant à la latitude, celle de Péking est de 39 dégrés, 55 minutes; & comme nous avons dit que tous les quarrés, soit d'est à l'ouest, soit du nord au sud, doivent

doivent être rapportés à Péking, & que, ſelon cette façon de compter, il y a de la capitale du Tong-king juſqu'à Péking, du ſud au nord 59 quarrés, & près de trois quarts; il s'enſuit que la capitale du Tong-king eſt plus méridionale que Péking de dix-neuf dégrés & près de cinquante-cinq minutes, & par conſéquent qu'elle eſt à près de vingt dégrés de latitude.

Il eſt bon d'avertir auſſi que lorſque la dénomination *Fou* eſt à la ſuite du nom d'une ville, cette ville eſt du premier ordre; les villes du ſecond ordre ont la dénomination *Tcheou*, & les villes du troiſieme ordre, celle de *Hien*.



LETTRE

Du Pere de Premare, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere de la Chaise, de la même Compagnie, Confesseur du Roi.

A Canton, le 17 Février 1699.

MON TRÈS-RÉVÉREND PERE,

P. C.

La part que vous voulez bien prendre à tout ce qui regarde nos Missions, nous oblige à vous rendre compte de notre voyage. Il est si nouveau, & l'on s'attend si peu, dans la relation d'un voyage de France à la Chine, d'entendre parler du Royaume d'*Achen* & de la ville de *Malaque*, que vous ne serez peut-être pas fâché d'apprendre comment nous nous sommes jettés dans une route si extraordinaire, & ce que nous y avons trouvé de remarquable.

Nous avons eu bien des aventures; mais, avant que de vous en parler, je

vous dirai que nous rencontrâmes, vers la ligne, l'eſcadre de M. des Augers qui alloit aux Indes Orientales. Nous eûmes le plaiſir d'embraſſer nos chers compagnons, qui étoient ſur les vaiſſeaux de cette eſcadre, & qui n'arriveront à la Chine que dans un an. Ils nous rejoignirent encore au cap de Bonne-Eſpérance; & le Pere Bouvet, qui ſouhaitoit ardemment de conduire à la Chine une troupe nombreuſe de Miſſionnaires, crut devoir prendre avec lui quelques-uns de ces Peres. Il prit en effet les Peres Domenge & Baborier, & nous nous trouvâmes onze Miſſionnaires Jéſuites ſur l'Amphitrite. Il ne reſta ſur l'eſcadre de M. des Augers, que les Peres Fouquet & d'Entrecolles avec le Frere Fraperie.

Pour ce qui eſt du cap de Bonne-Eſpérance, on le connoît aſſez en France depuis les voyages du Pere Tachard; mais il faut bien mettre de la différence entre ce qui ſe dit du jardin de la Compagnie de Hollande, & le reſte de ce qui s'y voit. Tout le reſte n'eſt preſque rien; le jardin eſt une des plus belles choſes qui ſe puiſſe imaginer. Il eſt vrai que l'art y a beaucoup moins travaillé que la nature. Ce ne ſont point, comme dans nos maiſons de plaiſance, des par-

terres réguliers, des ſtatues, des jets d'eau, des berceaux artiſtement travaillés; c'eſt un aſſemblage de tout ce qui croît de rare & de curieux dans les forêts, & dans les jardins des quatre parties du monde. Outre les orangers & les citronniers qui ſont là très-hauts & en plein ſol, c'eſt une multitude & une variété infinie d'autres arbres & arbuſtes, qui nous ſont inconnus pour la plupart, & qu'on trouve toujours verds & fleuris. Ce ſont des légumes & des fruits en profuſion qui ſont excellens, & qu'on cueille dans toutes les ſaiſons de l'année. Ce ſont des allées tantôt découvertes, & tantôt ſombres à en être obſcures, qui ſe coupent & qui ſe traverſent dans un terrain très-vaſte & très-uni. C'eſt un ruiſſeau d'une eau claire & pure, qui ſe promene par le jardin avec autant d'agrément & de ſymmétrie, que ſi ſon lit avoit été fait exprès. C'eſt la mer qu'on voit en perſpective, & qui, dans ſa ſimplicité, forme à toute heure, aux yeux & à l'eſprit, quelque ſpectacle nouveau. Je vous aſſure que tout cela réuni feroit, en France même, un des plus beaux lieux de promenade que nous ayions, & des plus capables d'attirer la curioſité & l'admiration des étrangers.

Après trois mois de navigation, nous partîmes du cap de Bonne-Espérance le 10 Juin de l'année 1698 ; c'étoit plus de la moitié du chemin fait, si nous avions été assez heureux pour entrer dans le détroit de la *Sonde*(1). Ceux qui connoissent ces mers, sçavent qu'on fait ordinairement en deux mois le trajet du Cap à *Batavie* (2). Il nous étoit d'autant plus aisé de le faire, que nous allâmes à merveille jusques vers les quatre-vingt-dix degrés de longitude. Quand nous y fûmes, on crut qu'il étoit temps de s'élever en latitude ; on s'éleva si bien, qu'étant le 21 juillet vers les six degrés & demi de latitude, qui est à-peu-près la hauteur de *Java*, on espéroit voir la terre. Cependant avançant toujours, on se trouva le 26 juillet à quatre degrés & demi sans avoir rien vu ; & ce ne fut que le 31, qu'on apperçut la terre de *Sumatra*. Mais le détroit de la *Sonde* étoit manqué de plus de soixante lieues ; &

(1) L'isle de *Java*, qui est au midi du Royaume de *Siam*, forme avec l'isle de *Sumatra* le détroit de la *Sonde*, qu'on appelle aussi le détroit de *Java*.

(2) C'est la ville capitale des Etats que les Hollandois ont aux Indes orientales : elle est située sur la côte septentrionale de l'isle de *Java*.

il n'y avoit pas moyen d'y revenir. Il faut que l'erreur de nos Pilotes ſur la longitude, ait été énorme. Nous nous trouvâmes donc fort en peine comment nous pourrions gagner la Chine cette année-là. Mais voyant que les ſecours humains nous manquoient, nous eumes recours à Dieu & à l'Apôtre des Indes ſaint François-Xavier, pour obtenir la grace d'arriver cette année au terme de nos deſirs.

Nous avions déja commencé la dévotion des dix vendredis (1) en l'honneur de ce grand Saint, nous y ajoutâmes un vœu par lequel tout le monde s'engagea de communier au premier port de la Chine où l'on toucheroit cette année, ou de contribuer quelque choſe pour bâtir, en l'iſle de *Sancian*, une petite chapelle ſur le tombeau de cet Apôtre, afin de le mettre à couvert de la pluie, & de pouvoir commodément y dire la meſſe.

---

(1) Saint François-Xavier prêcha l'Evangile dans les Indes pendant dix ans, & c'eſt en mémoire de ces dix années qu'on fait quelques prieres, ou quelque autre dévotion, dix vendredis de ſuite en l'honneur de ce grand Saint. On a fixé cette dévotion au vendredi, parce que ſaint François-Xavier mourut en l'iſle de *Sancian* un vendredi 2 de décembre 1552.

Au reste, faisant réflexion sur notre disgrace, & pour ne pas manquer, comme nous avons fait, le détroit de la *Sonde*, il nous paroît qu'au sortir du Cap, quand nous eûmes trouvé les vents d'ouest, il eût fallu faire constamment la longitude jusques vers les cent degrés; au lieu que, dès le quatre-vingt-dixieme, nous commençames à nous élever en latitude, ou pour parler plus franchement, nous ne sçûmes long-temps où nous étions, quoique nous crussions très-bien le sçavoir. Et quand on se sera trompé autant que nous le fûmes dans l'estimation des longitudes, on s'égarera nécessairement ensuite autant ou plus encore que nous.

Nous ne pûmes attraper *Âchen* (1) que le 18e jour d'Août. Il nous fallut essuyer, pendant plus de trois semaines, tout ce que la ligne a de plus terrible, c'est-à-dire, les calmes, les chaleurs, les pluies & la mauvaise nourriture: car les vivres se gâtent & se corrompent sous la ligne; c'est de quoi exercer de nouveaux Missionnaires à souffrir quelque chose pour Jesus-Christ. Notre santé cependant étoit merveilleuse, & Dieu ne nous laissa

(1) C'est la ville capitale du Royaume d'*Achen*, en l'isle de *Sumatra*.

point ſans conſolation ; ce qui nous convainquit parfaitement que tout dépendant de lui, il ne pouvoit rien nous arriver qui ne nous fût très-avantageux.

Tout ce qu'on voit à *Achen* eſt ſi ſingulier, que j'ai regretté cent fois de ne ſçavoir pas deſſiner, pour peindre ici, en quelque ſorte, ce que je ne pourrai expliquer qu'imparfaitement. On ſçait aſſez quelle a été la puiſſance des *Achenois ;* il ne faut, pour en être inſtruit, que lire la vie de ſaint François Xavier ; mais je ne crois pas qu'on ſçache en quel état ſe trouve aujourd'hui ce Royaume, ni ce que c'eſt que ſa ville capitale ; j'abuſe peut-être des termes, d'appeller une ville capitale un amas confus d'arbres & de maiſons.

Imaginez-vous, s'il vous plait, une forêt de cocotiers, de bambous, d'ananas, de bagnaniers, au milieu de laquelle paſſe une aſſez belle riviere toute couverte de bateaux ; mettez, dans cette forêt, un nombre incroyable de maiſons faites avec des cannes, des roſeaux, des écorces, & diſpoſez-les de telle maniere qu'elles forment tantôt des rues & tantôt des quartiers ſéparés ; coupez ces divers quartiers de prairies & de bois ; repandez par-tout, dans cette grande forêt, au-

tant d'hommes qu'on en voit dans nos villes, lorſqu'elles ſont bien peuplées, vous vous formerez une idée aſſez juſte d'*Achen*, & vous conviendrez qu'une ville de ce goût nouveau peut faire plaiſir à des étrangers qui paſſent. Il y a à *Achen* toutes ſortes de nations, & chaque nation a ſon quartier & ſon Egliſe. Celle des Portugais, qui ſont pauvres & en petit nombre, eſt entre les mains d'un Pere Cordelier, qui n'a pas peu à travailler, & qui n'a gueres dans ſon travail de conſolation à eſpérer de la part des hommes.

La ſituation du port d'*Achen* eſt admirable, le mouillage excellent, & toute la côte fort ſaine. Le port eſt un grand baſſin, qui eſt borné, d'un côté, par la terre-ferme de *Sumatra*; & des autres, par deux ou trois iſles qui laiſſent entr'elles des paſſes ou des chemins, l'un pour aller à *Malaque*, l'autre pour *Bengale*, & l'autre pour *Surate*. Quand on eſt dans la rade, on n'apperçoit aucun veſtige, ni aucune apparence de ville, parce que de grands arbres qui bordent le rivage, en cachent toutes les maiſons; mais outre le payſage qui eſt très-beau, rien n'eſt plus agréable que de voir le matin une infinité

de petits bateaux de Pêcheurs, qui sortent de la riviere avec le jour, & qui ne rentrent que le soir, lorsque le soleil se couche. Vous diriez un essaim d'abeilles, qui reviennent à la ruche, chargées du fruit de leur travail.

Ces petits *paraux* ou barques de Pêcheurs n'ont pas plus de trois pieds de large & environ vingt de long. Tout y est extrêmement propre, tant au-dedans qu'au-dehors; les planches en sont si bien jointes, qu'il ne faut ni étoupes ni goudron pour les calfater, & ces barques paroissent toujours comme neuves. On ne se sert point de rames pour les faire aller, mais d'une voile faite de natte très-fine & très-légere, qui paroît deux fois plus grande qu'il ne faudroit par rapport au corps du *parau*. L'art a sçu remédier à cet inconvénient. Il y a, aux deux bouts de la barque, deux perches assez longues. Au haut de chaque perche, est attachée une piece de bois courbée vers la mer, en forme d'arc, de toute la largeur du petit bâtiment. Chaque arc tient à celui qui est vis-à-vis, par une piece de bois assez pesante. Ces deux pieces sont attachées aux extrémités de l'arc, & faisant un contrepoids l'une contre l'autre, forment une espece de

balancier qui empêche ces petits canots de ſe renverſer ; de cette maniere, le moindre vent les pouſſe, & ils volent ſur l'eau avec une rapidité ſurprenante, ſans appréhender les plus furieux coups de mer.

Pour entrer dans la riviere, on prend un aſſez grand détour, à cauſe d'un banc de ſable qu'elle forme en ſe déchargeant dans la mer. On nage enſuite environ un bon quart de lieue entre deux petits bois de cocos & d'autres arbres qui ne perdent jamais leur verdure, & que la ſeule nature a plantés là.

A travers de ces arbres, on commence à découvrir quelque choſe de la ville dont j'ai parlé. Elle me parut d'abord, comme ces payſages, ſortis de l'imagination d'un Peintre ou d'un Poëte, qui raſſemble, ſous un coup d'œil, tout ce que la campagne a de plus riant. Tout eſt négligé & naturel, champêtre & même un peu ſauvage.

Je n'ai pu rien apprendre de certain touchant le gouvernement préſent de ce Royaume. On parle encore quelquefois d'une Reine d'*Achen*, mais je crois que c'eſt une fable ; ou, s'il y en a une, elle n'a qu'un phantôme de Royauté, quatre ou cinq des principaux *Oran-*

çois (1) partagent entr'eux le pouvoir ; qui n'eſt certainement pas grand choſe. Les *Achenois* ne ſont plus rien, leur pays ne porte ni froment ni vigne ; le commerce roule ſur le poivre & ſur l'or ; il n'eſt pas beſoin d'ouvrir ni de creuſer dans les entrailles de la terre pour y chercher ce précieux métal. On le ramaſſe ſur le penchant des montagnes, & on le trouve par petits morceaux dans les ravines où les eaux l'entraînent. L'or d'*Achen* eſt eſtimé, & paſſe pour le plus pur qui ſe trouve.

Quand on a paſſé le détroit de *Malaque*, on peut ſe vanter d'être hors de la plus difficile & de la plus fatigante navigation qu'on puiſſe faire. Nous y avons penſé périr par deux fois. Nous y entrâmes le 23 d'août & nous n'en ſortîmes tout-à-fait que le 20 de ſeptembre. C'eſt vingt-neuf jours pour faire deux cens vingt lieues : on iroit bien plus vîte par terre. On ne faiſoit que jetter & retirer l'ancre, & pour comble de diſgrace, nous n'avions qu'un miſérable pilote Portugais, qui ne voyoit preſque goutte, & qui étoit perdu du moment qu'il perdoit la terre de vue. Nos pilotes François ont appris ce chemin à leurs

(1) Ce ſont les plus grands Seigneurs du pays.

dépens, & ils ont eu tout le loisir d'en faire des cartes bien meilleures que tout ce qu'on en a fait jusqu'ici. Je marquerai à la fin de cette lettre la route qu'on doit tenir pour passer sûrement ce détroit & celui de *Gobernadour.*

La ville de *Malaque* est éloignée d'*Achen* d'environ cent cinquante lieues. On y trouve les mêmes agrémens qu'on voit à *Achen.* C'est encore ici de la verdure en quantité, des paysages champêtres, mais les maisons sont mieux bâties. Il y a un plus grand concours de nations, un plus grand commerce, beaucoup plus d'Européens, & un air moins négligé qu'à *Achen*, sans pourtant que l'art cache la nature. La ville est séparée de la forteresse par une riviere, qui venant à se joindre à la mer, lorsque la marée est haute, fait que la citadelle demeure isolée. Cette forteresse est grande comme la ville de Saint-Malo, & renferme dans son enceinte une coline sur laquelle on voit encore les restes de notre Eglise de saint Paul, où saint François-Xavier a tant prêché. La garnison n'est que de deux cens quinze hommes & six cavaliers. Plusieurs sont Catholiques; le tout est ramassé de diverses nations d'Europe. Ses bastions sont assez bons,

il y a de beaux canons & en quantité, mais peu de monde pour les servir; la rade est belle & vaste, c'est une ance que la côte forme en cet endroit; nous n'y avons trouvé que deux ou trois méchans navires sans défense, & des barques construites à la façon des Indes. Les fruits de *Malaque* sont délicats, on en trouve de toutes les especes. Il y a des Mosquées pour les Maures, un Temple dédié aux Idoles de la Chine, enfin l'exercice public de toutes sortes de sectes y est permis par les Hollandois. La seule vraie Religion en est bannie. Le Catholiques sont contraints de s'enfoncer dans l'épaisseur des bois pour y célébrer les sacrés Mysteres.

Nous passâmes à sept lieues de *Malaque* vis-à-vis d'un port, qui vaut bien *Malaque* même. C'est une autre ance très-commode avec une jolie riviere, dans laquelle on peut entrer. Avant que de quitter *Malaque*, je vous dirai que nous nous y sommes vus à deux doigts de notre perte. La nuit du 10 de septembre, il s'éleva tout d'un coup une si furieuse tempête, que nous n'avions encore rien vu de semblable. L'air étoit en feu, la mer en furie, le vent terrible & la pluie effroyable. Comme on ne

croyoit demeurer ici qu'un jour au plus, que d'ailleurs la mer y eſt ordinairement aſſez calme, on n'avoit mouillé qu'une ancre, la plupart des matelots étoient allés à terre, & le peu qui reſtoit dormoit en aſſurance. L'orage les éveilla bientôt, on jetta le mieux qu'on put une ſeconde ancre à la mer, il en fallut jetter une troiſieme, & ſi M. de la Roque n'avoit fait travailler tout l'équipage, & virer continuellement au cabeſtan, (1) nous nous ſerions infailliblement perdus. Nous demeurâmes à vingt pieds d'eau juſqu'à deux heures du matin que nous mîmes à la voile.

Le 24 ſeptembre nous étions à la vue de *Polcondor* avec un vent favorable. On avoit quelque deſſein de relâcher à cette Iſle, mais le vent devenant encore meilleur pour aller en route, il ſe trouva directement contraire pour relâcher à *Polcondor*, dont le mouillage étoit difficile, & la paſſe (2) trop

---

(1) C'eſt une machine de bois qui tourne ſur un pivot, & qui ſert ordinairement à lever les ancres du fond de la mer.

(2) Une paſſe eſt une eſpace de mer entre des terres ou des bancs de ſable par où les vaiſſeaux paſſent.

étroite pour pouvoir louvoyer. (1)

Le 29 on sçavoit bien à peu près que nous étions par le travers d'un grand banc de roche, qui a plus de cent lieues de long & qu'on appelle le *Paracel*, mais on ne s'attendoit pas que nous irions nous mettre au milieu. On fonda le soir vers les quatre heures, & l'on ne trouva point le fond. Il survint un grain (2) de vent, qui nous fit faire bien du chemin en peu d'heures. A 5 heures & demie, comme on alloit dire la priere, on fut surpris de voir la mer, qui changeoit tout-à-fait de couleur. Après la priere on vit très-distinctement le fond qui étoit de rochers très-pointus. Voilà une grande allarme, tout le monde se crut perdu sans ressource, on sonde & l'on ne trouve que sept brasses, on monte à la découverte, & l'on voit la mer blanchir & briser devant nous. Si l'on s'étoit trouvé là pendant la nuit

(1) C'est un terme de marine qui signifie aller tantôt d'un côté & tantôt d'un autre, au plus près du vent que l'on peut.

(2) Un grain, en terme de marine, est un nuage qui passe promptement, & qui en passant cause un grand vent & de grosses ondées de pluies.

ou s'il étoit ſurvenu un de ces coups de vent, qui ſont ſi ordinaires dans ces mers, nous aurions péri à coup ſûr. Tout ce qu'on put faire fut de rebrouſſer chemin & de retourner promptement ſur ſes pas.

La nuit approchoit, & l'on trouvoit un fond inégal, & toujours des rochers plus durs que le fer. On ne douta pas que nous ne fuſſions ſur le *Paracel*, & l'on attendoit le moment que notre vaiſſeau ſe briſeroit comme un verre. Dieu travailloit pour nous ſans que nous le ſçuſſions encore. Un grain, qui paroiſſoit devant nous, s'étant diſſipé aſſez vîte, il s'éleva un petit vent arriere, qui nous retira des portes de la mort. Tant que dura le danger, on n'entendoit point ſur le vaiſſeau tout ce tintamare, qui s'y entend preſque toujours. C'étoit un triſte & ſombre ſilence; la conſcience, ſi j'oſe ainſi parler, paroiſſoit peinte ſur le viſage d'un chacun.

J'appris en cette occaſion par mon expérience, ce que j'avois lu ſouvent dans diverſes relations, la différence qu'il y a entre le danger, quand on le voit de loin au pied d'un oratoire, & quand on s'y trouve engagé. N'ayant plus vraiſemblablement qu'un moment

de vie, jamais les grandes vérités que nous méditons ſi ſouvent, ne s'étoient preſentées de cette ſorte à mon eſprit. Qu'on ſe trouve alors heureux d'avoir entrepris quelque choſe pour Dieu, & qu'on forme aiſément la réſolution de s'épargner moins que jamais à l'avenir.

Entre ſept ou huit heures du ſoir on ſonda, & comme on ne trouvoit plus de fond, on ſe vit hors de danger; mais ſi le péril paſſa, j'eſpére que l'impreſſion qu'il fit dans le cœur de pluſieurs perſonnes, ne paſſera pas ſi vîte, & qu'elle produira les fruits qu'il eſt probable que Dieu a ſinguliérement en vue, quand il excite de pareilles tempêtes.

Je ne ſçais pas ce que Dieu nous prépare à la Chine, mais nous n'avons pas été juſqu'ici ſans épreuves. Les anciens Miſſionnaires diſent que c'eſt bon ſigne: au moins, graces à Dieu, nous ne ſouhaitons rien plus ardemment que de répondre fidellement aux deſſeins que le Ciel a ſur nous.

Quoique nous ne fuſſions pas loin de la Chine, nous étions encore en grand danger de n'y pas arriver, parce que la ſaiſon étoit paſſée, & que les

vents étoient dérangés depuis le 27 de ſeptembre. Nous redoublâmes nos prieres. Le Pere Bouvet fit paroître plus que jamais ſon zele & ſa confiance en Dieu, qui nous exauça enfin : car le quinzieme d'octobre vers les ſept heures du matin, nous vîmes la terre promiſe.

C'étoit l'iſle de *Sancian*, où ſaint François-Xavier nous avoit conduit à une journée de ſon tombeau. Les premiers jours on ne ſçavoit où l'on étoit, & à peine vouloit-on nous croire, nous autres Jéſuites, après que nous eûmes été à ce glorieux tombeau pour ſatisfaire notre dévotion, & pour nous acquitter d'un vœu que nous avions fait. Nous partîmes pour ce ſaint pélerinage un jeudi neuvieme d'octobre ; & après avoir fait quatre bonnes lieues par mer & une par terre, nous nous trouvâmes tout d'un coup au lieu que nous cherchions. Nous apperçumes une aſſez grande pierre élevée debout, & du moment que nous pûmes lire ces trois ou quatre mots Portugais, *Aqui foi ſepultado Saint Franco-Xavier*, nous baiſâmes pluſieurs fois une terre ſi ſainte; quelques-uns l'arroſerent de leurs larmes ; & je me trouvai pénétré de ſen-

timens si vifs, si doux & si consolans, que je fus plus d'un quart d'heure comme ravi & sans pouvoir penser à autre chose qu'à goûter ce que je sentois.

Après ces premiers transports de ferveur, nous examinâmes exactement ce monument, puis avec des branches d'arbres & un morceau de voile nous bâtimes une pauvre tente, qui ne représentoit pas mal la cabane sous laquelle saint François-Xavier mourut. Enfin nous chantâmes le *Te Deum* avec les Litanies du Saint, & nous entrâmes dans la plus belle & la plus charmante nuit qu'on puisse peut-être passer en ce monde.

Que le plaisir qu'on goûte est pur, lorsque dans une occasion comme celle-ci, l'on se communique les uns aux autres tout ce qu'on pense & tout ce qu'on sent au fond du cœur. Nous commençons, disoit l'un, notre Apostolat dans le lieu où saint François-Xavier acheva le sien. Il ne put pénétrer plus avant dans le vaste Empire de la Chine, & nous y allons entrer sans aucun obstacle. Que ne devons-nous pas espérer d'y faire pour la gloire de Dieu sous la protection d'un Saint, qui a pû nous en

ouvrir la porte ? Il mourut ici pour la gloire de Jesus-Christ, disoit l'autre, épuisé de travaux, après avoir converti des nations entieres, aurions-nous bien le bonheur de mourir de même ? On chantoit ensuite les Litanies de la très-sainte Vierge. Dans une autre pause, on disoit le Chapelet, on revenoit aux louanges du Saint, & ces prieres étoient mêlées d'entretiens, qui valoient bien des prieres. L'on parcouroit les vertus de l'Apôtre de l'orient, je n'en trouvois aucune, dont je n'eusse besoin & qui ne me manquât. Quelqu'un se souvint de cette nuit que saint Ignace passa toute entiere dans l'Eglise de Monserrat devant l'Image de la très-sainte Vierge, lorsqu'il se voulut consacrer entiérement à Dieu. La veille que nous fîmes au tombeau du saint Apôtre, nous parut assez semblable, & nous la nommâmes notre nuit d'armes.

Avec ces sortes de refléxions nous vîmes renaître le jour, & nous eûmes l'avantage, & la consolation huit, Prêtres que nous étions, de dire la sainte Messe en ce lieu-là un vendredi jour de saint François de Borgia. La pierre du tombeau de l'Apôtre des Indes faisoit le fond de notre autel, que nous avions élevé

ſur l'endroit même, où il paroit clairement que ce Saint fut enterré. Nous ſommes non-ſeulement les premiers Jeſuites François, qui aient eu cet honneur, mais même perſonne ne l'a eu avant nous, que le Pere Caraccio Jeſuite Italien, de grand mérite, mort depuis peu des fatigues immenſes de ſes travaux Apoſtoliques. Après les Meſſes on chanta de nouveau le *Te Deum*, on baiſa la terre cent fois, nous en prîmes tous avec reſpect pour nous en ſervir comme d'une précieuſe relique, & nous nous en revînmes chantant les louanges du Saint, dont nous venions de tâcher de recueillir l'eſprit.

Nous voilà enfin arrivés à la Chine au bout de ſept mois, puiſque nous partîmes de la Rochelle le 7 de mars (1698) & que nous avons mouillé devant *Sancian* le 6 d'octobre; & encore de ces ſept mois il faut retrancher plus de vingt jours qu'on a perdu au cap, à *Achen*, à *Malaque* & à deux ou trois Iſles déſertes, & qu'on auroit peut-être pu mieux employer. Il faut de plus en ôter tout le temps qu'on a mis à gagner *Achen*, & à paſſer le détroit de *Malaque*, c'eſt toujours près de deux mois. Il n'en falloit pas tant pour aller

droit de *Java* juſqu'à la Chine : & je ne m'étonne pas qu'un petit navire Anglois que nous avons trouvé à *Canton* n'ait mis que cinq mois, & même un peu moins à faire ſon voyage. On verra du moins par le nôtre qu'en ſix mois, pourvû que l'on ne s'égare pas, on peut venir fort aiſément de France à la Chine.

Mais pour être à *Sancian*, nous n'étions pas encore rendus au terme, & ſans le Pere Bouvet, il eût fallu reſter ou nous nous trouvions. Il partit pour aller trouver le Mandarin le plus proche, qui demeure à une petite ville nommée *Couang-haï*. Il envoya bientôt de-là des nouvelles & du ſecours à M. de la Rocque. Un Mandarin vint avec des pilotes côtiers, qui répondirent ſur leur tête de mener le vaiſſeau juſqu'à plus de la moité du chemin de *Canton*. Il y avoit deux routes pour y aller. L'une au travers des Iſles, l'autre en prenant le large, mais cette route étoit dangereuſe en cette ſaiſon, où il ne faut qu'un coup de vent pour pouſſer un vaiſſeau très-loin, & l'obliger d'aller relâcher juſqu'aux *Moluques*. Nous prîmes cependant ce dernier chemin en louvoyant opiniâtrément juſqu'à *Macao*.

Nous n'appareillâmes (1) devant *Sancian* que le 13 d'octobre & nous mouillâmes le 24 devant l'Isle de *Macao*. Pendant ce temps-là le Pere Bouvet passa de *Couang-Haï* à *Canton* pour donner avis à la cour de son arrivée ; & après avoir écrit & pris des mesures avec les Mandarins, il revint au-devant du vaisseau par dedans les Isles.

La ville de *Macao* est bâtie dans une petite peninsule, ou plutôt sur la pointe d'une Isle, qui porte ce nom. Cette langue de terre ne tient au reste de l'Isle que par une gorge fort étroite, où l'on a bâti une muraille de séparation. Quand on mouille au-dehors comme nous fîmes, on ne voit de tous côtés que des Isles, qui font un grand cercle & l'on ne découvre que deux ou trois forteresses sur des hauteurs & quelques maisons, qui sont à un bout de la ville : on diroit même que les forteresses & les maisons tiennent à une terre fort élevée, qui borne la vue de ce côté-là ; mais entre cette terre, qui fait une Isle assez grande, & *Macao*, il y a un beau port, & la ville s'étend par dedans

(1) Appareiller, en terme de marine, c'est mettre à la voile.

le long de ce rivage. Les maiſons ſont bâties à l'Européenne, mais un peu baſſes : Il y a encore ici de la verdure & un peu de l'air des Indes.

Les Chinois ſont en plus grand nombre dans *Macao* que les Portugais. Ceux-ci ſont preſque tous métifs, & nés dans les Indes ou à *Macao* même. Il s'en faut beaucoup qu'ils ne ſoient riches; auſſi les Chinois ne font-ils plus gueres de cas d'eux. Les fortifications de *Macao* ſont aſſez bonnes, le terrain fort avantageux, & il y a beaucoup de canon, mais la garniſon eſt mal entretenue, & comme tout lui vient de *Canton*, les Chinois ſont ſans peine les maîtres. Il y a un Gouverneur Portugais, & un Mandarin, dont tout le pays dépend, & dont le palais eſt au milieu de la place. Quand il veut quelque choſe, c'eſt aux Portugais d'obéir. On ne peut pas faire plus d'honneur ni plus de carreſſes que ce Mandarin en a fait à tous les François. Jamais Etrangers n'ont été reçus de cette maniere en ce pays-ci. Il eſt vrai que jamais il n'y étoit venu de vaiſſeau comme le nôtre. Le nom du Roi ne perd rien de ſa grandeur, quand on le prononce à ſix mille lieues loin de la France, &

il imprime dans les cœurs de la plus fiere nation du monde un certain respect, qui n'accompagne point le nom des autres Princes étrangers.

Le Pere Bouvet vint nous joindre. Il étoit dans une galere presque aussi longue que notre frégate. Il avoit toutes les marques de distinction qu'ont coutume d'avoir dans cet Empire les *King-tchaïs*, c'est-à-dire, les Envoyés de la Cour; & nos François qui le virent, ne furent pas peu surpris de ce qu'on leur avoit assuré en France que ce Pere n'étoit rien moins qu'un Envoyé de l'Empereur de la Chine. Les Jésuites de *Macao* nous écrivirent une lettre toute pleine de bonté & de charité. Le Pere Bouvet alla avec le Pere Regis voir le Révérend Pere Ciceri, Evêque de Nankin & les autres Jésuites qui étoient à l'isle Verte.

L'isle Verte porte ce nom, parce qu'elle est très-bien boisée & fort agréable, & que d'ailleurs tous les lieux d'alentour sont nuds & comme déserts elle est assez proche de la muraille, qui sépare la ville de *Macao* du reste de l'isle : C'est la maison de campagne des Jésuites Portugais; la chapelle est propre, & le corps de logis assez bien

bâti, mais sur-tout l'ombre & la fraîcheur rendent ce lieu fort agréable. Le Révérend Pere Ciceri l'avoit choisi pour y faire une retraite de quelques jours. C'est une solitude toute propre pour un homme Apostolique, qui veut quelque temps à l'écart, comme Moïse, consulter le Seigneur, & prendre de nouvelles forces, pour travailler ensuite avec plus d'ardeur à la conversion des peuples. Mais il est temps d'achever mon voyage & de me rendre à *Canton.*

Nous mouillâmes fort heureusement à trois lieues de cette grande ville un Dimanche deuxieme jour de novembre. Le chemin depuis *Macao* jusqu'au mouillage est difficile, sur-tout pour un vaisseau comme le nôtre, qui tiroit plus de 17 pieds d'eau, & si le Pere Bouvet n'eût amené avec lui les deux plus habiles Pilotes de tout le pays, nous ne l'eussions peut-être jamais fait. On commence à voir ce que c'est que la Chine quand on est entré dans la riviere de *Canton.* Ce sont sur les deux bords de grandes campagnes de riz, vertes comme de belles prairies, qui s'étendent à perte de vue, & qui sont entre-coupées d'une infinité de petits canaux : de

ſorte que les barques qu'on voit ſouvent aller & venir de loin ſans voir l'eau qui les porte, paroiſſent courir ſur l'herbe. Plus loin dans les terres l'on voit les côteaux couronnés d'arbres ſur le haut & travaillés à la main le long du vallon, comme les théatres du jardin des tuileries. Tout cela eſt mêlé de tant de villages, d'un air champêtre & ſi bien varié, qu'on ne ſe laſſe point de regarder, & qu'on a regret de paſſer ſi vîte. Enfin nous eûmes le bonheur d'entreter dans *Canton* la nuit du ſix au ſept de novembre après huit mois de navigation depuis notre départ de France. Nous logeons dans une eſpece d'hôtel ou de maiſon publique aux frais de l'Empereur. Le Pere Bouvet en a fait donner un ſemblabe à M. de la Roque & aux Officiers François. Les Chinois appellent ces ſortes de Maiſons *Cong-Koen*, l'on n'y met que des Envoyés de la Cour.

La ville de *Canton* eſt plus grande que Paris, & il y a pour le moins autant de monde. Les rues ſont étroites & pavées de grandes pierres plattes & fort dures, mais il n'y en a pas par-tout. Avec les chaiſes que l'on loue ici pour peu de choſe, l'on ſe paſſe aiſément de carroſſes,

dont il ſeroit d'ailleurs preſque impoſſible de ſe ſervir. Les maiſons ſont très-baſſes & preſque toutes en boutiques ; les plus beaux quartiers reſſemblent aſſez aux rues de la foire Saint-Germain ; il y a preſque par-tout autant de peuple qu'à cette foire, aux heures qu'elle eſt bien fréquentée ; on a de la peine à paſſer. On voit très-peu de femmes, & la plûpart du peuple, qui fourmille dans les rues, ſont de pauvres gens chargés tous de quelque fardeau, car il n'y a point d'autre commodité pour voiturer ce qui ſe vend & ce qui s'achete, que les épaules des hommes. Ces portefaix vont preſque tous la tête & les pieds nuds ; il y en a qui ont un vaſte chapeau de paille, d'une figure fort biſarre, pour les défendre de la pluie & du ſoleil. Tout ce que je viens de dire forme, ce me ſemble, encore une idée de ville aſſez nouvelle, & qui n'a gueres de rapport à Paris. Quand il n'y auroit que les maiſons ſeules, quel effet peuvent faire à l'œil des rues entieres où l'on ne voit aucunes fenêtres, & où tout eſt en boutiques, pauvres pour la plûpart, & ſouvent fermées de ſimples claies de bambous en guiſe de porte ? Il faut tout dire : on rencontre à *Canton* d'aſſez belles

places & des arcs de triomphe assez magnifiques, à la maniere du pays. Il y a un grand nombre de portes quand on vient de la campagne, & qu'on veut passer de l'ancienne ville dans la nouvelle. Ce qui est singulier, c'est qu'il y a des portes au bout de toutes les rues, qui se ferment un peu plus tard que les portes de la ville. Ainsi il faut qu'un chacun se retire dans son quartier sitôt que le jour commence à manquer. Cette police remédie à beaucoup d'inconvéniens, & fait que pendant la nuit tout est presque aussi tranquille dans les plus grandes villes que s'il n'y avoit qu'une seule famille.

La demeure des Mandarins a je ne sçais quoi qui surprend. Il faut traverser un grand nombre de cours avant que d'arriver au lieu où ils donnent audience & où ils reçoivent leurs amis. Quand ils sortent, leur train est majestueux. Le *Tsong-tou*, par exemple, c'est un Mandarin qui a l'Intendance de deux Provinces; le *Tsong-tou*, dis-je, ne marche jamais sans avoir avec lui cent hommes pour le moins. Cette suite n'a rien d'embarrassant: chacun sçait son poste; une partie va devant lui avec divers symboles & des habits fort par-

ticuliers : il y a un grand nombre de soldats qui sont quelquefois à pied ; le Mandarin est au milieu de tout ce cortége élevé sur une chaise fort grande & bien dorée, que six ou huit hommes portent sur leurs épaules. Ces sortes de marches occupent souvent toute une rue. Le peuple se range des deux côtés, & s'arrête par respect jusqu'à ce que tout soit passé.

Les Bonzes (1) sont ici en fort grand nombre. Il n'y a pas de lieu où le démon ait mieux contrefait les saintes manieres dont on loue le Seigneur dans la vraie Eglise. Les Prêtres de Satan ont de longues robes, qui leur descendent jusqu'aux talons, avec de vastes manches, qui ressemblent entiérement à celles de quelques Religieux d'Europe. Ils demeurent ensemble dans leurs Pagodes comme dans des couvens, vont à la quête dans les rues, se levent la nuit pour adorer leurs Idoles, chantent à plusieurs chœurs d'un ton qui approche assez de notre psalmodie. Cependant, ils sont fort méprisés des honnêtes gens, parce qu'avec ces apparences de piété, on sçait leurs divers systêmes sur la Religion, qui sont

(1) Ce sont des Prêtres des Idoles.

tous pleins d'extravagances, & que ce ſont pour la plûpart des gens perdus de débauche. Ils ne ſont gueres mieux venus auprès du peuple, qui ne penſe qu'à vivre, & dont toute la Religion ne conſiſte qu'en des ſuperſtitions bizarres, que chacun ſe forme à ſa fantaiſie.

J'oubliois à dire qu'il y a une eſpece de ville flottante ſur la riviere de *Canton*; les barques ſe touchent & forment des rues. Chaque barque loge toute une famille, & a, comme des maiſons régulieres, des compartimens pour tous les uſages du ménage. Le petit peuple qui habite ces caſernes mouvantes, décampe dès le matin, tout enſemble, pour aller pêcher ou travailler au riz, qu'on ſeme & qu'on recueille ici trois fois l'année.

Pour nouvelles de la Cour de *Pekin*, nous avons appris, par des lettres que le Pere Bouvet reçut à ſon arrivée à *Canton*, que jamais l'Empereur ne s'eſt mieux porté; qu'il n'a jamais été plus glorieux, ni plus admiré de ſes ſujets. Il vient d'aller lui-même en perſonne dans la Tartarie occidentale, à la tête d'une nombreuſe armée : il a répandu la terreur cinq cens lieues à la ronde, & défait le ſeul ennemi qui lui reſtât dans

ſes deux Empires. Il ne s'applique plus qu'à rendre ſes ſujets heureux. Il ouvre ſes magaſins de riz, il en fait couler juſqu'au fond de *la Corée* (1). Les peuples s'eſtiment heureux de vivre ſous le regne d'un Prince ſi accompli ; mais ce qui nous donne une bien plus grande joie, c'eſt que ce Prince favoriſe plus que jamais la Religion Chrétienne. Il dit que c'eſt la vraie Loi ; il eſt ravi d'apprendre que quelques grands Seigneurs l'embraſſent ; & qui ſçait ſi le temps ne s'approche point, où Dieu lui fera la grace de l'embraſſer lui-même ? Autrefois ſaint Louis envoya une célebre ambaſſade à l'Empereur du *Catai*. Il n'y a jamais eu d'autre *Catai* que la Chine, comme tous les Sçavans en conviennent aujourd'hui : le deſſein de ce ſaint Roi étoit de porter cet Empereur à embraſſer la Religion Chrétienne. Oh ! ſi Dieu nous donnoit la joie de voir achever, par le plus grand & le plus glorieux des ſucceſſeurs de ſaint Louis, ce que ce zélé Monarque commença de vouloir faire ! Enfin l'Empereur a toujours la même confiance aux

(1) C'eſt un Royaume qui eſt entre la Chine & le Japon, & qui paye tribut à l'Empereur de la Chine.

Jésuites François. Tout le monde convient que le Pere Gerbillon est l'appui du Christianisme dans l'Empire. Le Pere de Visdelou, qui est très-habile dans les mathématiques & dans les sciences Chinoises, est allé, par ordre de l'Empereur, en quelques Provinces, pour empêcher les débordemens des rivieres, qui ruinoient tout le pays. Le Pere de Fontaney vint l'an passé à *Canton*, par ordre de l'Empereur, pour sçavoir des nouvelles du P. Bouvet, & pour le recevoir en cas qu'il y fût arrivé. Ce Prince l'attend avec impatience. Ainsi nous ne pouvions pas venir ici dans de plus heureuses conjonctures. Nous sçavons de plus que quatre des plus anciens & des plus excellens Missionnaires sont morts après avoir blanchi dans les travaux de cette Mission, & gagné une infinité d'ames à Dieu. Ce sont les Peres Prosper Intorcetta, Adrien Grelon, Jean Valat & Dominique Gabiani : il y a plus de cinquante ans que le Pere Valat partit de France ; on dit qu'il fit le voyage par terre, & qu'il arriva au bout d'un an à la Chine. Il faut réparer ces grandes pertes. Je prie tous les jours notre Seigneur qu'il inspire à beaucoup de nos freres de traverser la mer pour venir partager avec

nous des travaux qui peuvent être ſi glorieux & ſi féconds. Quand nous vivrions ici autant que le Pere Valat & les autres Peres que nous venons de perdre, nous mourrions avant que d'avoir pu parcourir toutes les villes de la Chine, & nous laiſſerions encore bien des Idolâtres après nous.

Plus les ſecours ſeront prompts & nombreux, plus la Religion fera de progrès, non-ſeulement parce que pluſieurs Miſſionnaires font ce qu'un plus petit nombre ne ſçauroit faire, mais encore parce que le moyen le plus ſûr de convertir en peu de temps tout un pays, c'eſt de convertir d'abord avec éclat une partie conſidérable de ſes habitans. Cela donne de la curioſité aux autres d'apprendre ce qui a pu faire un mouvement ſi ſubit, & quand on connoît bien le Chriſtianiſme, on n'eſt plus ſi éloigné de l'embraſſer. Nous ne ceſſerons point, mon Révérend Pere, de vous recommander toujours un deſſein ſi digne de votre zèle & de votre attention. L'intérêt de Dieu vous y engage, & le beſoin que nous avons pour ſa gloire d'une protection comme la vôtre. Je ſuis avec un profond reſpect, &c.

LETTRE

Du Pere Bouvet, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere de la Chaise, de la même Compagnie, Confesseur du Roi.

A Péking, le 30 de Novembre 1699.

MON TRÈS-RÉVÉREND PERE,

P. C.

Quelque heureux qu'ait été le premier voyage que je fis, il y a quatorze ans (1) de Brest à Siam, sur l'Oiseau, frégate du Roi, avec cinq autres Prêtres (2) de notre Compagnie, je puis dire que celui que je viens de faire l'a été encore davantage. Nous étions partis cette derniere fois plus tard que la premiere, & pour un terme beaucoup plus éloigné; nous étions dépourvus de cartes & de pilotes, qui sont absolument né-

(1) Au commencement de 1685.

(2) Les Peres de Fontaney, Tachard, Gerbillon, Le Comte & de Vildelou.

ceſſaires pour naviger avec quelque ſûreté dans les mers de la Chine : & cependant nous n'avons pas laiſſé de mouiller heureuſement aux iſles de *Canton*, ſept mois après notre départ de la Rochelle, quoique nous euſſions ſéjourné malgré nous quatorze jours au Cap de Bonne-Eſpérance, & touché depuis en trois autres endroits ; & ce qui eſt plus ſurprenant, quoique nous euſſions manqué le détroit de la *Sonde*, qu'on avoit regardé juſqu'à préſent en France comme l'unique route, pour faire en droiture le voyage d'Europe à Siam & à la Chine : mais bien loin que cette diſgrace nous ait été déſavantageuſe, elle a ſervi à nous faire trouver à *Malaque* (1) les cartes & les pilotes qu'on nous eût apparemment empêché de trouver ailleurs.

Nous n'avons eu qu'un très-petit nombre de malades pendant notre voyage, & nous ſommes arrivés, graces à Dieu, à notre terme, en bonne ſanté, au nombre d'onze Miſſionnaires ; car quoique nous ne nous fuſſions embarqués que neuf (2) à la Rochelle, M. le Che-

(1) Cette ville appartient aux Hollandois ; elle eſt ſur la côte orientale du Détroit, qui porte ſon nom.

(2) Les Peres Bouvet, Dolzé, Parnon, de

valier de la Roque voulut bien augmenter notre troupe, en prenant encore dans son vaisseau les Peres Domenge & Barborier, que nous rencontrâmes au Cap de Bonne-Espérance sur l'escadre de M. des Augers.

Ce qui fut pour nous un grand sujet de consolation en arrivant à la Chine, c'est que conformément à nos desirs & aux vœux que nous offrions continuellement à Dieu pour l'heureux succès de notre voyage, sur-tout depuis environ deux mois, nous eûmes le bonheur de prendre terre à l'isle de *Sancïan*, contre l'attente & contre l'intention même de nos pilotes, qui ayant désespéré la veille de pouvoir gagner cette isle, avoient changé de route pour aller mouiller à la vue de *Macao* (1). Nous profitâmes d'une occasion si favorable pour visiter le lieu où le corps de saint François Xavier fut inhumé la premiere fois, lorsqu'il finit la carriere de ses travaux apostoliques, & nous y allâmes recueillir avec la poussiere de son an-

---

Broisia, de Premare, Regis, Perennin, Geneix & le Frere de Belleville.

(1) Ville de la Chine, qui appartient aux Portugais.

cien tombeau, quelques étincelles de ce feu & de ce zèle vraiment apoſtolique, dont le cœur de ce grand Apôtre brûla pendant ſa vie, & dont il embrâſe encore tous les jours ceux qui ont le bonheur de l'imiter & de marcher ſur ſes traces. Comme je découvris le premier ce tombeau par les queſtions que je fis à quelques pêcheurs de cette iſle, je fus auſſi le premier qui eut la conſolation de le viſiter avec M. de Beaulieu, Enſeigne de l'Amphitrite, Officier fort attaché à ſes devoirs envers Dieu, & fort zélé pour le ſervice du Roi.

Il commandoit la chaloupe de l'Amphitrite, que M. le Chevalier de la Roque avoit fait armer pour me conduire juſqu'à *Coang-hai*, ville de la province de *Canton*, ſituée ſur le bord de la mer, vis-à-vis de l'iſle de *Sancian* qui en releve. J'y allai donc dans l'eſpérance de trouver quelque pilote du pays qui pût nous conduire ſûrement juſqu'à l'embouchure de la riviere de *Canton*, où nous avions deſſein d'entrer.

En faiſant le trajet de l'iſle de *Sancian* à *Coang-hai*, nous rencontrâmes trois galeres armées contre de petits Pirates qui écument ces mers, & commandées

par un Officier Chinois que j'avois vû cinq ans auparavant à *Canton*, & qui me reconnut d'abord. Il m'obligea de monter ſur ſa galere, & ſe fit notre conducteur au tombeau de ſaint François-Xavier, où il avoit été pluſieurs fois comme à un lieu révéré dans toute l'iſle. Nous mouillâmes à une petite portée de mouſquet de ce ſaint lieu, & après avoir mis pied à terre & marqué nos reſpects & notre vénération au ſaint Apôtre, par pluſieurs révérences & proſternations que nous fîmes, partie à la Chinoiſe & partie à l'Européene, nous chantâmes le *Te Deum* en action de graces de la protection ſenſible que ce grand Saint nous avoit obtenue du Ciel pendant tout le voyage, & fîmes enſuite diverſes autres prieres en commun & en particulier, avec des ſentimens de dévotion proportionnés à la ſainteté de ce lieu. Cette petite fête fut terminée par une triple ſalve de tout ce que nous avions de boîtes, de pierriers & de mouſquets dans la chaloupe, accompagnée d'autant de cris de *vive le Roi*. L'ordre avec lequel cela s'exécuta ſous la ſage conduite de M. de Beaulieu charma tous les Chinois qui en furent témoins, & leur donna en même temps une idée très-avantageuſe de notre nation.

Mes compagnons, à qui j'avois indiqué le lieu où étoit le tombeau du ſaint Apôtre, avant que de l'avoir viſité moi-même, brûlant d'une ſainte impatience d'y aller rendre leurs devoirs, n'attendirent pas que je leur en fiſſe ſçavoir des nouvelles plus certaines. L'ardeur qui les tranſportoit leur fit grimper une haute montagne chargés des ornemens ſacerdotaux, & de tout ce qui étoit néceſſaire pour célébrer les ſaints Myſteres. Après pluſieurs heures de marche précipitée à travers ces lieux ſauvages & eſcarpés, ils arriverent hors d'haleine au terme deſiré de leur pélérinage. Ils y paſſerent toute la nuit en veilles & en prieres avec quelques autres perſonnes, qui eurent la dévotion de les y accompagner. Ils y célébrerent le lendemain matin huit Meſſes de ſuite, avec des ſentimens d'une dévotion qu'on ne ſent gueres ailleurs que dans ces ſortes de lieux.

Comme nous avions bien obſervé les uns & les autres la ſituation du lieu, une de nos premieres penſées, quand on ſe vit raſſemblés, fut de déterminer la forme & la grandeur de la petite chapelle que nous voulions faire élever à la mémoire de l'Apôtre de l'Orient, ſelon

le vœu ſolemnel que nous en avions fait deux mois auparavant, en cas que ce grand Saint nous obtînt du Ciel la grace d'arriver cette année-là à la Chine, comme nous avons fait heureuſement.

L'Officier Chinois qui m'avoit conduit au tombeau de ſaint François-Xavier, me mena enſuite à *Coang-haï.* Il avertit incontinent le Gouverneur de la place, dont il dépendoit, de mon retour d'Europe, & du ſujet qui m'avoit porté à m'adreſſer à lui. Ce Mandarin, qui m'avoit vu pluſieurs fois à *Canton*, & qui me connoiſſoit, donna ordre devant moi à l'Officier des galeres de prendre le meilleur pilote de *Coang-haï*, & d'aller avec ſes galeres & notre chaloupe conduire notre vaiſſeau vers *Macao.* Pour moi il me fit accompagner par terre avec les honneurs de *Kin-thaï* ou d'Envoyé de l'Empereur, ce que les autres Mandarins que je rencontrai ſur ma route firent à ſon exemple juſqu'à *Canton*, ville capitale de la province de ce nom, où j'avois pris depuis deux jours la réſolution de me rendre, pour donner promptement avis en notre Cour de notre arrivée, & pour procurer à l'*Amphitrite* de nouveaux ſecours.

Pendant les trois jours que je fus obligé

d'y séjourner, pour recevoir & rendre les visites de tous les Officiers Généraux de la province, qui me vinrent faire compliment sur mon prompt & heureux retour, j'obtins du Vice-Roi & du grand Douanier pour l'Amphitrite, la liberté d'entrer aussi avant qu'il voudroit dans la riviere, avec cette distinction qu'il ne seroit ni visité ni mesuré des Douaniers, & qu'il ne payeroit aucuns droits, non pas même ceux de mesurage & d'ancrage, que tout vaisseau doit à l'Empereur.

Je montai ensuite sur une barque que me donna le Vice-Roi, & je retournai en diligence, avec deux pilotes Chinois très-habiles, porter ces bonnes nouvelles à bord de l'Amphitrite, que je croyois trouver à l'embouchure de la riviere, & que j'allai chercher jusqu'à l'isle de *Sancian*, passant & repassant encore deux fois devant le tombeau de saint François-Xavier; mais ce fut inutilement que j'allai si loin; car pendant que je passois entre les isles, le vaisseau, qui avoit pris le large, vint mouiller à la vue de la ville de *Macao*, où je le trouvai à mon retour.

M. le Chevalier de la Roque & les autres Officiers du vaisseau, apprirent

avec beaucoup de joie les bonnes nouvelles que je leur apportai. Ils jugerent par les honneurs que les Chinois, & particuliérement les Mandarins me faisoient malgré moi, qu'ils seroient reçus agréablement. Ainsi on ne balança pas un seul moment à entrer dans la riviere, & les deux pilotes que j'avois amenés, conduisirent le vaisseau à deux lieues des murailles de la ville de *Canton*, où l'on mouilla.

Pendant ce temps-là je me rendis dans cette grande ville pour ménager la permission de mettre nos malades à terre dans le village voisin du lieu où l'on devoit débarquer. Je trouvai heureusement le *Tsong-tou*, c'est un Mandarin dont l'autorité égale celle du Vice-Roi, avec cette différence que le *Tsong-tou* a pouvoir sur deux provinces, & que le Vice-Roi n'a le gouvernement que d'une seule. Comme je connoissois très-particuliérement ce Mandarin, j'obtins de lui & du Vice-Roi un *Cong-Koen* pour M. le Chevalier de la Roque, & pour Messieurs ses Officiers. On appelle *Cong-Koen* à la Chine les hôtels ou maisons publiques, où l'on loge les personnes de qualité & les Mandarins que la Cour envoye avec honneur dans les provinces.

Pour moi je logeai dans le même *Cong-Koen* où j'avois logé à mon départ de la Chine pour venir en France, & j'y fus traité à-peu-près de la même maniere que je l'avois été auparavant. L'Empereur étoit dans la Tartarie orientale, quand nous arrivâmes à *Canton ;* mais si-tôt qu'il fut de retour à *Peking*, il envoya en poste trois *Kin-tchaïs* pour venir me recevoir. Ces trois *Kin-tchaïs* ou Envoyés étoient le Pere de Visdelou, Jésuite François; le Pere Suarez, Jésuite Portugais; & un Tartare *Mantcheou*(1), nommé *Hencama*, chef d'un tribunal de la maison de l'Empereur.

En arrivant ils nous dirent, en présence du Vice-Roi, du Général de la milice, & de tous les autres Mandarins ou Officiers généraux de la province, que l'Empereur avoit eu de la joie de ce que j'étois heureusement arrivé avec mes compagnons; que Sa Majesté souhaitoit que j'en amenasse cinq avec moi à la Cour, & qu'il donnoit aux autres une entiere liberté d'aller par tout son Empire prêcher la loi du Seigneur du

(1) La petite nation des *Mantcheous*, dans la Tartarie orientale, s'est rendue fameuse depuis un siecle, par la conquête de la Chine.

ciel ; qu'il prétendoit qu'on remît à l'Amphitrite, qui m'avoit apporté, tous les droits de mesurage & d'ancrage ; qu'il accordoit aux Marchands venus sur ce vaisseau la permission qu'ils avoient demandée de prendre une maison à *Canton*, & d'y faire un établissement pour leur commerce ; qu'enfin il approuvoit le bon accueil qu'on avoit fait à notre Nation, & qu'il souhaitoit qu'on la traitât dorénavant encore avec plus d'honneur & de distinction.

Quelques jours après, les trois Envoyés souhaiterent que je me trouvasse avec tous mes compagnons dans notre maison de *Canton*, pour nous faire sçavoir les ordres de l'Empereur. Nous y étant tous rendus, *Hencama*, en présence des deux autres *Kin-tchaïs*, nous dit de la part de l'Empereur, que ce que Sa Majesté estimoit le plus au monde, c'étoit la vertu, ensuite la science & l'habileté dans les arts ; qu'il m'avoit envoyé en France pour y chercher des compagnons qui eussent ces qualités ; que m'étant acquitté avec soin de l'ordre qu'on m'avoit donné, Sa Majesté en avoit de la joie, & qu'elle vouloit retenir à son service cinq de mes compagnons, & que pour les six autres, elle

leur permettoit d'aller demeurer en quelque lieu de ſon Empire que ce fût pour y prêcher la Religion Chrétienne.

Après que les Envoyés eurent parlé, nos Miſſionnaires rangés ſur deux lignes, firent en cérémonie neuf proſternations à la maniere de la Chine, pour remercier l'Empereur de la faveur qu'il leur faiſoit. Cela ſe paſſa à la vue d'une grande multitude de peuple, qui alla auſſi-tôt en répandre le bruit par toute la ville, ce qui accrédita beaucoup les Miſſionnaires dans *Canton.*

Cependant le Vice-Roi & les autres Mandarins, pour ſe conformer à ce que les *Kin-tchaïs* avoient marqué, & pour faire encore un meilleur traitement à nos Officiers, réſolurent de leur donner un feſtin en cérémonie, & de leur remettre les droits de tous les effets qui étoient ſur le vaiſſeau, ce qui alloit à près de dix mille écus; mais ils exigerent qu'on fît auparavant un remerciement de pure cérémonie à l'Empereur pour le droit d'ancrage & de meſurage du vaiſſeau, qu'on avoit déjà accordé.

Comme ces ſortes de remerciemens ſe font à la Chine avec des proſternations & des cérémonies qui tiennent de la ſoumiſſion & de l'hommage, nous repréſen-

tâmes, le Pere de Vifdelou & moi, que le Capitaine du vaiffeau, à qui il appartenoit de faire la cérémonie du remerciement, étant Officier du plus grand & du plus puiffant Monarque du grand occident, qui recevoit des hommages fans en rendre à qui que ce foit, ne pouvoit pas faire la cérémonie à la maniere de la Chine. Les Mandarins, qui vouloient faire honneur à notre Nation, & non pas la chagriner, répondirent qu'il fuffiroit qu'on la fît d'une maniere qui fût honorable pour les deux Nations, c'eft-à-dire, partie à la Chinoife, partie à la Françoife, & pour cet effet ils propoferent eux-mêmes que M. le Chevalier de la Roque tourné du côté de *Peking*, écouteroit la parole impériale que le Vice-Roi debout & de côté lui annonceroit, touchant la remife des droits du vaiffeau, & qu'il l'écouteroit avec refpect, ou bien à genoux fon chapeau fur la tête, faifant enfuite pour remerciement la révérence à la Françoife, ou bien s'il aimoit mieux qu'il l'écouteroit le chapeau bas & le corps courbé fans mettre aucun genou à terre, & qu'il feroit enfuite la révérence à la Françoife.

M. le Chevalier de la Roque n'ayant pas trouvé de difficulté à cette derniere

maniere

maniere de remercier l'Empereur, s'offrit de s'y conformer, & il le fit avec un air ſi noble, qu'il donna dans cette action au Vice-Roi & autres Mandarins qui aſſiſterent à cette cérémonie, de l'eſtime pour ſa perſonne & pour ſa Nation. On le régala enſuite avec tous ſes Officiers, qui eurent tous après lui dans cette occaſion, le pas au-deſſus de tous les Officiers généraux de la province.

J'ai dit en cette occaſion; car dans un autre feſtin, qui fut un feſtin de cérémonie qu'on leur fit par ordre de la Cour, & où le Vice-Roi occupa la premiere place, comme repréſentant la perſonne de l'Empereur, M. le Chevalier de la Roque fut aſſis au-deſſous de lui, mais au-deſſus des autres Mandarins, qui étoient placés vis-à-vis des Officiers François qu'on avoit fait aſſeoir du côté le plus honorable. M. de la Roque avec qui le Vice-Roi avoit pris des meſures quelques jours auparavant, avoit mieux aimé être traité de la ſorte dans le palais du Vice-Roi, & par le Vice-Roi même, que par les autres Officiers de la province avec le pas au-deſſus d'eux, pour lui & pour tous ceux qui l'accompagneroient.

Après cette cérémonie nous ne demeu-

râmes pas long-temps à *Canton*, où nous laissâmes le Pere de Broissia pour avoir soin de l'église que nous y avons. Le jour de notre départ, le Vice-Roi, le *Tsong-tou*, le Général de la milice, & tous les autres Officiers généraux de la province encore en habit de cérémonie, vinrent nous conduire jusqu'au bord de la riviere. Nous apprîmes à *Nantchan-fou*, capitale de la province de *Kiamsi*, que l'Empereur étoit parti de *Peking*, & qu'il s'avançoit vers la province de *Nankin*, nous prîmes notre route de ce côté-là, & nous le rencontrâmes entre *Yantcheou* & *Hoai-ngan*, villes d'un grand commerce, qui sont sur le bord du canal, par lequel l'Empereur venoit.

Ce Prince ayant été averti de notre arrivée, nous envoya le Pere Gerbillon, qui nous conduisit, sur une petite barque, vers celle de Sa Majesté. Aussi-tôt que nous l'eûmes abordée, nous nous mîmes à genoux, selon la coutume, pour nous informer de la santé de l'Empereur. Dans ce moment il parut à une fenêtre: & me fit l'honneur de me demander comment je me portois, avec un air de bonté capable de charmer les personnes les moins sensibles. Il nous ordonna ensuite de monter sur sa bar-

que, il se contenta alors de me faire quelques questions, ayant été auparavant suffisamment instruit de toutes les particularités de mon voyage, par les longues lettres que j'avois écrites à Peking.

Le même jour Sa Majesté nous donna à huit heures du soir une seconde audience dans son cabinet, & nous parla plus long-temps & avec plus de familiarité encore que le matin. Je lui demandai son agrément pour retourner à *Yang-tcheou*, où nous avions laissé les présens que nous lui avons apportés. Sitôt que nous y fûmes arrivés, nous les arrangeâmes dans un si bel ordre que plusieurs des principaux Seigneurs de la Cour qui les virent, & qui ne pouvoient se lasser de les admirer, avouerent qu'on n'avoit encore rien vu de si rare ni de si curieux en cette Cour. L'Empereur, qui voulut les considérer de plus près, se fit apporter chaque piece l'une après l'autre, & comme il se connoît parfaitement en toutes sortes d'ouvrages, il marqua mieux que personne l'estime qu'on en devoit faire. Mais ce qui le frappa davantage, furent les portraits de la Maison Royale, & sur-tout celui du Roi, dont ce Prince ne pouvoit détacher ses yeux, comme si le naturel &

la vivacité des couleurs de ce tableau eût retracé ſenſiblement à ſes yeux toutes les merveilles qu'il nous a oui raconter de notre auguſte Monarque.

Les Peres de Viſdelou & Suarez & *Hencama*, leur collegue, eurent ordre deux jours après de continuer leur voyage juſqu'à Peking, & d'y faire porter les préſens. Pour moi, l'Empereur ſouhaita que je le ſuiviſſe avec le Pere Gerbillon, en attendant mes quatre compagnons que nous avions laiſſés derriere.

Comme nous apprîmes le lendemain qu'ils n'étoient qu'à trois lieues d'*Yang-tcheou*, nous allâmes au-devant d'eux. L'Empereur deſcendit dans une petite iſle nommée *Kin-chan*, qui eſt au milieu du *Kiang*, la plus large & la plus profonde riviere de la Chine.

Ce fut dans cette iſle enchantée que l'Empereur les vit tous cinq pour la premiere fois. Après qu'ils l'eurent ſalué, ſelon les cérémonies Chinoiſes, il les fit approcher de ſa perſonne avec une bonté & une familiarité qu'ils admirerent; il leur fit, ſur les ſciences & ſur les beaux arts, diverſes queſtions, qui donnerent lieu à ces Peres de faire voir leur capacité, & de connoître l'eſprit & la profonde érudition de l'Empereur.

Ils s'attirerent, dès cette premiere audience, l'estime de ce grand Prince, qui ne put s'empêcher de dire qu'ils lui sembloient très-bien choisis, très-propres pour son service, & qu'il avoit de la joie de les voir. Mais rien ne marqua mieux combien il étoit content, que le commandement qu'il fit qu'on leur donnât des barques plus légeres que celles qu'ils avoient, & qu'ils se joignissent au Pere Gerbillon & à moi pour le suivre dans tout son voyage, qui dura plus de trois mois.

Quoique je me sois proposé de ne rapporter ici aucune particularité de ce voyage de l'Empereur, je ne puis cependant, mon Révérend Pere, me dispenser de vous dire quelque chose des marques de bonté & de bienveillance que Sa Majesté donna à neuf ou dix Missionnaires de diverses nations & de différens ordres, qui furent introduits en sa présence par le Pere Gerbillon pour avoir l'honneur de le saluer, & de lui offrir quelques petites curiosités. Ce Prince les fit tous approcher de sa barque pour leur parler plus familiérement, leur envoya des mêts de sa table, & même quelque argent, pour faire voir, par des marques si publiques de

ſa bienveillance royale, l'eſtime qu'il fait de tous les Miſſionnaires, & pour les autoriſer par-là de plus en plus dans toutes les provinces de ſon Empire. Et afin de faire honneur à notre ſainte Religion d'une maniere encore plus particuliere, il envoya aux deux égliſes qui ſont à *Nankin*, & à celle de *Ham-tcheou*, capitale de la province de *Tche-kiam*, une perſonne pour y adorer le vrai Dieu, & pour s'informer de l'état de ces égliſes.

Sur le rapport que fit cet officier, qu'on rebâtiſſoit l'égliſe de la ville de *Ham-tcheou* (1), plus célebre par la derniere perſécution qui donna occaſion à ce fameux Edit en faveur de la Religion chrétienne, que par ſes peintures & par ſon architecture, qui la faiſoient paſſer pour la plus belle égliſe de la Chine, il donna une ſomme d'argent pour achever promptement ce bâtiment.

Des marques ſi éclatantes & ſi univerſelles de l'eſtime & de l'affection de l'Empereur, tant à l'égard des Miſſionnaires

(1) Cette égliſe avoit été réduite en cendres peu de temps auparavant, avec une partie de la ville de *Ham-tcheou*, comme on le peut voir dans l'*Hiſtoire de l'édit de l'Empereur de la Chine en faveur de la Religion Chrétienne*, pag. 65 de la 3e édition.

qui ſont à ſon ſervice, qu'à l'égard de ceux qui demeurent dans les provinces, pourroient faire juger en Europe à ceux qui les apprendront, que ce Prince n'eſt pas éloigné du royaume de Dieu; mais ſi d'un côté nous avons lieu de rendre au Seigneur mille actions de graces pour la ſanté parfaite qu'il lui donne; pour la victoire complete qu'il lui a fait remporter ſur le *Caldan* (1), l'unique ennemi qu'il pût craindre; pour le bonheur avec lequel ce grand Prince, qui eſt également aimé & redouté de tous, regne ſur ſes peuples; en un mot, ſi nous devons remercier Dieu pour toutes les proſpérités dont il le comble en cette vie; d'un autre côté, nous avons raiſon de craindre que ce ne ſoit là l'unique récompenſe de toutes les vertus morales qui éclatent dans ſa perſonne, & de la protection particuliere qu'il donne conſtamment depuis tant d'années à notre ſainte Religion ou à ceux qui la prêchent dans ſon Empire; à moins que la perſévérance de tant de ſaintes ames, qui

(1) C'eſt le Roi des *Elouths*, un des plus puiſſans Princes de la grande Tartarie, dont l'Empereur de la Chine a conquis les Etats depuis quelques années.

prient depuis si long-temps celui qui tient entre ses mains le cœur des Souverains, ne l'oblige enfin à se convertir, & ne lui fasse embrasser des vérités dont il est assez instruit. C'est ce que nous demandons tous les jours au Seigneur, & ce que nous prions tous les gens de bien de demander pour la plus grande gloire de Dieu, & le salut de toute la Chine. Je suis, &c.

LETTRE

Du Pere de Premare, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Pere le Gobien, de la même Compagnie.

A Ven-tcheou-fou, en la province de Kiamsi, le 1er de Novembre 1700.

MON RÉVÉREND PERE,

P. C.

A mon arrivée en ce pays j'eus l'honneur d'écrire au Révérend Pere de la Chaise. Comme je ne connoissois gueres encore la Chine, je ne fis presque qu'une relation de notre voyage, & des cour-

ses que les mauvais temps & l'erreur de nos pilotes nous avoient fait faire en diverses mers hors de notre route, pendant l'espace de près de huit mois. Je ne doute pas qu'il n'ait eu la bonté de communiquer ma lettre à nos Peres, & que vous n'y ayez trouvé des choses assez curieuses, non pas peut-être pour être cherchées, mais du moins pour être remarquées par des voyageurs, quand elles se trouvent dans leur chemin.

Mais maintenant que je commence à connoître ce pays-ci, & que Dieu m'a fait la grace d'apprendre en si peu de temps assez le Chinois pour entendre à peu près ce qu'on dit, & pour faire entendre ce que je veux dire, je suis en état de vous instruire sur bien des choses, sur lesquelles je ne l'aurois pas pû faire dans mes premieres lettres, & je crois devoir commencer aujourd'hui par vous parler de ce qui vous touche le plus aussi-bien que moi, je veux dire de l'état & des besoins pressans de la Religion dans ce vaste Empire. Je n'ajouterai donc rien à ce qu'on vous a écrit tant de fois depuis quelques années, que la Chine est le plus fertile climat & le plus riche pays du

monde. La magnificence de l'Empereur & de sa Cour, & les richesses des grands Mandarins surpassent ce qu'on en peut dire. On est certainement frappé d'abord de ne voir ici que soie, que porcelaines, que meubles & cabinets, qui n'étant pas plus riches, ont pourtant quelque chose de plus brillant que le commun de nos ouvrages d'Europe.

Mais je vous dirai seulement en passant une chose qui vous semblera d'abord un paradoxe, & qui n'est pourtant que la pure vérité. C'est que le plus riche & le plus florissant Empire du monde est avec cela dans un sens le plus pauvre & le plus misérable de tous. La terre quelque étendue & quelque fertile qu'elle soit, ne suffit pas pour nourrir ses habitans. Il faudroit quatre fois autant de pays qu'il y en a pour les mettre à leur aise. Dans la seule ville de *Canton* il y a sans exagérer plus d'un million d'ames, & dans une grosse bourgarde, qui n'en est éloignée que de trois ou quatre lieues, il y a encore, dit-on, plus de monde qu'à *Canton* même. Qui peut donc compter les habitans de cette province? Mais que sera-ce de tout l'Empire, lequel est

composé de quinze grandes Provinces presque toutes également peuplées? A combien de millions cela doit-il monter? Un tiers de ce peuple infini s'estimeroit heureux, s'il avoit autant de riz qu'il en faudroit pour se bien nourrir.

On sçait que l'extrême misere porte à de terribles excès. Quand on est à la Chine, & qu'on commence à voir les choses par soi-même, on n'est pas surpris que les meres tuent, ou exposent plusieurs de leurs enfans, que les parens vendent leurs filles pour peu de chose; que les gens soient intéressés, & qu'il y ait un grand nombre de voleurs. On s'étonne plutôt qu'il n'arrive quelque chose de plus funeste encore, & que dans les temps de disette, qui ne sont pas ici trop rares, des millions d'ames se voyent périr par la faim, sans avoir recours aux dernieres violences, dont on lit des exemples dans nos histoires d'Europe.

Au reste on ne peut pas reprocher aux pauvres de la Chine, comme à la plupart de ceux d'Europe, leur fainéantise, & qu'ils pourroient gagner leur vie, s'ils vouloient travailler. Le travail & la peine de ces malheureux est au-dessus de tout ce qu'on peut croire. Un Chinois passera les jours à remuer la terre

à force de bras ; ſouvent il ſera dans l'eau juſqu'aux genoux, & le ſoir il eſt heureux de manger une petite écuellée de riz, & de boire l'eau inſipide dans laquelle on l'a fait cuire. Voilà tout ſon ordinaire. Avec cela pluſieurs s'accoutument à ſouffrir, & ſi vous en ôtiez les deſirs, qui ſont ſi naturels aux miſérables, l'innocence de leurs mœurs répondroit aſſez à leur pauvreté, & à la grandeur de leur travail.

La premiere réflexion que fait faire aux Miſſionnaires la compaſſion même naturelle qu'on a de ces pauvres gens, c'eſt de dire : au moins ſi nous pouvions leur donner les conſolations ſolides que trouvent ceux qui ſouffrent en ſuivant les maximes de l'Evangile ; ſi nous pouvions leur apprendre à ſanctifier leurs ſouffrances en leur propoſant les exemples d'un Dieu ſouffrant pour leur amour & en leur découvrant les biens infinis, & le bonheur éternel qu'ils pourroient ſe procurer dans le Ciel par la vie pauvre, pénible & laborieuſe qu'ils menent ſur la terre ! Mais comment la voie d'un ſi petit nombre de Miſſionnaires peut-elle ſe faire entendre à cette multitude d'Infideles, qu'on ne compte que par millions, dans un pays ſur-tout où vous ſçavez les difficultés qu'il y a

à surmonter par rapport à la langue.

Ne vous lassez donc point d'ici à bien des années, de nous entendre dire & redire, que la moisson est grande, & que le nombre des ouvriers est bien petit. Faites le comprendre efficacement à ceux de nos Peres, qui ont quelque envie & quelque bonne volonté de venir ici, & qu'ils ne croyent pas trop ce que je me souviens qu'on nous disoit quelquefois, quand nous nous préparions à passer les mers; qu'on exagéroit peut-être le bien qu'il y avoit à faire dans les Missions, & qu'il s'en falloit beaucoup que les dispositions des peuples à recevoir le Christianisme fussent telles qu'on nous les publioit en Europe. On ne vient point encore à nous par troupes demander le saint baptême, comme nous espérons que cela pourra être avec le temps : mais cependant il n'y a point de Missionnaire, qui sçachant la langue & s'appliquant aux fonctions de son ministere, ne puisse avec ses Catéchistes baptiser par an quatre à cinq cens Idolâtres.

Mon Dieu, si un Prédicateur des plus zelés d'Europe étoit assuré de faire par ses Sermons & par ses Missions quatre ou cinq cens conversions chaque année, ne l'estimeroit-on pas un des plus

heureux Miniſtres de l'Evangile, & ne ſe croiroit-il pas peut-être néceſſaire ? On prend patience ici quand on n'en convertit pas davantage, & cela ne s'appelle que de médiocres commencemens, parce qu'on ne meſure pas ſes ſuccès à ceux qu'on auroit pu avoir en France, mais à ceux d'un ſaint Xavier dans les Indes, & à ceux de nos hommes apoſtoliques qui lui ſuccéderent au Japon, où les Infideles venoient ſans nombre ſe préſenter au ſaint baptême.

Je ne parle point des petits enfans (1) que la miſere des parens oblige, comme j'ai dit, d'expoſer à la ville & à la campagne, en danger d'être mangés des bêtes, & certainement condamnés, ſi vous ne les ſecourez, à mourir dans la diſgrace éternelle de Dieu. Un homme qui n'auroit rien à faire qu'à les aller chercher, pour leur donner le baptême en cette extrémité déplorable, ne perdroit point ſa peine : il y auroit peu de jours qu'il n'en trouvât quelqu'un, & leur ſalut ſeroit d'autant plus certain, que pluſieurs regardent ici la perte de ces inno-

(1) Il n'y a point de loi à la Chine qui permette l'expoſition des enfans ; elle n'eſt que tolérée, comme nous l'expliquerons dans la ſuite de cet Ouvrage.

cens comme une décharge nécessaire à la République, & que personne ne se met en peine de les ramasser, de les tirer du sein de la mort; dès le jour de leur baptême presque tous seroient en Paradis.

Vous voyez donc bien, mon révérend Pere, quel est le plus pressant de nos besoins; il nous faut des compagnons de nos travaux: les Missionnaires viendroient ici par centaines, qu'avec la liberté que nous avons de prêcher l'Evangile par-tout ce vaste Empire, il y auroit de quoi les occuper; c'est à cela comme au plus pressé qu'il faut faire la premiere application des aumônes que vous recevrez: n'effrayez pourtant pas les gens en leur faisant trop connoître ce qui seroit nécessaire pour fournir à la subsistance d'un si grand nombre d'ouvriers: ne proposez que ce que chacun peut faire sans trop s'incommoder; j'ai pensé souvent que la portion congrue que l'on donne en France à un Curé ou à un Vicaire de campagne, qui n'a pas quelquefois cent paroissiens, est tout ce qu'il faut pour entretenir ici aisément un Missionnaire, qui ne gouvernera pas seulement une église déja formée, & où il y a quelquefois vingt & trente mille Chrétiens, mais qui fera encore chaque

année assez de Chrétiens pour former une paroisse de cinq ou six cens Néophytes. Quatre ou cinq personnes unies ensemble peuvent faire une pension pareille sans beaucoup s'incommoder, & le Missionnaire, en ménageant ce petit fonds, ne laisseroit pas d'avoir, outre sa subsistance, de quoi faire encore par intervalles de petites charités.

Je ne puis vous expliquer combien ces charités faites par les Missionnaires, quelque petites qu'elles paroissent, sont utiles & honorables à la religion ; elles confirment de plus en plus les infideles dans la pensée qu'ils ont que nous ne sommes pas venus chercher leurs trésors, mais leurs ames & leurs personnes, & l'on sçait que c'est ici une des considérations qui les prévient davantage en faveur de notre religion : elles donnent idée aux Chinois de la charité des Chrétiens d'Europe, à qui nous faisons tout l'honneur de ces aumônes, déclarant souvent que sans la libéralité de quelques ames généreuses, nous n'aurions de nous-mêmes ni de quoi nous entretenir, ni de quoi leur faire part de ce que nous avons. Le zèle des personnes qui pensent de si loin à des étrangers qu'ils n'ont jamais vus, & dont ils n'auront jamais

besoin, les touche & les attendrit autant que tout le reste.

De plus ceux qui souffrent & qui sont dans le besoin, sont attirés par-là à écouter les instructions qu'on leur fait; ils prennent confiance en des gens qui les aiment, & à proportion que nous leur faisons du bien, ils jugent que nous les aimons, & que nous ne voudrions pas les tromper. Enfin elles déterminent ceux des Chrétiens Chinois, qui sont les plus accommodés, à faire à leurs freres en Jesus-Christ des aumônes bien plus considérables que les nôtres. Les *Bonzes* prêchent assez la charité, mais c'est pour eux-mêmes qu'ils la prêchent, & non point pour les pauvres; nous ne prenons rien pour nos ministeres, & de plus nous tâchons de pratiquer ce que nous enseignons; mais si la charité devenoit plus libérale, & que vous trouvassiez, comme il peut arriver, de ces grandes ames qui ne refusent rien aux propositions qu'on leur fait d'un bien solide & assuré, nous aurions ici de quoi les satisfaire.

Entre plusieurs sortes d'établissemens qui seroient nécessaires, & qui aideroient beaucoup au progrès du christianisme par l'honneur qu'ils feroient à la religion, il y en a un que plusieurs Mis-

ſionnaires, auſſi bien que moi, avons ſinguliérement à cœur ; ce ſeroit qu'on pût faire d'abord dans cinq ou ſix villes capitales des plus grandes provinces de l'Empire, des eſpeces d'hôpitaux pour élever ces enfans expoſés qu'on auroit empêché de mourir, & d'être ſéparés de Dieu pour toujours. Ce ſeroit proprement ici une œuvre digne de la piété des dames, à qui par conſéquent vous devriez en expliquer le projet, car ces hôpitaux ſeroient principalement compoſés de filles, ce ſont celles que les parens expoſent plus volontiers, quand ils craignent de ſe voir ſurchargés d'enfans ; ils en ont encore moins de pitié que des garçons, parce qu'ils croyent qu'ils auront plus de peine à s'en défaire & à les mettre en état de gagner leur vie.

On les éleveroit donc juſqu'à un certain âge dans les principes de la religion, & on leur apprendroit les arts du pays, propres de leur condition & de leur ſexe. A quatorze ou quinze ans on les placeroit comme on fait en France chez des dames chrétiennes, qui les préféreroient à des domeſtiques idolâtres, ou on les feroit entrer en des eſpeces de Monaſteres où elles paſſeroient leurs jours à prier & à travailler. Sur le mo-

dele de ces premieres Communautés, on ne doute point qu'il ne s'en formât bientôt d'autres composées de personnes plus qualifiées, comme dans les maisons religieuses d'Europe. Les Chinoises ont beaucoup d'attrait pour la vie solitaire: outre la disposition qu'on trouve en elles pour pratiquer la piété, elles sont élevées dans la maison de leurs parens hors du commerce du monde, ainsi on peut croire que la vie du cloître ne leur coûteroit presque rien. On ne leur parle gueres de ce grand nombre de vierges qui choisissent Jesus-Christ pour époux dans les divers ordres religieux de l'église, qu'on ne sente qu'elles auroient du penchant à faire à Dieu un sacrifice si beau & si généreux.

Il se forme dans Paris tant de nouveaux établissemens de piété, du moins si les choses n'ont bien changé depuis que j'en suis sorti. Une dame de qualité ne pourroit-elle pas entreprendre quelque chose de semblable pour *Peking*, par exemple, la capitale de la Chine? on ne seroit point exposé si loin d'Europe à la tentation de la vaine gloire, ni aux frivoles applaudissemens qu'attire quelquefois de la part des mondains la qualité de fondatrice. Mais se pourroit-il faire, ô

mon Dieu, que ce fût-là ce qu'on cherchât quelquefois dans les bonnes œuvres qui éclatent au-dehors ; & si l'on avoit la foiblesse d'être sensible à de pareils retours, par cet endroit même ne seroit-ce pas déja une raison d'envoyer ses charités à l'autre extrémité du monde, où Dieu seul qui les connoîtroit leur donneroit une récompense pleine & entiere ? il ne faut pas qu'on renonce à la bonne œuvre que je propose, sur ce qu'une seule personne ne pourroit pas sagement espérer de la faire réussir. Ce qui s'emploie à nourrir & à vêtir un pauvre à Paris, en feroit subsister ici quatre ou cinq ; & puis ce n'est pas toujours, en France même, une seule personne qui fait subsister une maison ; on se joint plusieurs pour fournir à la dépense.

Il suffit qu'il y en ait une à la tête des autres, qui veuille les solliciter sur la connoissance qu'elle a du besoin de ceux qu'on a resolu de soulager. Il n'est pas même nécessaire qu'on fasse de si grandes aumônes à la fois. On peut en faire moins, & recommencer plus souvent. La maniere dont on a reçu à la Chine les François qui étoient avec nous sur l'Amphitrite, nous fait espérer qu'il s'établira un commerce durable & aisé

entre les deux Nations, & qu'ainsi nous pourrons recevoir désormais de vos nouvelles, & des charités d'Europe plus d'une fois l'année. Le voyage n'est tout au plus que de six mois, pourvu que l'on parte de France à la fin de décembre, ou au commencement de janvier. Nous avons trouvé à *Canton* un petit navire Anglois, qui est venu d'Europe en cinq mois. Les vaisseaux qui ne partiroient qu'au commencement de mars, ne laisseroient pas d'arriver la même année : mais leur voyage sera moins sûr & plus long. Nous ne partîmes que le 7 de mars de la Rochelle ; nous avons relâché en plusieurs endroits avec perte de beaucoup de temps, parce que nous avions manqué le détroit de la *Sonde*. Avec tout cela, & malgré un détour de près de cinq cens lieues dans des mers inconnues, où nous n'allions, pour ainsi dire, qu'à tâtons, nous avons vu la terre de la Chine au bout du septieme mois. On ne viendroit pas si vîte par terre, quand on ne prendroit aucun détour, & qu'on feroit réglement quatorze à quinze lieues tous les jours.

Je me promets, mon cher Pere, que tant de Dames de vertu, qui sont curieuses de sçavoir ce qui se passe au

bout du monde, ne feront peut-être pas indifférentes fur ce que je vous écris aujourd'hui ; & qu'elles me fçauront gré d'avoir fait connoître le befoin où font pour le temps & pour l'éternité tant de petites créatures auxquelles on doit prendre un intérêt particulier : parce qu'elles ne peuvent attendre qu'une mort éternelle, après une vie très-courte & très-miférable.

Je finis en vous priant de nouveau de ne vous point fatiguer de nous entendre fi fouvent demander. Je ne me fuffe jamais cru capable d'en venir là ; mais on change bien de penfées, quand on voit des befoins d'une certaine efpece. Le zele peut s'endormir au milieu de la France, dans un lieu où l'on fuppofe que d'autres feront le bien que nous n'aurons pas fait. Depuis que je me fens ici réfolu à confacrer au falut des ames, mon repos, ma fanté, ma vie, je fuis perfuadé que les plus imparfaits & les plus lâches auroient encore plus d'ardeur & plus de zele que moi ; & que je fatisferois mal à mon devoir, fi, diffimulant les befoins de nos pauvres Eglifes, j'étois caufe peut-être qu'elles fuffent moins fecourues. Il y a lieu de croire que nous ne vous ferons pas tou-

jours à charge. Quand le nombre des Chrétiens riches & puissans se sera accru, c'est à la Chine & non point en Europe, que nous ferons connoître les nécessités de cette Chrétienté ; mais l'heure n'est pas encore venue. Long-temps après Jesus-Christ, les premiers Fideles assisterent les Païens qui étoient dans le besoin ; & la vue de leur grande charité fut ce qui détermina plusieurs de leurs ennemis même à se faire instruire & à se convertir. C'est du même moyen que nous voudrions nous servir, dans l'espérance que Dieu y donnera les mêmes bénédictions. Je suis, avec bien du respect, &c.



LETTRE

Du Pere Pelisson, Missionnaire de la Compagnie de Jesus, au Révérend Pere de la Chaise, de la même Compagnie, Confesseur du Roi.

A Canton, (1) le 9 de Décembre 1700.

MON TRÈS-RÉVÉREND PERE,

P. C.

Le zele que vous avez toujours eu pour la gloire de Dieu, & pour le salut des ames, vous a fait prendre tant de part à l'établissement de nos Missions de la Chine, que nous n'oublierons jamais les soins que vous vous êtes donné, ni les biens que vous nous avez faits. C'est ce qui nous engage aussi à ne perdre aucune occasion de vous donner des marques de notre respect & de notre reconnoissance, en vous instruisant des

(1) C'est un port de mer, & la ville capitale d'une des provinces méridionales de la Chine.

choses

choses qui regardent la Religion, soit en ce pays, soit dans les Royaumes voisins : car nous sçavons que ce sont les seules auxquelles vous vous intéressez. Comme je suis persuadé que vous aurez appris ce qui s'est passé les années précédentes, par le Pere de Fontanay, qui partit d'ici l'année derniere (1699), sur l'Amphitrite, pour retourner en France, où l'Empereur l'envoyoit, je me bornerai, dans cette lettre, à ce qui est arrivé cette année.

L'Empereur ne se contentant pas d'avoir donné aux Jésuites François une maison dans l'enceinte de son palais, leur accorda quelque temps après un grand emplacement qui joignoit la maison, pour y bâtir une Eglise, & leur promit de contribuer à cet édifice. Le 26 janvier de cette année (1700), le Pere Gerbillon étant allé au palais, pria le premier Eunuque de la Chambre de dire à l'Empereur qu'on se préparoit à bâtir cette Eglise dans le lieu qu'il avoit eu la bonté de marquer ; & que les Peres le supplioient très-humblement de se souvenir de la grace dont il les avoit flattés de contribuer à l'ouvrage ; & que ce leur seroit un honneur dont ils seroient éternellement reconnoissans.

L'empereur fit demander au Pere Gerbillon pourquoi il n'avoit pas invité les autres Peres à venir avec lui, lui demander cette grace : *car bâtir une Eglise à Dieu*, dit ce Prince ; *c'est une chose qui regarde tous les Missionnaires, & à laquelle ils doivent tous s'intéresser.* Le Pere Gerbillon répondit que ne sçachant pas si la demande qu'il prenoit la liberté de faire, seroit agréable à l'Empereur, il n'avoit osé venir au Palais d'une maniere si éclatante : mais qu'après avoir obtenu cette grace, il n'auroit pas manqué d'inviter tous les Peres à se joindre à lui pour remercier Sa Majesté ; & que puisqu'elle le trouvoit bon, il alloit ce jour-là même les inviter à venir demander une faveur qui devoit faire tant d'honneur à la Religion Chrétienne.

Les Peres de nos trois maisons de Pekin (1), qui sont les seuls Missionnaires de cette grande ville, se rendirent le lendemain au palais. L'Empereur envoya le premier Eunuque avec deux Mandarins pour recevoir leur requête. Ce Prince répondit que bâtir une église, étant une chose sainte, il vouloit y contribuer pour faire honneur à leur reli-

(1) C'est la ville capitale de la Chine.

gion & à leurs personnes, & qu'il donneroit ordre qu'on fournît les matériaux nécessaires. Les Peres le remercierent avec les cérémonies accoutumées, & se retirerent.

Le lendemain 28 de janvier ils eurent ordre de retourner au palais. L'Empereur leur fit donner à chacun deux pieces de soie & un pain d'argent de 50 *taels*; le *tael* de Pekin vaut à peu près 5 liv. monnoie de France.

Le Pere Grimaldi, comme le plus ancien Missionnaire, & Supérieur du College, dit que n'ayant point de termes assez forts pour marquer la reconnoissance que lui & ses compagnons avoient des bienfaits dont Sa Majesté les combloit, & Dieu seul pouvant les reconnoître pour eux, ils alloient consacrer l'argent qu'ils venoient de recevoir, à commencer à bâtir l'église du vrai Dieu, afin de l'intéresser par là en quelque maniere à conserver & à bénir la personne d'un Prince qui leur étoit si cher.

L'Empereur parut fort content de ce remerciment. Le Pere Grimaldi pria qu'on lui donnât par écrit la permission que le Prince nous accordoit de bâtir une église dans l'enceinte de son palais, & qu'on marquât qu'il avoit eu la bonté

d'y contribuer. On répondit à ſa requête, & on lui accorda ce qu'il demandoit. L'Empereur ne s'eſt pas contenté de toutes ces graces, il a voulu qu'un Mandarin de ſa maiſon préſidât au bâtiment, pour marquer à toute ſa Cour que cette égliſe eſt un ouvrage auquel Sa Majeſté s'intéreſſe d'une maniere particuliere. Je crois qu'il ſera bientôt achevé, & qu'on y dira la Meſſe l'été prochain.

C'eſt une grande joie pour les Chrétiens, de voir que l'Empereur ſe déclare ſi hautement le protecteur de notre religion. Le nombre en augmente tous les jours, & il n'y a preſque pas de dimanches ni de fêtes qu'on n'en baptiſe quelqu'un dans les trois égliſes que nous avons à Pekin. Parmi ceux qui ſont morts cette année nous avons perdu un très-fervent Chrétien, qui ſe nommoit *Sy-laoyé.* Il y a dix ans qu'il quitta ſon Mandarinat pour ſe faire baptiſer. Il a été le premier des Mandarins qui ont ſoin de marquer les bons & les mauvais jours pour les mariages, pour les voyages & pour les bâtimens, qui ſe ſoit converti. Il avoit fait depuis ſon baptême ſept ou huit livres différens pour la religion, & en particulier contre la

ſuperſtition des jours heureux ou malheureux. Il avoit ſouffert perſécution du côté de ſes parens, pour avoir embraſſé le chriſtianiſme, & il étoit même tombé par là dans la pauvreté; mais Dieu qui l'avoit toujours ſoutenu dans ſes diſgraces, lui donnoit tant de conſolation, qu'il s'eſtimoit heureux de ſouffrir pour l'amour de Jeſus-Chriſt. Comme il a vécu ſaintement, il y a ſujet de croire qu'il eſt au ciel, où il priera ſans doute pour ſes compatriotes.

Cette égliſe a encore perdu un jeune homme de dix-huit à dix-neuf ans, qui donnoit de grandes eſpérances. Il eſt mort peu de temps après ſon baptême; mais le Pere qui lui a adminiſtré les derniers ſacremens, avoue n'avoir jamais vu dans un mourant plus de foi, plus d'eſpérance & de contrition que dans ce jeune homme. Lorſqu'il ſe ſentit près de ſa fin, il fit mettre à genoux ceux qui étoient dans ſa chambre, puis levant les yeux & les mains au ciel, & faiſant une grande inclination de tête, il leur dit qu'ils adoraſſent avec lui le Dieu du ciel; il exhorta ſa mere à ſe convertir, & la conjura de ne rien faire à l'égard de ſa ſépulture, qui fût contraire à la loi chrétienne; après quoi il mourut

doucement, regardé de tous comme un véritable prédeſtiné.

Il y a eu cette année une cruelle perſécution dans la Cochinchine (1). Voici en abrégé ce qu'en écrit le Pere Jean-Antoine Arnedo, Jeſuite Eſpagnol; ſa lettre eſt datée de *Sinoa*, capitale de la Cochinchine, du 31 de juillet 1700.

Le 14 de mai 1698, la tempête commença à s'élever dans cette Cour contre nos égliſes. Le Roi encore jeune, & extrêmement ſuperſtitieux, eſt entiérement dévoué aux *Bonzes* (1) Chinois, qu'il a appellés dans ſon royaume. Des deux oncles qu'il a auprès de lui, & qu'il écoute fort, le plus puiſſant ſur ſon eſprit étoit l'ennemi déclaré du chriſtianiſme. On abbatit alors pluſieurs égliſes, & la perſécution ſeroit peut-être allée plus loin, s'il ne fût ſurvenu une calamité publique, cauſée par des orages furieux qui firent mille ravages, qu'on s'appliqua à réparer. D'ailleurs, je prédis en ce temps-là une éclipſe d'une maniere dont on parut ſatisfait; ce qui porta

(1) Ce Royaume eſt ſitué entre le Tongking & le Royaume de Siam.

(2) Ce ſont les Prêtres des Idoles.

la Cour à me laisser mon église, & à traiter doucement les Missionnaires.

L'année royale qui revient de douze en douze ans, suivit bientôt après. Comme on donne au Peuple durant cette année une grande liberté, les Chrétiens en jouirent comme les autres; en sorte que nous faisions tous les exercices de la religion aussi publiquement qu'avant la persécution. Au commencement de cette année 1700, quelques voleurs, ou plutôt quelques ennemis des Chrétiens, pour leur attirer des affaires, abbatirent & mirent en pieces les idoles de la campagne. Le Roi s'en prit aux Chrétiens, ne doutant point qu'ils ne fussent les auteurs de cette action. Il apprit en même-temps qu'il y avoit eu un grand concours de monde dans nos églises le jour des Cendres, qui étoit cette année le 24 de février. Il donna ordre qu'à notre premiere assemblée on fît main basse sur tous les Chrétiens qu'on trouveroit. J'en fus averti le 6 de mars, & j'empêchai que les Chrétiens ne s'assemblassent.

Nous étions alors cinq Missionnaires d'Europe dans cette ville; sçavoir, MM. Pierre Langlois, & Jean Cappon, Ecclésiastiques François; les Peres Pierre Bel-

monté, & Joseph Candonné, Jésuites Italiens, & moi. Le 12 de mars on vint à main armée dans nos églises, on arrêta nos domestiques, on pilla ce qu'on trouva dans nos maisons, & l'on garda comme prisonniers les Missionnaires chacun dans son église. M. Cappon étoit alors à la campagne. Le 15 du même mois, les quatre Missionnaires qui se trouverent en cette ville furent menés dans les prisons publiques. On mit la cangue (1) au col à M. Langlois, & aux Peres Candoné & Belmonté: je n'étois pas assez agréable à Dieu, pour mériter d'être traité pour son amour de la même maniere que les autres : on m'arrêta, mais dès le lendemain on me mit en liberté, à cause de ma qualité de Mathématicien.

Le 17 on publia l'édit du Roi, qui ordonnoit qu'on abbatît dans tout le Royaume toutes les églises des Chrétiens; qu'on brûlât les livres de notre religion; qu'on arrêtât tous les Missionnaires; que tous ceux qui avoient embrassé le Christianisme reprissent la reli-

(1) C'est un instrument composé de deux ais fort pesans, échancrés vers le milieu de leur union pour serrer le col.

gion du pays, & que pour marque d'obéissance, Chrétiens & idolâtres, hommes & femmes, jeunes & vieux, tous généralement foulassent aux pieds la sainte image du Sauveur, qui est toujours la principale que nous exposons dans nos églises, & sur le milieu de l'autel à la vue de tout le monde. Cet ordre s'exécuta d'abord dans le palais, dans les maisons des Mandarins, dans les rues & dans les places publiques de cette ville. Nous eûmes l'affliction de voir la sainte Image foulée aux pieds par plusieurs lâches Chrétiens; d'autres se cacherent pour n'y être pas obligés, d'autres furent assez généreux pour refuser de le faire, & mériterent la couronne du martyre. On assure que notre ami l'oncle du Roi ne foula point la sainte image, & qu'il n'obligea aucun de ses gens à la fouler; mais l'autre oncle du même Roi, grand ennemi des Chrétiens, pour s'assurer de l'obéissance de tous les Mandarins, & des principaux Seigneurs Catholiques, persuada au Roi de s'en faire donner la liste, & de leur faire fouler en public la sainte Image, ce qui a donné occasion à bien des cruautés, pour obliger les Martyrs de

dire le nom des Chrétiens, & sur-tout des plus considérables.

Le même jour 17 on brûla presque tous les livres saints; on me rendit tous ceux qui étoient à mon usage, & plusieurs autres qu'on croyoit à moi, sous prétexte que ces livres pouvoient servir aux mathématiques. Je sauvai par ce moyen un Missel & le livre de la Vie de Jesus-Christ, en estampes, qui nous est d'un grand secours pour faire entendre aux gens grossiers les Mysteres de la Vie du Sauveur. On amena prisonnier de la campagne M. Cappon, à qui on pressa furieusement les doigts pour l'obliger à dire le nom des Mandarins Chrétiens. Il souffrit courageusement ce supplice sans en vouloir découvrir aucun, ce qui le fit estimer des Payens même. M. Maure de Sainte-Marie, Prêtre Cochinchinois, élevé au Séminaire de Siam, célebre dans tout le pays pour la Médecine, se crut obligé de se cacher dès la premiere nouvelle de la persécution. J'avois averti MM. Nicolas Fonseca, Portugais, & Pierre Semenot, François, qui se cacherent aussi; mais ils furent tous trois découverts, arrêtés & menés ici. Un bon vieillard nommé M. Jean, frere du célebre M. Emmanuel, qui avoit bâti à

ſes frais une petite Egliſe dans les montagnes, & qui y faiſoit l'emploi de Catéchiſte, fut aſſommé de coups pour n'avoir pas voulu donner les livres ſaints, ni fouler aux pieds la ſainte Image.

Le Roi avoit ordonné de laiſſer au pillage des ſoldats, tout ce qui appartenoit aux Chrétiens, à la réſerve des choſes que nous regardons comme ſacrées, qu'il voulut qu'on lui apportât. On lui porta entr'autres choſes pluſieurs reliques, dont quelques-unes étoient des os entiers. Les ayant priſes entre ſes mains, & les montrant aux gens de ſa Cour : *voilà*, dit-il, *juſqu'où les Chrétiens portent leur impiété, de tirer des tombeaux des oſſemens des morts, ce qui nous doit faire horreur. Ils font plus,* ajouta-t-il, *car après les avoir réduits en poudre, ils en mettent dans des breuvages, où ils en font des pâtes qu'ils donnent au peuple, & les enſorcelent par-là ſi fort, qu'ils courent aveuglément à eux, & embraſſent leur doctrine.* Le Roi voyant que ce diſcours animoit de fureur toute ſa Cour contre nous, ordonna qu'on exposât ces oſſemens dans la place publique, & qu'on fît entendre au peuple l'uſage que nous en faiſions. Cela nous fait juger ici à tout

ce que nous sommes de Missionnaires ; que ce n'est pas encore le temps de faire en ce pays des présens de ces sortes de choses, ni d'exposer ces reliques à la vénération du peuple, de peur que ce ne soit, comme dit l'Evangile, jetter des pierres précieuses aux pieds des pourceaux.

Cependant on tourmentoit furieusement les Chrétiens prisonniers, sur-tout ceux du pays. Un d'entr'eux, à qui pour son habileté à instruire on avoit donné le titre de Catéchiste général du Royaume, dit dès la premiere question, qu'il n'avoit rien de plus à cœur que d'obéir au Roi, & devint sur l'heure apostat. On se soumit dans toutes les provinces du Royaume à l'édit du Roi. Un Mandarin considérable vers le pays du Nord refusa généreusement de fouler aux pieds la sainte Image. On le conduisit prisonnier à la Cour. Etant présenté au Roi : *il faut tout à l'heure*, lui dit le Prince, *fouler aux pieds cette image, ou perdre la vie ; lequel voulez-vous ? Perdre la vie mille fois, Sire, s'il est besoin*, lui répondit le Mandarin ; *tout prêt à obéir à votre Majesté dans tout le reste, je ne puis le faire en ce qui regarde ma Religion. Lorsque j'étois encore jeune*, ajouta-t-il, *mon pere me mena*

un jour avec lui à l'Eglise, & me montrant la sainte Image : sçache mon fils, me dit-il, que le Créateur du Ciel & de la Terre, usant d'une infinie miséricorde à l'égard de l'homme perdu par son péché, nous a envoyé en Terre son Fils unique, appellé Jésus-Christ, *dont voilà l'image, afin que souffrant la mort sur une croix pour l'amour de nous, il nous délivrât de la mort éternelle, dont nous étions tous menacés. Je te laisse sa sainte Loi pour mon testament ; c'est un hérirage plus précieux que toutes les richesses du monde, si tu la gardes fidellement toute ta vie, je te regarderai, je t'aimerai toujouts comme mon fils & comme mon légitime héritier ; mais si tu étois assez malheureux pour l'abandonner jamais, je te traiterois comme un fils rebelle & dénaturé.*

Les Mandarins qui étoient présens voulant faire leur cour au Prince, parurent si indignés de cette réponse, qu'ils prierent le Roi de leur permettre de le mettre en pieces. Le Roi, plus modéré, ordonna qu'il fût renvoyé en son pays pour y être décapité. Dès qu'il y fut arrivé, plusieurs de ses parens encore Gentils, vinrent se jetter à ses pieds dans la prison, le conjurant d'obéir au Roi, ou du moins d'en faire

ſemblant, en approchant tant ſoit peu le pied de la ſainte Image, ce qui ſuffiroit au Général des troupes, qui étoit ſon ami particulier, pour trouver moyen de le ſauver; que s'il ne ſe ſoucioit pas de ſa propre perte, qu'il fût du moins ſenſible à celle d'une famille déſolée, qui lui étoit chere, puiſqu'ils alloient tous être enveloppés dans ſa ruine. Choſe étrange! celui qui avoit montré tant de courage devant le Roi, n'eut pas la force de réſiſter aux prieres & aux larmes de ſes parens. Il fit ſemblant de fouler l'Image, proteſtant néanmoins qu'il le faiſoit plutôt pour ſe délivrer de leur importunité, que pour renoncer à la Religion chrétienne, qu'il connoiſſoit être l'unique véritable, & abſolument néceſſaire pour le ſalut. Le Général étant content, écrivit au Roi que Paul *Kien*, c'étoit le nom du Mandarin, avoit enfin exécuté ſes ordres. Mais le Roi irrité qu'un autre eût mieux ſçu ſe faire obéir que lui, commanda qu'on ne laiſſât pas de trancher la tête au coupable. Paul reçut cette ſeconde ſentence avec une intrépidité merveilleuſe. Il reconnut la main de Dieu qui le puniſſoit viſiblement de ſa lâcheté. Il la pleura à chaudes larmes juſqu'au dernier moment, &

invoquant sans cesse le nom de Jésus-Christ, il mourut, comme nous avons sujet de le croire, dans les sentimens d'une véritable pénitence.

Le 23 d'avril on présenta au Roi quatre Missionnaires, Messieurs Langlois & Cappon Ecclésiastiques, & les Peres Candoné & Belmonté Jésuites. Il ordonna qu'on leur mît au col une cangue plus pesante, de gros fers aux pieds, & qu'on les menât dans une prison plus rude, où il paroît vouloir les laisser tous mourir de miseres. Trois dames furent conduites en même temps en la présence du Roi, Elisabeth *Mau*, veuve d'un grand Mandarin, Marie *Son*, âgée de 60 ans, d'une innocence & d'une candeur admirable, & Paule *Don*, qui a eu son mari martyr. Le Roi les condamna à la bastonnade, à être rasées, & à avoir les bouts des oreilles & des doitgs coupés. Pour les hommes Cochinchinois qui ne voulurent pas obéir, le Roi les condamna tous à la mort, & la plûpart à mourir de faim.

On donna commission d'exécuter la sentence à l'égard des trois dames chrétiennes à un Capitaine, parent d'Elisabeth. Cet Officier conjura sa parente d'obéir au Roi; mais voyant qu'elle étoit

inébranlable, il lui dit qu'il craignoit fort qu'après le ſupplice on ne l'obligeât à paſſer le reſte de ſa vie dans quelque emploi bas & humiliant. *Mon cher parent*, lui répondit cette vertueuſe dame, *je ſuis femme & déja ſur l'âge, & par conſéquent fort craintive ; auſſi ne puis-je aſſez vous exprimer la crainte & l'horreur que j'ai de voir ſous mes pieds la ſacrée image de mon Sauveur & de mon Dieu. J'en tremble de tout mon corps ſeulement en vous parlant ; ainſi s'il n'y a point d'autre voie pour me garantir du ſupplice que de fouler aux pieds la ſainte Image, j'aime beaucoup mieux mourir.*

L'Officier, qui connoiſſoit ſa fermeté & ſa grande vertu, trouva un autre moyen de la ſauver : il recommanda aux ſoldats d'épargner ſa parente. Ceux-ci, après avoir traité les autres dames avec la derniere rigueur, approcherent ſeulement leurs couteaux, encore tout enſanglantés, des oreilles & des doigts d'Eliſabeth, & firent ſemblant de les lui couper. On jetta enſuite ces trois dames dans une barque : comme j'y entendis de grands cris, je m'en approchai avec quelques remedes que je tenois prêts. Je crus que ces cris étoient cauſés par la douleur du tourment qu'elles avoient

ſouffert ; mais je fus fort ſurpris de voir qu'il n'y avoit que la ſeule Eliſabeth qui ſe plaignît & qui fût inconſolable, de n'avoir pas ſouffert pour la foi de Jéſus-Chriſt, pendant que ſes compagnes avoient été traitées avec une extrême cruauté.

Cependant on conduiſit dans une Iſle, éloignée de cette ville d'environ un quart de lieue, quatre Chrétiens condamnés à y mourir de faim. Le premier s'appelloit Paul *So*, habile Lettré, & ſçavant dans la Médecine, dont il ſe ſervoit utilement pour porter ſes compatriotes à embraſſer notre ſainte Loi. Il s'étoit allé offrir, de ſon plein gré, aux Mandarins de ſon pays, & les avoit forcés, pour ainſi dire, de le retenir priſonnier. On le condamna d'abord à avoir chaque jour trois coups de bâton ſous la plante des pieds, juſqu'à ce qu'on l'eût obligé de ſe ſoumettre à l'édit du Roi ; mais, comme on vit qu'il perſiſtoit dans ſa ſainte réſolution, on l'amena ici des Provinces du nord, où il avoit été arrêté. Un de ſes parens nommé Nicolas, a été mis à mort dans ſon pays pour la même cauſe. Le ſecond priſonnier qui fut conduit dans l'Iſle, étoit Vincent

Don, mari de Paule. Le troisieme, Thadée *Oüen*, domestique de M. Langlois, qui avoit beaucoup de piété. Il étoit dans la barque quand M. Emmanuel & cinq autres personnes firent naufrage; il fut le seul qui se sauva, Dieu le réservant pour le martyre. Le quatrieme étoit mon Catéchiste, nommé Antoine *Ky*. Dès l'âge de quatorze ans, il avoit suivi un de nos Peres à *Macao*, où il demeura deux ans dans notre Collége. Il étoit revenu depuis à la Cochinchine, où il avoit mené durant quelque temps une vie peu Chrétienne; mais enfin, il se donna entiérement à Dieu après la mort de sa femme, & se consacra au service des Missionnaires. Il a demeuré les huit dernieres années de sa vie dans notre Maison, & quoiqu'il eût près de soixante ans, plus robuste que ses autres compagnons, il est mort le dernier, après avoir souffert la faim pendant dix-huit jours, sans qu'on lui ait jamais rien donné, non pas même une seule feuille de betel pour mâcher. La prison de ces martyrs n'étoit qu'une cabane fermée de gros pieux, couvette de branches d'arbres, large de six pieds & longue de huit. Après leur mort on a mis leurs corps en pieces, &

on les a jettés dans la riviere par ordre du Roi, afin qu'on ne ramaſsât pas leurs Reliques.

Le vingtieme de mai arriverent les *Sommes* (1) Chinoiſes, qui apportoient à Meſſieurs les Eccléſiaſtiques, & à nous, nos petites penſions, qu'on nous envoyoit de *Canton* (2). Les Mandarins firent tous leurs efforts pour ſçavoir ſi l'on n'apportoit rien aux Miſſionnaires; le Capitaine Chinois eut aſſez d'habileté pour ſe dérober à leur vigilance. Il me mit entre les mains tout ce qu'on lui avoit confié, ce qui n'a pas peu ſervi à donner quelque ſoulagement à tous les Confeſſeurs de Jeſus-Chriſt qui étoient dans les priſons. Michel *Oüen*, ſoldat, eut la tête tranchée pour la foi, dans ſa maiſon, le vingt-cinquieme de mai. Un jeune Ecolier, après avoir enduré douze jours la faim, étant comme égaré & hors de lui-même, renia la foi pour avoir à manger. On lui demanda s'il ſouffroit beaucoup de la faim, il répondit qu'il ſentoit dans les entrailles un feu

(1) C'eſt ainſi qu'on appelle les vaiſſeaux de la Chine.

(2) C'eſt la ville capitale d'une des provinces de la Chine du même nom.

ſi dévorant & ſi inſupportable, qu'il n'avoit pu l'endurer plus long-temps, quoiqu'il ſoit bien perſuadé qu'il n'y a point de vraie Religion que la Chrétienne.

Je ne ſçaurois dire ce que le Pere Candoné, âgé de ſoixante-trois ans, & fort incommodé, ſouffre ſous la *Cangue* & aux fers. Il réſiſte pourtant courageuſement auſſi-bien que M. Cappon; mais les incommodités de la priſon ayant cauſé un flux de ſang au P. Belmonté, il eſt mort le vingt-ſeptieme de mai, après s'être confeſſé & avoir reçu l'Extrême-onction. Il étoit de Rimini en Italie, & il y a huit ans qu'il paſſa en cette Miſſion avec M. Cicery, Evêque de *Nankin* (1), qui revenoit d'Europe. Sa douceur admirable & ſa grande charité le rendoient aimable à tout le monde, & particuliérement aux pauvres, dont il étoit le protecteur & le pere. Quoiqu'il fut d'une foible conſtitution, il paroiſſoit infatigable. Comme les travaux où ſon zèle l'engageoit, l'avoient extrêmement affoibli, ſes Supérieurs lui avoient mandé de revenir à *Macao*, pour y rétablir ſa ſanté: mais Dieu en

(1) C'eſt la ſeconde ville de la Chine.

a diſpoſé autrement, & l'a appellé, comme nous avons ſujet de le croire, à la gloire des bienheureux ; car non-ſeulement il eſt mort en véritable Chrétien & en parfait Religieux, dépouillé entiérement de tout, mais preſque de la même maniere que Saint Jean, Pape & Martyr, dont l'Egliſe célebre la fête le vingt-ſeptieme de mai, lequel ayant été mis en priſon à Ravenne, par l'ordre du Roi Théodoric, y mourut de miſere & de faim, pour la défenſe de la Religion Catholique. Le Roi m'a permis de faire enſevelir le Pere Belmonté ; je l'ai fait de nuit dans un lieu où étoit, il y a peu de jours, une très-belle Egliſe.

La perſécution a été très-cruelle dans les Provinces ; il y a eu pluſieurs Martyrs ; nous ne ſçavons pas encore les circonſtances de leurs combats. Le dix-neuvieme de juin mourut de mort ſubite l'oncle du Roi, le grand ennemi de notre ſainte Religion. Il venoit de dîner, & voulant ſe jetter ſur ſon lit, comme pour ſe repoſer, *ha ! je me meurs*, dit-il, un moment après, à une de ſes femmes, qui n'étoit pas éloignée, & ſur l'heure même il expira. Tout le monde a regardé cette mort comme une punition

évidente de Dieu, pour les maux qu'il avoit causés aux Chrétiens. Deux jours auparavant, un bon serviteur de Dieu, nommé François *Dirk*, avoit en quelque sorte prédit cette mort, disant que ce Prince, à cause de sa haîne & de sa cruauté contre tant de gens de bien, ne tarderoit pas à en être puni, & que Dieu vengeroit assurément ses serviteurs qu'on accabloit d'une maniere si impitoyable & si injuste. Un autre Mandarin, ennemi des Chrétiens, a eu depuis peu sa maison entiérement brûlée, avec douze de ses gens, qui ont été enveloppés dans cet incendie. Dieu a encore fait sentir à quelques Chrétiens apostats les fléaux de sa justice; il y en a de possédés du démon, d'autres alités, qui souffrent des douleurs insupportables; d'autres sont tombés dans le dernier mépris; presque tous paroissent accablés de tristesse, pressés, sans doute, par les justes remords de leur conscience. Plusieurs souhaitent d'être reçus à pénitence, & ils le demandent avec de très-grandes instances, mais nous ne croyons pas qu'il soit encore temps de leur accorder cette grace, du moins à ceux qui se portent bien. Quelques-uns offrent de grandes

aumônes pour le soulagement des Chrétiens prisonniers. Les Missionnaires ont délibéré s'il falloit les recevoir ou non, leurs avis ont été partagés.

M. Langlois, le Pere Cadonné, & M. Fonseca ont jugé qu'il falloit les accepter pour les raisons suivantes. Les prisonniers ont besoin de secours; c'est un conseil de l'Ecriture de racheter ses péchés par l'aumône; les coupables peuvent se porter au désespoir, & de rage renoncer tout-à-fait à la Religion, si, pour une faute qu'ils ont commise, comme tout le monde en est persuadé, plutôt par foiblesse que par malice, & qu'ils détestent de tout leur cœur, ils se voyent si fort méprisés, qu'on ne daigne pas même recevoir leurs aumônes, quoiqu'on reçoive celles des Idolâtres. Mais M. Cappon, M. Semenot, & le Pere Belmonté ont toujours jugé, vu la disposition des esprits en ce pays, qui croyent qu'on vient à bout de tout à force d'argent, jusqu'à obtenir des Mandarins les plus séveres le pardon des plus grands crimes, ils ont jugé, dis-je, qu'il ne falloit recevoir ni présens ni aumônes de ces Apostats, de peur de donner sujet de croire qu'à la balance

des Missionnaires, les crimes les plus énormes, comme est l'apostasie, deviennent légers, quand on met de l'autre côté une bonne somme d'argent, & parce qu'ils se persuaderoient s'être bien lavés auprès de nous de leur faute, dès qu'ils verroient que nous aurions accepté leurs aumônes.

Pour moi, j'ai opiné qu'il ne falloit point faire de regle générale; mais qu'après avoir examiné la disposition particuliere de ceux qui offroient leurs aumônes, & les marques de douleur dont ils les accompagneroient, on devoit recevoir celles des uns, & rejetter celles des autres. Ainsi on ne pourroit pas dire & que l'argent suffit seul pour être réconcilié, & que l'aumône ne sert à rien, quand on donne d'ailleurs, en la faisant, des signes d'une sincere pénitence.

Le vingt-huitieme de Juillet, M. Langlois mourut de misere dans sa prison, comme le Pere Belmonté. Je lui donnai la veille l'Extrême-onction, &, de l'avis des autres Missionnaires, je l'enterrai dans sa maison, au lieu où peu auparavant étoit son Eglise. Il étoit, après le Pere Candoné, le plus ancien Missionnaire de la Cochinchine; il sçavoit beaucoup de

secrets

ſecrets de Médecine, ce qui lui avoit donné un grand crédit. Les Néophytes l'aimoient beaucoup, & il leur faiſoit de grandes aumônes.

Meſſieurs Cappon, Semenot, Fonſeca, & le Pere Candoné, ſont encore en priſon. Pour moi, je loge dans un petit jardin qu'on m'a donné auprès du Palais. Le titre de Mathématicien me met en état d'aller librement par-tout, de viſiter nos pauvres priſonniers, & de dire tous les jours la ſainte Meſſe. M. Clément, ſéculier, a perdu tous ſes biens, parce qu'il eſt Chrétien; il vit fort content de s'en voir dépouillé pour une ſi bonne cauſe. Pour ce qui eſt des autres Miſſionnaires, on dit que Monſeigneur l'Evêque Dom Franceſco Pirés, Meſſieurs Jean Auzier, & René Gourget, François, & M. Laurent, Cochinchinois, ſont cachés dans les Iſles ou dans les montagnes; que les deux Meſſieurs Charles, François de nation, qui ſont venus de Siam ici pour recevoir l'Ordre de Prêtriſe, ont été arrêtés priſonniers; que M. Feret qui, pour ſes incommodités, ſe retiroit au Séminaire de Siam, eſt mort des fatigues du voyage. Le Pere Joſeph Perés, de notre Compagnie, a été arrêté priſonnier près des frontieres de Camboye. Enfin, le Pere

Christophle Cordeiro est dans les Provinces du Midi, où à chaque moment il est en danger d'être découvert.

Voilà, mon Révérend Pere, un abrégé de la relation du Pere Arnedo. Je suis, avec une parfaite reconnoissance, & un profond respect, &c.

Fin du seizieme volume.

TABLE

Des Lettres contenues dans ce volume.

Fin de la table du seizieme volume.

